L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 37 : QUEBEC, SAMEDI 9 JUILLET 1932 Tirage certifié par l'A. B. C. SEIZE PAGES

SUIVEZ C-K-C-V

12.00—Variétés du midi.
1,00—Rex Battle
1.30—En magasinant.
6.30—Musique du soir.
7.00—Les brûleurs Electrol.

LA FIN DU REGIME DES REPARATIONS

Le traité abolissant les réparations de guerre sera signé aujourd'hui à Lausanne. — L'obligation finale de l'Allemagne est fixée à $750,000,000. — Clauses spéciales pour promouvoir l'entente cordiale, assurer la réhabilitation de l'Europe et préparer une conférence économique mondiale avec participation des Etats-Unis. — Moratoire pour les dettes entre les gouvernements. — Assistance à l'Autriche et aux états du Danube. — Pas d'allusion à la clause du traité de Versailles tenant Berlin responsable de la guerre.

ON LOCALISE LE SOUSMARIN VIE A BORD?

Des navires ont pu répérer le "Promothée", mais leur tâche n'est pas finie.

LE RENFLOUEMENT

On le tentera aujourd'hui.— La bouée téléphonique est retrouvée. — Un appel.

PAS DE REPONSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cherbourg, France, 9. — De violents courants et la marée montante ont arrêté les efforts de sauvetage du sousmarin français Prométhee, hier, et les petits vaisseaux du hâvre, non équipés pour cette grande tâche, ont dû chercher un abri dans le port.

A bonne heure ce matin ils prendront à leur bord des chaines et des câbles puissants et ils prendront de nouveau la mer pour se rendre à sept milles au large du cap Lévi, où le sousmarin coulé avant-hier repose dans 40 brasses d'eau.

On s'attend à ce que dans l'avant-midi le bateau de sauvetage italien Artiglio II et son bateau-soeur le Rosto, soient ici pour prêter leur concours. Les autorités navales ont demandé leur aide, hier, et l'Artiglio est immédiatement parti de Brest, tandis que le Rosto quittait le Hâvre, où il se ravitaillait, pour Cherbourg.

On a nettement localisé le Prométhée, hier, et la nature et la force des courants dans les alentours de l'endroit où il repose, ont été soigneusement établies. Tout est maintenant prêt pour procéder aux opérations de sauvetage aujourd'hui, disent les officiels navals, mais les difficultés seront grandes, ajoutent-ils.

Un appareil spécial de plongée en eau profonde a été expédié en toute hâte, par train spécial, de Toulon et un expert technicien est en route de Cherbourg par avion.

Un navire éclaireur, qui fouillait la mer dans la zone où le Prométhée est disparu, a répéré la coque, hier matin et placé une bouée à cet endroit. Quelques minutes plus tard, il découvrit la bouée téléphonique du sousmarin, et l'on crut un moment qu'il serait possible de communiquer avec quelques-uns des marins prisonniers dans la coque engloutie. Mais cet espoir s'évanouit bientôt et aucune réponse ne provint de l'autre extrémité du fil téléphonique. Il y avait des bulles à la surface de la mer, mais ceci ne pouvait indiquer qu'il y avait de la vie à bord.

Il n'y a dans le port aucun vaisseau pourvu de l'appareil voulu pour descendre un scaphandrier à la mer. Ce n'est que lorsque l'Artiglio et le Rosto seront ici que l'on pourra savoir exactement de quelle manière le sousmarin repose au fond.

La ville de Cherbourg bourdonne évidemment de rumeurs. Le bruit courut hier matin que le lieutenant Du Mesnil, commandant du sousmarin coulé, s'était suicidé, mais cette rumeur fut rapidement contredite.

On donne plusieurs explications concernant la cause du désastre. L'une d'elles est constituée par le récit de l'un des sept survivants. Ce matelot, qui était sur le pont du sousmarin lorsqu'il coula, dit qu'il entendit un long sifflement qui fit monter rapidement le commandant par l'échelle intérieure. En débouchant de l'écoutille, le capitaine ordonna à tous les matelots de descendre et de fermer les ouvertures. Plusieurs écoutilles claquèrent aussitôt, mais l'une refusa de fonctionner. Le Prométhée disparut alors de dessous les pieds de ceux qui étaient sur le pont, et il leur sembla que rien ne pouvait empêcher l'eau de pénétrer par la porte qui n'avait pas fonctionné.

Le lieutenant Du Mesnil, dit-on, a émis l'idée que l'un de ses hommes avait probablement par erreur fait fonctionner les commandes de plongée.

Un comité d'enquête s'est déjà mis au travail, et ses membres ainsi que le lieutenant Du Mesnil ont visité l'endroit du naufrage, hier.

LE PEROU A LA LOI MARTIALE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lima, Pérou, 9. — Des civils révoltés et brandissant le drapeau rouge ont pris le contrôle de l'importante ville commerciale de Trujillo, hier, et tout le pays a été placé sous la loi martiale. Le gouvernement dit que ces rebelles sont des communistes.

J. MATTERN ET B. GRIFFIN SONT SAUFS

Les deux aviateurs ont été forcés d'atterrir à 500 milles de Berlin.

PRES DE BORISOV

Leur avion s'est brisé mais eux-mêmes n'ont reçu que de légères blessures.

REPARTIRONT-ILS?

Moscou, 9. — (Par Stanley P. Richardsn, crrespndant de la Presse Asscée) L'aventure entreprse par James Mattern et Bennett Griffin, qui projetaient d'encercler le monde en avion en moins de six jours, s'est terminée brusquement dans la Russie occidentale, alors que les deux aviateurs avaient à peine accompli un tiers de leur randonnée.

C'est néanmoins avec une satisfaction légitime que le monde entier a appris hier, après des heures d'anxiété, que les deux Américains n'avaient pas péri, et qu'ils s'étaient tirés sans trop de mal d'une descente forcée au-dessus de la frontière russo-polonaise, à 500 milles à l'est de Berlin.

Mattern et Griffin ne sont pas sérieusement blessés, mais leur gros monoplan est complètement inutilisable. Ils durent opérer leur descente forcée près de Borisov, Russie, à 50 milles de Minks, avant-hier matin.

On dit qu'un trouble se manifesta dans les contrôles de la machine et que les deux pilites prirent probablement les lumières de Borisov pour celles de Moscou, et qu'ils décrivirent quelques cercles au-dessus de la ville pour découvrir un terrain d'atterrissage.

Le meilleur endroit qu'ils trouvèrent pour se poser sur le sol fut un marécage, et leur machine se brisa en frappant la surface.

La machine étant trop endommagée pour reprendre son vol, les deux aviateurs, légèrement blessés seulement, se sont rendus à Minks avant-hier, et ils ont passé la nuit dans un hôtel.

Hier, ils retournèrent à Borisov pour étudier la possibilité de réparer leur avion et de voler de nouveau avec. Si la chose est impossible, ils tâcheront de sauver le plus qu'ils pourront, en le faisant démantibuler.

Mattern et Griffin retourneront ensuite à Monsk, où ils ont laissé leurs effets, pour venir enfin à Moscou.

L'ALLEMAGNE VA CONTINUER LA BATAILLE

La question des réparations réglée, Berlin veut l'égalité dans les armements.

NOUVELLES DEMARCHES

Discours d'Herriot et Von Papen. — Le Roi félicite M. Ramsay MacDonald.

UNE ERE NOUVELLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 9. — Dans un message adressé de Lausanne à la nation allemande, le chancelier Franz Von Papen a soulevé de nouveau la question des droits politiques allemands et réclamé instamment l'égalité pour le Reich.

"La conférence de Lausanne", dit-il, "n'aura un effet permanent que si elle conduit à l'éclaircissement des questions qui affectent les droits politiques du peuple allemand".

Deux de ces questions sont la responsabilité de la guerre et l'égalité dans les armements.

MESSAGE DU ROI GEORGE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 9.—Sa Majesté a adressé hier soir des félicitations personnelles au premier ministre Ramsay MacDonald, à Lausanne, pour le succès qu'il a obtenu en obtenant un accord sur les réparations.

UNE POIGNEE DE MAIN

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lausanne, Suisse, 9. — La France a donné une poignée de main amicale à l'Allemagne, hier, au cours de la séance de la conférence de Lausanne qui a adopté la convention éliminant la question des réparations.

Invitant les puissances à créer un "esprit de Lausanne", le premier ministre Edouard Herriot, de France, se tourna vers la délégation allemande et ajouta : — "Les Français ont écouté avec émotion l'histoire des souffrances du peuple allemand, avec lequel ils veulent établir des relations cordiales. Les Français qui vous parlent désirent que nous nous unissions dans une pensée commune, la plus noble de toutes : Paix sur la terre, et bonne entente entre les hommes".

Le chancelier allemand Von Papen répondit, et proclama que la question des réparations était maintenant une affaire morte.

HERRIOT JUBILE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Lausanne, 9. — En sortant de la séance de la conférence des réparations, hier soir, après le règlement des derniers détails de l'accord auquel travaillaient les délégations, le premier ministre Edouard Herriot était tellement dans la joie, qu'en arrivant dans le hall de l'hôtel où les réunions avaient été tenues, il embrassa impétueusement deux jeunes filles jolies qui se trouvaient là, en criant : —

"C'est fait !"

L'OPINION FRANCAISE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 9. — L'accord intervenu à Lausanne, hier, sur les réparations, a été généralement accueilli ici avec satisfaction.

Le journal financier L'Information loue les principaux participants. M. MacDonald pour son indomptable esprit et sa compréhension ; M. Herriot pour son patriotisme sincère, et Herr Von Papen pour sa prévoyance.

"On ne peut exagérer l'importance de cet accord", dit ce journal dans un article éditorial, "car il fait disparaître un sujet de grande irritation entre l'Allemagne et la France, et il ouvre la voie à une meilleure organisation mondiale".

Washington est prêt à discuter la réduction des dettes de guerre

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 9. — Les Etats-Unis sont disposés à écouter les appels des pays européens pour la réduction des $11,000,000,000 qui sont dus à ce pays en emprunts flottés durant la guerre et immédiatement après.

L'Europe ayant consenti à réduire les réparations allemandes à $750,000,000, le secrétariat d'Etat a déclaré hier que les Etats-Unis seront prêts à considérer des propositions individuelles pouar la revision des dettes de la part des quinze nations qui doivent à ce pays.

Les Etats-Unis n'ont pas promis d'annuler les dettes, ni de les réduire, mais à plusieurs reprises, ils ont laissé entendre qu'ils pourraient considérer la question une fois que l'Europe aurait tranché le cas des réparations.

Certains économistes prédisent que les pays débiteurs suggéreront une réduction de 90 pour cent, représentant à peu près la coupure faite dans les réparations. Sur cette base, il serait offert aux Etats-Unis un milliard de dollars.

LE PLAN AMERICAIN

Genève, 9.— Vingt-neuf nations représentées à la conférence mondiale du désarmement ont approuvé en principe le plan américain proposant de réduire d'unt tiers les armements mondiaux.

Sir John Simon, secrétaire du Foreign Office et président du comité, a fait circuler hier soir parmi les délégations le projet de sa déclaration qui ajournera la première phase de la conférence. Celle-ci se réunira de nouveau à l'automne.

UNE JOURNEE MEMORABLE

(Serv de la Presse Canadienne)

Lausanne, 9. — Les réparations de guerre de l'Allemagne prendront fin par un traité qui sera signé aujourd'hui, et qui terminera les durs labeurs de la conférence des dettes et réparations de Lausanne.

Un accord est enfin intervenu, hier, grâce aux efforts incessants du premier ministre Ramsay MacDonald, de la Grande-Bretagne qui pendant des jours d'impasses apparemment insolubles n'abandonna jamais l'espoir de rapprocher les principales parties en cause, la France et l'Allemagne, dans un accord.

Le traité, qui sera signé par l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et le Japon, élimine les réparations dont les annuités, en vertu du plan Young, devaient courir encore 55 ans et atteindre un total d'environ 25 milliards de dollars.

Aux paiements de réparations il sera substitué une responsabilité finale de l'Allemagne d'environ $750,000,000. Ceci prendra la forme d'une émission d'obligations qui sera faite quand la position du crédit allemand le permettra. Elle ne sera pas capitalisée au moins d'ici à trois ans, et si elle n'est pas émise en-dedans de quinze ans, la responsabilité finale tombera également. Le prix de l'émission sera établi à 90, de sorte que la somme finale allemande sera de 2,700,000,000 marks-or, ou $675,000,000.

Nettoyant l'ardoise des réparations comme il le fait, le traité est donc d'une importance énorme, par lui-même. Mais il ne constitue qu'un pas vers ce que les chefs de Lausanne ambitionnent, c'est-à-dire la coopération cordiale des Etats-Unis, et un nouvel idéal mondial qui soulagera les nations du lourd poids des dettes qui pèsent sur elles depuis 14 ans.

Le traité ajoute une grande importance au principe qu'un nouvel effort pour établir la paix dans les relations entre les nations est inauguré sur la base de la confiance réciproque Dès que cette déclaration fut publiée, elle apporta de Washington la bonne nouvelle que le gouvernement américain était disposé à considérer toute proposition que pourraient formuler les débiteurs européens pour la revision des règlements des dettes de guerre.

Lorsque la séance finale de la conférence de Lausanne se tiendra — probablement aujourd'hui — une résolution sera soumise demandant aux Etats-Unis de participer à une conférence économique mondiale, qui se tiendra sous les auspices de la S. D. N., probablement à Genève.

Les Etats-Unis ont déjà décidé de prendre part à une telle conférence, mais jusqu'à date ils ont refusé d'associer les réparations aux dettes de guerre. Les puissances réunies ici croient maintenant avec confiance que la conférence mondiale proposée acheminera l'accord de Lausanne vers une entente universelle.

"De nouveaux accomplissements sont anticipés dans le préambule du traité de Lausanne qui, sujet de signature et ratification, dira que les l'un des documents les plus importants par de l'énorme casier d'après-guerre.

"Les puissances qui ont souscrit ce traité", dit le document, "n'entendent pas que l'accomplissement de Lausanne, qui éliminera comme tement les réparations, peut jouer qui même assurer cette ère de paix que toutes les nations désirent avoir sur

"Mais elles espèrent que tous ces objectifs, d'une si profonde signification, seront compris et appréciés par tous les éléments pacifiques en Europe et dans le monde entier. Elles espèrent que ces accomplissements, si difficilement atteints, seront suivis par de nouvelles réalisations".

Les cinq grands points du traité, qui suivent le préambule, sont les suivants:

1.—L'accord concernant les réparations entre l'Allemagne et les Alliés.

2.—Mesures conditionnelles accordant un moratoire pour les dettes entre les gouvernements.

3.—Entente pour venir en aide à l'Autriche et aux états du Danube qui sont dans des difficultés financières, et dont la prospérité est étroitement liée à celle de l'Allemagne.

4.—Création d'un comité pour étudier le problème du grain dans les états du Danube qui sont embarrassés par un gros surplus.

5.—Création d'un organisme pour une conférence économique mondiale, sous les auspices de la Société des Nations.

Le traité, conforme à l'entente que l'Allemagne devait mettre de côté ses conditions politiques pour permettre un règlement des réparations, ne renferme rien au sujet d'un "accord de gentilhomme" liant les réparations aux dettes de guerre dues aux Etats-Unis De même, il n'est fait aucune mention de la clause du traité de Versailles tenant l'Allemagne responsable de la guerre.

Les obligations allemandes seront placées dans une caisse commune de comptant, lorsqu'elles seront émises. Mais ceci, tel que mentionné, ne se fera pas avant au moins trois ans et, de fait, d'ici à ce que les règlements des dettes avec les Etats-Unis aient été revisés, s'ils doivent jamais l'être. Les anciens Alliés utiliseront une partie des fonds allemands pour payer leurs dettes aux Etats-Uns. Une autre partie des mêmes fonds servira à soutenir le relèvement économique de l'Europe.

La convention a été approuvée par toutes les délégations, à l'exception de celles de la Roumanie, de la Yougo-Slavie, du Portugal et de la Grèce qui ont déclaré qu'elles ne pouvaient donner leur consentement à cause de l'extrême importance de

(Suite à la page 8)

ADHESIONS A L'EMPRUNT DE CONVERSION

Sur les deux millions de porteurs 350,000 ont déjà donné leur réponse.

EN ANGLETERRE

Presque tous sont favorables au projet. — 2,000,000,000 de livres.

LES IMPOTS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 9. — Le gigantesque plan pour la conversion de 2,000,000,000 de livres de l'emprunt de guerre anglais d'un intérêt de 5 pour cent à trois et demi pour cent, a exécuté un magnifique début.

Sur les deux millions de porteurs d'obligations, 350,000 ont déjà répondu, a-t-on appris hier soir. Une forte majorité d'entre eux sont en faveur de la conversion.

Toute opportunité raisonnable est donnée aux porteurs d'outremer d'opérer cette conversion qui n'est pas obligatoire. Un boni de un pour cent en argent est payé aux porteurs étrangers qui donnent leur consentement sans délai.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour promettre aux porteurs qui font ce geste patriotique que l'épargne ainsi réalisée — dans les 7,000,000 livres net — se traduira en réductions d'impôts direct, tous les efforts seront faits par le gouvernement dans cette direction, affirment les autorités.

Tous les membres de la Chambre des Compensations de Londres et plusieurs autres banques importantes, dont celles de Hong Kong et de Shanghai, ont décidé de convertir la totalité des obligations qu'elles détiennent. Une grande compagnie d'assurance a déjà converti des obligations pour une valeur de douze millions de livres.

VICTOIRE DE LA POLICE A KELVINGTON

Les trois hommes qui ont tué le caporal Ralls n'ont pas échappé à la justice.

2 ARRESTATIONS

Le troisième bandit, William Miller, se tue plutôt que de se livrer.

CHASSE DRAMATIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Kelvington, Sask., 9. — Cerné par un groupe imposant de policiers et de fermiers, William Miller s'est tué, hier, plutôt que de se laisser arrêter et d'être traduit en cour, avec ses deux compagnons, pour le meurtre du caporal Leonard V. Ralls, de la gendarmerie à cheval du Canada.

Miller est mort au milieu des collines boisées du centre de la Saskatchewan, où depuis trois jours il éludait la poursuite de la police et des fermiers armés. Le premier membre du trio que l'on prétend avoir tué le caporal Ralls, sur la route de Foam Lake, Sask., fut arrêté avant-hier. Ce premier prisonnier se nomme Mike Kurulak et est âgé de 17 ans. Il se rendit à la police qui le surprit en train de garder trois chevaux que le trio avait volés sur une ferme pour mieux fuir.

Hier, William Kurulak, 30 ans, frère de Mike, fut arrêté sans difficulté alors qu'il sommeillait sous un arbre, sur une ferme. Il était complètement épuisé.

Les deux frères Kurulak étant prisonniers, la battue se resserra plus étroitement autour du dernier membre de la bande, Miller, le plus dangereux des bandits, aux dires de la police. Plusieurs fois il fut aperçu alors qu'il franchissait à la course des espaces découverts. Chaque fois que la police fit feu dans sa direction, Miller, qui s'abritait derrière des arbres, ne manqua jamais de riposter.

Finalement il fut cerné de si près, alors qu'il se cachait dans un bois, à 13 milles au nord-est d'ici, hier, qu'il réalisa que la fin approchait. Pendant plusieurs heures, il soutint cependant le feu des policiers, répondant aux ordres de lever les mains par des balles.

Après un court répit dans la bataille, un détachement décida d'opérer une charge contre le bois. On trouva Miller mort, avec une balle de son propre fusil dans le corps.

NOMINATIONS RELIGIEUSES

(De notre correspondant)

Chicoutimi, 9. — S. E. Mgr Lamarche a fait les nominations suivantes : M. l'abbé Alphonse Plourde, vicaire à la cathédrale, a été nommé secrétaire de l'Evêché de Chicoutimi ; M. l'abbé Jean-Jos Fortin, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à la cathédrale ; M. l'abbé Arthur Fortin, professeur au Séminaire, a été nommé vicaire à la cathédrale ; M. l'abbé Rosaire Néron, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à St-Léon ; M. l'abbé Léonidas Larouche, nouveau prêtre, a été nomé vicaire à la Pointe au Pic ; M. l'abbé J.-Art. Drolet, nouveau prêtre, a été nommé assistant chapelain de l'Orphelinat de Chicoutimi ; M. l'abbé Octave Bergeron, vicaire à Chambord, a été nommé curé de la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Lourdes, Lac St-Jean; M. l'abbé Egide Boivin, vicaire à Kénogami, a été nommé vicaire à Chambord ; M. l'abbé Michel Lavoie, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Kénogami ; M. l'abbé Rosaire Tremblay, vicaire à St-Léon, a été nommé vicaire à St-Fulgence; M. l'abbé J.-B. Saulnier, professeur au Séminaire, a été nommé vicaire à St-Joseph d'Alma. Cependant, M. l'abbé Saulnier, malade depuis quelque temps, a décidé de prendre une année de repos avant d'occuper ce poste.

MANOIR MONTMORENCY
110, rue St-Jean, Québec
Chaque chambre avec bain, téléphone
Prix spéciaux au mois. Tél. 2-8164

ABITIBI CANYON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — La firme de Nesbitt, Thomson and Company, moyennant certaines conditions, est prête à aider au financement du développement hydro-électrique de l'Abitibi Canyon, dans le nord de l'Ontario. C'est ce qui a été annoncé hier par M. A.-J. Nesbitt.

LE KETCH CURLEW

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 9. — Le Ketch Curlew, qu'une centaine de vaisseaux recherchaient depuis le 25 juin, alors qu'il disparut au cours de la course annuelle de yachts océaniques, a été aperçu hier au large de Davis Shoals, le long de la côte de la Caroline du Nord.

On a appris dans la suite que son équipage, composé de six navigateurs amateurs de New-York, était sain et sauf et que le yacht se dirigeait vers ici sous ses propres voiles.

Le Curlew avait quitté Montauk, N.-Y., le 25 juin, comme participant dans la course de 628 milles jusqu'aux Bermudes.

DECOUVERTE D'UN DRAME

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — Le corps d'un nommé Oscar Hamel a été trouvé, avec une balle dans le coeur, près de son automobile, hier, sur la route de la Savanne, à quelques milles de l'Epiphanie. On a aussi trouvé un revolver à quelques pieds de distance. Son automobile avait été trouvée la veille sur la même route.

HOTEL NOTRE-DAME
Carré Notre-Dame, Québec
Chambre: $1.00 en montant.
$0.50 du repas, 10 pour $4.00

MACABRE DECOUVERTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Trois-Rivières, 9.—Le corps de M. Henri Côté, de l'équipage du vapeur Frontenac, a été trouvé sur la rive du St-Laurent, à Champlain, près d'ici, hier. Côté disparut de son vaisseau en novembre dernier.

TEMPERATURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, 9. — La dépression est demeurée stationnaire dans la vallée de l'Outaouais, hier, provoquant des averses dans l'est du pays. La pression est élevée vers Terre-Neuve. Dans l'ouest, la température est généralement belle.

	Min.	Max.
Dawson	44	64
Aklavik	44	62
Victoria	48	62
Vancouver	48	72
Edmonton	42	54
Calgary	46	60
Saskatoon	46	74
Brandon	48	nil
Winnipeg	52	80
Kenora	57	79
London	56	70
Toronto	58	72
Kingston	60	68
Ottawa	60	74
Montréal	62	76
Québec	58	68
St. John	52	68
Halifax	48	64
Charlottetown	58	70

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : Vents d'ouest, beau, modérément chaud. Dimanche: Beau robable, modérément chaud.

Bas St-Laurent : Vents frais modérés, nuageux, avec averses locales.

Golfe et Côte Nord : Gros vents frais, incertain, avec averses et brouillard.

Maritimes : Gros vents frais, incertain, averses et brouillard.

ACTION DE $3,000

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 9.—M. Walter Jacobs, de Columbus, Ohio, a inscrit une action hier pour réclamer d'Ernest Dallman et George-H. Garlick, tous deux de Montréal une somme de $3,000. Il prétend que des pratiques illégales ont été commises dans la province de Québec en rapport avec le dernier sweepstakes tiré par l'Army and Navy Veterans Association, branche de Québec.

BESSBOROUGH PRESIDERA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 9. — On appris de bonne source, hier soir, que le gouverneur-général du Canada, Lord Bessborough, ouvrira officiellement la conférence économique d'Ottawa le 21 juillet, et qu'il prononcera une allocution de circonstance.

LES AS MATTERN ET GRIFFIN



Le capitaine BENNETT GRIFFIN (à gauche), et le lieutenant JAMES MATTERN, dont le raid projeté autour du monde a soudainement pris fin, jeudi matin, à mi-chemin entre Berlin et Moscou. Les deux aviateurs américains ont pris les lumières de Borisov, une ville russe, pour celles de Moscou et sont descendus dans une tourbière. Ils s'en sont tirés avec de légères contusions, mais leur avion est complètement hors de service Griffin et Mattern avaient déjà une avance de plusieurs heures sur Post et Gatty lorsque cet accident est venu mettre fin à leur projet.

LE NAVIRE DE RICHARD E. BYRD VA PASSER DEVANT NOTRE VILLE

Le "City of New-York", qui servit au commandant Richard-E. Byrd dans son voyage au pôle, est en route pour Chicago, où il sera montré à l'exposition universelle de 1933. — Quatre membres de l'équipage qui accompagnait Boyd sont à bord.

A QUEBEC AUJOURD'HUI OU DEMAIN

Le navire "City of New York" dont Richard-E. Byrd se servit il y a quelques années pour son voyage au pôle nord passera devant Québec aujourd'hui ou dimanche.

Le "City of New York" se rend à Chicago et est remorqué par le charbonnier "Daga". Les deux vaisseaux sont partis de New-York mardi dernier et ne seront pas à Montréal avant mardi.

Les puissants moteurs qui activaient la marche du vaisseau, désormais historique, ont été enlevés afin de lui permettre de franchir les différents canaux du fleuve St-Laurent.

Ce bateau qui mesure 165 pds de long par 31 de large se rend à Chicago pour l'exposition universelle qui aura lieu l'an prochain.

Quatre des marins qui ont fait le voyage au pôle avec l'amiral Byrd sont à bord.

L'un des navires de la Cunard remorquera le "City of New-York" de Montréal jusqu'à Chicago.

Hier après-midi vers 3 h. 30, le Daga était signalé au large de la Pointe à la Marthe.

LE S. S. "ASCANIA"

Le navire Ascania, de la compagnie Cunard, est passé hier soir à Québec à destination de Plymouth J.-B. avec un fort contingent de canadiens, à
J.-A. LE
Rue
L.-P. GAU
St-Fran
RENE D
Valler
Mlle R.
rue St
PHARM
BERN
St-Jos
Pharma
430 r
WILF

"NEW NORTHLAND"

New Northland", qui est remonté du fleuve, est parti de Montréal hier soir pour une brève croisière au Saguenay.

VERS OTTAWA

MM. A.-L. McDougall et S. McKay de l'Australie qui doivent participer aux délibérations de la conférence impériale qui sera tenue à Ottawa prochainement sont arrivés hier matin à Bord du "Duchess of York" et sont partis immédiatement pour Ottawa.

LE S. S. "QUEBEC"

Le navire SS Québec, de la Canada Steamship Lines, est parti pour une excursion spéciale au Saguenay hier soir. Une quarantaine de membres de la chorale de St-Nicholas d'Ahunsic était à bord et visitera La Malbaie et Tadoussac au cours du voyage.

RETOUR AU CANADA

Les sept nouveaux Pères Blancs qui ont été élevés à la prêtrise le 29 juin dernier et qui se sont embarqués hier à Cherbourg à destination du Canada où ils visiteront leur parents sont les suivants: les RR. PP Robert Levallée, de Berthier, Montmagny, Raymond Levallée, de Ste-Justine de Newton, G. Lapointe, de St-André, S. Leblanc, de St-Denis-sur-Richelieu, A. Simard, de Taillon, Lac St-Jean, P.-E. Jobin, de Waterloo, et R. Bernier, de Beauceville.

Les nouveaux lévites arriveront directement à Québec.

ROBERT WATSON

Robert Watson, poète bien connu qui fait partie de la Société royale géographique, est parti hier de Montréal à bord du Duchess of Bedford pour Glasgow, sa ville natale, avec le groupe de cinq cents écossais venus au pays récemment en excursion.

AVIS AUX CABOTIERS

Le chenal de la Rivière St-Charles est ouvert actuellement à la petite navigation pour le côté de la rive de Limoilou. La partie du côté de Québec restera fermée jusqu'à nouvel avis.

SERVICE DES SIGNAUX

St-Jean, I. O., 14 — Descendant 9.40 a. m. Remorqueur Stormking. Hopper Barge No 5 au quai.

Cap Saumon, 82 — Montant 10.30 a. m. Canby, midi Cape Gaspe. Descendant 11 a. m. Remorqueur supposé Geo. McKee.

Pte au Père, 158 — Montant 11 a. m. Hickoral, 10.30 a. m. Domby. Descendant 10.30 a. m. Manicouagan, 10 a. m. North Shore, 11 a. m. Manchester Division, 12.30 p. m. Tuscania.

Rivière à la Martre, — Montant 12.30 p. m. Dago avec le City of New York en touage. Montant midi Deepwater. Descendant 8 a. m. Trevisa.

Cape Magdalen, 299 — Montant 12.30 p. m. Miron L.

Point Tupper, 581 — Montant 12.15 p. m. Chomedy.

Belle Isle, 739 — Montant 6.30 a. m. Blairspey, 8.40 a. m. Goodwood 200 est. Descendont 11.15 a. m. Blairbeg.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Montant 1 p. m. Farrandoc, 11.20 a. m. Janeta 11.15 a. m. Wanstead, 1.45 p. m. Mendocino. Descendant 10.35 a. m. C. G. C. Berthier, 1 p. m. Yatch Lou, 1.40 p. m. Colytto.

Bellmouth, 110 — Montant 11.25 a. m. Rita Gagné. Descendant midi Beaverbrae, 1.20 p. m. Duchess of Bedford, 2 p. m. Ascania.

Trois-Rivières, 65 — Montant 11.30 a. m. St-Etienne. Descendant 12.35 p. m. Langleegorse, 11.35 a. m. Sarnolite arrivé.

Pointe Citrouille, 55 — Descendant 1.25 p. m. Bulkarier, 10.50 a. m. Frontenac.

St-Jean, 45 — Montant 1.35 p. m. Keyport.

Grondines, 41 — Montant 10.10 a. m. Trenora, 10.40 a. m. Trajan, 1.50 p. m. Conniscliffe Hall. Descendant 1.50 p. m. Zenon C., 1.20 p. m. Kenor.

Portneuf, 31 — Descendant 1.05 p. m. Canadolite, 1.22 p. m. Cathcart.

St-Nicholas, 12 — Montant 1.40 p. m. Duchess of York.

Québec — C. G. S. Druid arrivé en montant à midi. Belle Isle arrivé 1.30 p. m. Reinunga passé à 1 p. m.

OUEST DE MONTREAL

Dickinson's Landing, 72 — Descendant 9.25 a. m. Ganandoc, 10.35 a. m. Windsolite, 11 a. m. Mapleton Cornwall, 62 — Descendant 12.20 p. m. William Schupp, 1 p. m. Lanark, 1.50 p. m. Wm C. Warren.

DERNIERE HEURE

Pointe au Père, 158 — Descendant 2 p. m. Twickenham.

Pte à la Renommée, 330 — Montant 1 p. m. Letitia, 156 est.

VAISSEAUX PASSAGERS MONTANT

Pte à la Renommée, 330 — 1 p. m. Letitia, 156 est, attendu samedi à 7 p. m.

Belle Isle, 739 — Hier 2 p. m. Ausonia 420 est, attendu dimanche 10 p. m.

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 9 h. 57 a. m. et 10 h. 32 p. m.

LE "N. B. MCLEAN"

Le brise-glace du gouvernement "N. B. McLean", qui se dirige vers la baie d'Hudson, se trouve présentement aux environs de Belle-Isle.

LE FRETEUR "FIRBY"

Les réparations d'urgence qui sont faites actuellement au "Firby" qui est ancré au quai de Bras d'Or Bay se continuent activement et ce ne sera que dans quelques jours que ce vaisseau pourra être en mesure de revenir à Lévis où il sera mis en cale-sèche pour les réparations finales.

LES GOELETTES

Cpte J.-B. Desrosiers, Riv. Blanche, Sanday Bay, Les Boules, Matane, St-Luc, Ste-Félécité, "St-Zéphir", partira aujourd'hui.

Cpte M. Fournier, Montmagny, "Montmagny T", partira aujourd'hui.

Cpte N. Blanchette, Cap St-Ignace, "Tadoussac B.", partira aujourd'hui.

M. Brisson, Tadoussac, Baie Ste-Catherine, pas prêt.

LES VOYAGES

Les "voyages de misère" d'autrefois sont devenus des voyages d'agrément. Il faut lire l'histoire pour se figurer les souffrances de Champlain et des missionnaires au cours des portages et au fond des bois, l'agonie que fut le retour de La Vérendrye sur la prairie, dans l'hiver de 1739, la triste entrée de Thompson à Jasper, ou les promenades cahotées que faisait Mgr Taché dans les fameuses charrettes des prairies.

C'est une locomotive du Chemin de fer national du Canada, la locomotive du **Continental Limitée**, de **l'Inter-City Limitée** ou de **l'Océan Limitée.** Elle rayonne de cette beauté particulière qui émane de la force disciplinée. Reluisante, fumante, bruyante et toute palpitante, elle souffle d'un souffle retenu qui ébranle le quai et caresse le visage de sa chaleur. Le colosse d'acier va partir. Ses jarrets puissants, bien huilés et reposés, sont prêts pour une longue course. La respiration de ses larges poumons, d'abord haletante, puis de plus en plus précipitée, et enfin régularisée, se répercutera à plus d'un mille. La cavale monstrueuse, gavée de charbon, nourrie directement par les entrailles rouges, emportera à toute vitesse sa lourde charge de colis et d'humains à travers la campagne et les villes, par-dessus les rivières et les fleuves, au coeur des montagnes, victorieuse de tous les obstacles, poussant des hennissements de triomphe, comparables au cri de guerre d'un géant indien amplifié par un haut-parleur. A destination de Halifax ou de Toronto, ou de Winnipeg et de Vancouver, sur ses roues hautes comme un homme, elle parcourt, avec la rapidité de l'éclair, les routes fameuses où découvreurs, missionnaires, coureurs des bois, soldats, ont marché, ont avironné, ont portagé, faisant péniblement quelques milles par jour, les mains ou les pieds ensanglantés. Cette machine, dessinée à côté de la paire de raquettes et du canot d'écorce, révèle le Canada d'aujourd'hui en face du Canada d'hier. Elle supprime les distances. Grâce à elle, Montréal est aujourd'hui moins éloigné de Vancouver qu'il ne l'était de Québec en 1760.

Mais, la civilisation, ce n'est pas seulement la facilité des communications, c'est aussi le confort. Un convoi du Chemin de fer national du Canada renferme plus de luxe et de raffinement que les palais des gouverneurs français et la propre maison de Bigot le profiteur. Il y a des wagons-restaurants, des wagons-lits, des wagons-salons, des wagons-bibliothèques. Les trains continentaux du Canadien-National sont même munis d'appareils radiotélégraphiques. Ces maisons qui courent captent en chemin des mille voix de l'univers. Le Canada qui jadis n'avait pas même de routes carrossables possède en régie d'Etat le plus vaste réseau ferré de l'univers.

OU SE PROCURER LES VIANDES DE CHOIX

C'est chez Emile Godin que le service et la qualité prédominent.— Achetez-y vos viandes.

L'expression "première qualité" n'a plus de signification de nos jours. La concurrence sans pareille que se font les établissements de commerce par l'intermédiaire des annonces a fait disparaître de cette expression tous le sens qu'elle comportait. Par exemple dans le monde des marchands de viandes, il en est beaucoup qui emploient couramment cette expression bien qu'ils n'aient que de la viande de second ordre souvent à vendre.

C'est pourquoi si vous ne voulez pas être induit en erreur, vous devez acheter vos viandes chez un fournisseur de confiance. La maison Emile Godin à Québec, est l'établissement par excellence. Elle peut rivaliser facilement et pour la qualité et pour les prix avec tous les autres établissements de ce genre de notre ville, c'est pourquoi le public a toujours su l'apprécier.

A l'occasion des fins de semaines vous devez acheter vos provisions chez Emile Godin, car vous serez certains alors d'avoir de la viande excellente et savoureuse.

Pour les fins de semaines il vous faut soit, des cindes, des chapons, des poulets engraissés au lait (des véritables, pas seulement de nom) ou des viandes fraiches, des primeurs: tels que des petits pois verts, des haricots verts ou jaunes, des choux des choux-fleurs, des endives, des coeurs de célerie, des concombres, des artichauts, des tomates, des radis, etc, etc. Eh bien, toutes ces bonnes choses vous les trouverez chez Emile Godin, 280 1-2, St-Olivier, Tél. 6864, et le choix et la quantité sont illimités. Allez-y donc vous approvisionner.

Comm.

Cette Petite Fille ne Voulait Pas Manger

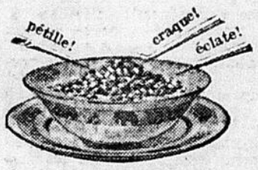


Hier, elle n'a fait que jouer avec ce qu'on lui a servi— et, naturellement, sa maman s'en est affligée. Mais aujourd hui, elle a un bol de Rice Krispies Kellogg avec du lait — et voyez la différence ! Voyez-la plonger sa cuiller et savourer chaque bouchée de ce mets délicieux.

Les Rice Krispies Kellogg craquent réellement dans le lait ou la crème. Le bruit même qu'ils font charme les enfants. Et combien ils aiment leur saveur !

Servez-vous en au déjeûner, au lunch— ils sont aussi excellents pour le souper des enfants. Très faciles à digérer, les Rice Krispies procurent un sommeil reposant. Ils valent beaucoup mieux que bien des aliments chauds et lourds.

Vendus par tous les épiciers. Toujours vendus fraîchement sortis du four dans des empaquetages rouges et verts, avec à l'intérieur, le sac en waxtite cacheté. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario. Qualité garantie.



F.-A. LAROSE

Avez-vous fait votre marché de fin de semaine? Sinon, pressez-vous. Il est temps que vous vous exécutiez pour demain. Le meilleur moyen de vous procurer de bons oeufs frais, du bon beurre et des produits de ferme exquis et savoureux, c'est de vous rendre à la halle Berthelot, chez M. F.-A. Larose qui nous fournira des oeufs bien frais et du beurre de première qualité. Allez-y.

UNE MORT TRAGIQUE

Une mort tragique est survenue ces jours derniers à St-Alexandre de Kamouraska, alors qu'un convoi a frappé avec violence un chemineau venant de Ste-Claire de Dorchester. La victime, M. Wilfrid Turcotte, célibataire de Ste-Claire, était âgée de 65 ans. Après avoir reçu l'hospitalité du chef de gare, pour la nuit, M. Turcotte s'était engagé sur la voie ferrée afin de se rendre à la paroisse voisine. Presqu'aussitôt, l'Express survint. Les cris prolongés de la sirène firent quitter la voie principale au chemineau mais malheureusement un convoi de marchandises survint sur la voie d'évitement et M. Turcotte fut frappé mortellement.

Le défunt était bien connu dans toute la région de Québec et dans tous les comtés de la rive sud. On l'accueillait toujours avec beaucoup de sympathie. Ayant manifesté le désir d'un asile assuré, M. Narcisse Lamontagne de Ste-Claire, lui avait offert l'hospitalité. Le goût de l'aventure le faisait partir, la semaine dernière, pour une tournée dans le bas du fleuve où il trouva la mort.

M. Lamontagne est allé chercher les restes mortels à St-Alexandre et les obsèques ont eu lieu hier matin. M. Wilfrid Turcotte laisse dans le deuil quatre frères, Pierre, à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, Maxime, à Ste-Apolline, Louis, à Danville, Jean, à Montréal.

ST-NAZAIRE

Allées et venues.— Mlles Marcelle Jolin, Annette Bruneau, Aldona et Claire Marceau, Hélène Paré et Bernadette Bruneau sont actuellement en repos dans leur famille respective après avoir passé l'hiver à Montréal.

—Mlle Camille Roy, institutrice de la chasse du village, est allée passer les vacances dans sa famille à St-Léon de Standon.

—Mlle Olivine Charland, Inst. de la classe No. 2 ainsi que sa mère sont allées passer les vacances à St-Malachie.

—Mlle Anne-Marie Pelchat, institutrice à Standon, est de retour dans sa famille.

—Mlle Thérèse Pelchat pensionnaire au Couvent de St-Philémon, est en vacance dans sa famille.

—M. et Mme Charles Labbé, de Québec, étaient de passage à St-Nazaire dimanche dernier.

—Mlle Alexandra Tawelle, de Standon est actuellement en promenade chez son oncle M. J. Clairemont Pelchat.

—Mlle Yvette Laflamme, de Standon, visitait sa soeur Mme Emile Marceau dimanche dernier.

—M. Félix Lachance de Ste-Agapit, était de passage à St-Nazaire, dernièrement pour affaires que nécessite son emploi.

HERNIEUX?

Démonstration Gratuite

A l'hôtel Victoria, lundi et mardi, les 11 et 12 juillet.

PAR M. A.-E. MITCHELL

Heures : 10 a.m. à 5 h. 30 p.m. et 7 h. p.m. à 9 h. 30 p.m.

Il ne vous en coûtera absolument rien pour recevoir un échantillon d'essai de dix jours du tonique musculaire végétal "Plapao", ni pour examiner et avoir une démonstration privée de ce traitement scientifique qui peut se prendre à la maison et que tant de personnes attestent sous serments les avoir débarrassées de leur hernie et les avoir sauvées du couteau.

GRATIS — PLAPAO — GRATIS

Les Tampons - Plapao de Stuart sont très différents de tout bandage, étant des appareils compresseurs mécanico - chimiques automatiquement adhésifs de manière à tenir le tonique musculaire appelé "Plapao" constamment appliqué aux parties affectées, et à diminuer au minimum le danger de glisser et de causer une friction douloureuse. De tissu aussi doux que le velours — facile à appliquer — peu dispendieux. Depuis 26 ans, des milliers de gens se sont traités avec succès chez eux — sans nuisance à leurs occupations. A mérité la médaille d'or de Rome, le grand prix de Paris et une mention honorable de San Francisco. Le retour à l'état normal se fait naturellement de sorte qu'il n'est plus besoin ensuite d'aucune sorte de support.

Ne manquez pas de venir voir M. Mitchell car vous n'aurez peut-être pas d'autres occasion de le faire d'ici quelque temps.

N'oubliez pas l'heure ni l'endroit.

Si vous ne pouvez pas venir, écrivez pour demander l'échantillon gratuit de Plapao. Adressez-Plapao Co., 998, Stuart Bldg., St-Louis, Mo.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél.: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A., LL.L

A STE-ANNE DE BEAUPRE

PAR LE FLEUVE

Aller et retour **$2.00**. Enfants: moitié prix

A BORD DU ST-LAURENT

Départs : Tous les jours à 10 a. m.
" Les dimanches à 9 a. m.

du Quai Chouinard, à côté de la Traverse de Lévis

QUEBEC WATER TAXI & CIE

7, rue Notre-Dame, Québec Tél: 2-6600

GRAND EUCHRE

Grand Euchre, en plein air, à Notre-Dame des Laurentides, au profit de l'église.

MERCREDI SOIR LE 13 JUILLET

Prix de la Carte .50 cents.— Autobus compris.

CARTE EN VENTE

à l'Autobus de Charlesbourg et chez Elzéar Carmichael, 137, rue St-Joseph.

Procurez-vous les cartes à bonne heure, car nous en avons un nombre limité à vendre.

En cas de mauvaise température, le euchre sera remis au lendemain.

Gramophone Portatif

POUR LA PLAGE
REGULIER $15.75
POUR ..... (Avec 1,000 aiguilles)

$7.95

AUJOURD'HUI ET LUNDI SEULEMENT

HENRI BREARD

Coin Boul. des Fossés et Laliberté Tél.: 3-2622

FU MANCHU

Episode No 339

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate



Je ne pouvais courir loin, blessé comme je l'étais, et je commençais à chercher un endroit pour m'y précipiter et m'y cacher lorsque je vis les lumières bienvenues des phares d'un auto qui approchait. Je me mis en plein milieu de la rue et agitai les bras vivement pour le faire s'arrêter. Mais le chauffeur ne fit pas attention à moi.

"Engage, monsieur!" cria-t-il en passant à côté de moi. Vaguement à mes oreilles parvint le cri strident d'un sifflet de police. Je sautai sur le marche-pied de l'automobile, et comme le chauffeur faisait un mouvement pour appuyer sur les freins, je criai: "C'est un cas urgent!"

Il se tourna vers moi et me regarda avec étonnement. Une tête sortit de la vitre arrière du taxi— une petite tête ronde, aux cheveux coupés très courts, et qui semblait, assez étrangement, pleine d'excitation. Je me tournai et regardai en face un visage enfantin littéralement recouvert de taches de rousseur.

"Entrez donc", dit l'enfant. Je montai avec gratitude, trébuchant sur une valise recouverte d'étiquettes américaines. Soudain les yeux de l'enfant brillèrent et il fouilla dans sa poche pour en retirer un portrait qu'il regarda avec précipitation.

"Vous êtes le docteur Petrie", dit-il avec un large sourire.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

Sous les Griffes du Monstre

Roman d'Aventures

— par —

RENE THEVENIN

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France.

No 23

Sir Hedley s'était précipité sur le corps, l'étreignait avec fureur:

—Parle encore, misérable, s'écria-t-il, réponds donc!... Mon enfant est-elle vivante?

—N'espérez plus rien, monsieur, dit une voix grave derrière le groupe des assistants... N'espérez plus rien! miss Elsie Weldons en a désormais fini avec les souffrances humaines.

—Morte?...

Le policier, qui venait d'apparaître, escorté d'Ali, ne put répondre que par un signe de tête... Il tendit les bras pour recevoir juste à temps sir Hedley, qui tombait évanoui...

Là-bas, dans une dernière clameur furieuse, les tambours grondèrent, les conques gémirent...

CHAPITRE XV

La Supplicée

Si l'un des assistants, en ce moment groupés autour du blessé, auprès duquel on venait d'étendre sir Hedley évanoui, se fût trouvé dans la forêt la veille, aux environs de l'endroit mystérieux, où grondaient maintenant les tambours et les tam-tams, et s'il eût été spectateur de la scène qui s'y passait alors, il eût compris les hésitations du bûcheron, lorsque le vieillard l'interrogeait, et il eût établi, sans doute, comme lui, des rapports entre ces musiques étranges et le sort terrible réservé à la malheureuse Elsie.

Abdul-Daoud n'avait pas été témoin de tout le drame; mais ce qu'il avait vu en se glissant derrière les branches lui avait suffi, et il s'était enfui sans regarder davantage...

Au reste, voici ce qui se passait à ce moment dans cette région perdue de la forêt.

C'est au pied des montagnes, dans une sorte de grande ravine inaccessible, entourée de rocs, bordé de précipices et plongée dans une ombre profonde par les cimes hérissées qui l'enserrent de toutes parts.

Une foule d'hommes et de femmes est rassemblée là, semblant attendre. Ce sont ces mêmes étranges petits sauvages à demi nus, armés de haches et de piques, que nous avons rencontrés déjà dans la forêt... Ils s'agitent en brandissant leurs armes et parlent avec animation. Ils vont et viennent dans tous les sens; cependant, ils ne s'éloignent pas de la ravine, et si l'on pouvait considérer cette foule de loin, dans son ensemble, on la verrait osciller autour d'un point qui forme le centre même de son agitation.

A cet endroit est dressé un grand pieu de bois grossièrement équarri, enfoncé en terre d'un côté, et de l'autre terminé par une sculpture barbare représentant une sorte de monstre accroupi, velu, à tête énorme et hideuse, allongeant de grands bras semblables à des bras humains.

Plus loin, trois grandes pierres sont disposées en triangle, dressés les unes contre les autres. Les sauvages qui se démènent autour ont l'air de n'en approcher qu'avec hésitation et comme avec respect... En face de ces pierres, un petit foyer est allumé.

A chaque instant les indigènes tournent leurs regards du côté de la montagne comme s'ils attendaient un signal. Ils parlent entre eux avec animation. Leur langage est guttural, sonore, ne ressemble à aucune des langues généralement parlées dans le pays... Si l'on pouvait le comprendre et qu'on écoutât de groupe en groupe, voici quelques-uns des dialogues que l'on entendrait:

—Le zani ne vient pas encore...

—Non, le soleil vient à peine de se lever. Il viendra seulement, quand la lumière éclairera les flancs de la montagne... bientôt!

—Et la fête du sang commencera!... Que Tari nous soit favorable!

—Elle écoutera nos voeux! Le sang versé de la jeune fille fécondera la terre et donnera aux fleurs du safran leur couleur d'or!...

—La couleur d'or est répandue sur les cheveux de la jeune fille. Cela est d'un bon présage...

—C'est une vierge au visage pâle, à la peau blanche; elle a été achetée très cher à celui qui l'a enlevée!

—Où est-elle maintenant?

—Le zani l'a enfermée dans une caverne de la montagne. Elle est prête pour le sacrifice!

—Les hommes de race blanche ne nous empêcheront-ils pas d'accomplir le rite? Ils savent que la jeune fille a été enlevée et ils nous cherchent...

—Ils ne nous trouveront pas!... La vieille montagne nous protège de son ombre!... S'ils arrivent à nous traquer dans notre solitude, il sera trop tard et le sacrifice sera accompli.

—Puisse la terre boire avidement le jeune sang rouge; que le sauvage Tari aux mâchoires de fer nous entende et respire avec joie le parfum du supplice!...

—Tous nos dieux nous exauceront, quand nous leur offrirons les lambeaux déchirés de la chair palpitante!...

—La Bête du sacrifice est-elle ici?

—Elle est enchaînée près du ravin; ne l'as-tu pas entendue hurler et mugir?...

—D'où vient-elle?

—On m'a dit qu'elle appartenait aux hommes blancs, qui l'avaient enfermée dans une grande cage de fer... Elle s'est échappée, paraît-il...

—Ecoutez! écoutez! voici des tambours qui grondent, voici les flûtes qui gémissent, voici les conques qui se lamentent... C'est le zani qui amène la victime, c'est la fête du sang qui va commencer!...

La foule sauvage pousse une clameur furieuse, court, brandit ses haches et ses piques... une joie cruelle brille dans les yeux ardents qui se sont tournés vers la montagne...

Puis les rangs s'écartent, tous se groupent sur les flancs de la ravine, laissant libre l'espace central où se dresse le poteau nu, où la flamme monte, plus vive, devant les trois pierres mystérieuses.

Et là-bas, voici que résonnent les accords d'une musique barbare.... Des tambours rythment une sorte de marche funèbre, et les plaintes douloureuses des flûtes s'élèvent comme des cris... Des conques sonores monte un mugissement grave qui s'achève en sanglots entrecoupés, et des voix humaines chantent...

Une lente procession s'avance maintenant le long du flanc de la montagne.

En tête, viennent des femmes, voilées d'étoffes légères, couronnées de fleurs... Elles dansent et chantent en marchant et sèment devant leurs pas des pétales de safran et de narcisse...

Puis, suivent les musiciens, une horde désordonnée d'humanité noire de sauvages qui heurtent avec fureur de longs tambours faits d'une bûche creuse avec des maillets de bois...

D'autres soufflent dans des roseaux percés de trous, et d'autres font mugir de grandes cornes courbées de buffles ou de gaurs, qui sont peintes en rouge, et couvertes de signes mystérieux...

L'homme qui vient derrière est seul. Son torse nu est orné de tatouages et sa tête couverte d'une sorte de casque ailé; sa main droite est enveloppée comme d'un gant de la tête empaillée d'un renard et par la gueule de l'animal, il tient un long bambou qu'il agite devant lui...

Ensuite, ce sont sept vieillards ceints d'une longue étoffe, au milieu desquels marche un enfant nu, dont la tête est lourdement chargée de fleurs et qui tient des fleurs dans ses mains.

Puis, enfin, quatre hommes qui portent sur leurs épaules une litière faite de branches enlacées, couvertes de feuillages, de myrtes, de glaïeuls, de safrans, de verveines... Et, couchée sur la civière, la frêle jeune fille étendue.

C'est la victime expiatoire, l'holocauste offert aux dieux irrités, la vierge dont le sang va rajeunir la vieille terre... Elle est pâle comme une morte, mais bien vivante cependant, car ses yeux grands ouverts éperdument regardent... Une longue étoffe blanche la voile tout entière, et ses fauves cheveux dénoués ruissellent en ondes épaisses jusqu'au sol...

Ses mains allongées sont chargées de bracelets et de bagues, et des anneaux d'or entourent ses chevilles nues...

Au milieu des clameurs exaspérées, le lent cortège s'avance, descend dans le ravin et parvient enfin jusqu'à l'espace central dont la foule s'est retirée, où, sur le poteau dressé, l'idole sculptée semble vivre et tressaillir...

Les tambours grondent frénétiquement, les flûtes s'éplorent, les conques, affolées, beuglent comme des taureaux.... Mais, soudain, l'homme casqué fait un signe... Et subitement les musiciens cessent, les clameurs se taisent et, dans le grand silence survenu, on entend seulement un long mugissement de bête farouche, cachée quelque part dans la forêt, tout près de là... Et la foule, saisie d'une terreur religieuse, se prosterne.

Cependant, l'homme au casque, le prêtre, celui que la foule appelle le zani, s'est approché de l'idole et s'est incliné devant. Puis il a levé son bâton de bambou et les porteurs ont déposé la litière sur le sol...

Ils ont saisi la jeune fille et l'ont relevée... Et maintenant, sans résistance, sans hésitation, muette, calme, elle s'avance devant le rouge poteau de supplice.

Sans hésitation ni résistance, parce que toute conscience des choses lui a été enlevée par un breuvage stupéfiant qu'on lui fit absorber tout à l'heure...

Son visage n'a plus d'expression, si ce n'est qu'une lueur de folie brûle comme une lampe au fond de ses yeux tournoyants... Elle semble épouvantée, mais ne paraît pas souffrir; et, d'elle-même, à peine soutenue, elle marche vers l'idole, s'adosse au bois funèbre, se laisse enchaîner, sans un tressaillement, sans une plainte.

Pourtant, elle frissonne, un instant, parce que, là, dans l'ombre, s'est élevé le mugissement sauvage de la bête enchaînée... Elle tourne ses yeux fous dans la direction d'où vient le cri... Mais il ne se renouvelle pas; et elle paraît, de nouveau, ne plus entendre, ne plus voir.

La foule, prosternée, s'est relevée et regarde, au milieu d'un tragique silence.

Le zani s'est retourné vers la procession; il lève son bâton et trace un grand cercle dans les airs; puis il appelle: Le zoomba!

Les sept vieillards, accroupis en cercle dans un coin, se lèvent et s'écartent. Et le jeune enfant nu que couronnent les roses s'avance, avec des fleurs dans les mains.

Il est pâle aussi, lui, comme quelqu'un qui va mourir. Mais ce n'est pas la souffrance des tortures ni la terreur du supplice qui l'ont rendu exsangue ainsi. Seulement, depuis des jours et des jours, gardé par les prêtres, purifié par les ablutions saintes, les prières et les jeûnes, il s'est apprêté, dans l'abstinence et la solitude, à l'office sacré.

Il vient, et les conques, désespérées, se lamentent. Le zani prend de ses mains les fleurs et les enguirlande sur les longs bras de l'idole, et les pétales rouges, blancs, roses, couleur de citron, couleur de feu, couleur d'aurore, s'effeuillent et retombent en pluie embaumée sur les longs cheveux épars de la jeune fille.

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-6412
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

66ième ANNEE No 37 — QUEBEC, SAMEDI 9 JUILLET 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

CANADIEN
Foyer du Film Parlant Français
"VACANCES"
avec une troupe d'étoiles.

UNE HEURE APRES LE HOLD-UP DE ST-NARCISSE DE CHAMPLAIN LA POLICE ARRETE UN DES BANDITS

Deux individus, hier midi, pénètrent dans la succursale de la Banque Canadienne Nationale à St-Narcisse et, à la pointe du revolver, il se font remettre un montant de $2,080. — Les bandits s'étaient emparé de l'auto d'un citoyen de Trois-Rivières. — La gérante de la banque remarque le numéro de la licence et une heure plus tard la police des Trois-Rivières arrête un des auteurs du vol qui avait $1,646 sur lui. — On recherche le complice.

DANS LA FORET

Un vol à main armée a été commis, hier midi, à la succursale de la Banque Canadienne Nationale à St-Narcisse, comté de Champlain, où des bandits ont réussi à dérober la somme de $2,080, à la pointe du revolver. Cependant, une heure à peine après le hold-up, le chef Vachon, de Trois-Rivières, et ses hommes ont arrêté un des voleurs sur la route entre Batiscan et St-Narcisse. Le prévenu, qui aurait fait une confession à la police, est un résident de Trois-Rivières du nom de Trefflé Deslauriers, âgé de 27 ans. La police a retrouvé sur lui la somme de $1,646.

Le compagnon de Deslauriers, que l'on prétend être un jeune homme de St-Narcisse, a pris la fuite dans les bois avec la balance de l'argent. La Sûreté Provinciale de Québec travaille activement, avec l'aide de la police de Trois-Rivières, pour le retrouver. Une battue générale a été faite dans la forêt, hier après-midi et hier soir le sous-chef A. Tremblay, de la Sûreté Provinciale, et le chef Vachon, de Trois-Rivières, nous ont déclaré qu'ils étaient sur une bonne piste et que le bandit ne tardera pas à tomber dans leurs filets.

Depuis quelques semaines, les succursales des banques dans les campagnes semblent être les cibles des bandits. Mais ces derniers n'ont pas souvent de chance.

L'audacieux attentat commis à la succursale de la Banque Canadienne Nationale à St-Narcisse, comté de Champlain, a été perpétré un peu avant midi (heure solaire). Mademoiselle Germaine Garceau, gérante de la sous-agence et fille de M. Willie Garceau, était seule dans le bureau à ce moment là. Une automobile de teinte bleue, qui avait traversé le village très lentement afin d'attirer le moins possible l'attention, s'arrêta devant la succursale. L'un des deux occupants de la voiture se dirigea vers l'établissement de M. Garceau, où se trouvait la banque, sans laisser entrevoir la moindre préoccupation. Les deux individus étaient bien mis et rien dans leur apparence ne pouvait donner lieu des soupçonner. Pendant que le premier s'avançait vers la maison, celui qui se tenait dans l'automobile, recula un peu son char et l'immobilisa tout en gardant le moteur en mouvement et prêt à démarrer.

En pénétrant dans la banque, le premier individu, qui n'était pas masqué, se dirigea vers le guichet où se tenait Mlle Garceau et où elle comptait des piles de billets. Le voleur lui demanda alors si elle pouvait lui changer $75. Sur une réponse affirmative, le bandit sortit un pistolet qu'il braqua sur la jeune fille en lui disant : "Pas un mot ou vous êtes morte". Mademoiselle Garceau resta impuissante devant son agresseur qui fit ainsi main basse sur une somme de $2,080, laissée sur le comptoir et sortit à reculons pour monter à la hâte dans l'automobile. La gérante de la suc-

(Suite à la page 4)

PAS DE SEANCE DU CONSEIL DE VILLE

Nos édiles n'ont pas siégé hier soir.. —Des soumissions devaient être ouvertes cette semaine mais elles le seront dans quelques jours.

TRAVAUX REMIS

Le conseil de ville n'a pas siégé hier soir. Aucune affaire urgente ne réclamant l'attention immédiate de nos édiles, le maire avait donné instructions, jeudi après-midi, de contremander la séance.

Le comité administratif s'est réuni mardi après-midi, mais la discussion s'est éternisée sur des questions qui n'étaient pas à l'ordre du jour et les échevins n'ont pu disposer des affaires courantes. Jeudi, le comité a eu une nouvelle réunion, à la suite du caucus échevinal à propos du mémoire du Quebec Power, mais il n'a pas eu le temps de faire grand'chose non plus. Il avait bien des soumissions à ouvrir, en rapport avec la pose des conduites du réservoir sur la rue St-Augustin, faute de temps pour les considérer celles-ci sont restées cachetées. On ne s'en occupera que la semaine prochaine. Cela veut dire que les travaux ne commenceront pas avant une dizaine de jours.

Suivant la résolution adoptée jeudi, en rapport avec le mémoire du Quebec Power, l'ingénieur en chef de la ville, M. Edouard Hamel, devra suggérer au comité le nom d'un ingénieur expert électricien (ou d'ingénieurs experts électriciens) pour étudier le document avec lui. On s'attend généralement à ce que M. Hamel soit prêt à soumettre son choix au comité la semaine prochaine.

A LA VILLA MANRESE

Son Excellence Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec, s'est rendu hier soir à la maison de retraite des Pères Jésuites, Villa Manrèse, chemin Sainte Foy, où plusieurs prêtres suivent en ce moment les exercices d'une retraite fermée. La plupart de ces prêtres sont du diocèse de Québec, et les autres appartiennent à des diocèses étrangers. Mgr l'Archevêque voulait rencontrer les retraitants et leur adresser la parôle. Sa visite dura environ trois quarts d'heure.

INCENDIE DE 2 ALARMES RUE SAINT-JOSEPH

Les pompiers sont appelés vers 8 heures, hier soir, à l'édifice Saint-Cyr.

GRAVE MENACE

L'établissement est à l'épreuve du feu mais il y avait danger de propagation.

LES DOMMAGES

Un commencement d'incendie qui a causé des dommages assez considérables s'est déclaré, hier soir, vers 8 heures, dans l'édifice St-Cyr, sur la rue St-Joseph. Devant les proportions que prenaient les flammes, deux alarmes ont été sonnées, faisant accourir sur les lieux les pompiers de huit casernes, sous les ordres du chef Rosaire Beaulieu, du chef-adjoint N. Drolet et du sous-chef O. Bélanger. Les dommages ont été causés surtout par l'eau et la fumée. L'édifice St-Cyr est construit à l'épreuve du feu. Seules les boiseries et l'ameublement des ateliers de M. Daniel Doucet, horloger-bijoutier, ont eu à souffrir des flammes.

L'incendie a originé au deuxième plancher, dans les ateliers de M. Doucet, voisins des bureaux de M. Chs. Letarte, avocat, et M. Aimé Fournier, de la bijouterie Gédéon Paquet, et du Salon de coiffure "Alma". A l'arrivée des pompiers, les flammes couraient sur les boiseries du deuxième étage. Les hommes de la brigade ont eu vite fait cependant de maîtriser le feu avec le jet d'eau qu'ils avaient installé.

La fumée et l'eau ont surtout causé des dommages à l'édifice. Au troisième étage, où se trouve la grande salle de réception, la fumée était très dense. Au deuxième, les bureaux et les magasins sont les plus endommagés. Enfin, au premier plancher, le magasin de St-Syr & Frères, celui de M. J.-P. Bédard, marchand de poêles, et la maison Morency, encadreur, ont également des dommages par l'eau et la fumée.

SOUS LE CONTROLE DE LA COMMISSION

Neuf municipalités et commissions scolaires de Chicoutimi et du Lac St-Jean veulent le contrôle de la Commission Municipale.

ENQUETE LE 13

Chicoutimi, 9. — Comme nous l'avons déjà annoncé, neuf municipalités et commissions scolaires des comtés de Chicoutimi et Lac St-Jean seront bientôt sous le contrôle de la Commission Municipale Provinciale. Ces municipalités sont présentement incapables de faire face à leurs obligations et elles doivent recourir à la Commission. L'honorable Juge D'Auteuil viendra à Chicoutimi le 13 prochain, pour entendre les représentants des municipalités intéressées. Il décidera alors si les raisons sont suffisantes pour accorder leur demande. Les municipalités suivantes s'adresseront au juge le 13 prochain : Bagotville, Taché, St-Joseph d'Alma, St-Henri de Taillon, et les commissions scolaires de Bagotville, Ste-Anne de Chicoutimi et de la ville de Chicoutimi.

UN MEMOIRE DE QUEBEC A OTTAWA

Un mémoire sera présenté par la province de Québec à la Conférence économique impériale d'Ottawa et les ministères des Terres et Forêts, de l'Agriculture, de la Voirie et des Mines soumettront certains problèmes à l'étude.

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province a annoncé cette initiative, hier matin, en soulignant les avantages à retirer de ces délibérations.

La question de la vente du bois, la levée de l'embargo sur la patate canadienne, la vente de l'amiante et du cuivre sont les principaux points sur lesquels on attirera l'attention des délégués.

OEUVRE A LA FOIS DISCRETE ET EFFICACE

Le comité d'hygiène mentale, établi en septembre dernier, a fait un beau travail.

STATISTIQUES

35 écoles inspectées. — Des cas d'arriérés mentaux, mais aucun d'idiotie.

UN RAPPORT

Le comité d'hygiène mentale, fondé en septembre 1931, a commencé ses activités en décembre de la même année. Les membres de ce comité ont accompli une tâche immense depuis cette date, et les services signalés qu'ils ont rendus aux enfants de Québec méritent d'être connus du public. Nous avons justement en mains un tableau très intéressant qui démontre l'excellent travail du comité de décembre 1931 à juin 1932.

Durant cette période de sept mois, le comité d'hygiène mentale a visité 35 écoles fréquentées par 14,096 élèves Sur ce nombre d'écoliers 537 ont été signalés comme arriérés mentaux. Tous ont été examinés ; 82 d'entre eux ont été jugés normaux, et 455, anormaux. Ce dernier groupe a été divisé en trois catégories : 145 ont continué de suivre les classes ordinaires, bien que déclarés intellectuellement lents ; 276 poursuivirent leurs études dans des classes spéciales et 34 ont été dirigés vers des institutions pour arriérés mentaux. Aucun cas d'idiotie n'a été enregistré cependant par le comité. Voici maintenant le tableau détaillé du travail accompli par cet important organisme pendant sept mois;

(Suite à la page 4)

ORDINATION PAR MGR VILLENEUVE

L'Archevêque de Québec se rendra aujourd'hui à Saint-Pierre de Broughton où M. l'abbé R. Lacroix sera élevé demain à la prêtrise.

UNE BELLE FETE

Son Excellence Monseigneur J.-M.-Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec, se rendra aujourd'hui à St-Pierre de Broughton où il présidera demain matin l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Robert Lacroix, diacre du Grand Séminaire de Québec. Les paroissiens de Broughton feront à cette occasion une brillante réception au Primat de l'église canadienne. Monseigneur l'Archevêque recevra en même temps les voeux et les hommages que lui présentera en son nom et en celui de ses paroissiens M. l'abbé Léo Chabot, curé de la paroisse.

Le nouvel ordonné est le confrère de classe de MM. les abbés Robert Gingras, Lauréat Simard, Alfred Leblond, Odilon Sylvain, Gérard Dallaire, Emile Tardif qui ont été ordonnés prêtres dimanche dernier. M. l'abbé Lacroix a fait son cours classique au Collège de Lévis Il est le fils de M. A. Lacroix, marchand de Broughton, et de madame Lacroix.

M. l'abbé Robert Lacroix dira sa première messe lundi matin en son église paroissiale.

LES TRAVAUX DU RESERVOIR

Dans trois mois ils seront terminés s'il ne survient pas d'empêchement. — Dans un mois et demi, l'eau pourra circuler.

LA CIE DE CONSTRUCTION

Le vice-président de la Cie de Construction de Québec, M. J.-Alfred Gagnon, qui dirige les travaux du "réservoir" recevait hier matin à ses bureaux, sur le chantier même, le représentant de L'Evénement désireux de se renseigner sur la marche des travaux que l'on exécute à cet endroit. M. J.-Alfred Gagnon qui remplit en même temps les fonctions de gérant-général de la compagnie s'est fait un plaisir de nous fournir tous les détails possibles. En résumé, la construction du réservoir va bon train. Dans un mois et demi environ la partie qui doit permettre de vérifier la qualité des murailles et du fonds pourra recevoir l'eau et dans trois mois le réservoir sera entièrement terminé si les travaux peuvent se continuer normalement.

Hier, la mauvaise température avait empêché le travail sans quoi on eut commencé de "couler" la muraille. Tout le monde connait le réservoir. On sait sans doute qu'il s'agit d'une grande excavation de 70 pieds par 310 faite à proximité de la tour Martello, à l'extrémité des plaines d'Abraham. Le réservoir aura 22 pieds de profondeur.

Les fondations sont terminées où à peu près. Dans une semaine, elles seront absolument complétées. Les canaux spécifiés dans le contrat intervenu entre la ville et la Cie de Construction sont faits. Les travaux de raccordement sont finis, du moins la partie qui devait être faite par la compagnie. Il y a une série de tuyaux de 100 pieds de longueur et deux autres beaucoup plus courte.

(Suite à la page 4)

EXCELLENTE TRAVERSEE DES VOYAGEURS DE L'EVENEMENT

Nous avons eu hier d'excellentes nouvelles de nos voyageurs, partis samedi dernier sur l'"Empress of Britain", et nous nous empressons de les communiquer ce matin aux lecteurs de notre journal et à tous ceux qui ont un parent ou un ami dans le groupe.

Ces nouvelles, nous les tenons du gérant de L'Evénement, M. Emile Castonguay, qui a accompagné nos voyageurs jusqu'en Angleterre e, reviendra à Québec la semaine prochaine. Dans un câblogramme qui nous est parvenu hier, M. Castonguay nous apprend que le groupe est arrivé jeudi soir à Southampton, après une splendide traversée. Tout le monde était en parfaite santé, enchanté de ce voyage sur l'océan, qui s'est accompli par une température ravissante, et des divertissements qui n'ont pas manqué à bord de l'"Empress of Britain".

Hier, les voyageurs ont visité Londres par une journée magnifique. C'est le début d'une randonnée qui les conduira aussi en France, en Allemagne, en Belgique et en Suisse et leur permettra de visiter quelques-unes des plus fameuses villes de ces pays. Leurs parents et amis du Canada s'uniront certainement à nous pour souhaiter que le voyage, commencé sous d'aussi heureux auspices, se poursuive d'une façon aussi intéressante.

Les quinze nouveaux avocats de Québec

Quelques notes brèves sur les jeunes disciples de Thémis qui ont prêté serment hier. — Le district de Québec est représenté au Barreau par quinze nouveaux avocats: MM. Antoine Biron, Arcadius Denis, Alphonse Dupont, Philippe Ferland, Georges-René Fournier, Lévi Gagnon, Paul LeBel, Charles-Edouard Leclerc, Pierre Letarte, Fernand Morin, Gustave Poisson, Abraham Rosenstein, Paul Talbot, Roger Vézina et Murray Warren.

SOUHAITS DE SUCCES

Tous les ans, L'Evénement présente à ses lecteurs les nouveaux avocats de Québec. Les quelques notes que nous donnons ne constituent pas une biographie. Nous nous bornons simplement à rappeler où ont étudié les jeunes professionnels et les succès qu'ils ont obtenus au cours de leurs études. Tous ceux que nous présentons au public cette année ont été de brillants écoliers et de brillants étudiants. Ils entrent dans la carrière avec de belles perspectives d'avenir et nous sommes assurés que ces belles promesses se réaliseront.

Voici donc, par ordre alphabétique, quels sont les nouveaux avocats de Québec: MM. Antoine Biron, Arcadius Denis, Alphonse Dupont Philippe Ferland, Georges-René Fournier, Lévi Gagnon, Paul LeBel, Charles-Edouard Leclerc, Pierre Letarte, Fernand Morin, Gustave Poisson, Abraham Rosenstein, Paul Talbot, Roger Vézina et Murray Warren.

M. ANTOINE BIRON

Mtre Antoine Biron est le fils de M. M.-A. Biron, de Drummondville. Il a fait toutes ses études classiques chez les Jésuites, dont il a été l'un des plus brillants élèves. Finissant au Collège Jean de Brébeuf, il se classa premier en philosophie et obtint ainsi la médaille donnée par l'hon. M. Honoré Mercier. Quelques mois plus tard il décrochait son titre de bachelier ès-arts summa cum laude. A l'Université, Antoine Biron remporta aussi de beaux succès. En deuxième année, il eut la médaille du Lieutenant-Gouverneur, et au mois de juin dernier il passait sa licence en droit summa cum laude. Ses confrères de toutes les facultés lui ont témoigné leur estime, pendant ses études, en l'élisant secrétaire de la Fédération des Etudiants de Laval.

M. ARCADIUS DENIS

Tant au collège qu'à l'Université, M. Arcadius Denis a toujours été un des tout premiers de sa classe. Il est bachelier ès-arts summa cum laude et licencié en loi summa cum laude. Au Séminaire de Québec, où il a fait ses études classiques, Arcadius Denis a pris part à toutes les organisations où il pouvait s'instruire ou aider aux autres. Il a fait partie de toutes les sociétés et occupé de nombreux postes de confiance. Ses confrères de l'Université avaient aussi pour lui une grande estime. Entre autres charges importantes, il a occupé celle de président de la Société des Débats et de président du Comité des Etudes Juridiques. On sait que ces deux sociétés, cette année, ont été très actives. Et cela, pour une très large part, grâce à l'initiative de leur président.

Mtre Denis est le fils de M. Delphis Denis, de Fontainebleau, comté de Wolfe.

M. ALPHONSE DUPONT

En plus de bien d'autres qualités qu'il possède, Mtre Alphonse Dupont sera un avocat studieux et actif. Rares sont les étudiants qui aiment autant l'étude et le travail que lui. Pendant ses années d'Université il a trouvé le moyen de préparer sa licence en philosophie, qu'il a passée brillamment. Les sciences commerciales l'intéressent aussi vivement, puisqu'il est licencié en science comptable et qu'il est membre de l'Association Générale des Comptables du Canada. Et au milieu de toutes ces études, M. Dupont a occupé une partie de ses loisirs à faire de l'assurance, avec succès toujours.

Mtre Alphonse Dupont, qui a étudié au Collège Ste-Anne de la Pocatière, est bachelier ès-arts et licencié en loi. Il est le fils de M. Amédée Dupont, de St-Pamphile de L'Islet.

M. PHILIPPE FERLAND

Mtre Philippe Ferland n'est pas connu qu'à Québec. L'été dernier, pendant la campagne électorale, il a fait de nombreux discours sur la Côte Nord et dans la Vallée de la Matapédia, où il s'est acquis une

(Suite à la page 15)

M. LE DOCTEUR JEAN LACERTE

M. le Dr Lacerte, arrivé récemment d'Europe, vient d'ouvrir son bureau au No 1 de la rue St-Jean, édifice Duquet.

UN SPECIALISTE

M. le docteur Jean Lacerte, arrivé récemment d'Europe, vient d'ouvrir son bureau au numéro 1, rue St-Jean, édifice Duquet.

Pendant son séjour de deux ans à Paris, le Dr Lacerte s'est spécialisé dans les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Il fut assistant-adjoint à la célèbre clinique Nationale des Quinze-Vingts, dans le service du Dr Bailliart, ainsi qu'à l'Hôpital Boucicaut, dans le service du Dr Moulonguet.

Le Dr Lacerte a fait un brillant cours de médecine à l'Université Laval de Québec, pendant lequel il remporta plusieurs prix spéciaux, notamment: les prix Morrin en 1re, 2e et 3e année, le prix Lemieux en anatomie et le prix Simard en clinique chirurgicale de 5e année.

Interne pendant deux ans à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, le Dr Lacerte est actuellement assistant dans le service d'ophtalmologie de M. le professeur Dussault, à l'Hôtel-Dieu.

Le Dr Jean Lacerte est le fils du Dr Eugène Lacerte, de Thetford-Mines et le petit-fils de feu le Dr Narcisse Lacerte, de Lévis.

Nous lui souhaitons plein succès dans sa carrière.

A L'HONNEUR



M. Ludger Faguy

Nos félicitations à notre concitoyen, M. Ludger Faguy, qui vient d'être réélu Député de District de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. C'est la troisième fois que ses confrères font à M. Faguy l'honneur de l'appeler à ce poste de confiance. Il a montré dans l'exercice de ses fonctions un tel zèle et un tel dévouement qu'il a été unanimement appelé à continuer son excellent travail.

M. ROLAND DUGRE

Dans la liste des nouveaux avocats, appartenant au district de Montréal, une erreur typographique nous a fait donner le nom de M. Rolland Dupré, hier matin. C'est Rolland Dugré, qu'il aurait fallu lire.

LE MERITE AGRICOLE ET LES JEUNES

Les règlements du concours viennent de subir une transformation complète.

PRIX PLUS NOMBREUX

Le concours de 1932 prendra fin le premier août. —Trois classes de participants.

LES REGLEMENTS

Par une décision de l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, les règlements du concours du Mérite Agricole Juvénile viennent de subir une transformation propre à stimuler l'ardeur des jeunes agriculteurs.

"Nous avons voulu", a déclaré le ministre de l'Agriculture en annonçant cette décision, "faire bien comprendre aux jeunes qui font actuellement leur apprentissage agricole jusqu'à quel point nous apprécions leur effort et voulons le récompenser dignement. Les nouvelles dispositions adoptées concernant le nombre de récompenses promises sous forme de médailles, diplômes, cours agricoles et prix en argent, rapprochent passablement le Mérite Agricole Juvénile du grand concours annuel du Mérite Agricole réservé aux cultivateurs adultes. Nous espérons que les jeunes qui y prendront part désormais y trouveront de nouveaux avantages et en retireront une légitime fierté".

Le Mérite Agricole Juvénile existe depuis quelques années seulement, mais il a déjà contribué jusqu'à date à acheminer beaucoup de jeunes fils de cultivateurs, qui sont les collaborateurs de leurs aînés, vers les méthodes agricoles les plus modernes, et il constitue maintenant un événement annuel d'une importance éducative et économique hautement reconnue. Pour lui donner encore plus d'ampleur, pour stimuler davantage les jeunes, le ministre de l'Agriculture a décidé d'accorder, à

(Suite à la page 15)

LE RESULTAT D'UN CONCOURS

L'utilité de la statistique agricole est démontrée par nos écoliers. — Mlle Jeanne Demers et M. Jules Thibaudeau bons premiers.

110 RECOMPENSES

Pour la deuxième fois un concours a été tenu en juin dernier sur la statistique agricole dans les écoles rurales de la province de Québec. Il s'agissait pour les élèves de soumettre au statisticien du ministère de l'Agriculture de Québec un travail traitant de "l'utilité de la statistique agricole".

Les juges de ce concours, qui étaient MM Théo. Lessard, Cyrille Blanchet et Jean-Marie Badeau, tous instituteurs, après avoir pris connaissance du grand nombre des travaux présentés, ont attribué un premier prix "ex-aequo" à Mlle Jeanne Demers, 16 ans, élève de 8e année des Servantes du Sacré-Coeur de aMrie, St-Bernard, Dorchester, et à M. Jules Thibaudeau, 12 ans, élèves de 5e année, de l'école No 9, Thurso, Labelle. Cette école est dirigée par Mlle Marie-Anne Bonneville.

Les juges ont également primé les travaux de 108 autres élèves qui ont reçu comme récompense des volumes propres à les intéresser, de la part de l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, et de l'honorable Cyrille F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique.

Les deux vainqueurs du concours, Mlle Demers et M. Thibaudeau, recevront au cours de l'été un prix qui leur sera décerné par le ministre de l'Agriculture, et dont la nature sera décernée sous peu. Il est probable que la remise du prix à chaque titulaire donnera lieu à une démonstration appropriée.

AU PARC DE L'EXPOSITION

Tous les dimanches de la saison d'été, il y aura amusements populaires au Parc de l'Exposition, concert-promenade l'après-midi et le soir au moyen des haut-parleurs, séance gratuite de vues musicales et parlantes en plein air pendant quarantes minutes, à dix heures du soir.

Il y a toujours en pleine activité le même jour, et à prix populaires, le convoi aérien, ou le "Scénic", le caroussel, le fouet, l'aéroplane et le skooter et le cinéma, au Palais Central.

"Aidons-nous les uns les autres", et encourageons les salons de rafraîchissements et les jeux ou divertissements des concessionnaires.

A SAINT-DAMIEN

Son Excellence Monseigneur Omer Plante, Auxiliaire de Québec, se rendra aujourd'hui à St-Damien, où il doit présider, demain matin, une cérémonie de vêture et profession religieuse.

PELERINAGE A STE-ANNE

Entre 800 et 1,000 catholiques des provinces maritimes feront leur pèlerinage annuel à Sainte-Anne de Beaupré le 20 juillet. Un convoi spécial, que dirigera le Rév. Père A.-E. Monbourquette, de Archat, N. E., quittera Sydney le 18 juillet avec les pèlerins de la Nouvelle-Ecosse, et un autre train spécial, sous la direction du Rév. Père H.-D. Cormier, de Moncton, partira de Saint-Jean, N. B., le 19 juillet avec les pèlerins du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONTINGENT DE BEBES A CHICOUTIMI

Quatorze enfants de moins d'un an sont dirigés vers un orphelinat de Chicoutimi.

PAS DE PLACE ICI

Les bébés ont été recueillis dans diverses pouponnières.—Oeuvre charitable.

DEPART HIER SOIR

La salle des pas perdus de la gare Union a été transformée pendant quelques minutes, vers 11 heures hier soir, en une véritable pouponnière. Les personnes qui s'y trouvaient, attendant un train, ne furent pas peu surpris du spectacle dont elles furent témoins.

Quatorze bébés firent tout à coup leur apparition dans la salle, portés par quelques femmes. Certaines d'entre elles en avaient jusqu'à deux dans leurs bras. Des valises et des sacs de linge remplirent en quelques minutes une grande partie des bancs de la salle, et le calme habituel de la gare, à cette heure tardive, fut bientôt rompu par les pleurs des enfants.

Renseignements pris auprès de l'une des dames, un représentant de L'Evénement apprit que ces bébés prenaient le train de Chicoutimi, en route pour l'Orphelinat de cette ville, dirigé par les Soeurs Franciscaines de Marie. Une dame charitable de cette ville, qui s'occupe beaucoup des oeuvres d'assistance de la mère et de l'enfant, les a recueillis dans quelques pouponnières de la ville, où, dit-elle, ils étaient loin de recevoir les soins si nécessaires à cet âge. Cette bienfaitrice nous a révélé un état de choses sur lequel nous nous promettons de revenir prochainement.

Ces bébés étaient plus ou moins en santé. Quelques-uns d'entre eux n'étaient pas encore baptisés. Leur âge variait de trois semaines à un an. Comme il n'y avait pas de place pour eux à la Crèche, on décida de les diriger vers l'Orphelinat de Chicoutimi où les bonnes Soeurs Franciscaines en prendront bien soin. Ils sont transportés dans ce long voyage par madame Herménégilde Pageot, madame Herménégilde Tremblay, mesdemoiselles Cécile Pageot et Thérèse Pageot. Le conducteur du train en partance pour Chicoutimi, hier soir, a pris toutes les dispositions voulues pour assurer le confort des jeunes voyageurs.

L'HON. M. KING A NEW CARLISLE

Le chef libéral, l'hon. M. Ernest Lapointe, et le Col. Oscar Gilbert ont déjeûné hier midi chez M. P.-E. Côté, M.P.P.

DEPART POUR BATHURST

(De notre correspondant)

New Carlisle, 9. — L'honorable M. W.-L. MacKenzie King, l'honorable M. Ernest Lapointe et le Colonel Oscar Gilbert ont pris le déjeûner à New Carlisle, hier midi, chez M. P.-E. Côté, député de Bonaventure à l'Assemblée Législative. Etaient présents à ce lunch : l'honorable M. Hector LaFerté et Mme LaFerté, l'honorable M. J.-H. Kelly et Mme Kelly, l'honorable M. Charles Marcil, et plusieurs des principaux citoyens de New Carlisle.

Les voyageurs sont partis pour Bathurst vers quatre heures.

MESAVENTURE D'UN COLON DE MAUVAISE FOI

L'homme avait reçu du gouvernement un cheval, une vache et un cochon.

FORTE TENTATION

Il "boit" le cheval, se fait arrêter et son avocat mange la vache.

LE COCHON EN PANNE

Le récit suivant, qui nous est donné pour authentique, explique les mesures de prudence employées par nos gouvernants dans le règlement des comptes qui leur sont adressés pour l'aide au chômage.

Il y avait une fois (cela ne remonte pas à des années ni même à des mois) un pauvre homme qui n'avait plus rien à manger et qui manifestait le désir de s'établir sur une terre. L'aspirant colon s'engageait à défricher, à cultiver, il paraissait animé de la volonté de bien faire. Comme aujourd'hui une hache ne suffit plus pour se tailler un domaine dans la forêt, le gouvernement fut approché et consentit à fournir cheval, vache et cochon. Voici donc notre homme qui part mais, pour gagner son futur royaume, il lui faut passer par la ville. Or, la ville offre bien des tentations. Le colon est fasciné par les montres des magasins, par les annonces de bonne marque, par les oeillades de quelques jouvencelles. Adieu veau, vache. Mais il vend d'abord son cheval et il en retire $40 (l'animal en valait au moins cent). Avec cet argent il se paye une "bombe" retentissante et, dans son enthousiasme, il alerte la police qui le conduit au clou. Le colon se fouille, il n'a déjà plus d'argent. Qu'importe, il se défendra et n'ira pas en prison. De fait il n'y est pas allé mais son avocat a emporté la vache, la bonne vache à lait de la province. Le colon avait bu le cheval; l'avocat a mangé la vache... enragée ou non. Quant au cochon, son sort n'est pas encore scellé.

ARRIVEE DU SS. DUCHESS OF YORK

Avec le premier délégué de la Conférence Impériale, M. McDougall, d'Australie. — Mme J.-H. Thomas devance son mari.

NOMBREUX PASSAGERS

M. F.-L. McDougall, C. M. G., aviseur économique du gouvernement australien, et M. S. McKay, aviseur technique du même gouvernement, sont les deux premiers délégués étrangers à mettre pied sur le sol canadien pour assister à la Conférence Impériale qui s'ouvrira le 21 juillet à Ottawa. Des représentants de tous les pays britanniques du monde sont attendus, mais, ironie du sort, ce sont ces deux voyageurs partis des antipodes qui devaient ouvrir la longue liste des éminents voyageurs qui conféreront pendant plusieurs semaines dans la capitale canadienne sur les meilleurs moyens à prendre pour développer le commerce dans l'Empire.

Tous deux sont arrivés dans notre port à bord du "Duchess of York" à 9 heures hier matin. Ils ont continué leur route vers Montréal sur le même navire et se rendront de là jusqu'à Vancouver afin de recevoir les 22 délégués australiens, avec à leur tête le premier-ministre Bruce, qui arriveront dans une semaine. Le "Duchess of York" avait à

(Suite à la page 4)

VENTE CHEZ CARMICHAEL

La grande vente de juillet chez Elzéar Carmichael, le populaire magasin de la rue Saint-Joseph, commence ce matin. Des aubaines de toutes sortes sont offertes aux nombreux clients de la maison et à tous ceux et celles qui se rendront ce matin ou dans le courant de la semaine prochaine à cet établissement renommé. Vous y trouverez des vêtements de toutes sortes d'une qualité supérieure, et vous serez émerveillé des prix auxquels on les offre. La maison Elzéar Carmichael est l'une de nos bonnes maisons locales. C'est un magasin de confections pour dames, d'habillements pour dames, de chaussures et d'accessoires vestimentaires.

Durant les jours qui vont suivre,

(Suite à la page 16)

LLOYDS DE LONDRES

Nous sommes heureux d'annoncer que nous transigeons directement avec Lloyds, Londres, tous les genres d'assurances.

Pratte & Côté
COURTIERS EN ASSURANCES
126 Rue ST-PIERRE, QUEBEC TEL.: 2-5671

J.-H. PORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32 rue de la Fabrique, Québec.

QUEBEC, 9 JUILLET

DEUX GENRES DE PROVOCATIONS

Si un agitateur exalté ou soudoyé invite le peuple à la révolte, on l'arrête, on lui fait son procès. Si le coupable est sujet britannique un juge l'envoie méditer en prison sur l'obligation de tout citoyen de garder une attitude paisible. Si c'est un étranger, oiseau de passage ou immigré indésirable, il est rapatrié, le plus souvent sur une terre moins heureuse que la nôtre. Mais il en est une autre catégorie d'agitateurs, à la fois plus dangereux et moins faciles à punir. Parmi ceux-ci, il faut compter le politicien ou le journaliste inconsidéré qui ne cesse de proclamer que si les choses ne s'améliorent pas, il y aura du grabuge. Voilà des agents provocateurs de maux qu'ils feignent de redouter. Quiconque se permet de différer d'avis avec ces gens se fait traiter de "crétin", d'ignorant, de vendu. Non contents d'attaquer sans discrétion les hommes publics, ces exploiteurs des bas instincts ne se gênent point d'injurier la magistrature. Fort heureusement, surtout dans la province de Québec, un peuple respectueux des lois ne se laisse pas guider par des conseillers aussi dangereux. Sachant faire la part des circonstances et soucieux de ne pas aggraver les situations précaires, nos gens ne prêtent aucunement l'oreille aux suppôts de la révolution ou du sabotage. Et ce fait démontre que les agitateurs diffament nos saines populations en leur prêtant des intentions qu'elles n'auront jamais.

LA FORTITUDE DE JOHN BULL

Les conversions de dettes sont à l'ordre du jour par ce temps de crise. La Grande-Bretagne est en train d'en faire une. Le gouvernement Macdonald a décidé de demander aux deux millions de détenteurs d'une émission d'obligations d'un montant de deux billiards, à 5 pour cent, d'accepter de nouvelles obligations rapportant 3 et demi pour cent d'intérêt seulement. L'économie réalisée sera de 35 millions de dollars par an sur les charges fixes de l'Etat. Des deux millions de porteurs, 350,000 ont déjà répondu à l'appel de l'Angleterre et ils consentent à accepter le taux diminué. Les banques ont donné l'exemple et on mentionne une compagnie d'assurance anglaise, qui a pour douze millions d'obligations et consent généreusement à la conversion. C'est là un geste patriotique du peuple anglais, qui mérite d'être signalé. Au Canada, le gouvernement fédéral a fait un emprunt de conversion de dette l'an dernier et a échangé des obligations de 5 et 5 et demi pour cent contre de nouvelles obligations rapportant 4 et demi. On se rappelle le succès obtenu par cet emprunt. Les obligations du Dominion ont une telle valeur que le taux de 4 et demi pour cent est jugé bien suffisant. Nous devons dire cependant que la province de Québec a fait son dernier emprunt à un taux moins élevé que le Dominion, soit 4.36 p.c. Le marché de l'argent a été gâté, cependant, il y a quelques mois par une émission de la cité de Montréal, qui a payé un peu plus de 6 pour cent d'intérêt, 6 et quart, si notre mémoire est fidèle. La province d'Ontario a lancé une émission peu après et a dû payer à son tour 6 pour cent d'intérêt. Le gouvernement ontarien vient d'offrir au public de nouvelles obligations (les deux emprunts de nos voisins faits dans la même année se montent à 45 millions) à 97 et rapportant 5.82 pour cent. Ces taux d'intérêt sont vraiment trop élevés pour des obligations de gouvernements et on comprend que M. Taschereau ait refusé d'engager le crédit de la province pour l'avenir dans un emprunt permanent. Bien qu'il lui eut été possible d'obtenir de l'argent à meilleur marché, le Premier Ministre de Québec n'a pas voulu que le crédit de la province fut affecté et il a bien fait. M. Taschereau fera face à la situation sans emprunt à long terme. Quant à la conversion de dette de la Grande-Bretagne, le premier succès qu'elle a obtenu est tout à l'honneur du peuple anglais, qui montre encore une fois son esprit public et fait passer l'intérêt du public avant l'intérêt personnel.

L'OFFRE DE M. BENNETT

A la rédaction du "Droit", sans prétendre faire le jeu de l'opposition libérale, on est plutôt généralement porté à critiquer M. Bennett, son administration, sa politique. Cette note se remarque surtout dans les articles, car, en ce qui concerne les comptes-rendus, l'information de notre confrère nous paraît soucieuse de rapporter fidèlement les faits. Comme les opinions honnêtes sont libres, surtout en ce pays canadien, nous n'avons pas à blâmer le "Droit" de la façon dont il exerce sa discrétion. Nous rappelons simplement ses tendances pour souligner l'article que M. Léopold Richer a signé, le 7 juillet, en premier-Ottawa, sur la conférence économique. Ce témoin est évidemment impressionné par le caractère du Premier-Ministre. Voici son article:

"La conférence d'Ottawa n'est que le complément, le prolongement ou, pour mieux dire la reprise de la conférence impériale de 1930. Si nous ne savons rien d'officiel sur ce qui va se passer, après le 21 juillet, dans la salle du comité des chemins de fer, du moins connaissons-nous parfaitement ce qui s'est dit à Londres le 8 octobre, il y a deux ans. On convient d'assez bonnes grâces que les dernières assises impériales n'ont rien donné de pratique au point de vue commercial. Pour parler le langage des libéraux: ce fut un fiasco. La faute en fut, prétend-on, à M. Bennett qui a voulu dynamiter sa voie vers les marchés britanniques. Les conservateurs n'admettent pas le jugement. Si la conférence de 1930 n'a pas abouti à des résultats tangibles, l'attitude énergique et sans équivoque de M. Bennett a du moins forcé les gouvernements des Dominions et de l'Angleterre à réfléchir. Elle a provoqué un changement notable dans la politique britannique et, par là rendu possible la réunion d'Ottawa.

"Lorsque M. Bennett se rendit à Londres en 1930, accompagné de trois de ses collègues, il terminait à peine d'organiser son ministère. Pour pouvoir assister à la conférence impériale il avait été contraint de forcer la main à l'opposition qui semblait disposée à prolonger la session spéciale. A cette session d'urgence convoquée expressément pour secourir le chômage, M. Bennett avait élevé le tarif douanier même sur les marchandises anglaises. Pour expliquer son attitude, il s'était contenté de dire que le Canada devait se montrer tel qu'il était à la conférence, avec ses besoins et sa foi dans le protectionisme douanier. Avant de partir toutefois, il ne révéla point la nature des propositions qu'il allait présenter aux délégués des autres Dominions et aux représentants de l'Angleterre. Le 8 octobre 1930, il prononça à Londres un discours qui fit sensation là-bas. Il débutait ainsi: "Le premier souci du Canada à l'heure actuelle est de vendre son blé.... Il nous faut le marché britannique... Pour l'avoir, le Canada est prêt à accorder une préférence aux produits anglais...."

"Après avoir déclaré franchement qu'il désirait vendre notre blé à l'Angleterre, M. Bennett formula une proposition précise qui résumait la politique qu'il entendait adopter relativement au commerce interimpérial. "J'offre à la mère-patrie ainsi qu'à toutes les autres parties de l'Empire la préférence sur le marché canadien en retour d'une préférence identique sur les leurs, préférence basée sur un relèvement dans une proportion de dix pour cent de l'échelle tarifaire générale actuelle ou de l'échelle à venir. L'acceptation par chacun de vous de cette offre, et la proposition aussi bien que l'acceptation par tous les autres pays de l'Empire d'offres identiques nous permettront d'atteindre l'idéal de la préférence dans les limites de l'Empire". M. Bennett voulut éviter tout malentendu: "Cette préférence ne doit pas être envisagée comme constituant un premier pas vers le libre-échange impérial. A notre sens, le libre-échange impérial n'est ni désirable ni possible; en effet, il irait à l'encontre de l'objet même de nos travaux et de notre idéal. (L'idéal de M. Bennett consiste dans la protection de l'industrie domestique). Tout ce qui pourrait être de quelque valeur dans le libre-échange impérial, nous pourrons l'obtenir par la voie des préférences impériales. Par contre, tout ce qui comporterait un danger se trouve éliminé par ma proposition".

"Ecartons donc immédiatement de la conférence d'Ottawa toute pensée de libre-échange impérial. M. Bennett n'acceptera aucune offre qui en serait l'expression. Il se peut aussi qu'il rejette sans pitié toute autre proposition que la sienne.

"C'est même probable. Il en a d'ailleurs averti les délégués à la conférence de 1930. "On nous a soumis des projets différents de celui-ci. Notre délégation les a étudiés soigneusement et tout en nous refusant à une attitude dont on pourrait tirer l'idée d'un rejet inconsidéré, il nous faut bien nous résoudre à déclarer qu'aucun de ces projets n'est acceptable par le Canada comme pouvant offrir des chances de rencontrer les vues que nous partageons". Est-ce suffisamment explicite? La Grande-Breagne et les Dominions doivent maintenant savoir à quoi s'en tenir. Ou ils accepteront la manière de voir de notre premier ministre ou le Canada ne marchera pas. La déclaration de M. Bennett le signifie ou nous ignorons totalement le sens des mots. Pas de libre-échange! Pas d'achats par quotités! Seulement un régime de préférences identiques accordées par tous les pays de l'Empire. Hors de cela, point de salut!

"M. Bennett était sérieux quand il a fait sa proposition. Il devint menaçant. Pesons bien chaque membre de phrase: "Il nous faut soit approuver soit rejeter le principe (de la préférence). Je vous pose la question une fois pour toutes—et c'est une fois pour toutes qu'il convient d'y répondre. — Point de chance de compromis! Et aucune possibilité d'évasion! —Le temps est arrivé de parler franc et net,—et je parle franc et net quand j'affirme que les temps sont révolus et exigent des peuples de l'Empire qu'ils disent une fois pour toutes (quelle insistance!) si nos destinées reposent dans une union économique ou dans l'attitude contraire.—Toute temporisation serait pleine d'embûches, et discuter davantage le principe serait sûrement oiseux.—Le temps est venu d'agir!" Il nous semble voir M. Bennett et l'entendre proférer son ultimatum à l'Empire: l'oeil sombre, le verbe clair, l'index accusateur. "Humbug!" déclara le terrible M. Thomas "Humbug" riposta M Bennett? "C'est bien! Mais je vous avertis que si vous tenez pour un sou à la solidarité de l'Empire vous serez obligé de passer par mes fourches caudines!" Qui connaît le premier ministre sait qu'il tient à ses idées Il n'en démord pas. Aussi, pourquoi attendre une déclaration sur la prochaine conférence? M. Bennett a exposé son offre en 1930. Il ne l'a pas modifiée. Les délégués se réuniront ici pour l'étudier. Tout simplement. Ou pour suggérer un compromis. Mais voilà: M. Bennett a déjà dit que seul son projet était assuré d'un bon accueil par le gouvernement canadien..."

Bon vieux temps

(De L'Evénement, 9 juillet 1872)

TELEGRAPHIE GENERALE

Cincinnati, 8.

Le Père Gavazzi, de l'église libre d'Italie, a parlé deux fois hier, devant une foule immense.

Les immigrants chinois monopoliseront bientôt la main d'oeuvre dans les manufactures. Ils sont sous le contrôle de six compagnies d'émigration qui importent les femmes chinoises par milliers pour la prostitution. On appelle incessamment les ouvriers de l'Est et l'on dit que si cette immigration n'est pas arrêtée que le sang coulera à flot dans les rues de San Francisco.

New-York, 8.

La bande française est arrivée ce matin et a été reçue par les gardes Lafayette et un grand concours de citoyens français. Un déjeuner splendide attendait les musiciens. La bande restera ici jusqu'au 18 et d'ici-là elle se décidera à aller ou non à Chicago.

Josie Mansfield, accompagnée de deux femmes, a comparu devant le tribunal de Stokes aujourd'hui. Elle était élégamment vêtue et surveillait de près les mouvements du prisonnier. L'avocat de ce dernier a voulu plaider aliénation mentale en faveur de son client.

Stokes, a-t-il dit, a été trompé, conspiné par Fish et ses associés, des bandits. Tout cela pouvait augmenter la fureur de Stokes au point de lui enlever complètement l'usage de ses facultés intellectuels. Le juge Beach, pour la poursuite, a répliqué que toute cette histoire n'était faite que pour émouvoir le jury. Il a accusé l'avocat de Stokes de l'avoir assailli lui-même parce qu'il était associé avec le procureur du District.

Stokes dit qu'il a rencontré Fisk dans les escaliers de l'hôtel et que Fisk l'ayant couché en joue, il avait eu, lui, le temps de faire feu avant lui.

Washington, 8.

Une dépêche du général Sikles a été reçue au bureau du secrétaire d'Etat et annonce que le gouvernement espagnol a relâché le Dr Howard et lui a rendu ses propriétés.

COMTE DE PORTNEUF

M. le Rédacteur,

Je viens de lire dans le **Courrier du Canada**, ces mots surprenants: **Le comté de Portneuf qui doit tant à M. Brousseau.** Je prie le rédacteur du **Courrier** de nous dire ce que nous devons à M. Brousseau. Est-ce de la reconnaissance pour n'avoir jamais ouvert la bouche en Chambre durant l'exercice de son mandat? Est-ce le remboursement de ses frais d'élection? Est-ce de l'admiration pour ses talents, un culte pour ses vertus? Sont-ce nos abonnements au **Courrier?**

J'espère que le jour de la nomination, M. Brousseau nous expliquera ce que nous lui devons, mettra son compte devant les électeurs. Nous verrons comment nous pouvons le payer, et, **par St. George**, je crois que le remboursement commence il ne nous demandera pas le reste de sa monnaie et décampera avant la fin des élections.

Un Electeur de Portneuf.

Monsieur le Rédacteur,

Je ne puis passer sous silence le fait, qu'il y a actuellement trop de négligence de la part de quelques propriétaires de petits vapeur transportant des passagers voyageant à Québec et que la sûreté publique est en danger. Tout en admettant la stricte surveillance de l'inspecteur du Gouvernement nommé pour cet objet, je crois que si ce n'est pas par mauvaise volonté, il doit y avoir manque de connaissances quelque part, puisque l'on permet certains vapeurs de transporter des passagers, lorsqu'ils ne sont pas reconnue comme sûrs.

J'aurais cru manquer à mon devoir en ne mentionnant pas le fait que l'on sent généralement le nécessité d'une plus grande vigilance de la part de ceux à qui la sûreté publique est confiée.

J'invite donc M. l'Inspecteur à visiter de nouveaux ces petits vapeurs affectés au service des communications maritimes de l'intérieur et de condamner ou faire radouber ceux qui sont reconnus comme dangereux et de ne pas exposer les gens soit à sombrer ou devenir victimes d'une explosion. Comme bien d'autres j'ai eu la preuve du peu de sûreté qu'offrent généralement les petits bateaux à vapeur et, sans en dire plus long, je prierai M. l'Inspecteur, de s'enquérir des causes de l'accident qui est arrivé à l'**Eugénie** lundi dernier. Par l'explosion de tuyaux peu s'en est fallu que nous nous eûmes à déplorer plusieurs pertes de vie. Comme ce vapeur est spécialement nolisé par la Municipalité de St. Michel, je ne doute pas que les conseillers prendront des mesures nécessaires pour s'enquérir des causes de cet accident et qu'ils se joindront à l'Inspecteur du Gouvernement pour obtenir qu'un bon vapeur soit mis en communication avec leur paroisse et pour ne pas s'exposer ainsi à avoir la responsabilité de grands malheurs.

National.

Au Petit jour

A PROPOS D'UNE NEUVAINE

La neuvaine de sainte Geneviève, qui est actuellement en cours, évoque les souvenirs émus des jours de 1914 où l'armée allemande, précédée de son effrayante réputation, marchait sur Paris abandonné par le gouvernement. Les Parisiens restés dans la capitale se rattachaient à tout ce qui pouvait ranimer leur confiance: au langage sobre et fier de Galliéni, à l'esprit manifeste de fraternité et d'abnégation qui s'était spontanément emparé de la population, et à une protection mystérieuse dont ils avaient le sentiment confus. Un triduum à sainte Geneviève, souvenons-nous-en, précéda la bataille de la Marne. Le soir, à Saint-Etienne-du-Mont, on chantait avec ferveur les vieilles antiennes, qui avaient autrefois marqué l'arrêt des invasions.

La Confrérie des Porteurs de la châsse de sainte Geneviève a toujours été célèbre dans l'histoire de Paris. Voltaire disait, dans un milieu de philosophes, avec un certain orgueil qu'il voulait masquer de scepticisme:

"... Savez-vous bien que ma grand'mère était très dévote à sainte Geneviève et que son mari fut l'un des seize porte-châsse à la procession de 1683? Vous croyez peut-être que ce n'était rien du tout de porter la châsse de sainte Geneviève? Dites-moi donc cela pour que je vous arrache les yeux!"

L'AEROPLANE ET LES MALGACHES

"Le premier qui vit un chameau s'enfuit à cet objet nouveau", nous dit La Fontaine.

L'impression produite sur les premiers Malgaches qui virent un avion a été surtout admirative pour cette machine conduite par des blancs.

Au sud de la grande île, on n'a pas souvent l'occasion de voir un avion.

Pour saisir sur le vif la mentalité de nos indigènes, dit l'"Agence Fides", rien ne vaut un événement extraordinaire comme l'arrivée d'un aéroplane. Un avion survole un jour la ville à une centaine de mètres à peine: les habitants ne se tiennent plus de joie et courent dans les rues en criant. Quelqu'un traduit l'impression générale: "Les blancs sont des dieux!" Sur le terrain d'atterrissage, les curieux se succèdent sans interruption autour de l'oiseau-homme. Ils admettent bien que des blancs qu'ils n'ont jamais vus conduisent de pareilles machines, mais, que les blancs qui vivent au milieu d'eux, qu'ils connaissent, puissent, eux, aussi, monter un aéroplane, cela les dépasse... Les Bara d'Ankazoabo, gens pratiques et grands voleurs de boeufs, examinent les avantages et les inconvénients de ce moyen de locomotion étrange, inventé par les blancs: "Comment ferons-nous pour voler les boeufs sans être vus par le blanc qui vole et qui va si vite?" se demandent-ils avec anxiété. Mais l'un d'eux trouve bien vite la solution: "Nous volerons nos boeufs la nuit!"

CONSIDERATIONS SUR LES CHAMBRES

M. Veriot, député des Vosges depuis vingt ans, membre de la gauche sociale et radicale, est las de "l'atmosphère viciée" dans laquelle il vit à la Chambre, et annonce qu'il ne se représentera pas aux élections de 1932. Il dénonce avec raison la légèreté avec laquelle se traitent les affaires sérieuses et s'improvisent des textes qui ne deviendront intelligibles qu'après avoir été transformés par le Sénat.

Ces critiques très justes peuvent être adressées à la Chambre des députés sans esprit de parti. Elles dénotent une atmosphère viciée où le souci de la réélection et l'intérêt du groupe auquel est inscrit le parlementaire priment toute autre considération. De braves gens, qui se sont portés aux élections avec le souci sincère, peut-être pas nécessairement exclusif, de travailler pour le bien du pays, se sont trouvés dès le début endoctrinés par les bons petits collègues qui leur expliquent les devoirs de la camaraderie et l'art de ne pas se livrer à des imprudences qui ne peuvent, leur dit-on, que nuire aux personnes sans faire de bien à la collectivité.

Au bout de quelques semaines d'une cordiale démonstration des avantages du mandat parlementaire et des dangers de la route, le député a déjà pris l'habitude des oeillères. Il voit la France dans le champ de sa circonscription et sous l'angle de l'urne électorale. Pour porter ses vues plus haut, il lui faudrait un effort dont son ambiance le déshabitue tous les jours.

Des hommes de conscience et de courage sont capables de cet effort. Il en existe, mais en trop petit nombre.

Ce ne sont pas les intelligences qui manquent à la Chambre, mais plutôt les caractères. Voilà ce que l'on devrait se redire à la veille des élections. Que sert au candidat d'être un homme sympathique et serviable, s'il laisse s'effriter l'institution à laquelle il doit son précieux mandat!

UNE HEURE APRES LE HOLD-UP DE ST-NARCISSE

(Suite de la page 3)

cursale, qui n'avait pas perdu son sang-froid, courut à la porte, remarqua l'automobile un "Essex", licence 69.943, qui démarrait à toute vitesse et elle donna aussitôt l'alarme dans le village.

Lorsque le chef Vachon, de la police municipale de Trois-Rivières, eût reçu le téléphone l'avertissant qu'un hold-up venait d'être commis à St-Narcisse, il était exactement 12 heures 55 (heure avancée). La téléphoniste donna quelques signalements qui lui venaient de mademoiselle Garceau, la gérante de la banque. Le central de St-Narcisse ajouta aussi que les bandits avaient pris la direction de Québec. Le chef Vachon reconnut dans la machine qu'on venait de lui désigner celle de M. G.-A. Dufresne, 1,443 rue Champlain, Trois-Rivières, qui avait été volée jeudi soir dernier, vers huit heures. Sans plus tarder, le chef de la Police municipale de Trois-Rivières envoya sur les lieux les constables Desaulniers et Jacob. Il télégraphia au sous-chef A.-S. Bigaouette de Québec et au détective Jargaille de Montréal pour les prévenir de ce qui venait d'arriver et leur demander d'avoir l'oeil ouvert sur l'automobile et ses deux occupants. Quelques minutes plus tard, il partait à son tour accompagné du sergent Héroux, se dirigeait jusqu'à Batiscan où il prenait une route qui conduit à St-Narcisse. Sur son chemin le chef Vachon avertit plusieurs citoyens les priant de surveiller et de le tenir au courant de tout ce qui pourrait survenir d'étrange.

Trois quarts d'heure après l'attentat un des bandits tombait entre les mains des constables Dessaulniers et Jacob. Pendant que les deux hommes de police filaient à toute vitesse sur une grande route entre Batiscan et St-Narcisse, ils rencontrèrent un jeune homme dont l'allure leur parût louche. Ils s'arrêtèrent aussitôt pour le questionner et le fouiller. L'individu n'offrit aucune résistance. Dans ses poches les officiers trouvèrent la somme de $1,646 qu'il déclara provenir de la Banque de St-Narcisse. La balance de l'argent était entre les mains du deuxième bandit qui avait pris la fuite et les bois. Le chef Vachon rencontra ses deux constables sur la route et demanda des explications au prisonnier. Poursuivant leur route vers St-Narcisse, les hommes de police découvrirent sur le bord du chemin l'automobile de M. Dufresne qui avait servi au hold-up.

Mademoiselle Garceau avait donné un signalement complet des bandits au Chef Vachon qui fit faire des fouilles toute l'après-midi pour retracer le second malfaiteur. De son côté le sous-chef A. Tremblay, de la Sûreté Provinciale de Québec, envoya quatre de ses meilleurs limiers aussitôt qu'il fut prévenu de l'attentat. Les détectives Bégin, Dussault, Verret partirent sous les ordres du détective Roussin vers 1 heure 15 hier midi. Ils se sont dirigés vers l'endroit du hold-up où ils ont rencontré le Chef Vachon et ses hommes.

Le prisonnier, Trefflé Deslauriers, âgé de 27 ans, est de Trois-Rivières. Il a raconté au Chef Vachon qu'il avait rencontré son compagnon jeudi après-midi. Ce dernier l'invita à prendre un coup et c'est alors qu'ils décidèrent d'aller voler la banque à St-Narcisse et pour cela de se saisir de la première voiture qui se trouverait sur leur passage. Ils quittèrent Trois-Rivières, jeudi soir vers 8 heures, filèrent jusque dans la paroisse voisine de St-Narcisse où ils passèrent la nuit à la belle étoile en attendant de commettre leur acte criminel vers midi, hier.

ARRIVEE DU SS. DUCHESS OF YORK

(Suite de la page 3)

son bord, outre MM. McDougall et McKay, un grand nombre de passagers distingués. Mentionnons tout d'abord madame J.-H. Thomas, l'épouse du Secrétaire d'Etat pour les Dominions, et son fils, M. T.-R. Thomas. Madame Thomas visitera en compagnie de son fils les principales villes de l'est du pays et reviendra à Québec, rencontrer le très honorable M. Thomas qui arrivera sur l'Empress of Britain, le 18 juillet prochain, en même temps que les autres délégués de la Grande-Bretagne.

De longs applaudissements saluèrent nos deux concitoyens, M le Dr André Simard et Mtre Noel Dorion quand ils apparurent au débarcadère hier matin. Cette marque d'estime venait d'un groupe d'amis qui étaient venus rencontrer MM. Simard et Dorion à leur retour d'Europe, où ils étaient allé chercher l'un et l'autre une très charmante épouse. Nous avons rencontré les deux heureux couples. M. le docteur Simard et madame Simard, née Marthe Calleux, se sont mariés à St-Ferdinand-des-Ternes, le 23 juin dernier, tandis que le mariage de Mtre Dorion et de madame Dorion, née Olga Malherbe, était célébré en l'église St-Jacques, de Liège, le 9 juin.

M. McDougall n'a voulu faire aucune déclaration officielle à son arrivée. Il s'est contenté d'exprimer toutes les espérances que soulève en Australie la prochaine Conférence d'Ottawa et il a déclaré que son pays était très en faveur d'un tarif préférentiel entre les contrées de l'Empire. Après avoir exprimé sa confiance en l'issue des prochaines délibérations, M. McDougall parla du problème monétaire. "L'Australie est grandement intéressée au problème des cours monétaires", dit-il, "et nul doute que la proposition de M. John Darling pour l'établissement d'une Banque Centrale de l'Empire sera discutée sous tous les aspects. Nous espérons qu'il y aura des discussions sur le problème monétaire et qu'une solution satisfaisante sera trouvée".

Parmi les autres passagers, nous avons remarqué Sir Newton Moore, C. R., le major Bollam, de Londres, Lord Nigel Douglas Hamilton, membre du School Empire Tour Committee, de Grande-Bretagne, M. W.-D. Blackwell et mademoiselle E. E. Blackwell, de Toronto, madame Bruce Redford, de Montréal, et sa famille, M. et Mlle J. U. L. Yorster, M. et madame A. E. Apted, de Toronto, etc.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	**$4.00**
En ville	**$5.00**
Aux Etats-Unis	**$6.00**
En Europe	**$10.00**

DES SENTENCES

Plusieurs sentences ont été prononcées hier par M. le juge Arthur Fitzpatrick. Trois jeunes gens, qui avaient commis un vol chez un boucher de Limoilou, ont été condamnés à six mois de prison chacun. Les deux premiers avaient commis deux offenses. Quant à l'autre, qui n'en avait commis qu'une, son cas était cependant plus grave, puisqu'il était le plus vieux de la bande.

Un autre a été condamné à deux mois pour avoir volé l'argent d'une jeune fille avec laquelle il venait de faire un voyage. Un cinquième, à peine âgé de 16 ans, celui-là, a été condamné à un mois pour un vol peu important commis dans une librairie.

OEUVRE A LA FOIS DISCRETE ET EFFICACE

(Suite de la page 3)

il nous a été communiqué par le dévoué secrétaire du comité, M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université Laval:

ECOLES DE QUEBEC

	Déc. 1931	Jan. 1932	Fév. 1932	Mars 1932	Avril 1932	Mai 1932	Juin 1932	Total
Nombre d'écoles visitées	6	5	3	8	7	5	1	35
Population écolière	943	2164	1481	3730	2872	2436	472	14098
Nombre d'enfants signalés	69	90	78	94	98	70	38	537
Nombre d'enfants examinés	69	90	78	94	98	70	38	537
Résultat de l'Examen:								
Nombre d'enfants normaux	14	20	10	16	12	4	6	82
Nombre d'enfants anormaux	55	70	68	78	86	66	32	455
Division des Anormaux:								
(a) instables	4	2	2	1	3	3	..	15
(b) arriérés	46	63	59	72	77	52	29	398
(c) arriérés et instables	5	5	7	5	6	11	3	42
Recommandations: (pour b et c).								
1—Classes ordinaires:								
Lenteur intellectuelle	17	32	20	23	28	17	8	145
2—Classes spéciales:								
Frontière	21	20	25	28	32	25	14	165
Débilité mentale sup.	13	13	21	15	24	15	10	111
3—Institutions pour arriérés:								
Débilité mentale inf.	4	3	2	8	1	9	..	27
Imbécillité	..	2	..	4	1	..	..	7
4—Hôpital de la Baie St-Paul:								
Idiotie	..	..	..	..	..	..	..	0

Ces chiffres sont assez éloquents par eux-mêmes. Point n'est besoin de longs commentaires pour en faire ressortir la valeur. Bien que le travail accompli par le comité d'hygiène mentale soit surprenant, il est encore plus merveilleux de voir avec quelles faibles ressources il a été réalisé. M. le Dr H. Desloges, directeur médical des hôpitaux d'aliénés de la province, a été d'un précieux secours pour notre organisation locale, de même que certains organismes similaires montréalais. Le comité d'hygiène mentale de Québec n'a coûté à la ville que la modique, très modique somme de $300. Ce comité est reconnaissant au Conseil de Ville de lui avoir voté cet octroi, mais il n'y a pas de doute qu'un montant plus considérable sera nécessaire à l'avenir.

Le public sera sans doute heureux de connaître quels sont ceux qui se dévouent ainsi auprès des enfants de Québec. Et nous donnons immédiatement les noms de ceux qui dirigent le comité: Président, M. le Dr Albert Jobin, représentant la faculté de médecine; vice-président, M. le Dr P.-H. Bédard, représentant le Conseil de Ville; secrétaire, M. l'abbé Arthur Maheux, représentant l'Université Laval; trésorier, M. le Dr Valmont Martin, représentant le Service Municipal d'Hygiène; membre, M. le Commandeur J.-E. Chapleau, C.R., représentant la Commission Scolaire; médecin spécialiste, M. le Dr J.-Chs Miller; infirmière spécialiste, Mlle Alexandrine Breton, G.M.D.

L'on se souvient sans doute de la série de journées médicales tenues en mai dernier à l'Ecole de la Jemmerais, et du grand succès remporté par ces assises. Un grand nombre de lettres d'appréciation ont été adressées de toutes parts à la R. M. Supérieure de l'Ecole, entre autres, par le président du comité national d'hygiène mentale du Canada, Mlle Emilie Fitspatrick, surintendante, Metropolitan Life Ins., la préfète des études de la Congrégation Notre-Dame de Quebec, la préfète des études du Couvent de Sillery, la préfète des études du Couvent du Bon Pasteur, la supérieure du Couvent de Beauport, la R. M. secrétaire du couvent de St-Joseph, etc.

Ces témoignages montrent avec quel intérêt ont été suivies les activités du comité d'hygiène mentale de notre ville. Cette organisation d'une importance primordiale n'est cependant qu'à ses débuts. Elle est appelée à rendre d'inappréciables services à notre population. A Montréal, l'organisation de l'hygiène mentale est plus avancée, et nous tenons à noter la dernière décision prise par la Commission Scolaire de la métropole en rapport avec les arriérés mentaux. Mardi soir dernier, M. Victor Doré, président de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, déclarait: "A l'avenir, dans chaque nouvelle école, il y aura une classe spéciale pour les arriérés mentaux. Il est vrai que nous avons déjà quelques classes spéciales dans les écoles où nous avons l'espace voulu, mais nous ferons tous nos efforts pour doter chacune de nos maisons d'enseignement d'une classe spéciale, réservée aux arriérée mentaux". Le comité d'hygiène mentale de Québec a lu avec intérêt cette décision, et il projette probablement d'en faire bénéficier Québec lorsque les circonstances seront favorables.

LES TRAVAUX DU RESERVOIR

(Suite de la page 3)

Trois canaux conduisent au bassin; deux contiennent deux tuyaux et le troisième n'en contient qu'un seul. Comme nous le disons plus haut, dans un mois et demi, la moitié du réservoir sera prête à recevoir l'eau. On fera alors un essai pour se rendre compte de la valeur du réservoir. Dans trois mois, le tout sera terminé.

Voilà donc l'oeuvre de la Cie de Construction de Québec, cette jeune compagnie qui fut longtemps connue sous le nom de Poulin, Marcotte & Gagnon et dont les spécialités comprennent la construction de chemins en béton, de chemin de fer, de ponts, de chaussée, de phares, etc. etc. Il est entendu que cette compagnie s'occupe également de la réparation des chemins, des phares, etc., etc.

Ces constructeurs ont édifié le phare qui a cent cinquante pieds de haut sur le Banc-Brûlé. Un autre a été élevé à l'île aux Coudres par la même compagnie qui a aussi construit des ponts dans la Beauce et le Lac Saint-Jean.

Au cours de notre visite sur les chantiers nous avons eu le plaisir de rencontrer le président de la compagnie, M. Beloni Poulin, homme aimable et courtois qui nous fut présenté par le vice-président, M. J.-Alfred Gagnon. On n'ignore pas que le secrétaire de la compagnie est M. Rodolphe Marcotte.

La Cie de Construction fait un excellent travail sur les plaines et nul doute qu'elle ne dote Québec d'un parfait réservoir.

GRAND EUCHRE

Un grand euchre sera tenu mardi soir, en plein air, à l'angle de la 3e Avenue et de la 2e Rue. Deux cents prix seront distribués aux gagnants. On pourra juger de la valeur de ces prix en se rendant chez Vézina & Filion, où ils seront exposés. Un magnifique prix de présence sera également tiré au sort. Si la température n'est pas favorable, le euchre aura lieu dans la salle paroissiale de St-Esprit. Le prix d'admission sera de 35 sous.



La sténographe (en vacances): "Je voudrais pouvoir vivre toujours ici. Ne pourriez-vous me prendre comme secrétaire pour écrire aux jeunes filles que vous connaissez dans chaque port de mer?"

—Humoriste

Carnet Mondain

Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough recevront à un "garden party", cet après-midi, de quatre à sept, à la Citadelle.

Leurs Excellences, accompagnées du lieutenant D. Fuller, R.N., A.D.C., ont assisté au tournoi de tennis du Club Jacques-Cartier, jeudi après-midi.

L'honorable M. L.-A. Taschereau est parti hier pour la Pointe de la Rivière-du-Loup, où il passera la fin de semaine avec sa famille.

Le brigadier-général et madame T.-L. Tremblay et leur famille sont rendus à leur résidence d'été, au Lac Saint-Joseph.

Le major M. Bolan, d'Angleterre, qui est arrivé à Québec hier, sur le "Duchess of York", sera, pendant son séjour au Canada, l'invité de Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la Comtesse de Bessborough.

M. le Chevalier et madame J.-N. Miller sont rendus, depuis quelques jours, à Sainte-Pétronille, I.-O., où ils passeront les mois d'été au Château Bel-Air.

M. Avila Bédard et ses jeunes filles, mesdemoiselles Marguerite et Françoise Bédard, s'embarqueront vendredi prochain, à bord de l'"Ausonia", pour un voyage de quelques mois en Europe.

M. et madame Maurice Boisvert sont rendus aux Chûtes Montmorency, où ils passeront la belle saison, les invités de madame J.-A.-W. LeBel.

M. le docteur André Simard et madame Simard, dont le mariage a été célébré à Paris, le mois dernier, sont arrivés hier à Québec, à bord du "Duchess of York".

Mademoiselle Lucile Hiam est retournée à Montréal après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de Lady Price.

Madame J.-T. Morency et M. Gaston Morency sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Vancouver, à Banff et au Lac Louise.

Madame Paul Cusson et ses enfants, de Montréal, passent la belle saison à Neuville.

Mademoiselle Laurence Verret passe l'été à Saint-Michel de Bellechasse.

Mademoiselle Blanche Belcourt, de Montréal, est actuellement à Québec, l'invitée de M. et madame Louis Belcourt.

Madame J.-D. Dussault, mesdemoiselles Adrienne et Cécile Dussault, ainsi que M. et madame René Dussault sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec.

M. Armand Sylvestre, avocat, de Roberval, madame Sylvestre et leurs deux fils, Claude et Roméo, sont venus passer quelque temps à Québec, les invités de M. et madame S. Sylvestre.

La famille de M. J.-A. Kirouac passe la belle saison à Saint-Laurent, I.-O., à l'hôtel Fillion.

Madame C.-A. Bilodeau et ses jeunes filles, Madeleine et Suzanne, de la Beauce, sont à Laval-sur-le-Lac pour quelque temps, les invitées de M. le docteur et madame J.-Oswald Hanfield.

Madame Eustace Morin (Marguerite Pelletier) qui arrive d'Europe sur l'"Ausonia" passera la semaine chez sa soeur, madame (Dr) Louis Berger, rue du Parloir.

Madame Wilbrod Tremblay recevait mercredi à un shower d'argenterie en l'honneur de mademoiselle Fernande Côté, à l'occasion de son prochain mariage. Servaient le thé et les glaces, madame G.-J.-Ernest Côté, madame P.-C. Lachance, madame Roland Côté et madame A.-V. Dumas, aidées de mesdemoiselles Thérèse et Marie-Paule Côté, mademoiselle Juliette Jobin, mesdemoiselles Marie-Jeanne et Catherine Légaré.

Madame Charles Bédard, de Montréal, et madame A. Carrier, de Plessisville, sont de passage à Québec, les invitées de madame E.-C. Brochu, rue Lockwell.

M. Fernand Veilleux est rendu à Saint-Michel pour y passer la belle saison.

M. et madame J.-A. Lessard, de Chicoutimi, et leur fils, sont à Kamouraska pour une dizaine de jours, les invités de M. et madame A.-A. Boivin.

M. et madame Wilfrid Dubuc, de Québec, annoncent le mariage de leur jeune fille, Marguerite, avec M. Jean-Marie Charland, fils de M. et madame Thomas Charland. La cérémonie aura lieu à sept heures et quart, lundi matin, en l'église de Jacques-Cartier.

Chic mariage à Toronto



M. et madame HENRI DE LA MYRE MORY, photographiés après leur mariage, célébré dans la petite église française du Sacré-Coeur, à Toronto. Madame de la Myre Mory, née Dionyse Rochereau de la Sablière, est la fille du Consul de France et de madame Rochereau de la Sablière.

Le 4 juillet dernier, en l'église de Saint-Sauveur, a été bénit le mariage de mademoiselle Clorinde Noël avec M. Maurice Montgrain. Durant la cérémonie, le programme suivant fut exécuté : "Veni Creator", par le professeur Emile Larochelle; "Souhait Nuptial", de Omer Létourneau, par M. Oscar Paquet; "Ave Maria", de Maurice Montgrain, par le professeur Emile Larochelle et M. Alexandre Côté, violoniste; "Cavatine", de Joachim Raff, par M. Maurice Noël, violoniste; "D'un coeur qui t'aime", de Gounod, par MM. Emile Larochelle et Oscar Paquet. Mademoiselle Fernande Poiré, organiste aux Saints-Martyrs Canadiens, joua, à la sortie, la "Toccate", de Gigout. M. Omer Létourneau touchait l'orgue. Après la cérémonie, M. et madame Montgrain sont partis pour un voyage à Montréal et à Ottawa.

Madame Albert Bergeron et sa famille, qui étaient, depuis quelques jours, les invitées de M. et madame Jules Bergeron, au Lac Saint-Joseph, sont maintenant de retour à Québec.

M. et madame Arthur Boucher, de L'Islet, annoncent les fiançailles de leur fille, Thérèse, au capitaine J.-A. Brisebois.

M. Lucien Berthiaume est parti pour Old Orchard et Portland, Me.

Mademoiselle Emilia Boivin passe une quinzaine à la plage de St-2 — CARNET — — — Valier, l'invitée de mademoiselle Marcelle Gagnon et de mademoiselle Claire Couillard.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 9. — M. et madame Ernest Tétreau s'embarqueront, le 20 juillet, à bord de l'"Empress of Britain", pour un voyage de quelques mois en Europe.

Madame E.-Persillier Benoit est partie hier matin pour Old Orchard, où elle sera, pendant une quinzaine de jours, l'invitée de madame Bernard-L. Brosseau.

Madame Jérémie-L. Décarie passe la saison à Vaudreuil. M. et madame Jean Saint-Germain, et leur fillette, Claire, sont actuellement ses invités.

M. et madame Yvon Dupré et mademoiselle Dupré sont revenus de La Malbaie, où ils ont passé quelques jours, inscrits au Manoir Richelieu.

Mademoiselle Paule Garneau, d'Ottawa, est actuellement en villégiature à Saint-Irénée-les-Bains, avec sa grand'mère, madame E.-B. Garneau.

Madame Paul Hénault est revenue du Lac Placide, où elle a passé quelques semaines.

Mademoiselle Mazo de la Roche, écrivain canadien bien connue, est actuellement en Angleterre.

M. et madame G. Porteous passent une huitaine à l'Ile d'Orléans, les invités de madame C. Porteous.

Madame Narcisse Gagnon et M. et madame Georges Latourelle passent l'été à Old Orchard, Me.

RETRAITES FERMEES

Maison Notre-Dame du Cénacle, 651, rue Saint-Cyrille, Québec

du 11 au 14 juillet, dames et demoiselles ; du 18 au 21 juillet, vocation; du 25 au 28 juillet, jeunes filles.

S'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception. Tél. 9210.

GOUTERS OU METS SERVANT DE PRELUDE

Par Barbara S. BROOKS

L'hôtesse soucieuse de bien recevoir et qui se met en peine des rafraichissements à servir à ses invités, appréciera ces quelques suggestions pour des mets qui composeront le goûter, prélude des divertissements.

Rien n'oblige à jouer tout l'après-midi ou toute une soirée et à ne manger qu'après. Pourquoi ne pas débuter par le goûter et jouer ensuite ? La digestion se montre réfractaire à un repos pris au milieu de la nuit ou de l'après-midi. Un déjeuner, ou un souper à sept heures et demie, suivi de la partie de cartes est plus logique. On commence à recevoir ainsi et tous les intéressés préfèrent cela à l'ancienne méthode.

Une hôtesse a reçu ainsi ses convives invités pour un petit souper, suivi d'un bridge : Salade de poulet sur canapés de laitue et de cresson; pointes d'asperges sur pain rôti ; petits pains de son beurrés, préparés au réfrigérateur ; gâteau aux framboises rouges et café sans caféine. La salade, assaisonnée à point, avait été tenue dans le réfrigérateur jusqu'au moment de servir. Les pointes d'asperges vertes et tendres furent servies sur canapés de pain rôti avec une riche sauce au beurre. Les petits pains préparés dans le réfrigérateur la veille, avaient été mis en moules pour lever avant d'être servis. Ils émergent du four brunis et chauds à souhait.

Pour ces petits goûters, le couvert se dresse ordinairement sur les tables à cartes. Il faut donc éviter de choisir les menus dont le service exige beaucoup de vaisselle. Une assiette, une tasse, une soucoupe, une assiette à dessert et un verre, c'est tout ce qu'une table à cartes peut accommoder pour chacun de ses quatre convives.

Toute une variété de menus se prêtent à ce genre de souper.

Par exemple :

Langue froide émincée
Tomates au four hollandaises
Salade de concombre et de céleri
Muffins de son chauds. Beurre
Tarte au fromage
Café sans caféine.

Homards à la Newburg
Patates émincées. Olives farcies
Pommettes épicées
Petits pains chauds. Beurre
Café sans caféine

Croquettes de jambon
Sauce poivrade
Chou rouge émincé
Biscuits chauds Beurre
Pains d'épice et crème fouettée.

Le déjeuner suivi d'un bridge est essentiellement une fonction féminine. Rares sont les hommes qui désirent y participer. Cela ne s'accorde pas avec leurs habitudes. L'hôtesse aura donc toute latitude pour servir autant de friandises qu'elle en pourra commodément manipuler. Nous conseillons :

Cocktail honeydew
Céleri farci au fromage Roquefort
Mousse de poulet
Pois et patates nouvelles
salade aux endives
Mayonnaise à la française
Petits pains chauds Beurre
Sorbet aux fraises mûres
Macarons
Café

Jus de tomates
Crabes sur canapés
Côtelettes d'agneau rôties au bacon
Haricots de Lima
Salade de poires farcies
Petits pains popovers Beurre
Gâteau des Anges au chocolat
Café

Tarte au Fromage

1-4 tasse beurre
3-4 tasse sucre
5 jaunes d'oeufs (bien battus)
2 cuillerées à thé jus de citron
1 cuillerée de zeste de citron
1 livre de fromage égoutté
2 cuillerées à soupe fécule de blé d'Inde (corn starch)
1-2 tasse de crème
5 blancs d'oeufs.

Défaites en crème le beurre et le sucre. Quand le mélange est complet, ajoutez les jaunes d'oeufs, le jus et le zeste de citron. Battez bien. Passez le fromage au tamis très fin, plusieurs fois. Ajoutez la fécule de blé-d'Inde et la crème. Combinez avec le premier mélange. Incorporez les blancs d'oeufs battus. Foncez un moule à tarte d'une croûte de flocons de blé-d'Inde. "Versez-y le démêlé de la tarte. Cuisson à four modéré (350oF.) jusqu'à consistance ferme (environ une heure).

On peut, avant de mettre au four, garnir le dessus d'amandes finement râpées, de sucre et de cannelle.

On peut aussi remplacer le jus et le zeste de citron par une cuillerée à thé d'essence de vanille.

Résultat : une tarte de 8 pouces.

Croûte aux flocons de blé-d'Inde

1 tasse flocons de blé-d'Inde émiettés
2 cuillerées à soupe beurre
2 cuillerées à soupe sucre.

Passez les flocons de blé-d'Inde (4 tasses) au hachoir muni du couteau fin ; puis tamisez les miettes et mesurez-les.

Défaites en crème le beurre et le sucre ; ajoutez les miettes et pétrissez bien. Foncez de cette pâte un moule à ressort ou un moule à tarte avec bord biseauté.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(9 juillet 1847.)

Inauuration de la campagne des Banquets.

En 1847, la France libérale composée en grande partie de royalistes convaincus, demandait l'élargissement de la base électorale et réclamait notamment, l'adjonction des capacitaires, professeurs, avocats, magistrats, membres de l'Institut, etc. aux électeurs censitaires qui avaient le droit de voter parce qu'ils payaient 200 francs d'impôts. Louis Philippe s'y était toujours très énergiquement opposé. M. Duvergier de Hauranne, royaliste convaincu, fit un dernier effort en 1847 en proposant une loi qui fut combattue par le gouvernement et repoussée par la Chambre.

L'opposition décida alors d'organiser des manifestations dans tout le pays ; les hommes qui étaient à la tête se nommaient Paguerre, Garnier-Magès, de Tocqueville, Carnot, Thiers, Odilon Barrot.

Il fut décidé que ces manifestations prendraient la forme de banquets au cours desquels on prononcerait des discours en faveur de la Réforme.

Voici quelles furent les villes qui, de Juillet 1847 à Février 1848, prirent part à cette campagne. Partout les banquets prirent une ampleur inattendue.

Voici la liste complète que nous donnons parce que c'est en somme la préface de la Révolution qui renversa la royauté constitutionnelle.

Paris, 9 juillet 1847 ; Colmer, 8 août ; Pontoise, 24 août ; Reims, 31 août; Strasbourg, 5 septembre; Bar-le-Duc, 9 septembre ; Soissons, 12 septembre ; Forges, 12 septembre ; Saint-Quentin, 19 septembre ; (avec Henri Martin et Considérant) Périgueux, 18 septembre ; Orléans, 23 septembre ; l'Isle Jourdain (Gers), 26 septembre; Meaux, 26 septembre; Coulomiers, 30 septembre ; Damville, (Eure), 3 octobre ; Vitré, 3 octobre ; La Charité-sur-Loire, 17 octobre ; Melun, 17 octobre ; Chartres, 24 octobre ; Antun, 27 octobre ; Lille 7 novembre ; Avesnes, 10 novembre; Valenciennes, 11 novembre ; Béthune, 14 novembre ; Loudéac, 14 novembre ; Compiègne, 21 novembre ; Dijon, 21 novembre ; Monirgis, 21 novembre ; Lyon, 23 novembre; Epinal, 25 novembre ; Condom, 28 novembre ; Saint-Germain-en-Laye, Amiens, 5 décembre ; Castres, 3 décembre ; Châteaudun, 5 décembre. Montpellier, 5 décembre ; Rochechouart, 6 décembre ; Arras, 7 décembre ; Neubourg, 11 décembre ; Saintes, 12 décembre ; Saint-Denis, 14 décembre ; Romans, 25 décembre ; Grenoble, 25 décembre ; Rouen 25 décembre ; Toulouse, 9 janvier 1848 ; Cambrai, 9 janvier.

Les principaux orateurs de ces banquets furent Odilon Barrot, de Lasteyrie, Duvergier de Hauranne, Armant Marrast, Garnier Pagès, Betmont Crémieux, Etienne Arago, Flocon, Ledru-Rollin.

Le premier banquet, celui de Paris eut lieu le 9 juillet dans l'établissement connu sous le nom du "Château Rouge", douze-cents convives y assistaient dont 86 députés. Une foule considérable entourait le lieu de la réunion en criant : Vive la Réforme !

Le second banquet (le 8 août) à Colmar fut présidé par M. Rossé, le premier président de la Cour. Ce détail montre l'importance de ce mouvement. Louis Philippe se buta, Guizot non plus ne voulut pas céder et finalement ce fut la chute de la Monarchie. On se contentait de réclamer le vote des capacités, on aboutit au Suffrage Universel. D'un excès dangereux on passa à un autre dont les résultats ont donné lieu à bien des mécomptes.

Jean BERNARD.

(reproduction interdite)

POUR LA SECURITE

Les directeurs de la Ligue de sécurité de la Province de Québec recommandent à leurs membres une "Cour d'Enquête" pour les usines qui opèrent un grand nombre de véhicules automobiles.

L'idée n'est pas neuve puisqu'elle a originé en 1924, mais son succès a récemment attiré une telle attention que les experts en sécurité aux Etats-Unis et au Canada l'ont étudiée à fond.

C'est parce qu'une compagnie d'assurances, portant la responsabilité des accidents d'une grande compagnie, déclara que le nombre des accidents devait être réduit ou que le montant des taux augmenterait que l'idée fut mise en pratique. La cour était formée d'un président et de cinq jurés pris parmi les gérants des différentes branches de la compagnie, d'un secrétaire et d'un sténographe. Chaque mercredi la cour se tenait à l'une des succursales centrales de la compagnie. Chaque chauffeur ayant eu un accident dans la semaine précédente devait paraître devant cette cour sur son propre temps et à ses propres dépens. Sur la table au centre de la chambre était placé un canevas, représentant des rues, des rails de chemin de fer, des signaux et le reste. Un assortiment de camions, autos, tramways miniature étaient à portée de la main.

Quand un employé de la compagnie avait subi un accident, il devait faire un rapport au chef de son département et une copie de son rapport était envoyé à cette cour. Quand la cour s'occupait de son cas, le chauffeur devait se servir des autos et tramways miniatures et donner une démonstration aussi réelle que possible de l'accident. Il devait montrer la position des autos ou tramways concernés et dire la vitesse approximative auquel il voyageait. Tous les moyens possibles étaient employés pour trouver la cause exacte de l'accident et trouver la personne coupable. L'on discutait ensuite les moyens d'éviter d'autres accidents semblables.

Après avoir entendu les témoignages, la cour donnait sa décision et si le chauffeur était trouvé coupable, il recevait soit une charge d'accident majeur ou une charge d'accident mineur. Les accidents majeurs étaient ceux qui coûtaient plus de vingt-cinq dollars à la compagnie et les accidents mineurs ceux qui lui coûtaient moins que cette somme. Les chauffeurs pouvaient subir trois accidents majeurs en six mois sans être démis et trois accidents mineurs équivalaient à un accident majeur.

Quand un chauffeur avait sa limite d'accidents dans l'espace de six mois, il était automatiquement renvoyé. Il n'y avait pas d'exception et pas de passe-droits. D'un autre côté, les chauffeurs qui n'avaient pas d'accidents durant une période de six moix recevaient un certificat honorable tandis que ceux qui étaient éxonorés des accidents reçus recevaient aussi le certificat, mais on y faisait mention de l'accident, et l'on faisait mention qu'ils avaient été éxonorés de tout blâme.

La compagnie se servant de cette cour rapporte que la première année la moyenne mensuelle de 65 accidents était réduite à 40. Elle a toujours diminué depuis bien que la compagnie ait considérablement augmenté le nombre de ses autos. L'on estime que cette cour lui épargne chaque année la somme de $20,000.

En attendant que le gouvernement installe une cour de ce genre tel que suggéré par la Ligue, les directeurs trouvent que cette cour est excellente et passent l'information à tous ses membres. L'on donnera de plus amples informations sur demande aux bureaux de la ligue.

Chaussez-Vous à Bon Marché
-- AU SOUS-SOL --
de la Maison **T.-D. DUBUC** 214-218 St-Jean

En ce faisant, vous réaliserez toujours de fortes économies et vous obtiendrez une qualité supérieure en chaussures. Profitez des bonnes valeurs que nous vous offrons ci-dessous.

SOULIERS SPORT pour enfants, fillettes et garçons, modèles très confortables, dans toutes les grandeurs.

PRIX EXCESSIVEMENT BON MARCHE



Souliers pour hommes, valant de $4. à $6. Pointures 5 1-2 à 10. TRES SPECIAL **$1.95**



SOULIERS pour dames, noir, blanc et couleurs, talons cubains et talons hauts, toutes les pointures. Valeurs de $4.00 à $5.00. Très spécial **$1.95**

Nous avons également un très grand assortiment de chaussures pour enfants de tous les âges, et dans toutes les pointures.

PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

T.-D. DUBUC
(AU SOUS-SOL)
214-218, rue St-Jean - Québec

CHIROPODIST
Spécialiste pour les Pieds
J.-A. Boucher M.C.P.
58 Côte du Palais
Tél. 2-2183 Rés. 6755

Le Docteur ANDRE SIMARD
chirurgien-urologiste, 59 rue d'Auteuil, absent depuis 1 mois sera de retour à son bureau samedi le 9 juillet.

C.-A. GAUCHER
apparells pour difformités, ceintures abdominales, supports pour pieds plats, etc.
— aussi —
les derniers modèles de jambes artificielles "HANGER NATURE RIVALS".
84, rue St-Valier
Téléphone 2-1847

4 BRULEURS A L'HUILE GRATIS EN VOULEZ-VOUS UN?

POUR PLUS DE DETAILS
Voyez L'Evénement de Mardi Matin

HOTEL BELLEVUE
La Pointe, Rivière du Loup

Pour vos vacances cette année, essayez l'hôtel Bellevue, très bien situé tout près du magnifique fleuve St-Laurent, Hôtel de 60 chambres avec service excellent. Salle à dîner pouvant contenir 200 convives. Attention spéciale aux informations par correspondance. Prix réduits à la semaine de $11.00 à $25.00.

G. MAILLOUX. Prop.

Réelles Occasions

Gants de filet (mesh) pour dames. Importés. Blancs seulement. Pointures 6 à 7. Valant 65c et 69c pour. . . .55

Jupons-combinaisons princesse, taillés sur le biais — taffetas celanese — grandeurs 32 à 44, blancs et chair, — grandeurs 32 à 40 sable et chair. $1.95

Pyjamas de plage pour. . .98

Robes de nuit en rayon Kayser, brodées à la main pour. 98

THE LITTLE GREEN SHOP, Reg'd
E.-J. Dynes
47, Rue ST-JEAN

Chateau ST-LOUIS 305 Grande-Allée

Pension Privée

TELEPHONE 6745

Quelques Chambres à Louer avec Pension

PRIX MODERES

Conditions spéciales pour familles qui ne veulent pas aller à la campagne, professeurs et universitaires en vacances.

Passez l'été dans le plus bel endroit de la ville Québec, en face du Parc des Champs de Bataille Nationaux.

Permanent THERMIQUE



$5.00—$7.00
Shelton: $4.00
3 pour $10.00
à l'huile
$5.00.

SALON SALABERRY
617½ St-Jean Tél. 3-4780



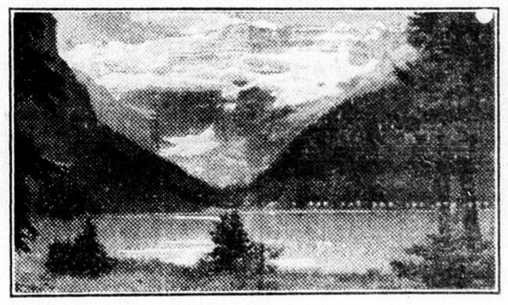
Fabrication perruques pour dames, messieurs, perruques pour théâtre.
Mlle A. PAGEAU
261, rue St-François
Tél. 8294

D.-S. LAZARE, M. D.
SPECIALISTE
MALADIES NERVEUSES ET MENTALES
18, De Salaberry. Tél. : 9567
Par consultation seulement

TEL. BUREAU : 4-3622 *RESIDENCE : 4-1451*
CLINIQUE PRIVEE DU
Dr Georges St-Amand
des hôpitaux de Paris, Lyon et Berck
SPECIALISTE
Voies génito-urinaires, maladies de la peau et du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale.
205, Rue St-Joseph :-: :-: Québec
(En haut du magasin Metropolitain)

HOTEL CAP SANTE
Un des sites les plus beaux de la route Québec-Montréal.
L'ENDROIT SANS PAREIL
Pour un pique-nique — une excursion de fin de semaine — un endroit de repos, etc.
REPAS A TOUTE HEURE
Plage splendide — Campements, etc., etc.
Magasin et station de service attachés à l'hôtel.
ENTREE ABSOLUMENT LIBRE SUR LE TERRAIN || Mme Z. GARNEAU, Prop.

Des Vacances pour Vous



Le Lac Louise, Alberta, Can.

SONGEZ-VOUS au jour où vous abandonnerez votre labeur pour jouir d'un repos bien mérité—des vacances perpétuelles au sein d'un décor agréable, libéré de tout souci et absolument indépendant d'autrui.

Ceci n'est pas nécessairement bâtir des châteaux en Espagne. Ce rêve peut se réaliser pour vous tout comme il le sera pour tant d'autres qui se mettent à la retraite "eux-mêmes" grâce aux Polices d'Assurance-Vie avec Pension qui prévoient des versements mensuels aux détenteurs à partir d'un certain âge en plus de la protection qu'offre l'assurance en cas de décès prématuré.

Nous sommes à votre entière disposition pour de plus amples détails, sans obligation aucune de votre part.

A l'âge de 25 ans, par exemple, il suffit d'épargner moins de $6.00 par semaine pour pourvoir à une pension hebdomadaire viagère de $25. à partir de 60 ans. (Ceci comprend $10,000 d'assurance sur la vie.)

LA Compagnie d'Assurance
Mutual Life of Canada
Siège social : Waterloo, Ontario.
Etablie en 1869
J.-N. Roy, gérant de district; M. Monaghan, C.L.U, et J.-G. Monaghan, gérants pour la ville.
401-4, Imm. Banque Nationale 71, rue St-Pierre, Québec

UNE POLICE AVEC PENSION M'INTERESSE
Nom. . . . . .
. . . . . .
Adresse. . . . . .
. . . . . .
Age. . . . . .

La liste se tient bien sur la place locale. --- Les titres miniers sont plus forts. --- Winnipeg gagne une fraction

LA BOURSE DE NEW-YORK ENREGISTRE UN MOUVEMENT DE RECUL. --- DIMINUTION DANS LES VENTES DE GENERAL MOTORS EN JUIN

WALL STREET NE S'EMBALLE PAS AU SUJET DE LAUSANNE

Le règlement des difficultés entre la France et l'Allemagne n'a pas le don d'imprimer un mouvement de hausse au marché.

LOURDEUR

(Serv. de la Presse Associée)

New York, 9. — (Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée) Les marchés mobiliers des Etats Unis ont ignoré le règlement des difficultés au sujet des réparations de guerre entre la France et l'Allemagne. Seules les obligations du Reich ont été actives et plus fortes sur le marché des obligations étrangères. Wall Street affichait un ton assez optimiste à l'ouverture mais cela ne dura pas. Il n'y eut pas d'enthousiasme et les prix des titres étaient irrégulièrement plus faibles en clôture. Des valeurs reculèrent de 2 à 6 points. Les changements de prix étaient fractionnaires pour la plupart cependant. Le volume des ventes a atteint 720,288 actions.

La pression des ventes s'est exercée dans le compartiment des utilités publiques. American Telephone dont on connaîtra dans une semaine ou deux les résultats du deuxième trimestre a perdu une couple de points. Peoples Gas a reculé de 4 points et Detroit Edison de 6 points. North American et Public Service of New Jersey ont subi des reculs fractionnaires. Les valeurs industrielles ont été assez stables. U. S. Steel dont on connaîtra ce midi le chiffre des commandes en carnet a perdu un peu de terrain en fermeture. Allied Chemical, DuPont, International Business Machines, International Shoe, Westinghouse, Wrigley et Borden ont aussi reculé. National Biscuit, American Can, General Electric, Standard Oil of New Jersey et American Tobacco B ont été stables. General Motors n'a pas été actif. Union Pacific a perdu 1 1-2 point à un nouveau bas palier dans le groupe des chemins de fer.

Si Wall Street ne s'est pas enthousiasmé de la tournure des événements à Lausanne, c'est que l'on se dit probablement qu'il coulera beaucoup d'eau sous le pont avant que les bénéfices de l'arrangement conclu à la conférence des réparations se fassent sentir dans le monde. Les banquiers sont toutefois d'avis que l'Europe vient de faire un bon pas dans la bonne direction. 478 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 113 ont avancé, 220 ont reculé et 145 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. copyright 1932:

	50 ind	20 c.f.	20 uti	90 to.
Hier	35.4	13.5	52.3	35.0
Avant-hier	35.5	13.7	53.6	35.3
Sem. dern.	36.2	13.7	57.7	36.5
Mois dern.	36.6	14.1	54.5	36.3
1931	109.2	76.3	165.8	114.1
1929	232.6	150.2	271.2	225.3
1927	120.7	116.7	113.4	117.0
Haut 1932	68.9	39.8	111.0	71.3
Bas 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Haut 19..	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Nouvelles du jour

Coniaurum Mines Limited annonce la mise en paiement d'un dividende initial de 3 cents par action.

* * *

Le commerce du tourisme prend de l'importance à Québec d'après l'agence locale de Bradstreet.

* * *

Les ventes de General Motors à ses distributeurs se sont chiffrées à 52,561 voitures de promenade et camions durant juin 1932 au lieu de 66,739 durant mai 1932 et de 111,668 durant juin 1931.

* * *

Auburn Automobile a expédié 3,232 voitures durant juin 1932 comparativement à 3,219 durant juin 1931 et 348 durant mai 1932.

* * *

Tableau des indices généraux des affaires pour la semaine finissant jeudi le 7 juillet 1932.

EMPRUNT SURSOUSCRIT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 9. — Les livres de souscription pour l'emprunt de $5,000,000 d'obligations 5 1-2 pour cent de la Province du Nouveau-Brunswick, avec fonds d'amortissement, échéant le 15 mai 1950, ont été fermés. C'est ce qui a été annoncé hier par les chefs du syndicat qui offrit publiquement cette émission de valeurs. Les souscriptions qui ont été reçues pour les dites obligations dépassaient le montant de l'émission.

LES COMMANDES DE STEEL AUJOURD'HUI

On anticipe une nouvelle réduction dans les commandes en carnet de U. S. Steel Corporation pour la fin de juin 1932.

LES PRIX

New-York, 9.—Les opérations de la United States Steel Corporation ont diminué à un nouveau bas palier durant le mois de juin 1932 et les nouvelles commandes de l'aciérie ont également décliné d'une façon sensible. Il faut donc s'attendre à ce que les chiffres des commandes en carnet de la compagnie pour la fin du mois dernier qui seront connus ce midi démontrent une nouvelle diminution qui sera la quinzième diminution mensuelle consécutive enrégistrée dans ces commandes. On croit que la réduction variera entre 100,000 tonnes et 150,000 tonnes. Les affaires de la United States Steel Corporatoion sont tranquilles d'ordinaire durant le mois de juin. Durant les huit dernières années, des réductions variant entre 47,257 tonnes et 365,584 tonnes ont été enrégistrées à six reprises pour le mois de juin. Deux augmentations seulement furent enrégistrées durant la période de huit ans, pour le mois de juin. L'une de 2,305 tonnes en juin 1927 et l'autre de 220,127 tonnes en juin 1928.

Le Wall Street Journal écrit qu'il ne fait pas de doute que les commandes qui seront données dès qu'il se produira une petite amélioration dans les affaires seront de plus en plus nombreuses. Les consommateurs attendent toujours maintenant la dernière minute pour donner leurs commandes et ils tiennent leur inventaire dans les proportions les plus modestes possibles. La situation des prix n'est plus une raison pour expliquer le délai apporté à donner les commandes aux aciéries. Les prix des produits finis sont généralement fermes.

RAPPORT DE BRADSTREET

L'agence locale de Bradstreet apprend que le commerce du tourisme concentre toujours l'intérêt à Québec et que les visiteurs étrangers arrivent en ville par nombres assez considérables. Une température favorable a stimulé les ventes de vêtements. Pour ce qui a trait à la Conférence Impériale, les manufacturiers de la Vieille Capitale ont envoyé depuis longtemps déjà leurs rapports au gouvernement fédéral et ils anticipent que la Conférence aura des résultats favorables. On dit que les inventaires de bois de pulpe sont très peu élevés et lorsque les moulins accéléreront leurs opérations, il faudra faire, croit-on, une coupe beaucoup plus considérable. Le ton est plus confiant dans les cercles commerciaux en général plutôt à cause des ajustements qui ont été faits qu'à cause des conditions générales des affaires. La collection est toujours très lente.

ABITIBI CANYON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — La firme de Nesbitt, Thomson and Company, moyennant certaines conditions, est prête à aider au financement du développement hydro-électrique de l'Abitibi Canyon, dans le nord de l'Ontario. C'est ce qui a été annoncé hier par M. A.-J. Nesbitt.

UN ANNIVERSAIRE

Il y avait exactement un an hier que M. Joseph Versailles, chef de la firme Versailles, Vidricaire & Boulais, devenue aujourd'hui Lajoie, Robitaille & Cie, et fondateur de la ville de Montréal-Est, est décédé à Montréal.

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

L'EMPRUNT DE L'ONTARIO.

La province d'Ontario a abandonné les sentiers battus rapporte le Financial Post, en lançant une émission d'obligations de $20 millions sans passer par le rouage des maisons de finance. Tout en reconnaissant que l'emprunt a été un succès, le journal financier de Toronto ajoute que si les dites obligations n'ont pas traîné plus de trois jours sur le marché c'est que les grandes banques canadiennes et les banquiers en valeur de placement du Canada ont pris une part active à la distribution des titres en question. Il était facile de s'en convaincre par le grand nombre d'annonces parues à ce sujet dans les journaux de Toronto et de Montréal et payées par différentes firmes qui se spécialisent depuis des années dans le commerce des obligations. Le Post reconnait qu'à part la province d'Ontario, il n'y a à vrai dire que le Dominion du Canada et que la province de Québec qui peuvent se permettre de suivre cette procédure pour trouver les fonds dont ils ont besoin. En effet, les obligations de ces deux provinces et celles du Dominion du Canada forment une classe à part sur le marché. Mais même pour le placement des émissions de ces corps publics, le Post ajoute que le concours des banquiers en valeurs de placement est indispensable parce que ces firmes possèdent un personnel entraîné et compétent. On se rappelle qu'au début de l'année courante, la province d'Ontario avait vendu en quelques heures une émission aussi considérable que celle qui vient d'être faite en passant cette fois-là par l'intermédiaire des maisons de finance. L'une de ces caractéristiques de la dernière émission, c'est que les obligations ont été achetées principalement par les petits placeurs et que la demande des institutions a été insignifiante. Or, l'on sait que les petits placeurs de la province d'Ontario comme ceux des autres provinces canadiennes d'ailleurs n'ont pas toujours l'argent sur le bout du pouce pour payer leurs achats d'obligations. Comme ils règlent une bonne partie de ces achats au moyen d'autres obligations à échoir et que les banquiers en valeurs de placement constituent le seul canal pouvant régulariser la distribution nouvelle de ces titres il s'ensuit donc que les maisons de finance jouent un rôle important dans les transactions de ce genre et qu'elles sont indispensables au succès de cette finance.

INTERNATIONAL NICKEL.

L'International Nickel Company of Canada Limited lance actuellement un gros programme de travaux en profondeur sur ses propriétés de la mine Frood. Le Financial Times rapporte que l'on a découvert dans cette mine de minerai contenant pour une valeur de $5. à $30. d'or et d'argent de même qu'un peu de platine. Ce minerai se trouve dans des veines de quartz contenant de l'or à l'état libre et de riches dépôts de cuivre et de nickel. Des creusages seront faits au niveau de 3,100 pieds jusqu'à une profondeur de plus de 5,000 pieds. On croit que le minerai le plus riche se trouve à une profondeur variant de 5,000 à 6,000 pieds.

WEST KOOTENAY POWER.

Les recettes de la West Kootenay Power and Light Company durant le premier semestre de l'année courante ont été suffisants pour payer les intérêts sur les obligations et les dividendes sur les actions privilégiées, et il est resté un excédent raisonnable. Par suite d'un ralentissement dans les activités de Consolidated Mining and Mining Company, les recettes de la West Kootenay Power and Light Company ont considérablement décliné. Durant l'année 1931, les recettes brutes avaient été moindres que durant l'année précédente mais les frais d'exploitation ayant été fortement comprimés, les revenus nets ont accusé une augmentation substantielle. Consolidated Mining and Smelting Company possède toutes les actions ordinaires de West Kootenay. Les dividendes payés par la West Kootenay à Smelters se sont chiffrés à $733,440. l'an dernier.

Hudson Motors a commencé la production de sa voiture automobile à meilleur marché. La fabrique a des commandes en mains déjà pour un montant de $3 millions.

TABLEAU DES INDICES GENERAUX DES AFFAIRES

Compilé par Maurice Turgeon, rédacteur financier

9 Juillet 1932

TRANSPORT—	Chiffres les plus récents	Semaine préc.	Année dernière
Chargements de wagons	39,302	44,736	52,044
Recettes du C. N. R. (brutes)	$ 4,100,812 (9 j.)	$ 2,877,320. (7 j.)	$ 4,919,050. (9 j.)
Recettes du C. P. R. (trafic)	$ 3,387,000 (9 j.)	$ 2,581,000 (7 j.)	$ 4,009,000. (9 j.)
FINANCE—			
Compensations bancaires ville de Québec	$ 5,967,977.	$ 4,125,365.	$ 7,589,621.
Prêts aux courtiers de New-York	$ 333,000,000.	$ 342,000,000.	$ 1,455,000,000.
Argent à vue à N.-Y.	2%	2½%	1½%
Dollar canadien à N.-Y.	$0.87¾	$0.87¼	$0.99 23-32
Livre sterling à Montréal	$4.0683	$4.1127	$4.86 11-16
Franc à Montréal	$0.0448	$0.0450	$0.0391 11-16
		Mois préc.	Année dernière
Dépôts d'épargnes	$ 1,387,026,640	$ 1,392,387,756.	$ 1,456,411,063.
Dépôts courants	$ 497,987,216	$ 494,641,968.	$ 580,035,001.
Prêts à vue au Canada	$ 113,830,496	$ 122,360,542.	$ 187,374,589.
Prêts courants au Canada	$ 1,037,227,680	$ 1,069,990,424.	$ 1,138,994,831.
Débits de banques	$ 2,175,183,890.	$ 2,073,905,360.	$ 3,171,603,100.
Débits banques Prov. de Québec	$ 676,248,801	$ 595,905,221.	$ 1,155,601,906.
Déb. banques ville de Québec	$ 58,208,850	$ 41,017,110.	$ 63,298,924
Faillites	190	208	175
Faillites Prov. de Québec	75	78	53
Passif des faillites	$ 3,170,679	$ 3,399,052.	$ 3,184,198
Passif des faillites Prov. de Québec	$ 1,273,000	$ 1,314,000.	
Ventes d'assurances	$ 30,779,000	$ 33,425,000.	$ 40,963,000.
Ventes d'assurances, Prov. de Québec	$ 8,913,000	$ 9,845,000	$ 11,483,000.
Ventes d'obligations	$ 25,338,153.	$ 12,074,388.	$ 670,386,326.
TITRES DE BOURSE—		Semaine préc.	Année dernière
Ventes à N.-Y. (1 sem.)	2,731,057(5 j.)	3,955,708	9,100,000 (5 j.)
Ventes à Montréal (1 sem.)	40,229 (4 j.)	26,583	70,230 (4 j.)
Moyenne de 90 titres à N.-Y. (Ass. Press-Stand Statistics)	35.3	35.2	115.2
Moyenne des titres à Montréal et Toronto	40.3	40.3	86.4
Moyenne des titres miniers	50.3	48.4	72.0
INDUSTRIES FONDAMENTALES—		Mois préc.	Année dernière
Fer en gueuse	13,339	16,698	50,511
Acier en loupes	29,239	36,030	75,235
Automobiles	8,221	6,810	12,738
Permis de construction	$ 5,289,506.	$ 4,237,160.	$ 12,115,291.
Permis de cons. Prov. de Québec	$ 1,466,650.	$ 830,064.	$ 4,449,753.
Permis de construction ville de Québec	$ 115,407.	$ 69,557.	$ 590,054.
Contrats de construction	$ 12,154,700.	$ 14,186,000.	$ 29,793,400.
Contrats de construction, Province de Québec	$ 4,168,900.	$ 7,390,000.	$ 10,427,690.
Charbon	672,441	734,500	901,514
Coke	129,194	142,606	169,254
Chaussures	1,523,492	1,720,208	1,669,917
Energie électrique	1,273,519,000	1,334,030,000	1,365,786,000
Papier à journal	176,660	166,760	205,838
EMBAUCHAGE—			
Indice général du Canada	69.1	87.5	103.6
Ind. gén. Prov. de Québec	87.8	88.0	104.3
Ind. gén. ville de Québec	103.6	104.0	126.7
AGRICULTURE—		Semaine préc.	Année dernière
Prix du blé de jlt Winn.	$0.53⅛	$0.53⅛	$0.60¼
Stocks de blé (élévateurs)	137,697,577	135,584,980	115,672,324
Exportations de blé	3,783,050	5,108,970	2,972,661
Prix du beurre	$0.16¼	$0.16¼-$0.16½	$0.22
Prix du fromage	$0.09¾	$0.09¾-$0.10	$0.12½
Prix des oeufs frais aux détailants	$0.27	$0.27	$0.28
Prix des pommes de terre Montagnes Vertes de Québec	$0.45	$0.45	$0.55
		Mois préc.	Année dernière
Indice des prix de gros	66.5	67.7	72.2
METAUX—			
Or au Canada	268,543	246,359	215,775
Or province de Québec	41,802	35,998	32,093
Argent au Canada	1,645,094	1,460,137	1,685,842
Argent prov. de Québec	61,288	62,771	
Amiante au Canada	8,830	8,937	14,264
Amiante prov. de Québec	8,830	8,937	14,264
Ciment au Canada	427,320	276,172	835,769
Ciment prov. de Québec	176,910	129,947	
Cuivre au Canada	22,077,843	23,662,648	27,845,741
Nickel au Canada	3,384,620	3,754,829	4,134,541
Plomb au Canada	21,624,442	21,332,722	29,037,271
COMMERCE ETRANGER—			
Importations de marchandises	$ 44,361,312.	$ 29,794,296.	$ 73,457,404.
Exportations de marchandises	$ 41,402,299.	$ 27,455,412.	$ 60,844,987.
Exportations de papier à journal	$ 7,162,049.	$ 6,710,062.	$ 10,006,387.
Importations de chaussures	45,404	57,639	81,208
Importations de charbon	1,039,887	542,398	1,191,017
Exportations d'énergie électrique	51,354,000	54,982,000	86,824,000

NOTES BREVES

(SOMMAIRE DE DOW - JONES VENU PAR FILS PRIVES DE L.-G. BEAUBIEN & CIE, QUEBEC).

Northern Pacific a subi durant le mois de mai dernier une perte nette de $1,062,670. comparativement à une perte nette de $272,895. durant le mois de mai 1931.

American Sugar a haussé le prix du sucre granulé de 10 points à 4 cents la livre. Ce prix est en vigueur depuis hier après-midi.

Kroeger Grocery and Baking Company annonce la mise en paiement de son dividende réguller.

Cluett-Peabody a déclaré un dividende trimestriel de 25 cents par action ordinaire au lieu de 50 cents.

Les ventes de General Motors à ses distributeurs des Etats Unis, du Canada et de l'étranger se sont chiffrées durant le mois de juin 1932 à 52,561 voitures de promenade et camions au lieu de 66,739 durant mai 1932 et de 111,668 durant juin 1931.

American & Foreign Power et ses filiales ont gagné durant l'année finissant le 31 mars 1932 des revenus de $3.09 par action de la série A de $7. deuxième privilège alors qu'elle avait gagné 3 cents par action ordinaire l'année précédente.

Auburn Automobile a expédié 3,232 voitures durant le mois de juin 1932 comparativement à 3,219 durant juin 1931 et à 348 durant mai 1932.

La proportion du Federal Reserve System était le 6 juillet dernier de 56.3 pour cent au lieu de 57.2 pour cent la semaine précédente et de 84.2 pour cent l'an dernier. La proportion de la New York Federal Reserve Bank était de 50 pour cent au lieu de 50.7 pour cent et de 90 pour cent.

Les ventes de General Motors se sont chiffrées durant le premier semestre de 1932 à 394,915 comparativement à 724,197 durant la période correspondante de 1931.

Lehigh Valley a subi durant le mois de mai dernier une perte nette de $492,776. après les charges au lieu de $49,843. durant mai 1931.

DIVIDENDES

Belding Corticelli Ltd, 1 3-4 pour cent par action ordinaire payable le 1er août aux actionnaires inscrits le 15 juillet et 1 3-4 pour cent par action privilégiée payable le 15 septembre aux actionnaires inscrits le 31 août.

Canadian Wineries, 5 cents par action payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

Cosmos Imperial Limited privilégié 87 1-2 cents par action, payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 30 juillet.

C. W. Lindsay and Co. Ltd privilégié, 1 5-8 pour cent payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 15 août.

Coniaurum Mines Limited, 3 cents par action payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 1er août.

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW & CO. -- Le marché semble dans une position technique qui lui permettrait de se rallier mais il lui manque un stimulent. La fermeture a été plutôt faible aujourd'hui.

LES ANNONCES PASSENT AVANT LES DIVIDENDES

Chicago, 9. — Le conseil d'administration de Colgate-Palmolive-Peet Company vient de décider de réduire le taux du dividende sur les actions ordinaires de la compagnie afin d'empêcher une réduction dans leur programme national d'annonces. Le prochain dividende sera de 25 cents comparativement à 62 1-2 cents durant le trimestre précédent.

LES CEREALES ONT REGAGNE LEURS PERTES

Les options de blé de Winnipeg ont regagné la fraction de 3-8 de cent perdue avant-hier. — Commerce d'exportation plus actif.

LA SITUATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 9. — Les cours des céréales ont regagné la fraction de point perdue la veille par suite l'une amélioration dans la demande pour l'exportation et de la vigueur du marché de Liverpool. Des gains de 3-8 de cent ont été enrégistrés par trois options futures. Le blé de juillet a fermé à 54 1-8 cents, le blé d'octobre à 57 et le blé de décembre à 58 1-8. On a appris hier qu'il avait été vendu 500,000 boisseaux de blé canadien pour l'exportation. Le délai apporté à la moisson pour le blé d'hiver des Etats-Unis et aux récoltes de la Yugo-Slavie, de la Roumanie et de la Hongrie ont facilité un changement dans le sentiment. Les exportations de blé de l'hémisphère sud se sont chiffrées à quatre millions de boisseaux durant la semaine écoulée et le surplus de blé en Australie et en Argentine n'est plus que de 80 millions de boisseaux. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Juil	54⅛ à ¼	54¼	53¾	54⅛
Oct	57 à 57¼	57¾	56¾	57
Dec	58¾ à ¼	58⅜	58	58⅛
AVOINES:				
Juil	33¾	33⅞	33¾	33⅞
Oct	28½	28½	28⅜	28⅜
Dec				26⅜
ORGE:				
Juil	37⅛ à ¼	37¼	36½	37⅛
Oct	32¾	32⅞	32½	32¾
Dec				32⅛
LIN:				
Juil	67¾	67¾	67⅝	67⅝
Oct	70½	71⅛	70½	71⅛
Dec	73¼	73¾	73	73½
SEIGLE:				
Juil	32⅞	33⅛	32⅜	32⅞
Oct	34⅜ à ½	34¾	34⅛	34⅜
Dec	36	36	35⅝	35⅞

A CHICAGO

Chicago, 9. — Des pluies abondantes tombées dans certaines parties du Kansas ont exercé une influence favorable à Chicago sur les cours du marché du froment. Le mouvement domestique du blé est beaucoup en retard sur l'an dernier. Les premiers arrivages atteignaient hier à peine le tiers de ceux de l'an passé. Le blé a gagné 3-8 de cent, le maïs a fermé inchangé ou en mieux d'une fraction, les avoines ont fermé inchangées ou en perte de 1-8 et les provisions ont fermé inchangées ou en perte de 12 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Juillet vieux	48¼ à ⅜	48⅞	48⅛	48⅝
Juillet nouv.	48½	48⅝	48	48⅜ ½
Septembre vieux	51 à 51¼	51¾	50¾	51¼ ⅜
Septembre nouv.	51⅛	51⅝	50⅞	51¼
Dec	54⅜ à ½	54¾	54	54⅜ ½
MAIS:				
Juil	29¼ à ⅜	29½	29	29½
Sep	32	32¼	31⅝	32 32⅛
Dec	32⅜	32⅜	31⅞	32 32⅛
AVOINES:				
Juil	19⅝	19⅝	19⅛	19⅜
Sep	20⅜	20⅜	20⅛	20¼
Dec	22¼	22⅜	22⅛	22¼
SEIGLE:				
Juil	29¼	29½	29	29⅛
Sep	32¼	32⅝	31⅝	32
Dec	35½	35⅞	35¼	35⅝

MARCHES DIVERS

Montréal, 9. — Les prix n'ont pas fluctué pour la peine sur les marchés divers de Montréal. Les arrivages de beurre ont été de 1,914 boîtes, les arrivages de fromage de 9,519 boîtes et les arrivages d'oeufs de 1,477 caisses. Les nouvelles pommes de terre No 1 de Montréal ont été offertes au prix de $1.25 par quantité de 80 livres.

DUPONT DE NEMOURS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Wilmington, Del., 9. — E.-I. DuPont de Nemours & Company a annoncé qu'elle avait adopté le système des acceptations commerciales dans ses relations d'affaires tel que recommandé par la Federal Reserve. "Nous sommes en faveur du plan des acceptations commerciales", a annoncé la compagnie, "parce que nous croyons qu'il facilitera aux entreprises sérieuses l'obtention des crédits nécessaires des banques, qu'il augmentera les dépôts des banques et qu'il permettra l'expansion du crédit en circulation des banques faisant partie de la Federal Reserve, ce qui devrait avoir pour effet de stimuler les affaires, d'arrêter la déflation et de hâter le retour des conditions normales".

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 9. — Le dollar canadien a fléchi de 3-8 de cent au cours de 87 3-8 cents sur le marché du change de New-York. Le dollar avait ouvert à 87 11-16 cents et il a coté jusqu'à 87 3-4 cents durant la séance. La livre sterling a fermé en mieux de 1 1-4 cent au cours de $3.58 1-4 après avoir ouvert à $3.58 1-2. A Montréal, la livre sterling a fermé à $4.0952 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 14 5-16 pour cent.

FORTE AVANCE DE LAKE SHORE

Les actions de Lake Shore ont haussé de $3.95 au cours de $28.85 sur la Petite Bourse de Montréal.— Activité dans les mines.

IMPERIAL OIL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — La tendance était plus ferme hier sur la Petite Bourse de Montréal. La plupart des titres ont gagné du terrain. Beauharnois Power a haussé de 5 cents au cours de 45 cents, Imperial Oil de 1-8 de point à 8 1-4 et Imperial Tobacco de 1-8 de point à 7 3-8. International Petroleum a fermé inchangé à 10 et Home Oil a fait de même à 20 cents.

Lake Shore a enrégistré un gain de $3.95 au cours de $28.85 dans le compartiment des valeurs minières. Wright Hargreaves a gagné 65 cents à $2.77, Noranda a haussé de 10 cents à $15.10, Siscoe a haussé d'une cent à 74 cents et Sullivan a gagné 1-2 cent à 10 1-2. Eldorado avança de 9 cents à $1.24.

LES CHARTES PROVINCIALES

Liste complète des nouvelles compagnies à chartes provinciales. — Landry, Jacot, Ltée et M. Madden Limited, de Québec.

RENE-T. LECLERC

La Gazette Officielle de Québec publie dans son édition du 2 juillet la liste suivante des nouvelles compagnies qui ont obtenu leurs chartes du gouvernement provincial:

Canada Knitting Mills Ltd, Montréal, vêtements, $20,000; Compagnie France-film, Montréal, films cinématographiques, $100,000; E. Charlebois & Compagnie Ltée, Dorion, cigares, cigarettes, etc., $20,000; Field's Inc., Montréal, articles de mode, $10,000; Hygeia Workshops Inc., Montréal, association de protection, $1,000,000; La Ligue des Citoyens de Giffard Inc., Giffard, construction, $10,000; Landry, Jacot Ltée, Québec, marchands de diamants, bijoux, etc., $20,000; L'Association des Anciens Elèves du Collège de St-Laurent Inc., Montréal, association, $50,000; Metropolitan Property Corporation, Montréal, immeubles, $20,000; M. Madden Limited, Québec, commerce de bois et charbon, $10,000; Monkland Investment Corporation, Montréal, immeubles, $20,000; Murray Hill Taxis Limited, Montréal, commerce d'auto-taxis, $99,000; National Oil Company of Canada Limited, Montréal, commerce d'huiles, $20,000; Secrétariat des Syndicats Catholiques de Montréal Incorporée, Montréal, secrétariat de propagande, $200,000; St. Hubert Meat & Provision Market Limited, Montréal, marchands de viande, $15,000; Wig Wam Tennis Club Inc., Ironside, club social, $10,000; Willowdale Realties Inc., Montréal, propriétés, 3,000 actions sans valeur au pair.

Des lettres patentes supplémentaires ont été accordées par le gouvernement provincial à René-T. Leclerc Inc. modifiant la capitalisation de la compagnie en changeant le capital-actions de 25,000 actions sans valeur au pair en 15,000 actions d'une valeur au pair de $5 chacune, et à W.-C. Macdonald Incorporated, réduisant le capital-actions de cette compagnie de 10,000 actions privilégiées cumulatives 6 pour cent et de 20,000 actions ordinaires.

LES TITRES DE LA BANQUE DE MONTREAL A 190

Ces actions ont gagné encore cinq points durant la séance d'hier. — L'indice du marché local a perdu 2-10 de point.

7,772 ACTIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 9. — Le mouvement de hausse a été interrompu hier à Montréal en dépit des nouvelles plus encourageantes émanant de Lausanne. Le marché local pour une fois a subi l'influence de Wall Street où se dessinait une réaction prononcée. Les pertes n'ont pas été considérables toutefois puisque l'indice a reculé de 2-10 de point seulement après avoir avancé durant cinq séances consécutives. La Bourse de Montréal a ouvert plus forte mais elle a perdu du terrain dans la suite. Montreal Power se vendit à 28½ et clôtura à 28¼ en mieux de ¼ de point. International Nickel a gagné 1-4 de point à 5 3-4 après s'être vendu au cours de 6. Brazilian a reculé d'un quart de point au cours de 10 1-4. Pacifique Canadien a perdu une fraction analogue à 10 3-4 et Shawinigan a fermé inchangé à 10 3-8. Consolidated Smelters a reculé d'un demi-point au cours de 40 1-2 après avoir touché 39. Cockshutt Plow a perdu 1-8 de point à 3 3-4 et National Breweries 1-8 de point également à 13 7-8. Les actions de Bell Telephone ont cédé un point au cours de 77 par sympathie pour la faiblesse d'American Telephone à Wall Street. B. C. Power A a fermé à 19, Abitibi Paper à 1 et Power Corporation à 7.

Les parts de la Banque de Montréal ont continué leur mouvement en avant. Elles ont enrégistré hier un gain de 5 points au cours de 190. Les actions de la Banque Royale ont fermé inchangées à 141 et celles de la Banque Canadienne de Commerce ont perdu un point au cours de 138.

Les ventes d'obligations se sont chiffrées à $42,500. La demande était bonne pour les obligations du gouvernement canadien et pour celles du Canadien National. Ces dernières étaient en demande à New-York. Les bons à 6 pour cent de Shawinigan ont haussé de 2 points, et les obligations du Pacifique Canadien ont haussé d'un point. Les ventes d'actions ont été de 7,772.

UN RAPPORT ANNUEL

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 9. — Le rapport annuel de The American & Foreign Power Company Inc. pour 1931 démontre que les intérêts ont été gagnés avec une marge suffisante, bien que les dividendes privilégiés n'aient pas été entièrement gagnés. Les revenus d'exploitation ont été, durant l'année dernière, de $65,426,170. alors qu'ils étaient de $78,655,635. durant l'année précédente. En tenant compte de tous les dividendes, payés ou non, la compagnie a enregistré, l'an dernier, un déficit de $38,294,173. alors qu'elle avait enregistré un surplus de $1,727,746. durant 1930.

JEAN PINAULT C.P.A.
Comptable Licencié, Liquidateur de Faillites.
126 St-Pierre Québec

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité: audition municipale
147, Côte de la Montagne
Québec Tél.: 2-3777, 2-3778

EVARISTE ROCHETTE, C. G. A.
Membre du corps professionnel de l'Association générale des comptables du Canada:
Comptable-Général (autorisé)
(Certified) General-Accountant.
(*Audition municipale ou autres, inspection de finance, liquidation, système de comptabilité, préparation des rapports de l'impôt sur le revenu, etc.*)
142, rue de l'Eglise :-: Tél.: 7175

LUNCH SPECIAL pour homme d'affaires 50 cts.
Prenez l'habitude de venir prendre votre Lunch à
L'HOTEL VICTORIA
56 St-Jean

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
Annoncent à leurs clients et au public que les numéros de téléphone de leurs bureaux sont changés depuis le 1er juillet.
On voudra bien appeler: 2-2734 ou 2-2735
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

Tours de MONTREAL



Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645

SEANCE DU 8 JUILLET 1932 Ventes: 7,772 actions

Ventes	Valeurs:	O.	H.	B.	F.	Ventes	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
25	Abitibi	1	1	1	1	20	Lindsay pfd	37	37	37	37
213	Bell Telephone	77½	77½	77	77½	95	Massey Harris	3	3	2⅞	2⅞
200	Brazilian	10½	10½	10¼	10¼	1162	Mont Power	28⅜	28½	28¼	28¼
965	B C Power A	19	19¼	19	19	882	Nat. Breweries	13⅞	14	13⅞	14
25	Can Cement	2½	2⅝	2½	2⅝	45	Power Corp	7	7	7	7
10	Can Wire & Cable B	5	5	5	5	1387	Shawinigan	10⅜	10½	10¼	10⅜
2	Can Bronze pfd	70	70	70	70	65	Steel of Can	13	13	13	13
50	Can Car	3⅜	3½	3⅜	3½	128	Winn Electric	3	3	2⅝	2⅝
20	Can Ind Alcohol	13⅜	13½	13⅜	13½		**Obligations:**				
788	Can Pac Ry	11¼	11¼	10⅜	10⅝	41000	Mont Power Debs	35¼	35¼	35	35¼
125	Cockshutt Plow	3¾	3¾	3⅝	3¾		**Banques:**				
945	Con Smelting	39	40½	39	40½	24	Commerce	138	138	138	138
15	Dom Bridge	12	12	12	12	111	Montreal	185

ABITIBI — GEN. ELECTRIC
AN TELEPHONE — U.S. STEEL

COURS de NEW YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 2 pour cent. — SEANCE DU 8 JUILLET 1932 — Vtes : 720 288 actions

A				
Abitibi P. & P.	3/8	3/8	3/8	3/8
Adams Express	2 1/8	2 1/8	2	2
Air Reduction	33	33	31 1/2	31 3/8
Alaska Juneau	9 3/8	9 3/8	9 1/8	9 1/4
Allied Chemical	46 3/8	46 3/8	44 1/2	45 1/2
Allis Chalmers	4 1/8	4 1/8	4 1/8	4 1/8
Alleghany Corp.	5/8	5/8	1/2	5/8
American Can	32 1/2	32 1/2	30 5/8	31
American Car & F.	4	4	3 3/4	3 3/4
American & Fgn Power	2 1/2	2 5/8	2 1/2	2 1/2
American Loco	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4
Am. M. & F.	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4
American Radiator	3 5/8	3 5/8	3 5/8	3 5/8
American Smelting	7 3/4	7 3/4	7 1/4	7 1/2
American Sugar	17 1/2	18	17 1/2	17 1/2
American Tel. & Tel.	74 1/2	74 3/4	71 3/4	72 1/8
American Tobacco B	51	51 1/4	49 1/4	50 1/8
American Water Works	11 7/8	11 7/8	11 1/4	11 1/4
American Woolen	2	2	2	2
Amerada	15	15	15	15
Anaconda Copper	4	4	3 3/4	4
Atchison	20 3/8	20 1/2	19	19 1/4
Atlantic Refining Co.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Auburn Motors	46 1/4	47	43 1/2	44 7/8
B				
Baldwin Loco	2 3/4	2 3/4	2 3/4	2 3/4
Baltimore & Ohio	5 3/4	5 7/8	5 1/2	5 1/2
Barnsdall Corp.	4	4 1/4	4	4 1/4
Bendix	4 7/8	5	4 7/8	5
Best & Co.	6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/4
Bethlehem Steel	8 7/8	8 7/8	8 3/8	8 1/2
Brooklyn Man Tran.	18	19 1/4	18	18 1/2
Burroughs Adding Mach.	6 3/8	6 3/8	6 3/8	6 3/8
Byers A. M.	8 7/8	8 7/8	8 1/2	8 1/2
C				
Canada Dry	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9 1/8
Canadian Pacific	9 3/4	10	9 1/4	9 1/2
Case I. C. Co	22 7/8	23 1/4	22	22 3/8
Cerro de Pasco	4 1/4	4 3/8	4 1/2	4 1/2
Chesapeake & Ohio	10	10 1/4	10	10
Chicago M. & St. Paul pfd	7/8	7/8	7/8	7/8
Chicago Rock Island	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 3/8
Chrysler	6	6	5 3/8	5 3/4
Coca-Cola	80 3/4	80 3/4	77	77
Columbia Gas	6	6	5 3/4	5 7/8
Commercial Solvents	4 3/8	4 3/4	4 3/8	4 3/4
Com. & South	2 1/8	2 1/8	2	2 1/8
Congoleum	7 1/4	7 1/4	7 1/4	7 1/4
Con. Gas	34 3/4	35 3/8	33 3/8	33 7/8
Continental Can	20 1/2	20 1/2	19 1/2	19 7/8
Corn Products	26	26	25	25 3/8
Crucible Steel	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Curtis Wright	1/8	1	1/8	1/8
D				
Drug Inc.	27 1/2	27 1/2	25 3/4	26 7/8
Davison Chemical	2	2 1/8	2	2
Du Pont	22 1/2	23	22	22 3/8
E				
Eastman Kodak	37	37	35 1/4	36 1/4
Elec. Auto Lite	9 1/8	9 1/4	9	9
Elec. Power & Lt	3 1/8	3 1/8	2 7/8	2 7/8
Electric & Music	1 5/8	1 5/8	1 1/2	1 1/2
Erie	3	3	3	3
F				
Fox Film A.	1	1	1	1
Freeport Texas	11 1/2	11 1/2	11 3/8	11 3/8
G				
General Electric	9 3/8	9 3/8	9	9 3/8
General Foods	20 3/8	20 3/8	20	20 1/8
General Gas "A"	3/8	3/8	1/2	1/2
General Motors	7 3/4	8	7 3/8	7 3/4
General Railway Signal	6 7/8	6 7/8	6 7/8	6 7/8
Gillette Safety Razor	13	13 1/8	12 1/2	13 1/8
Gold Dust	9 3/4	10 3/8	9 3/4	10 3/8
Goodrich Tire	2 3/4	2 3/4	2 3/8	2 3/8
Goodyear Tire	6 1/2	6 3/4	6 3/8	6 3/4
Grigsby Grunow	3/8	3/8	1/2	1/2
H				
Hudson Motors	4 3/8	4 3/8	4 1/2	4 5/8
Hupp Motors	1 5/8	1 5/8	1 5/8	1 5/8
I				
Int. Comb. Eng.	1/2	1/2	1/2	1/2
Int. Harvester	10 3/8	10 3/8	10 3/8	10 1/2
Int. Hydro Electric "A"	3	3	3	3
International Nickel	5 1/8	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Int. Paper "A"	1/2	3/8	1/2	3/8
Int. Paper B	1/4	3/4	1/4	3/8
International Paper O	1/4	3/8	1/4	3/8
Interborough R. Trans.	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4
Intern. Tel. & Tel.	3 3/4	4 1/8	3 1/2	3 7/8
International Shoe	21	21	20 1/4	20 1/4
J				
Johns Manville	11 1/4	11 1/4	10 5/8	11 1/4
K				
Julius Kayser	4 7/8	4 7/8	4 7/8	4 7/8
Kelvinator Corp.	2 7/8	2 7/8	2 3/8	2 7/8
Kennecott Copper	6 1/4	6 1/4	6	6 1/8
Kroger Grocery	10 7/8	11	10 5/8	11
L				
Lambert Co.	26	26	26	26
Loews Theatre	15	15	14 7/8	14
Lorillard Co.	11 1/4	11 3/8	11 1/8	11 3/8
M				
Mack Trucks	12 1/2	12 1/2	12 3/8	12 3/8
McKeesport Tin	32 1/4	32 1/4	30 1/4	31
Mex. Seaboard	7 3/4	7 3/4	7 1/4	7 1/2
Montgomery Ward	4 3/8	4 3/8	4 1/8	4 3/8
N				
Nash Motors	9 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4
National Biscuit	21 3/4	21 3/4	20 3/8	21 3/8
National Cash Reg.	6 7/8	6 7/8	6 3/4	6 3/4
National Dairy Prod.	15 1/4	15 3/8	14 3/8	15
National Distillers	17 3/4	17 3/4	17 1/2	17 1/2
National Lead	45	45	45	45
National Power & Light	7 3/8	7 3/8	7 1/8	7 1/4
New York Central	11 3/8	11 5/8	10 3/4	11
New Haven	6 5/8	6 3/4	6 5/8	6 5/8
Noranda Mines	13 1/4	13 1/4	13	13
Norfolk & W.	59	59	59	59
North American Co.	16	16 1/2	15 1/8	15 3/8
Northern Pacific	6 3/8	7 1/8	6 3/8	6 3/4
P				
Pacific Gas & Electric	18 7/8	18 7/8	18 1/2	18 1/2
Packard Motors	1 3/8	1 3/8	1 1/2	1 1/2
Paramount Publix	2	2	1 3/4	1 3/4
Penick & Ford	16 3/8	16 3/8	16 1/8	16 3/8
Pennsylvania R.R.	7 1/8	7 3/8	7	7
Phillips Pete	3 5/8	3 5/8	3 3/8	3 5/8
Public Service Corporation	30 1/4	30 1/2	28 3/8	28 7/8
Pul man Inc.	13 1/4	13 1/4	12 3/4	12 3/4
Pure Oil	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
R				
Radio Corporation	3 7/8	3 7/8	3 1/2	3 5/8
Radio Keith	2	2	2	2
Reo Motor	1 3/8	1 3/8	1 3/8	1 3/8
Republic Iron & Steel	2 1/8	2 1/8	2 1/8	2 1/8
Reynolds "B"	27 1/8	27 1/2	26 3/8	26 3/4
Rossia Insurance	2	2	2	2
Royal Dutch	18 1/8	18 1/4	17 1/2	17 1/2
S				
St. Joseph Lead	5 1/8	5 1/8	5 1/8	5 1/8
St. Louis San Francisco	1 1/8	1 3/8	1 1/8	1 3/8
Sears Roebuck	10 3/8	10 3/8	10 1/4	10 1/4
Simmons Co.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Sinclair Oil	5 1/4	5 1/4	5	5
Socony Vacuum	7	7	6 7/8	6 7/8
Southern Pacific	7 1/8	7 1/4	7	7 1/4
South Porto Rico	8 1/2	8 3/4	8 1/2	8 1/2
Southern Railway	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
Standard Brands	10 3/8	10 3/4	10 3/8	10 3/8
Standard G. & E.	10	10	9 3/4	9 3/4
Standard Oil of C.	19	19	18 1/4	18 1/4
Standard Oil N. J.	24 1/4	24 3/8	23 3/4	24
Stone & Webster	5	5	4 3/8	4 5/8
Studebaker	3	3 3/8	3 3/8	3 3/8
T				
Texas Corporation	9 5/8	9 5/8	9 3/8	9 3/8
Texas Gulf Sulphur	12 3/8	12 3/4	12 1/4	12 1/2
Timken Roller Bearing	7 3/4	7 3/4	7 3/4	7 3/4
U				
Underwood Elliott	7 3/8	7 3/8	7 3/8	7 3/8
Union Carbide	16 1/4	16 3/8	16	16 3/8
Union Pacific	30	30	28 3/8	28 1/2
United Air Craft	7 3/4	7 3/4	7 3/8	7 3/8
United Carbon UCB	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
United Corporation	3 7/8	4	3 3/4	3 3/4
United Fruit	13 3/4	14 1/2	13 3/4	14 1/4
United Gas I.	12 1/8	12 1/8	11 3/4	11 7/8
United States Ind. Alc.	15 5/8	15 5/8	15	15
United States Pipe & Fry	8	8	8	8
United States Realty	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
United States Steel	22 1/4	22 5/8	21 1/2	21 1/2
V				
Vanadium	6 3/4	6 3/4	6 3/4	6 3/4
Vulcan Detinning	8	8	7 3/8	7 3/8
W				
Warner Bros P.	3/4	3/4	5/8	5/8
Western Union	14	14	14	14
Westinghouse Electric	16 7/8	16 7/8	15 5/8	15 7/8
Willys Overl. OV	1	1	1	1
Woolworth	23 5/8	24 1/4	22 5/8	23 1/8
Worthington Pump	9 3/4	9 3/4	9 3/4	9 3/4
Y				
Yellow Truc "B"	1 1/4	1 1/4	1 1/4	1 1/4

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone *2-7006.

SEANCE DU 8 JUILLET 1932

		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
5000	Argentine 6 p c 1961	45	45	45	45
97000	Austral a 5 p c 1955	70	70 1/8	69	70
38000	Belgium 6 1-2 p c 1949	95	93 1/4	94 1/2	93 1/4
62000	Do 6 p c 1955	90	90	90	90
2000	Bolivia 7 p c 1958	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
1000	Bordeaux 6 p c 1934	104 1/8	104 1/8	104 1/8	104 1/8
4000	Brazil 6 1-2 p c 1957	18	18	18	18
90.0	Do 7 p c 1952	15	16	15	16
12000	Buenos Aires 6 p c 1961	26	26 1/2	25	25
29000	Colombia 6 p c 1961	30 1/2	32 1/8	30 1/8	32 1/8
1000	Cund 6 1-2 p c 1959	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
14000	Dom of Can 5 p c 1952	92 1/8	92 1/2	92	92
50000	French 7 1-2 p c 1941	119 3/8	119 3/4	119 3/8	119 1/4
140.0	Do 7 p c 1949	113 3/8	113 3/4	113 1/2	112 1/2
480000	German 5 1-2 p c 1965	49	49	46 1/2	47 1/4
2000	Haiti 6 p c 1952	61	61	61	61
35000	Italy 7 p c 1951	89	90	89	90
2000	Lyons 6 p c 1934	104 1/8	104 1/8	104 1/8	104 1/8
10000	Marseilles 6 p c 1934	104 1/8	104 1/8	104 1/8	104 1/8
13000	Milan 6 1-2 p c 1952	70 1/2	72	70 1/2	72
1000	Parana 7 p c 1958	5	5	5	5
13000	Paris 7 p c 1958	103 3/8	103 3/4	103 3/8	103 3/4
9000	Peru 6 p c 1960	3 3/4	3 3/4	3 3/4	3 3/4
4000	Poland 6 p c 1940	50 1/2	50 1/2	49 1/8	49 1/8
15000	Do 7 p c 1947	43 1/2	46 1/2	46 1/4	46 1/4
4000	Rio Janeiro 6 1-2 p c 1953	5 3/4	5 3/4	5 1/4	5 1/4
1000	Rio G Do S 6 p c 1968	7	7	7	7
12000	Rome 6 1-2 p c 1952	77 1/4	78 3/4	77 1/4	78 3/4
29000	San Paulo 7 p c 1940	60 1/2	60 7/8	60 1/8	60 1/8
20000	Serbs 7 p c 1962	26 1/2	27 3/4	26 1/2	27 3/4
2000	Soissons 6 p c 1936	10 7/8	106	104 1/2	106
356000	United K 5 1-2 p c 1937	104 1/8	104 1/8	103 1/8	103 1/8

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 8 juillet 1932

		Haut	Bas	Ferm.
14100	Acme	13	9 7/8	12 3/4
5200	Ajax	68 1/2	67	68
200	Amulet	9	9	9
30300	Arno	2 3/8	2 1/8	2 1/4
600	B Holl	6 3/4	6 3/4	6 3/4
100	Base Met	50	50	50
10000	Bidgood	2 1/2	2 1/4	2 1/2
1200	Castle Tr	11	11	11
12500	Clericy	1 1/2	1 1/2	1 1/2
430	Dome	1100	1085	1095
1000	Fed Kirk	1 7/8	1 7/8	1 7/8
1000	Granada	80	80	80
1000	Harker	1 1/4	1 1/4	1 1/4
1110	Hollinger	535	520	535
1700	Home	13 1/2	13	13 1/2
4750	Howey	42	41	41
1950	Kirk Lake	33 1/2	33	33
860	Lake Shore	2875	2860	2875
1000	Macassa	21	21	21
500	Malartic	4	4	4
195	McIntyre	1750	1750	1750
300	Min Corp	110	108	108
13500	Moff Hall	2 1/8	2	2 1/8
1200	Moss	32 1/2	32	32
1823	Noranda	1510	1495	1495
1500	North Can	13	12	13
17500	Olga	26	24	25
500	Premier	45	45	45
1600	San Ant	40	39	39
400	Sherritt	34	32	34
5350	Siscoe	73 1/2	72	72
300	St Anth	6	6	6
4100	Sylvanite	56	54	56
15500	Tashota	3 3/4	3 1/4	3 1/2
2970	Teck Hu	431	422	425
3585	Wright H	275	270	270

Argent : 26 1/2.

Total des ventes : 246.000 parts.

Hors-liste:

500	Big Miss	6 1/2	6 1/2	6 1/2
1510	C Resear	100	85	85
1546	Con aurum	39	35	39
41000	East Crest	6	6	6
4150	Eldorado	122	116	117

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 8 juillet 1932

	Ouv.	Ferm.
Am Gas and Elec	15 7/8	15 7/8
Am Superpower	1 7/8	1 7/8
Cities Service	2	2
Cord	2 1/4	2 1/4
Elec Bonds & Share	5 7/8	5 7/8
Fairchild Aviation		1/2 à 1
Imperial Oil	7	7
Niagara & Hudson	8 1/4	8 1/8
S O of Indiana	18 1/2	18 3/8
St. Regis Paper	1 1/4	1 1/4
Milreis	763	

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 8 juillet 1932

	Off.	Dem
Can Inter Trust	-	3 3/8
Diversified Trust A	4 1/4	-
D versified Trust B	3 1/2	-
Diversified Trust C	1 1/4	1 1/4
North Amer Trust New	1.90	2.05
North Amer Trust Old	1.65	-
New Corp Trust Cum	1.23	1.32
New Corp Trust Dist	1.23	1.52

915	Int Nickel	570	535	535
400	Kirk Hud	50	50	50
800	Mandy	4	4	4
15000	McLeod	3	2 3/4	2 3/4
600	Osisko	8	8	8
14300	Pen Pete	4	3 1/2	4
5100	Ventures	35	35	35

Curb:

4000	Bobjo	4 1/4	4	4
3600	Dom Expl	4 1/8	4	4
500	Gem Lake	1 3/4	1 3/4	1 3/4
3300	Hilltop	7/8	7/8	7/8
3000	Jack Man	3/4	3/4	3/4
2500	Kirk Town	5	5	5
3500	Malrobic	7/8	7/8	7/8
13500	Oil Select	3 1/2	3	3 1/2
3000	Ribago	5/8	5/8	5/8

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 8 juillet 1932

		Haut	Bas	Ferm.
42	Assoc Brew	4 1/2	4 1/2	4 1/2
100	Beauhar	45	45	45
175	B A Oil	8 1/8	8 1/8	8 1/8
150	Home Oil	25	20	20
365	Imp Oil	8 1/8	8	8
100	Imp Tob	7 3/8	7 3/8	7 3/8
35	Int Pete	10	10	10
50	Walker	4 3/4	4 3/4	4 3/4
14	Do pfd	9 3/8	9 3/8	9 1/8

Mines:

500	Lake Shore	2890	2885	2885
900	Moss	32	32	32
814	Noranda	1515	1510	1510
1625	Siscoe	75	73	73
2000	Sullivan	10 1/2	10	10 1/2
200	Wright H	277	277	277

Hors-liste:

25	Can Malt	10	10	10

Mines Hors-liste:

200	Eldorado	125	124	124
1000	Arno	2 1/4	2 1/4	2 1/4

Obligations Hors-liste:

5000	Can Cem 5 1-2	65	64 3/4	64 3/4
4000	Can Steam 6	16	16	16

Total des ventes:

Hier:

Parts : 1.031.
Mines : 6.039
Hors-liste : 1.225.
Obligations Hors-liste : $9.000.

Jeudi:

Parts : 2.234.
Mines : 14.925.
Hors-liste : 110.

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 8 juillet 1932

Avoine d'engrais No 1 Ex	0.42
Avoine ouest No 3	0.40
Avoine d'engrais No 1	0.39
Avoine d'engrais No 2	0.38
Orge ouest No 3	0.49
Blé No 5	0.59
Maïs du Sud Afrique	0.55

Graine moulue à engrais:

Son du Manitoba	$17.25
Gru rouge	$18.25
Gru blanc extra (Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du compiant)	$22.25
Grain séché de brasserie $18. par tonne au détail.	
Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 lbs au détail	$2.60

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix au wagon, par baril	$2.50 $2.60
Qualité de choix en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$2.80 $2.90
Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée	$4.30

Foin pressé:

Extra No 2 Timothy	$11.00
No 2 Timothy	$10.00
No 3 Timothy	$ 8.00
Trèfle mélangé	$ 8.00

Farine de blé du printemps:

Première patente	$4.70
Deuxième patente	$4.10
Patente à boulanger (Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)	$4.00

Oeufs:

En cartons, aux détaillants:

Frais spéciaux	0.27
Frais extras	0.26
Frais premiers	0.22
Frais seconds	0.18

Beurre:

No 1 pasteurisé	16 1/4
En boîte de 56 livres	0.16
En pain d'une livre	0.19

Fromage:

Coloré de l'Ontario	9 3-4	9 7-8
Coloré de Québec	9 1-4	9 1-2

Pommes de terre:

Montagnes Vertes Québec, vieilles en sacs de 80 lbs	0.45
Montagnes Vertes, N.-B., en sacs de 80 lbs vieilles	0.50
Vieilles blanches, Québec	0.50
Nouvelles No 1 de la Virginie, en barils	$5.00
Caroline du Sud No 2 en barils	$4.00
Nouvelles des Bermudes, No 1 en caisse	$1.50

Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	18-22	16-20
Canetons	29	26
Canards	19	14
Oisons	16	13
Oies	15	12
Poulets pour rôtir	20-26	18-24
Poulets nourris au lait	28-30	26-28
Poulets pour le gril	22-24	20-22
Poulets pour frire	20-21	18-19
Volailles pour frire	25-26	23-24
Poulets pour rôtir	24-26	22-24

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 8 juillet 1932

Obligations du Dominion du Canada:

		Off.	Dem.
5 1/2	1 Nov 1932	100 1/4	101
5 1/2	1 Nov 1933	100 1/2	101 1/4
5 1/2	1 Nov 1934	100	101
5	1 Mar 1937	107 1/2	108 1/2
5 1/2	1 Dec 1937	105	106
5	15 Oct 1943	96 3/4	97 3/4
4 1/2	1 Sep 1940	92 1/4	94
4 1/2	15 Oct 1944	91	92
4 1/2	1 Dec 1946	90 3/4	92
4 1/2	1 Nov 1948-56	88	90
4 1/2	1 Nov 1947-57	88	89
4 1/2	1 Nov 1948-58	89	90
4 1/2	1 Nov 1949-59	89 3/4	91
4	1 Oct 1960	84	87
5	15 Nov 1936	97 1/2	99
5	15 Nov 1941	96 1/2	98

DIVIDENDES DECLARES

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 9. — Deux subsidiaires importantes du chemin de fer New York Central ont déclaré leurs dividendes réguliers. Le Michigan Central annonce la mise en paiement d'un dividende semi-annuel régulier de $25. par action. Le Cleveland, Cincinnati, Chicago & St. Louis Railway annonce aussi la mise en paiement d'un dividende semi-annuel régulier de $5. par action ordinaire et un dividende trimestriel de $1.25 par action privilégiée.

COURS DES CHANGES

Séance du 8 juillet 1932

Cours de New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.58	1/4
Berlin, marks	0.2375	
Copenhague, couronne	0.1940	
Stockholm, couronne	0.1830	
Par s, franc	0.0392	7/8
Rome, lire	0.0510	1/2
Rotterdam, couronne	0.4036	
Bruxelles, franc	0.1391	
Genève, franc	0.1931	
Vienne, couronne	0.14	1/8
Athènes, drachme	0.66	
Christiania, couronne	0.1776	
Madrid, peseta	0.0812	
Rio de Janeiro, milreis	0.0763	
Dollar canadien 12 1-4 pour cent.		

Cours des changes, en clôture, à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.2972
Australie, livre	3.2843
Belgique belga	0.1590
Brésil, milreis	0.0872
T.-Slovaquie, couronne	0.0300
Danemark, krone	0.2223
Finlande, finmark	0.0189
France, franc	0.0449
Allemagne, reischmark	0.2717
G.-Bretagne, livre	4.9952
Hollande, florin	0.4610
Inde, rupee	0.3086
Italie, lire	0.0584
Japon, yen	0.3129
Yugo-Slavie, dinar	0.0197
N.-Zélande, livre	3.7230
Norvège, krone	0.2029
Pologne, zloti	0.1292
Roumanie leu	0.0071
Sud Afrique livre	5.5155
Espagne, pesata	0.0928
Suède, krone	0.2109
Suisse, franc	0.2230

Etats-Unis : Dollar : 14 5-16 pour cent prime.

AU RADIO

SAMEDI

AU POSTE CHRC

9.00 a. m. — Mélodies matinales.
9.30 a. m. — Variétés musicales.
11.00 a. m. — Pour la ménagère.
11.30 p. m. — Musique variée.
12.00 p. m. — Historique de nos paroisses.
12.30 p. m. — La bonne chanson française.
1.00 p. m. — Nouvelles.
5.30 p. m. — Musique variée.
7.00 p. m. — La musique McColl Frontenac.
7.45 p. m. — Récital de piano.
8.00 p. m. — Causerie agricole de la Brique Citadelle.

AU POSTE CFCF

6.58 p. m. — Can. Starch.
7.00 p. m. — Récital d'orgue.
7.30 p. m. — Notre Jimmy.
8.00 p. m. — Résultats du baseball.
8.02 p. m. — Concert.
8.30 p. m. — Ben Selvin et son orchestra.
9.00 p. m. — Southernaires.
9.15 p. m. — Boston Symphony orchestre.
10.00 p. m. Whoopee.
10.30 p. m. — Twenty Fingers of Harmony.
10.45 p. m. — Hello Marie
10.00 p. m. — Russ Colombo et son orchestre.
11.15 p. m. — Récital d'orgue.
11.30 p. m. — Silence.

"AMOS'N ANDY"

A 7 heures, ce soir, samedi, "Amos'n Andy", comédiens de couleurs du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

AU POSTE WJZ

A 7 heures 30, ce soir, samedi, Josef Stopak, violoniste, et Josef Honti, pianiste, seront entendus au poste WJZ dans un récital choisi.

AU POSTE WOR

A 8 heures, ce soir, samedi, Donald Pirnel, bayton, sera entendu au poste WOR, dans le programme ci-dessous:

Seconde Symphonie — Beethoven
Adagio Molto — Allegro con br.o
Larghetto
Scherzo
Allegro Molto
Abenstern (Etoile du Soir) — Tanhausser
Impressions d'Egypte — Bainbridge Crist
Caravane
To a Mummy
Katebet
Un chant du désert
Suite de valse — Brahms
Leezie Lindsay (arrangement de Fritz) Kreisler en collaboration avec Reinhold Warlich. (Donald Pirnie, baryton)
Border Ballad (Sir Walter Scott) — Cowen
Ouverture "Pique Dame" — Suppe

EDWIN FRANKOK GOLDMON

A 9 heures, ce soir, samedi, Edwin Franko Goldman dirigera au poste WJZ le programme dont voici le détail:

Grande marche: Le Pélerin — Lake
Prélude — Busch
Zanzibar — Haddley
A Chinese Episode — Kelley
Turkey in the Straw — Guion
Four American Plantation Dances — Arnold
Ouverture: Youth Triumphant — Hadley
The Three Solitaires — Herbert
MM. Stalgers, Short et Grow
From the Days of George Washington — MacDowell
Novelette — Nevin
The Rosary

DIMANCHE

AU POSTE CHRC

12.00 p. m. — L'Heure de la Pharm

LA FIN DU REGIME DES REPARATIONS

(Suite de la 1ère page)
(Suite de la 1ère page)

la question en jeu pour leur gouvernement respectif, mais M. MacDonald espère qu'un plus grand nombre de nations pourra accepter l'entente.

L'article 1 de l'accord allemand stipule que "le gouvernement allemand devra délivrer à la Banque des Règlements Internationaux des obligations rachetables à 5 pour cent jusqu'à concurrence de trois milliards de reichsmarks-or de la qualité et du poids du standard actuel. Il est ensuite stipulé que dans certains cas la Banque Mondiale pourra agir comme arbitre par un vote d'une majorité des deux tiers.

L'article 2 comporte la substitution de l'accord de Lausanne aux ententes précédentes concernant les réparations. Par conséquent le plan Young et les accords de La Haye, actuellement suspendus, seront remplacés, mais rien dans l'entente ne diminue les droits des porteurs d'obligations en vertu du plan Young et du plan Dawes.

Le traité comporte plusieurs annexes. L'une d'elles concerne l'organisation d'un comité qui contrôlera l'exécution des paiements et livraisons en nature des contrats et travaux en cours d'exécution.

L'annexe No 3 comporte la nomination d'un comité qui s'occupera de considérer le groupe de problèmes se rapportatn aux "réparations non-allemandes".

L'annexe No 4 a pour objectif de réaliser la reconstruction économique et financière de l'Europe centrale et de l'Europe orientale.

L'annexe No 5 propose la tenue d'une conférence économique mondiale, qui étudiera divers problèmes, entre autres: Les questions financières, comme la politique monétaire, la politique du crédit, les difficultés du change, le niveau des prix, le mouvement du capital; les questions économiques, comme l'amélioration des conditions de production, l'entre-échange, la politique tarifaire, la prohibition et la restriction de l'importation et de l'exportation, les quotités, et autres barrières commerciales.

Les succès d'une bijouterie

M. A.-E. DIONNE, horloger-bijoutier, débuta en affaire en 1925 dans un appartement de sa maison privée de modeste apparence. Le chiffre d'affaires fut plus qu'attendu. 2 ans plus tard, en 1927, il fit l'acquisition d'une propriété non loin de la première à 171 5e Rue, Limoilou. Il y établit son bureau et son atelier de réparation laissant quand même une apparence privée mais grâce aux bons services et à la droiture que M. Dionne apporta à sa clientèle l'avancement se fit rapidement vers le succès.

En 1930, M. Dionne voyant sa clientèle s'attacher à son atelier ainsi qu'à son petit magasin bien dressé dans un appartement, ceci donna de grandes espérances d'avenir. De sorte que l'idée d'avancement de M. Dionne dicté par sa clientèle d'origine le fit rebatir un nouveau magasin très moderne et des plus luxueux. L'ameublement de vitrines fut vendu par la maison Jones Bross, de Toronto.

M. Dionne y étala un stock des plus choisis qui consiste en qualité et nouveauté avec l'idée primitive de toujours bien satisfaire sa clientèle tant pour la vente de bijoux que pour la réparation de montres, horloges et bijouterie générale, refection de jonc et de bagues démodés.

Allez visiter ce petit bijou de magasin situé au No 171, 5e RUE, près de l'église de Limoilou. Vous y verrez les plus belles bijouteries installées dans de larges comptoirs en verre. Vous y remarquerez le plus bel assortiment de montres pour dames et monsieur, un beau choix de bagues de fiançailles, jonc de mariage, boites de toilette, sacoches, parures de cou et de bras, un assortiment complet de chapelet de luxe, suite d'écritoirs, dans les meilleures marques, un assortiment de bracelets de montre des plus variés. Vous y remarquerez aussi dans une grande vitrine murale un choix considérable de verre taille, d'argenterie, suite de manicure, etc.

En 1931, M. A.-E. DIONNE fut choisi et nommé l'inspecteur officiel des montres des employés de la puissante compagnie du chemin de fer Canadien National.

M. Dionne nous prie de remercier sa nombreuse clientèle qui a contribué à ce beau succès et sollicite le patronage de ceux qui n'ont pas encore eu la bonne augure d'entrer à ce bijou de magasin.

M. Dionne promet GARANTI et SATISFACTION à tous.

EAST-ANGUS

Mariage. — M. Oscar Pagé conduit à l'autel mademoiselle Yvonne Bernier.— M. le curé H. Boulay bénit l'union.—

Ces jours derniers, M. Oscar Pagé fils de madame veuve Gédéon Pagé, unissait sa destinée à celle de mademoiselle Yvonne Bernier, fille de M. et madame Georges Bernier, aussi d'East Angus.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Horace Boulay, d'East Angus.

M. Georges Bernier servait de témoin à sa fille, Yvonne, et M. Herménégilde Coulombe accompagnait son beau-frère, M. Oscar Pagé.

La mariée, enfant de Marie, fut l'acte de consécration à l'autel de la Sainte Vierge, accompagnée de mesdemoiselle Antoinette Duquette et Aline Faucher. Elle porta t une long voile retenu par un diodème en paillette transparentes et une couronne e boutons et d'oeillets, sa robe en georgette et guipure de soie et des souliers en Suède et des bas de même nuance.

Durant la messe du mariage un joli programme de chant fut exécuté comme suit: entrée, orgue: Brutal Chorus, de Lohengren: M. R. Wagner; Bénédiction nuptiale, Ave Maria. Miller, mademoiselle Alice Palmer; Silence aux cieux, de P. Germain: mademoiselle Alice Leblanc; Bénissez-nous, Mère de Dieu, de Gilly; sortie, Wedding March, de Mendelsohn. Mademoiselle B. Roberge présidait à l'orgue.

Le bouquet de la mariée se composait d'asperges, de roses blanches et roses entrelacées de rubans.

La collecte fut faite par mesdemoiselles Alice Bernier, soeur de la mariée et Marie-Ange Pagé, soeur du marié.

Immédiatement après la cérémonie, les invités se rendirent chez M. Georges Bernier où un succulent repas les attendait. Parmi les convives on remarquait: M. et madame Oscar Pagé, les nouveaux époux, madame veuve Gédéon Pagé, M. et madame Georges Bernier, parents de la mariée, M. et madame Herménégilde Coulombe, M. et madame Philippe Bernier, M. et madame Nelson Bernier, M. et madame Alfred Bernier, M. et madame Oscar Couture, M. et madame Albert Poirier, de St-Pierre-Baptiste, madame Adélard Tousignant, de Woonsocket, R. I., M. et madame Philippe Bédard, M. et madame Roméo Tanguay, M. et madame Eusèbe Blouin, M. et madame Joseph Marchand, M. Armand Tousignant de Woonsocket, R.I., mademo selle Germaine Blouin, MM. Raoul et Henri Tousignant, de Woonsocket, R.I., M. Armand Bernier, mademoiselle Béatrice Tousignant, de Woonsocket, R.I., M. Paul-Emile Bernier, mademoiselle Marie-Ange Bernier, M. Antonio Tousignant, de Woonsocket, M. Arthur Pagé, mademo selle Florence Tousignant, de Woonsocket, mesdemoiselles Yvonne et Aurore Bernier, Alice Bernier, M. Elphège Turcotte, M. Edouard Boulay, mademoiselle Lucienne Bernier, M. Georges Boulay mademoiselle Yvonne Bernier, M. Aurèle Goudreau, de St-Pierre-Baptiste, mademoiselle Yvonne Pagé, d'Eastman, M. Ernest Chamberland, de St-Pierre-Baptiste, M. Charles-Auguste Bernier, mademo selle Emma Jourdain, M. Gérard Gaulin, mesdemoiselles Cécile Gaulin, Alice Bernier, M. Gabriel Blouin, mademoiselle Jeannette Bernier, MM. Joseph et Alfred Bernier, mesdemoiselles Yvette, Cécile et Rachel Bernier M. Renald Bernier.

Dans le courant de la journée, les heureux époux partirent pour les Etats-Unis. Pour voyager, madame Oscar Pagé portait un ensemble de crêpe bleu, renard brun, chapeau et souliers beiges.

Nous offrons aux nouveaux époux nos meilleurs voeux de bonheur.

A leur retour, M. et madame Oscar Pagé résideront à East-Angus.

Honneur au mérite. — Distribution solennelle des prix à l'école No 2, dirigée par mademoiselle A. Lessard.

6e année

1er M. Albert Morin a mérité un prix de catéchisme, d'assiduité, de dictée, d'arithmétique, d'anglais; 2e mademoiselle Madeleine Fouquet a mérité un prix de classe, d'écriture, de propreté, d'analyse, de dessin.

5e année

1er M. P.-Emile Labrecque a mérité un prix de classe, de leçons de composition, de dictée, d'anglais.

4e année

1ère Mademoiselle Florence Roy a mérité un prix de classe, d'écriture, de dessin, de géographie; 2e M. Marc Turcotte a mérité un prix de classe, de propreté, de leçons, de composition.

2e année

1er. M. Rodrigue Lepitre a mérité un prix de classe, de catéchisme, d'application, d'arithmétique; 2e M. Rodrigue St-Hilaire a mérité un prix de classe, de cathéchisme; 3e Mademoiselle Jeanne St-Hilaire a mérité un prix de classe, d'application, de ménage; 4e M. Auguste Martineau a mérité un prix de conduite de catéchisme.

2e année B

1ère Mademoiselle A.-Marie Morin a mérité un prix de classe, d'arithmétique, de succès de leçons; 2e Mademoiselle Jeanne Roy a mérité un prix de classe, d'assiduité, de cathéchisme; 3e M. Luc Turcotte a mérité un prix de classe, de travail; 4e M. Roger Fouquet a mérité un prix de classe, de dessin.

1ère année

1ère Mademoiselle Marguerite Morin a mérité un prix de classe, de catéchisme, d'arithmétique; 2e M. Gérard Longval a mérité un prix de classe, d'arithmétique; 3e M. André Turcotte a mérité un prix de classe, d'assiduité; 4e Mademoiselle Albertine St-Hilaire a mérité un prix de classe, de lecture; 5e M. Nil Turcotte a mérité un prix de classe, d'assiduité.

Préparatoire

1ère Mademoiselle Clémence Fouquet a mérité un prix de classe, d'assiduité, d'arithmétique; 2e M. Henri Fouquet a mérité un prix de classe d'assiduité; 3e M. Paul Longval a mérité un prix de classe, d'arithmétique.

La St-Jean-Baptiste. — En dépit de la mauvaise température la fête nationale des Canadiens français a été dignement célébrée à East-Angus.

Messe solennelle en l'église de St-Louis de Westburg. M. le curé Romulus Chevrette, de Bury, officie, et le sermon est donné par M. le curé Dolor Biron, de Sherbrooke-Est.

La ville de East-Angus a célébré avec beaucoup d'éclat la fête de saint Jean-Baptiste. Il y a eu, le matin, en l'église, messe solennelle à laquelle une partie de la population assistait, qui a été célébrée par M. le curé Romulus Chevrette de Bury, assisté de M. l'abbé Auguste Levesque, de St-Hyacinthe, comme diacre, et de M. l'abbé Georges Bilodeau, vicaire d'Asbestos, comme sous-diacre. M. le curé Dolor Biron, de Sherbrooke-Est, prononça le sermon de circonstance.

Voici le programme de chant qui a été exécuté par la chorale St-Louis:

Messe à 3 voix: Kyrie, Sanctus, Agnus de la messe Collégiale de Bordoneil; Gloria et Credo, de F. Boissière. Solistes: MM. Arthur Pomerleau, Wilfrid Champigny, Raymond Tardif, L.-P. Pomerleau, Gérard Bergeron, Lucien Bilodeau.

Sortie: Je mets ma confiance (à 3 voix) par M. l'abbé Sabourin, Directeur, M. A. Bourgault, à l'orgue, mademoiselle B. Roberge.

Immédiatement après la messe, malgré la température un peu maussade, la grande parade de chars allégoriques eut lieu dans les principales rues de la ville.

Voici la liste des chars allégoriques que précédait le drapeau du Sacré-Coeur qui était porté par MM. A. Turcotte, Gérard Bergeron, Gérard Gendreau. La fanfare était sous la direction de M. Henri Veilleux.

"Jacques Cartier": char allégorique de M. Lionel Beaudoin, représenté par lui-même.

"Défrichement", char allégorique de M. Emile Grenier, représenté par un groupe de cultivateurs de Westburg.

"Le laboureur", char allégorique de M. Napoléon Vient, représenté par M. F. Campagna et M. Wilfrid Guay.

"L'industrie domestique", char allégorique de M. Philippe Bédard, représenté par un groupe de dames et messieurs.

"Le bourgeois d'autrefois", représenté par M. et madame F.-X. Bergeron.

"Le conseil rural", char allégorique patronisé par Son Honneur le maire C. Ashby et les membres du conseil de Westburg.

"Les fleurs d'East Angus", char allégorique des Dames de Ste-Anne, représenté par un groupe de garçonnets et de fillettes d'East Angus.

"Le conseil d'East Angus", char allégorique patronisé par S. H. le maire J.-E. Palmer et les échevins du conseil d'East Angus.

"La Chambre de Commerce" char allégorique de MM. A.-E. Bourgault, Geo. Pinard, dans lequel mademoiselle Jacqueline Ferland représentait la prospérité.

"Les Chevaliers de Colomb", char allégorique représenté par quelques Chevaliers de Colomb du Cookshire.

"Les filles de Thomas Morus", char allégarique représentant les actrices du drame "Marguerite Morus".

"Apothéose de saint Louis", char allégorique représentant la cour de saint Louis de France, personnifiée par un groupe de jeunes filles d'East Angus.

"Saint Jean-Baptiste", char allégorique de MM. Philippe Godbout et Ovila Champagne, représenté par le fils de M. et madame Alfred Campagna.

"Cavalcade".

Char d'annonce, M. Théophile Bergeron, M. Sam Dubé, garagiste.

"Cyclistes".

"Automobiles décorées".

Le défilé dura environ une heure et demie et se démembra à l'hôtel de ville.

Dans l'après-midi à cet endroit eut lieu différents amusements: discours patriotiques, etc. Parmi les orateurs on remarquait M. le curé Horace Boulay, M. le chanoine Stanislas Gervais, de Weedon, M. le curé J.-A. Côté, de Stoke, M. le curé Thomas O'Neil, de Cookshire, M. le curé J.-E. Parent, de Kingscroft, M. le curé Romulus Chevrette de Bury, M. le curé Dolor Biron, de Sherbrooke-Est, M. l'abbé Georges Bilodeau, vicaire à Asbestos, M. Ulderic Decelles, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, M. l'abbé Rosario Vadnais, préfet des études au Séminaire de St-Hyacinthe, M. l'abbé Auguste Levesque, de St-Hyacinthe.

Marathon de 8 milles: Cookshire-East Angus: 1er M. Oscar Corriveau, 46.7; 2e M. Alfred Corriveau, 46.38; 3e M. Roland Blouin, 46.39.

Les concurrents: MM. L'Heureux, de Sawyerville, T. Rowland, de East Angus L. Bouchard, d'East Angus, J.-P. Boucher, de Sherbrooke, C. Conway, d'East Angus; R. Corriveau, d'East Angus.

Les juges étaient: MM. Anselme Tourigny, Ovila Campeau, C.-E. Rogers, A.-E. Bourgault.

Chronométreurs: MM. Alden Rousseau Laurent Turcotte, L.-D. Lachapelle, Albert Turcotte.

Cette course a été la plus rapide qu'il y ait eu à East Angus et les coureurs sont disposés à continuer leur entraînement pour prendre part au grand marathon que les Chevaliers de Colomb organiseront chaque année.

Deux des gagnants, MM. Albert Corriveau et Roland Blouin, ont pris part à la course de cinq milles, le 24 juin, à Sherbrooke et le premier prix a été décerné à M. Roland Blouin, de notre ville.

Le soir, mesdemoiselles les institutrices d'East Angus donnèrent une magnifique soirée dramatique et musicale. La nombreuse assistance a témoigné de l'intérêt que chacun porte à ces soirées récréatives et intéressantes; le programme ci-dessous fut exécuté: Les chants canadiens (choeurs mixtes) La fille de Thomas Morus (1er acte) Les cloches du hameau (M. A. Pomerleau)

La fille de Thomas Morus (2e acte)
La mère canadienne (G. Ferland)
La fille de Thomas Morus (3e acte)
O Carillon (soliste: M. A. Pomerleau—choeurs mixtes)
Restons Français(soliste: Mlle Alice Palmer) (choeurs mixtes)

La fille de Thomas Morus (personnages): Thomas Morus Mlle Aurore Lesard; Marguerite, Mlle Françoise Ferland; Betty, Mlle Irène Turcotte; Cicily, Mlle Yolande Fouquet; Poll, Mlle Jeanne d'Arc Campagna; Lady Easton, Mlle Isabelle Marcoux; Olivia, Mlle Laurette Gouquet; Elizabeth Barton, Mlle Lucienne St-Cyr; Dame Laura, Mlle Yvonne Bernier; Eva, Mlle Germaine Bisson.

Quelques discours furent prononcés, entre autres, M. le curé H. Boulay, S. H. le maire J.-E. Palmer, M. l'abbé Ulderic Decelles, de St-Hyacinthe MM. les vicaires Joseph Archambault et Lagilles Comtois, M. P.-A. Gendron.

M. le curé H. Boulay remercia et félicita nos talents locaux qui avaient su si bien nous amuser et remercia l'organisateur de la fête M. P.-A. Gendron.

Municipalité de Westburg. — Etat comparé des affaires de la municipalité de Westburg depuis 1922:—

Emprunts à cette date pour consolider la dette flottante	$18,500.00
Portant la dette au total de	71,117.03
Revenus annuels depuis 1922 par taxes	7,000.00
Versé en amortissement et intérêt sur la dette consolidée à peu près	4,000.00
Dons, balance	3,000.00
Laissé à l'administration générale	
Depuis 1926, nouvelle administration, a été dépensé avec l'aide du gouvernement provincial en construction de chemins	16,000.00
Ceci à part la construction du chemin Willard.	
Total de la dette consolidée mai 1932, réduite à	35,314.00
Etat de la caisse en mai 1924	
lors du changement de secrétaire:—	
Argent en banque	697.20
Taxes arriérées	4,926.16
Total, actif mai 1924	$ 5,623.36
Dettes courantes en billets, etc. Total passif 1932	$ 7,500.00
Laissant un découvert de	1,876.64
Etat de la caisse en mai 1932:	
Argent en banque	$ 1,627.00
Dû par le département de la Voirie	300.00
Taxes arriérées	2,900.00
Total actif mai 1932	$ 4,827.00
Dettes courantes, en billets, etc:—	
Total passif 1932	$ 3,590.00
Laissant un excédent de	1,237.00
Après avoir dépensé	2,000.00
Pris aux fonds municipaux durant l'hiver 1932 afin d'aider les contribuables par des travaux de gravelage.	

P.-A. GENDRON,
Sec.-Très.

Soirée. — Elle a eu lieu à la résidence de madame Gédéon Pagé. Ces jours derniers avait lieu à la résidence de madame Gédéon Pagé une belle soirée à l'occasion du retour du voyage de noces de ses fils, M. Oscar Pagé, de cette ville, et M. Albert Pagé, de Drummondville.

Etaient présents: M. et madame Oscar Pagé, d'East Angus, M. et madame Albert Pagé de Drummondville, madame Gédéon Pagé, M. et madame Georges Bernier, M. et madame Alfred Bernier, M. et madame Herménégilde Coulombe, M. Ernest Provencher, M. et madame Albert Poirier, mademoiselle Yvonne Pagé, M. Aurèle Goudreau, mademoiselle Alice Bernier, M. Elphège Turcotte, mademoiselle Annette Pomerleau, M. Armand Bernier, mademoiselle Marcelle Pagé, mademoiselle Marie-Ange Pagé, M. Paul-Emile Bernier, mademoiselle Jeannette Bernier, M. Arthur Pagé, M. Jean-Paul Coulombe, madame Théodore L'Heureux, de Berlin, N.H., M. Georges Boisvert, M. Alfred Provencher, de Plessisville, M. Joseph Lavioletle, M. et madame Philippe Bernier, M. et madame Nelson, M. et madame Henry Provencher, de St-Pierre-Baptiste, M. et madame Oscar Couture, M. et madame Roméo Tanguay, M. et madame Philippe Bédard, M. et madame Antonio Doyon, de Pennsylvanie mademoiselle Lucienne Bernier, M. Edouard Boulay, mademoiselle Yvonne Bernier, M. Georges Boulay, mademoiselle Alice Bernier, mesdemoiselles Thérèse et Yvonne Bernier, Aurore Bernier, M. Joseph Bernier, M. Alfred Bernier, mademoiselle Germaine Blouin, M. Charles Bernier, M. Hervé Provencher, de Plessisville, mademoiselle Malvina L'Heureux, M. Joseph L'Heureux, de Berlin, N.H., mademoiselle Eugénie Labrie, M. David Maltais, mademoiselle Yvette Roy, M. Gilbert Ménard, mademoiselle Antoinette Dugal, M. Martin Maltais, mademoiselle Claire-Hélène Pomerleau, M. Agenor Turcotte, mademo selle Gisèle Dugal, M. Pierre Maltais, mademoiselle Marianne Maltais, MM. Joseph et Eugène Labrie, MM. Maurice Ménard, Paul Ménard, Léo-Paul Vermette Joseph Bégin, M. et madame Ernest Chandronnais, de St-Pierre-Baptiste, mesdemoiselles Thérèse, Colette et Huguette Provencher, MM. Roger et Clément Provencher, etc.

La soirée fut des plus agréables. Il y eut chant, musique, déclamations. A minuit un succulent réveillon fut servi.

Les mariés, MM. et mesdames Oscar et Albert Pagé reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Nos voeux de bonheur.

Va et vient. — M. et madame Alphonse Bilodeau et leurs enfants, MM. Gérard et Rodrigue Bilodeau et mesdemoiselles Germaine et Hélène Bilodeau, étaient de passage à Asbestos, ces jours derniers.

—M. et madame Octave Béland et leur fillette, Marie-Marthe, étaient de passage à Sherbrooke, visitant mademoiselle Yvonne Béland dernièrement.

—Mademoiselle Juliette Lapointe était l'invitée des familles Donat Doyon et Louis Boisvert, d'Ascot Corner, ces jours derniers.

—Mademoiselle Laurette Fouquet a visité des parents et amies à Sherbrooke, récemment.

—Madame Gédéon Pagé, M. et madame Herménégilde Coulombe, mademoiselle Marie-Ange Pagé, M. Arthur Pagé étaient à Drummondville, samedi le 25 juin, pour assister au mariage de M. Albert Pagé.

—Etaient de passage en notre localité pour assister aux funérailles de M. Thomas Gosselin: madame Alcide Gosselin, de Québec, madame Albert Lessard, de Augusta, madame Gérard Gosselin, de East Broughton, M. Joseph Gosselin, de East Broughton; madame John Patenaude de Vasalbora, Me., M. Eugène Gilbert, M. C. Gilbert, M. et madame Georges-Aimé Gilbert, M. Arthur Gilbert, M. Emile Gilbert, tous de Augusta, Me., mademoiselle Alida Gosselin, M. Placide Gosselin, de East Broughton, M. et madame Thomas Breton, de St-Benoit, M. et madame Omer Gilbert, de St-Adolphe, M. et madame Henry Gousse, de St-Victor, M. et madame Charles Gosselin, de St-Adolphe, M. Joseph Gosselin, de East Broughton, M. Dominique Gosselin, M. Lucien Gosselin, mademoiselle Simonne Gosselin, M. et madame Josaphat Lemieux, mademoiselle Irène Lemieux, M. Adjutor Lemieux, M. Pamphile Lemieux, mademoiselle Lauretle Lemieux, mademoiselle Jeannette Lemieux, tous de St-Adolphe, M. et madame Alphonse Carette, aussi de St-Adolphe, madame Charles Rodrigue, de Magog, MM. Gédéon et Noel Marrois M. et madame Alfred Roy, de Cokkshire.

—Mademoiselle Franciella Boisvert, d'Ascot Corner, était l'invitée de parents et amis en notre localité, récemment.

—M. Louis Ried, de notre ville, est actuellement en visite chez ses fils à Port-Alfred.

—M. et madame Octave Béland et leurs fillettes, Eliane, Adrienne, Pauline et Marie-Marthe, étaient les invités de M. et madame Philippe Demers, de Thetford Mines dernièrement.

—Etaient de passage à Bury à l'occasion de la distribution des prix: M. le curé Horace Boulay, M. l'abbé Joseph Archambault, M. J.-A.-P. Caron, M. et madame P.-A. Gendron, mademoiselle Blanche Roberge, M. Laurent Roy, M. Georges Roy,, mademoiselle Agathe Roy, G.M.G., madame Edmond Roy, mademoiselle Gemma Roy, mademoiselle Jeanne d'Arc Roy, mademoiselle Irène Roy, mademoiselle Thérèse Roy, M. Pruneau, Bergeron, tous de notre ville.

—Mademoiselle Gertrude Boulanger a passé quelques jours à Sherbrooke, visitant des parents, ces jours derniers.

—Madame Albert Moore et ses fillettes, Rita, Jeanne d'Arc, Rollande et Isabelle, sont actuellement à Ste-Marguerite, les invitées de M. et madame Joseph Moore.

—M. et madame Georges Bernier, mademoiselle Alice Bernier, MM. Armand et Paul-Emile Bernier étaient de passage à Sherbrooke pour affaires, ces jours derniers.

—M. et madame W.-W. Noel, de Sherbrooke, étaient les hôtes de M. et madame François Roberge, récemment.

—Mesdames Mlles Thérèse et Florence Boucher, d'Ascot Corner, visitaient des parents ici, dernièrement.

Notes de l'école No 1A. Année 1931-32
Titulaire: L. Fouquet.

Excellences:	
3e année: Julia Gasch	87 p.c.
2e année: Lucia Desruisseaux	81 p.c.
1ère année: Alexandrina Milles	79 p.c.
Cours prép.: Gertrude Roy	80 p.c.
Catéchisme:	
3e année: Cécile Lamoureux	90 p.c.
2e année: Thérèse Champoux	78 p.c.
1ère année: Mérielle Grenier	95 p.c.
Cours prép.: J. d'Arc Cormier	75 p.c.
Arithmétique:	
3e année: Cécile Bald	76 p.c.
2e année: Gérard Desruisseaux	72 p.c.
1ère année: Mérielle Grenier	83 p.c.
Cours prép.: Lucienne Gasch	75 p.c.
Dictée:	
3e année: Julia Gasch	83 p.c.
2e année: Thérèse Lamoureux	81 p.c.
1ère année: Jeannette Blouin	79 p.c.
Concours écrits:	
3e année: J. Gasch	89 p.c.
2e année: Lucia Desruisseaux	81 p.c.
Places de l'année:	
3e année:—	
1—Julia Gasch	86 p.c.
2—Cécile Lamoureux	78 p.c.
3—Cécile Bald	72 p.c.
4—M.-Renée Gasch	72 p.c.
5—Thérèse Roy	70 p.c.
6—Arcadius Larkin	67 p.c.
7—Paul Cloutier	60 p.c.
8—J.-Marie Grenier	57 p.c.
2e année:—	
1—Lucia Desruisseaux	81 p.c.
2—Thérèse Champoux	78 p.c.
3—Thérèse Lamoureux	78 p.c.
4—Gérard Desruisseaux	76 p.c.
5—Cécilia Gilbert	74 p.c.
6—Yvette Cloutier	69 p.c.
7—Paul-Emile Roy	66 p.c.
8—Benoit Lamontagne	64 p.c.
9—Thérèse Bald	64 p.c.
10—Adrien Desruisseaux	62 p.c.
11—Roland Lamoureux	61 p.c.
12—Lionel Grenier	59 p.c.
13—Gaston Fuford	54 p.c.
14—Roger Roy	52 p.c.
15—Sylvio Cormier	50 p.c.
1ère année:—	
1—A. Miller	79 p.c.
2—M. Grenier	74 p.c.
3—Lucien Desruisseaux	72 p.c.
4—Jeannette Blouin	72 p.c.
5—Edgar Cormier	63 p.c.
6—Madeleine Lamontagne	55 p.c.
7—Gérard Champoux	52 p.c.
Cours préparatoire:—	
1—Gertrude Roy	80 p.c.
2—Lucienne Gasch	76 p.c.
3—J. d'Arc Cormier	73 p.c.
4—S. Cloutier	62 p.c.

ST-GABRIEL DE RIMOUSKI

Un grand nombre de parents et d'enfants s'étaient réunis à la salle paroissiale afin d'assister à la distribution solennelle des prix aux élèves de nos classes. De nombreux et magnifiques volumes furent offerts aux vaillants écoliers comme récompense de leurs efforts et leurs succès.

Décès. — Le 18 juin s'éteignait doucement à l'âge de 18 ans et 3 mois, Marie-Antoinette Lévesque, fille de M. et madame Siméon Lévesque, malade depuis de longs mois. Elle vit venir la mort calme et souriante; elle l'attendait depuis longtemps cette glaneuse sans pitié qui fauche les jeunes au matin de la vie, à l'âge des plus belles espérances où l'on ne voit sous son ciel que plaisirs et fêtes, comme elle fauche les vieillards dont la chevelure blanche par les ans inclinent la tête vers la froide bière. Elle laisse pour pleurer sa perte son père, sa mère plusieurs frères et soeurs. Elle était aussi la soeur de M. l'abbé J.-A. Lévesque, eccl. Son service eut lieu lundi le 20, à 8 heures 30. A la famille en deuil nos sincères sympathies.

Va et vient. — MM. Joseph et Gérard Flourde, étudiants au Séminaire de Rimouski, sont retournés dans leurs familles à Rivière-du-Loup, après avoir passé quelques jours chez leur oncle M. l'abbé S. Flourde, curé.

—Mademoiselle Antoinette Dubé, de Luceville, était de passage dans notre paroisse.

—M. et madame J. Croft, du Bic, et leurs enfants, en visite chez des parents.

—M. Wilfrid Deschênes, de Mont-Joli, était par affaires dans notre paroisse dernièrement.

D'IBERVILLE

Le héros oublié vit en mon souvenir,
Rien jamais de mon coeur ne saura le bannir,
Je crois que le passé prépare l'avenir.

Tous ceux qui sont sont partis, nos aieux, nos ancêtres,
Nous ont légué leur âme et sont restés nos maitres,
Leur sang, leurs sentiments, transfigurent nos êtres.

D'IBERVILLE, ma muse heureuse sur ton front,
Elle qui sait l'honneur de t'avoir pour patron,
Voudrait pour la Patrie effeuiller ton renom.

Recueillie et levant ma tête vers les cimes,
Je vois jaillir, ce soir, des cendres de l'abime,
Ton entité perdue, illustre et magnanime.

Des pages de ta vie, ô guerrier, je saurai
Exhumer de ton âme ardente le secret
Sur un camée ancien buriner ton portrait.

Pour qu'à nos yeux en pleurs ta grandeur se révèle
Combattant sans rival dont la course immortelle
Fait battre tous les coeurs de la race nouvelle.

Page du Gouverneur, au lumineux regard,
Petit gardemarine arborant l'étendard,
Ton nom rayonne autant que celui de Jean Bart...

Toi qui ne craignais rien, infatigable athlète,
Ni la mer en fureur, ni le choc des tempêtes,
Notre patrie exulte au los de tes conquêtes.

Et je viens comme au temple amoureuse, sans bruit,
Devant l'ampoule d'or qui radieuse luit,
Illuminer ton nom qui sombrait dans la nuit.

Berthe d'IBERVILLE.

Trois-Pistoles, 7 juillet, 1932.

E. DE VALERA EST PLUS CONCILIANT

Réponse de l'Etat Libre au gouvernement anglais. — Le cabinet a accepté la nouvelle note mais celle-ci n'est pas encore partie.

LES ANNUITES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Dublin, 9.—On a déclaré hier soir que le président Eamon de Valera a adopté un ton conciliant dans la réponse de l'Etat Libre à la dernière note du gouvernement anglais concernant le non paiement des annuités foncières au Trésor britannique.

Le cabinet a accepté en principe la nouvelle note irlandaise, mais celle-ci n'a pas encore été envoyée à Londres, et le détail n'en a pas encore été publié.

TROISIEME LECTURE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 9. — Le bill ministériel autorisant le gouvernement anglais à imposer des droits jusqu'à concurrence de cent pour cent sur les importations faites d'Irlande pour rentrer dans un montant équivalent à celui des annuités foncières que l'Etat Libre n'a pas payées à la couronne anglaise, a été passé en troisième lecture, hier soir, par un vote de 222 voix contre 30, à la Chambre des Communes.

PORTNEUF

Naissances. — M. Léger Leclerc, marchand, et Mme Leclerc annoncent à leurs parent et amis la naissance d'une fille, née et baptisée le 20 juin, sous les prénoms de Marie, Julienne, Gisèle. Parrain et marraine, M. Georges-Omer Roberge, oncle de l'enfant, et Mlle Annette Leclerc, sa soeur. Porteuse, Mme Arthème Belleau.

—M. et Mme M. Jobin font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Gisèle.

—On annonce la naissance de deux jumelles: Marie, Monique qui a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Philippe Roberge, et Marie, Charlotte dont le parrain et la marraine sont M. et Mme Georges Gauthier, oncle et tante des enfants. Ces deux jumelles sont les enfants de M. et Mme Emile Gauthier, (née Eugénie Roberge).

—M. et Mme Côme Lamothe font part à leurs parents et amis de la naissance d'un enfant, baptisé sous les prénoms de Marie, Simone, Yolande, Ludivine, Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Lamothe, grands-parents de la fillette.

—M. Lorenzo Lockwell, télégraphiste, et Mme Lockwell, (née Blanche Lavigne), annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie, Lorraine, Rolande, Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme E. Papillon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve G. Lockwell, grand'mère de l'enfant.

—M. et Mme Evariste Carpentier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Eugène, Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Carpentier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme T. Carpentier.

Mariage. — Le 13 juillet, Mlle Albertine Belleau, fille de M. François Belleau et de feu dame Antonia Frenette, unira sa destinée à celle de M. Albert Jobin, fils de M. et Mme Georges Jobin.

Quête du mois. — La quête du mois de juin a rapporté la somme de $80.56.

Retraite. — La retraite des jeunes filles et des jeunes gens a eu lieu, ces jours derniers.

Déplacements. — MM. les abbés A. Piché, curé de Saint-Léonard, Emile Marcotte, du Séminaire, Delphis Langlois et M. Marcotte, ecclésiastique, étaient de passage ici, dimanche dernier.

—M. Alcide Morissette, télégraphiste à Dalhousie, a rendu visite à sa mère, Mme J.-A. Morrissette.

—Mlle M.-A. Boudreau, de la Baie-Saint-Paul, passe une quinzaine chez son oncle, M. Philippe Frenette.

—Etaient de passage chez M. et Mme Lorenzo Lockwell, dimanche, M. et Mme Henri Sanschagrin et leurs enfants, M. Brisebois et ses deux enfants, de Montréal.

—Mme Perrault et sa fille, de Montréal, visitaient la famille Langlois, ces jours derniers, en compagnie de quelques amies.

—M. et Mme Gédéon Piché, leurs enfants sont de retour de Québec, où ils furent les invités de M. et Mme A. Fleury.

—Mlle Lucienne Fleury, de Québec, passe quelques jours chez des parents.

—Mme Alphonse Toussaint et son fils, Adrien, de Québec, étaient les invités des familles Frenette et Langlois.

—M. et Mme J.-B. Blouin, Mé et Mme Ulric Blouin et leurs enfants, de Québec, étaient chez M. et Mme Toussaint Latulippe, dimanche dernier.

—Mlle Imelda et Germain Gauthier sont de retour de Québec où elle ont fait une retraite fermée.

LE NOUVEAU PONT D'HAMILTON et Son Extrémité Nord.



Le système Rotary de contrôle de la circulation a été mis en usage pour résoudre un problème difficile, à l'endroit où la route principale se divise, une partie allant vers la ville, l'autre à la grande route de Brantford. Trois lumières rouges intermittentes Westinghouse Beacons y font des signaux. Soixante dix-neuf lampes standards de 500 watts chacune, illuminent l'entrée nord. Le pont élevé qui traverse le canal Desjardins remplace une structure d'acier construite en 1896. Il a une voie carrossable de 54 pieds de largeur, plus un trottoir de huit pieds pour les piétons, et a 330 pieds de longueur. Le pont est éclairé par douze lampes de 300 watts chacune, tandis que des lanternes d'ornementtion éclairent les extrémités.

JEUNESSE AUX AILES DE LUMIERE . . .

TOUS les chemins mènent à Rome .

NOS REGIONS DE COLONISATION

L'ABI TIBI

L'Abitibi est une immense contrée dans laquelle ont surgi une trentaine de centres agricoles en moins de vingt ans et elle peut encore fournir l'espace à une centaine de nouvelles paroisses et peut-être davantage. D'après M. l'abbé Charles Minette, missionnaire-colonisateur, 500,000 Canadiens-français pourraient s'y mouvoir et y vivre heureux.

L'Abitibi compte aujourd'hui une population de 21,600 âmes disséminées dans les trente paroisses et missions qui s'échelonnent au nord et au sud tout le long du chemin de fer. Les communications d'une paroisse à l'autre sont rendues très faciles par les bons chemins et les routes qui existent dans chaque paroisse.

Aspect général

L'Abitibi a l'apparence d'une vaste plaine recouverte d'une immense forêt, parsemée de lacs et de rivières suffisamment profondes et propres à la navigation sur de longs parcours.

Forêt

L'épinette noire est l'essence forestière la plus abondante. Dans les terrains glaiseux où le drainage est bon, elle atteint un beau développement; dans les endroits bas et marécageux elle est de petite taille. Les autres essences forestières sont le sapin, le cyprès, le tremble, le bouleau blanc, le peuplier et le tamarac.

Sol

La texture du sol est très fine et très compacte. Le fond est une glaise tantôt grise, tantôt bleue, recouverte d'une couche d'humus et de matières végétales en décomposition qui varie de 4 pouces à sept ou huit pieds. D'une manière générale, le sol produit bien toutes les céréales et les légumes.

C'est un terrain exempt de cailloux; c'est plutôt rare que l'on trouve une roche par ci par là. C'est un sol facile à défricher vu l'absence de bois franc et le peu de profondeur des racines. Dans les brûlés on voit souvent un homme nettoyer un demi-acre de terre dans sa journée.

Climat

Les conditions climatériques sont à peu près celles de la région de Québec. L'hiver y est plus froid et plus sec; l'été moins humide et plus chaud. La végétation s'y développe avec une rapidité extraordinaire. Pour le moment, il n'y a plus à craindre les gelées tardives du printemps. A mesure que les défrichements s'étendront, ce danger disparaitra complètement.

Etant à une altitude moyenne de 1000 pieds, l'Abitibi jouit d'un climat froid mais sec. C'est donc une région très hygiénique. Il a du soleil en abondance, tôt le matin et tard le soir; ce qui explique, en partie, la croissance extraordinairement rapide de la végétation dans l'Abitibi.

Défrichement

Les arbres, en général, sont de petite taille et le défrichement est facile. Quand le feu a passé, les racines des arbres se trouvent presque toutes brûlées à la surface de la terre. Il ne reste plus qu'à enlever les souches à la main. Les plus grosses peuvent être enlevées avec une paire de chevaux.

Voies de communication

La région de l'Abitibi a eu le rare privilège d'être traversée par une ligne de chemin de fer au moment où les colons commençaient à s'y établir. C'est en 1915 que le chemin de fer transcontinental du Grand - Tronc - Pacifique fut inauguré entre Québec et Winnipeg. Un train par semaine accommoda d'abord les colons. Aujourd'hui, des trains réguliers de passagers partent de la gare Union à Québec trois fois par semaine : les lundi, mercredi et vendredi à huit heures du soir.

De Québec à La Reine on compte 501 milles.

Une ligne de chemin de fer entre Taschereau et Rouyn a été construite, il y a quatre ans. Cet embranchement a 44 milles de longueur.

Le Ministère de la colonisation a terminé en même temps une route carossable entre Macamic et Rouyn. Toute la région de l'Abitibi est maintenant sillonnée de bonnes routes carossables dans toute sa longueur et sa largeur.

La ville d'Amos est le chef-lieu de la vaste région de l'Abitibi. C'est là que les colons trouveront l'agent des Terres de la Couronne et le missionnaire-colonisateur.

Missionnaire-colonisateur

Le missionnaire-colonisateur de l'Abitibi est M. l'abbé Chs Minette, dont la résidence est à Amos. Les colons devront s'adresser à lui pour tous renseignements nécessaires à leur établissement dans l'Abitibi.

Le capital qu'il faut apporter

Pour s'établir sur une terre boisée, il faut au moins avoir quelques économies et de quoi vivre pendant un an et plus. Inutile de compter sur l'aide seule du gouvernement qui donnera bien des primes de défrichement et de premier labour, mais il faut que le colon qui prend un lot compte surtout sur son initiative et ses propres ressources. Avec un capital de trois ou quatre cents piastres, un colon laborieux peut être sûr de réussir et de se faire un bel avenir. On a vu des centaines de colons partis pauvres et arriver en peu de temps à se créer un beau patrimoine et établir leurs garçons autour d'eux.

Agent des Terres

Le colon qui a fait le choix d'un lot doit d'abord s'adresser à l'agent des Terres de la Couronne de la région. Celui-ci lui donnera tous les renseignements nécessaires sur la valeur du sol et les avantages qu'il y trouvera. L'agent des Terres de la région de l'Abitibi est Monsieur Julien Beaudry, dont la résidence est à Amos.

LES PAROISSES DE L'ABITIBI

La Reine. (St-Philippe). — Cette paroisse a été fondée en 1914. Un curé y réside depuis 1918. Le territoire de cette paroisse est compris dans les limites de la municipalité de la partie ouest des cantons de La Reine et de Demeloizes, érigée en 1917. La paroisse a été érigée civilement en 1920.

Le village est construit au sud-ouest du canton de Demeloizes, près de la ligne interprovinciale, et sur le parcours du chemin de fer Canadien National. La population actuelle est de 1,404 âmes.

La paroisse possède une église, un couvent, 7 écoles, une banque, 10 magasins, 3 moulins, une fromagerie, un cercle agricole, etc.

Le sol de la paroisse est excellent et produit bien toutes les céréales. Il pourrait nourrir aisément 100 familles de plus, mais il faudrait lui apporter un peu de capital, le bois de commerce étant enlevé. On y trouve 5,472 acres de terrain labouré et en culture et 3,345 acres ensemencés à travers les souches.

Demeloizes. (St-Lambert). — Il s'est formé une colonie intéressante dans les rangs VI, VII, VIII, IX et X du canton de Demeloizes, à 7 milles environ de La Reine. Les colons établis dans cet endroit dépendent en ce moment de la paroisse de La Reine. La population actuelle est de 287 âmes.

La colonisation avance rapidement dans cette colonie. On y trouve une chapelle, bâtie sur le lot 13 du rang VII du canton de Demeloizes, une école, un magasin, etc.

Sur une superficie totale de 25,090 acres que comprend la paroisse, on y trouve 736 acres de terrain labouré et 963 acres ensemencées à travers les souches.

Le sol est excellent et produit bien toutes les céréales et les légumes.

Il y a encore un bon nombre de lots disponibles dans la partie Nord-Ouest du canton de Demeloizes, sur les rangs VI et VII. Quelques fermes en partie défrichées sont aussi à vendre par des particuliers à des conditions avantageuses.

Sainte-Jeanne-d'Arc. (B. de P. Roquemaure). — Cette paroisse fondée en 1921, comprend la partie sud du canton de La Reine et les deux derniers rangs du canton de Roquemaure.

Ste-Jeanne-d'Arc fut d'abord desservie par le curé d'Authier; elle a maintenant un curé résidant. Une église est en construction sur le lot 23 du rang III du canton de La Reine. La station la plus rapprochée est Dupuy, située à 8½ milles. C'est un centre de colonisation très avantageux; le sol est excellent et bien arrosé; il pousse également le foin, le blé, l'orge, l'avoine, les pois et spécialement les légumes. Le voisinage du lac Abitibi rend son site très agréable. Il reste peu de lots disponibles mais un certain nombre de fermes en partie défrichées sont à vendre par des particuliers à de bonnes conditions.

La paroisse possède une chapelle, un presbytère, 5 écoles, une forge, une boutique de menuiserie, un magasin, etc., etc.

La population actuelle est de 486 âmes, comprenant 84 familles.

Dupuy. (St - Jacques-le-Mineur). — Cette paroisse, érigée canoniquement en 1919, est comprise dans la municipalité de la partie est des cantons de La Reine et de Demeloizes, érigée en 1918. Un curé y réside depuis 1919.

Le village est situé sur le rang VIII du canton de La Reine, sur le parcours du chemin de fer Canadien National.

La paroisse possède une église, un couvent, 7 écoles de rang, un médecin, un notaire, des magasins, des moulins, etc. La population actuelle est de 1,160 âmes, entièrement agricole.

Dupuy est un bon centre de colonisation. Le sol de cette paroisse produit bien le foin, les légumes et les céréales. L'industrie du beurre y est très florissante. Il y aurait place encore pour 50 familles.

La Sarre. (St-André). — La paroisse de St-André-de-La-Sarre a été ouverte à la colonisation vers 1914. Un curé y réside depuis 1917, date de l'érection civile de la paroisse. Celle-ci comprend le canton de La Sarre.

Le village est bâti sur le rang VI du canton de La Sarre sur le parcours du chemin de fer Canadien National. La population actuelle, y compris Colonbourg, est de 3,190 âmes. On y trouve une église, un couvent, 8 écoles, une banque, 12 magasins, une beurrerie, 3 manufactures, six moulins, un cercle agricole, des hommes de profession, etc.

C'est une paroisse de progrès. L'agriculture y est en honneur de même que l'industrie laitière. Le sol est excellent débouché pour les prolent et produit bien tous les grains. Les cultivateurs ont un excellent débouché pour les produits de la ferme au village de La Sarre, qui compte environ 300 familles.

La plupart des lots sont vendus, mais on peut encore se procurer des lots qui ont été cancellés et qui seraient avantageux pour des colons travaillants et de bonne foi. Plusieurs colons qui étaient arrivés au début de la paroisse et qui détiennent deux ou trois lots, en vendraient un ou deux à des prix variant de $100 en montant, suivant, évidemment, le travail fait et les constructions érigées. Ces lots sont à proximité des écoles, dans des rangs en partie habités où il y a de bonnes routes, etc. Et pour toutes ces raisons, ils offrent certainement de grands avantages qui devraient attirer l'attention de ceux qui désirent réellement s'établir ou établir leurs fils.

Le missionnaire - Colonisateur et l'Agent des Terres

Les colons qui désirent avoir des renseignements précis sur les paroisses de colonisation de l'Abitibi, devront s'adresser à M. l'abbé Charles Minette, Missionnaire-colonisateur pour la région de l'Abitibi, qui demeure à Amos.

L'agent des terres de cette région est M. Julien Beaudry, dont la résidence est aussi à Amos.

Renseignements généraux

Pour tous renseignements sur la colonisation, demandes de brochures, etc., s'adresser à l'honorable M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Parlement, Québec.

Cours de Vacances

Conversation anglaise — Anglais — Correspondance — Arithmétique commerciale, etc. Classe le jour et le soir.

Bart School

221, St-Jean. Tél. 2-5889

Rés. d'été Val St-Michel. Tél. : 603s6

TARZAN CHEZ LES PYGMEES

Episode No 12

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)



Plusieurs femmes firent en ce moment leur apparition à l'entrée de différentes grottes. Toutes semblaient écouter et attendre. Un instant plus tard leur attente fut récompensée par l'arrivée de l'une de leurs compagnes dans l'amphithéâtre. Cette femme était encore plus grande et semblait plus forte que celle qui avait capturé Tarzan. Sur une épaule elle portait la carcasse d'une antilope. Sur l'autre elle tenait le corps d'un être humain. Ses jambes et ses bras pendaient et il semblait être, tout comme Tarzan, privé de connaissance.



La femme qui avait transporté Tarzan dans l'amphithéâtre se leva alors et se tint immobile devant l'entrée de sa grotte. Nous l'appellerons la Première Femme, car elle n'avait pas de nom non plus que ses compagnes. La créature qui avait voulu lui enlever Tarzan s'était maintenant remise du coup qu'elle avait reçu et ne semblait pas lui en garder rancune. Nous l'appelerons la Seconde Femme. Toutes deux regardaient s'avancer la nouvelle venue, imitant en cela les autres femmes qui se tenaient en ce moment devant l'entrée de leurs cavernes respectives.



La Troisième Femme avançait toujours mais sans quitter des yeux ses compagnes qui la surveillaient d'un air menaçant. Elle semblait être très forte, aussi les autres se contentèrent-elles de la regarder, sans cependant rien entreprendre contre elle. Mais à ce moment la Première Femme fit un pas en avant après avoir fait un signe à la Seconde Femme. La Troisième Femme hâta le pas car, bien qu'aucune parole n'eût été échangée, elle savait à quoi s'en tenir sur les intentions des deux femmes. Comme celles-ci allaient l'atteindre, elle jeta ses deux proies sur le sol et leur fit face, sa massue à la main. Ses adversaires s'élancèrent alors sur elle.



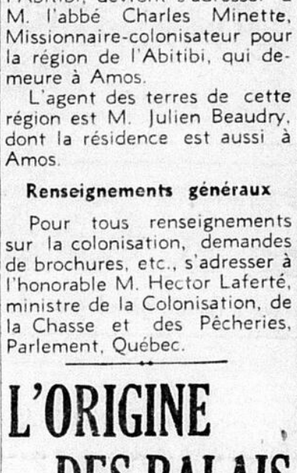
Quand les trois femmes en vinrent aux prises, il parut tout d'abord que la Troisième Femme allait succomber, mais elle détourna avec habilité les coups qui lui étaient destinés et en profita pour attaquer à son tour. Sa massue s'abattit avec une force terrible sur la tête de la Première Femme qui s'écroula sur le sol, foudroyée. La Troisième Femme se tourna alors vers son adversaire. Mais celle-ci, voyant sa compagne morte, ne crut pas devoir insister et elle prit la fuite vers sa caverne. Pendant ce temps, le prisonnier de la Troisième Femme, ayant repris ses sens et voyant qu'il avait une chance de s'enfuir, s'était déjà éloigné à bonne distance en rampant sur le sol.

L'ORIGINE DES BALAIS

Voici un instrument qui remonte à la plus haute antiquité.

EN AMERIQUE

Dans tous les pays, à toutes les époques, sous toutes les latitudes, on s'est servi et l'on se sert encore du balai. C'est un outil indispensables aux humains. L'histoire du balai remonte donc aux âges les plus reculés, probablement son origine est antérieure aux déluges, dirait un humoriste. Les documents manquent à cet égard et pour une longue période, on en est réduit aux conjectures. Pour ce qui regarde cette industrie en Amérique, on estime que le premier manufacturier de balais fut M. A.-F. Weymer, de Syracuse, N.-Y., président de la National Broom Manufacturers Association, qui s'occupe de cette industrie depuis 1868. Voici d'ailleurs ce que, dans une lettre récente, il disait de l'histoire du balai.



M. Bérubé, de la Cie Nationale de Balais, l'un de nos plus estimés et distingués concitoyens.

"Aussi loin que je remonte dans mes souvenirs, j'arrive à l'année 1863. J'étais alors à Schenectady, ville qui, à cette époque, était le centre de l'industrie du balai".

M. Weymer continue en exposant la fabrication du balai qui ressemble sensiblement à la manière de notre époque et parle de la culture du blé d'Inde à balais dans l'est.

Depuis très longtemps il ne se cultive plus de blé d'Inde à balais dans le Massachusets ni dans aucun autre Etat de l'Est Américain. Toute cette culture se fait dans l'Ouest, comprenant les Etats de l'Illinois, Missouri Colorado, New Mexico et principalement dans le Kansas et l'Oklahoma.

L'ensemencement se fait à partir de vers le 15 mars dans les Etats du sud pour se continuer jusque vers le 10 juillet, dans certains districts.

En 1928, M. Bérubé, de la Cie Nationale de Balais Enrg., 33, rue Colomb, dans l'intérêt de son commerce est allé dans quelques-uns de ces endroits où il eut l'occasion de visiter des champs en culture de blé-d'Inde à balais, etc.

Style d'architecture

(Suite de la page 11)

En matière d'art, comme en littérature, le style possède donc des formes matérielles et des règles positives, par lesquelles on réalise un édifice, une oeuvre quelconque; de l'emploi de ces formes et de l'application de ces règles résulte une physionomie expressive, une beauté spéciale etcaractéristique. Mais, comme en littérature, le style offre de plus quelque chose de fluide et d'insaisissable qui échappe à l'analyse rigoureuse : c'est comme la manière, spéciale à un artiste, à un pays à une civilisation, à une époque, de voir, de comprendre et de rendre les objets soumis à l'action artistique.

On donne encore au mot "style" un sens plus général, qui en fait à peu près l'équivalent de cette qualité que nous avons étudiée plus haut sous le nom de "caractère". Si l'aspect général de l'édifice, si la façade répondent au plan et à la destination, si, dans l'ensemble et dans les parties les proportions sont justes et agréables, si l'édifice présente de l'unité de lignes, voulus par la construction elle-même, et une prédominance nettement marquée par un choix de courbes et de droites, si le gable des moulures, les pleins et les vides, l'ombre et la lumière, s'offrent sans discordance, comme agrément de l'oeil, alors nous dirons que notre édifice a du style; nous dirons qu'il a du style, si l'architecte a suivi les principes sains de son art dans ses dessins et dans la mise en oeuvre des matériaux, s'il l'a fait avec sentiment et avec goût, bref s'il n'a pas craint l'effort de la pensée personnelle et l'audace de l'exprimer, plutôt que d'emprunter la formule à la pensée de tous. Nous aurons alors une oeuvre d'art dans la saine et complète acceptation du mot, nous dirons que notre édifice a du style, quand bien même on ne lui trouvera plus de place dans les classifications scientifiques de l'archiologie, et qu'il serait le premier individu d'une nouvelle espèce.

E.-Henri TALBOT.

LES CIERGES A L'EGLISE

La "Croix de Paris" donne une autre interprétation au communiqué de la Presse Canadienne que nous avons déjà reproduit au sujet d'une nouvelle réglementation qui déterminerait l'usage des cierges et des fleurs dans les églises.

Voici en quels termes l'édition du 25 juin de "La Croix de Paris" souligne cette réglementation:

"A la suite de la visite apostolique faite par le cardinal-vicaire Marchelli-Selvaggiani dans les églises du diocèse de Rome, certains usages ont été interdits comme contraires à la discipline du culte. Le cardinal-vicaire interdit sous les peines les plus sévères: 1o. le commerce dans les églises des cierges destinés à être brûlés devant les images sacrées; 2o. l'usage de toutes les variétés de fleurs artificielles, qui devront être remplacées par des plantes et des fleurs fraîches; 3o. enfin, la prise de photographies de toutes sortes, aussi bien au magnésium qu'autrement, durant les cérémonies et, en particulier, les mariages, premières communions, etc".

VENTE DE JUILLET

Spéciaux pour Aujourd'hui

UN VRAI SPECIAL DANS LES

COMPLETS pour HOMMES

Régulier jusqu'à $35.00 AUJOURD'HUI

$13.95 Venez les voir **$13.95**

Solde complet de 75 Complets d'été en tweed anglais et en worsted, choix de couleurs pâles médium et foncées, pour hommes et jeunes gens, les styles et la coupe sont des mieux en fait d'ajustement et de nouveauté.. c'est la meilleure valeur encore offerte. Valeur régulière jusqu'à $35.00. Aujourd'hui $13.95



Cette Vente en est une qui fait son impression. Cherchez dans le magasin. Voyez partout et vous vous convaincrez qu'ici c'est le bon marché et les meilleures valeurs qui priment.

PROFITEZ D'AUJOURD'HUI

Pour revenir— VOYEZ NOS SPECIAUX, ils sont de la véritable économie.

COMPLETS FLANELLE, IDEAL pour l'ETE

COMPLETS en flanelle grise ou drab rayés pour hommes et jeunes gens, pantalon très large, poches sur l'habit appliquées, styles nouveaux, matériel tout laine et très beau. Régulier $22.50. Spécial, Aujourd'hui **15.95**

PANTALONS

BLANCS

Pantalons en duck blanc, pour hommes, le vrai pantalon de sport de belle qualité et bien fait. Rég. $1.75 à $2.25. SPECIAL **1.00**

HABITS SPORT

HABITS de fumeur (Blazer), pour hommes, en flanelle unie, rouge, vert, bleu-marine et violet, c'est une nécessité pour ceux qui passent l'été à la campagne. TRES SPECIAL **5.95**

PANTALONS

FLANELLE BLANCHE

Pantalons en flanelle blanche, pour hommes, le vrai pantalon pour le tennis et la toilette. TRES SPECIAL **4.50**



DEUX GROUPES DE

ROBES INTERESSANTS

Robes d'Eté

CREPE NOUVEAU

150 ROBES en crêpe nouveau, pour dames,... toutes les couleurs pastel, mauve, mais, rose, pêche, nil, etc., manches courtes et à l'épaule, styles nouveaux pour l'été. Rég. $3.50. SPECIAL, Aujourd'hui **$2.24**

TRES SPECIAL AUJOURD'HUI

ROBES de MAISON

20 douz. de ROBES de maisons en Broadcloth fantaisie, choix de couleurs et de grandeurs, manches courtes et à l'épaule. TRES SPECIAL, Aujourd'hui..... **48¢**

ROBES D'ETE

Prix pour Finir

150 Robes en crêpe, pure soie, lavable, les dernières nouveautésde styles et de modèles, pour dames, toutes les couleurs pâles à la mode. Régulier jusqu'à $13.50. SPECIAL **$7.95**

LINGERIE TRICOLETTE

BLOOMERS

Bloomers en tricolette nouvelle, pour dames, toutes les couleurs, rose, pêche, nil, mauve, mais, etc. SPECIAL **29c**

SLIPS

Slip en tricolette longs, pour dames, encolure ronde et toutes les couleurs. Rég. $1.25. SPECIAL. **89c**

ROBES de NUIT

Robes de nuit en tricolette, pour dames. Les bonnes couleurs. Rég. $1.50. SPECIAL **89c**

NOTEZ BIEN

Tous les prix de notre circulaire d'ouverture restent en force.

A VOUS D'EN PROFITER

TELESPHORE SIMARD

183 RUE ST-JOSEPH • ST-[illegible] Ville

2-4915s22

Amusements

CINEMA CANADIEN

"Vacances", une divertissante comédie de Gaumont-Franco-Film-Aubert, tiendra l'affiche, commençant aujourd'hui.

Un des mérites du cinema parlant sera d'avoir à l'écran ces comédies légères et spirituelles dont le théâtre semblait avoir le monopole avec l'avantage pour le film de restituer les décors toujours vrais.

En France, il y a place pour un genre bien particulier et à proprement parler national si l'on tient compte du succès remporté par des films comme "L'Anglais tel qu'on le Parle" qui transposait à l'écran une des meilleures pièces de Tristan Bernard.

L'indéniable succès de ces comédies ne tient pas à des caractères ni à des évènements exceptionnels mais à l'observation de la vie quotidienne avec un humour qui n'exclut par la bonne humeur.

C'est à ce genre de fantaisie qu'on peut rattacher un film qui fourmille de trouvailles originales et ingénieuses: "Vacances".

L'histoire elle est très simple. Il s'agit d'un jeune secrétaire qui croit indispensable — question de mode — de prendre des vacances, une femme et une auto.

C'est évidemment plus qu'il n'en faut pour un seul homme, mais ce qu'il est impossible de conter c'est l'esprit avec lequel est traitée cette satire légère de moeurs très actuelles.

Et puis, l'intrigue se déroule au grand air pour le plaisir du spectateur qui a aussi l'impression d'être en vacances depuis qu'on était revenu à l'horizon limité du studio.

Des images bien variées des belles provinces françaises, des interprètes jeunes et agréables qui jouent une pièce dont chaque spectateur peut se croire le héros, voilà un film qui laissera à ceux qui le verront une impression délicieuse de fraicheur et de charme.

France-Film a choisi en "Vacances" l'une des productions les plus divertissantes du repertoire que la Compagnie Cinématographique tient actuellement en fillières pour les semaines à venir... La distribution de cette oeuvre sentimentale et humoristique comprend la délicieuse Florelle, bien secondée par Lucien Galas, Georges Charlia et Pierre Juvenet.

Au programme plusieurs autres sujets qui ne manqueront pas de plaire.

A L'ARLEQUIN

La direction de l'Arlequin presentera à partir de demain un programme genre nouveau. Un drame en deux actes par Julien d'Aoust est à l'affiche. Ce drame est intitulé "Vengeance". Une troupe d'artistes distingués ojuera aux côtés de l'auteur.

La populaire comédienne Caroline nous revient avec un répertoire de nouvelles comédies et présentera au public québecois: "Quand On R'vient". Caroline sera accompagnée de Germaine Masse, les cinq "Colleens Dancers", Ballounne, etc.

Comm.

LES VEDETTES DE "VACANCES" AU Cinéma CANADIEN

FLORELLE

Florelle a débuté au music-hall à la fin de la guerre, dans des rôles d'enfants et des numéros de chant où elle paraissait en petit garçon ou en fillette.

Des tournées en Amérique du Sud, en Espagne et en Italie, alternant avec des engagements dans les grands music-halls parisiens consacrent sa réputation.

C'est à Berlin qu'elle a, pour la première fois, affronté la caméra et le micro. Elle y commence quelques chansons pour un film et attire l'attention de G. W. Pabst qui l'engage.

Du temps passe, Florelle, de retour en France, tourne quelques petits rôles d'importance minime jusqu'au jour où l'on présente L'Opéra de Quat-sous qui révèle chez cette divinette de music-hall des dons de comédienne de l'écran.

C'est alors que GaumontFranco-Film Aubert lui confie un rôle de premier plan dans "vacances".

Florelle est désormais partie pour la grande notoriété. Un beau rôle dans "Tumultes" d'Erich Pommer, une création importante dans "Ma Tante d'Honfleur" de Diamant-Berger,, un grand film à Berlin, telles sont les étapes rapides de la brillante carrière de cette artiste douée entre toutes, intelligente, charmante et spontanée.

"Vacances", que présente G.F.F.A. consacre définitivement le talent de Florelle, nouvelle vedette de l'écran.

PIERRE JUVENET

Brillant lauréat du Conservatoire, Pierre Juvenet a été, sur les principales scènes du boulevard, l'interprète des oeuvres les plus célèbres de Capus, Feydeau, Lavedan, Gavault, Bourget, Henry Bataille, Nozière, Savoir, Guiraud, avant la guerre et après 1918, de René Fauchois, Paul Vialar, Yvan Noé, Armont et Gerbidon, Léopold Marchand, A. Picard, Tristan Bernard.

Le cinéma ne pouvait manquer de s'assurer le concours d'un artiste de cette valeur. Marcel l'Herbier, Roger Lion, Wulschleger, Robert Boudrioz lui confièrent d'importantes créations. La U.F.A. et Warner Bros. le choisirent pour interpréter de grands films à Berlin et à Londres.

Enfin, considération suprême, Hollywood lui proposa un contrat, mais Pierre Juvenet, parisien endurci, ne put se résigner à quitter la capitale.

Le talent de Pierre Juvenet, artiste consciencieux et probe, au jeu plein de finesse, de tact et de nuances sobres, est trop connu et trop apprécié pour qu'il soit besoin d'y insister.

Pierre Juvenet, qui a brillamment fait son devoir pendant la guerre, (il est chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de Guerre), est une des personnalités les plus sympathiques du théâtre et du cinéma contemporains.

AU PRINCESS

La direction du Princess présentera pour la dernière fois demain la superbe production "Tarzan The Ape Man". Un autre film splendide intitulé: "The Ranger Feud" est aussi à l'affiche ainsi que trois actes de vaudeville, venant directement de New-York. Le vaudeville tiendra l'affiche, demain, lundi, mardi et mercredi.

A partir de lundi le programme cinématographique sera changé et comprendra "Hôtel Continental" avec Peggy Shannon. C'est une production de grande envergure qui remporta d'éclatants succès partout où elle fut à l'affiche. On y verra aussi le film officiel du combat de championnat mondial que se livrèrent récemment l'Américain de Boston Jack Sharkey et l'Allemand Max Schmelling. Vous ne devez pas manquer de voir ce film et vous rendre compte par vous-même qui gagna réellement cette bataille.

AU CANADIEN



FLORELLE, l'une des plus brillantes jeunes premières de l'écran français tient avec beaucoup de grâce le premier rôle dans "Vacances", l'une des plus amusantes pièces du repertoire français que le Cinéma Canadien met à l'affiche aujourd'hui.

AU RIALTO

Quatre jours commençant aujourd'hui, le cinéma Rialto présentera un film parlant français ayant pour titre "La Pente". Dans cette vue, vous entendrez Joan Crawford et Clark Gable parler en français. Le film est un drame de bootleggers; il est très bien exécuté et renferme des scènes de force. Voilà un résumé du scénario: Mona et Rodney Jordan, ruinés après la mort de leur père, sont contraints de travailler. Mona devient reporter dans un journal et Rodney secrètement travaille pour le bootlegger Luva. Un journaliste est tué et Mona est chargée d'enquêter sur la mort de son camarade. Elle découvre que son frère a été poussé à ce geste par Luva lui-même. Au cours d'une explication, Luva est tué par Rodney qui est lui-même abattu. Mona, brisée, abandonnée, quitte définitivement le journalisme et se marie avec son ami d'enfance. La beauté et le talent de Joan Crawford contribuent fortement à rendre ce film des plus intéressants. Chaque scène comporte des éléments qui font que l'attention du spectateur est constamment en éveil.

AU CAPITOL

"HUDDLE"

Le cinéma Capitol, annonce pour demain et les jours suivants: le dernier triomphe de Ramon Novarro, "Huddle", avec Madge Evans, dans le rôle féminin principal.

Dans ce film, Novarro incarne Tony Amatto, intensément fier et rempli de l'ardeur caractéristique, à la race italienne. Etudiant heureux, ne connaissant pas de bornes, et il se rend à Yale, contre les désirs de son père.

Adonné à tous les sports il ne tarde pas à devenir un élève populaire parmi ses condisciples, et remporte les honneurs, lors d'une joute de football.

Son succès collégial cependant, ne compense pas ses insuccès en société. Rosalie, fille d'un ancien employeur s'en éprend, et les scènes où Ramon hésite même à desserrer les lèvres pendant qu'il est avec la jeune fille, sont désopilantes.

L'historiette de Francis Wallace est reproduite sur l'écran d'une manière adéquate. On voit sans se douter la colline abrupte du triomphe que gravit le jeune Tony.

Ce rôle particulièrement offre à Novarro l'occasion de déployer son talent d'acteur émérite, et de faire valoir scn physique robuste.

Le reste de la distribution comprend des acteurs de tout premier choix, la plupart déjà vedettes, comme Madge Evans, Una Merkel, Ralph Graves, Fockliffe Fellows, et autres.

La représentation sera continue demain de 2 à 11 heures; Huddle sera montré approximativement à 2 h. 25; 4 h. 40; 7 et 9 h. 15 p.m.

La matinée lundi et mardi commencera à 2 heures par les sujets courts qui seront répétés à 4 h. 20. "Huddle" ne sera alors montré qu'une seule fois à 2 h. 35.

Comm.

Au CINEMA IMPERIAL

"Quand on est belle", avec Lily Damita, André Luguet et tout un groupe d'excellents artistes, à l'affiche commençant aujourd'hui.

Quand on est belle et quelle femme ne l'est pas ou ne peut passer pour telle, car à vingt ans on est du moins jolie,) il semble que le luxe vous soit dû naturellement. La beauté est un joyau; elle est destinée à un écrin, et cet écrin il est toujours offert, et souvent bien vite. Doit-on l'accepter? La richesse vaut-elle l'amour et le fait-elle oublier? On peut le croire jusqu'au jour où l'amour surgit et triomphe. Que devient-il alors si la misère se met à paraitre? "Crois-tu qu'on puisse être bien tendre alors qu'on manque de pain?" ont soupiré Manon et la Péricholle... Voilà les sentiments si passionnément complexes qui animent le film **"Quand on est belle"**, que l'on verra à l'affiche du cinéma Impérial à partir d'aujourd'hui, lui donnent une vitalité heureuse ou malheureuse selon les circonstances, pathétique toujours.

L'oeuvre nous montre une ravissante créature dans ses voeux: au plus fort de la pauvreté, dans ses enchantements qui font rayonner la joie sur tous, dans ses incertitudes et ses angoisses qui risquent de répandre là tristesse chez ceux qu'elle aime le plus.

Production des studios français de Metro-Goldwyn-Mayer, **"Quand on est belle"** fut réalisé par Arthur Robinson qui sut grouper une interprétation exceptionnelle en Lily Damita, André Luguet, André Burgère, Françoise Rosay, André Berley, Mona Goya, et Rolla Norman.

Le programme qui entoure le film principal a été préparé avec le plus grand soin et comporte les intéressantes actualités françaises, les dessins animés en musique, et autres courts sujets de premier choix. Il ne faut donc pas manquer d'aller voir ce spectacle, l'un des plus impressionnants, des plus heureusement choisis encore vus à Québec.

GRANDE OUVERTURE
du RESTAURANT
"ALICE CAFE"
meilleurs repas en ville servis avec tout le confort nécessaire, jour et nuit.
ALICE CAFE
79 rue du Pont -:- Tél. 4-0294

CHOP SUEY
Meilleur Repas
MANDARIN CAFÉ
PRIX POPULAIRES
4½ Rue St-Jean Tél. 4-0507

LES CINEMAS DE FRANCE-FILM
CANADIEN
LE FOYER DU FILM PARLANT FRANCAIS
COMMENCANT AUJOURD'HUI
GAUMONT-FRANCO-FILM-AUBERT présente
VACANCES
RÉALISATION DE ROBERT BOUDRIOZ
D'après la pièce de MM. BESSON et FABRET
avec
FLORELLE
et
Pierre JUVENET



Suivez les suggestions que vous donne Salmettre pour vos vacances. Vous en aurez de jolies!!

IMPERIAL
COMMENCANT AUJOURD'HUI
LILY DAMITA



dans
"QUAND ON EST BELLE"
(Des Studios Français M. G.-M.)
avec
ANDRE LUGUET et MONA GOYA
Le roman émouvant merveilleux et réaliste d'une âme et d'une beauté.

CAPITOL
MATINEE TOUS LES SIEGES 26¢
COMMENCANT DEMAIN
Représentation continue demain de 2 à 11 h., 31c et 41c
NOVARRO COMME VOUS L'AIMEZ LE MIEUX
Le plus grand amoureux de l'écran
RAMON NOVARRO



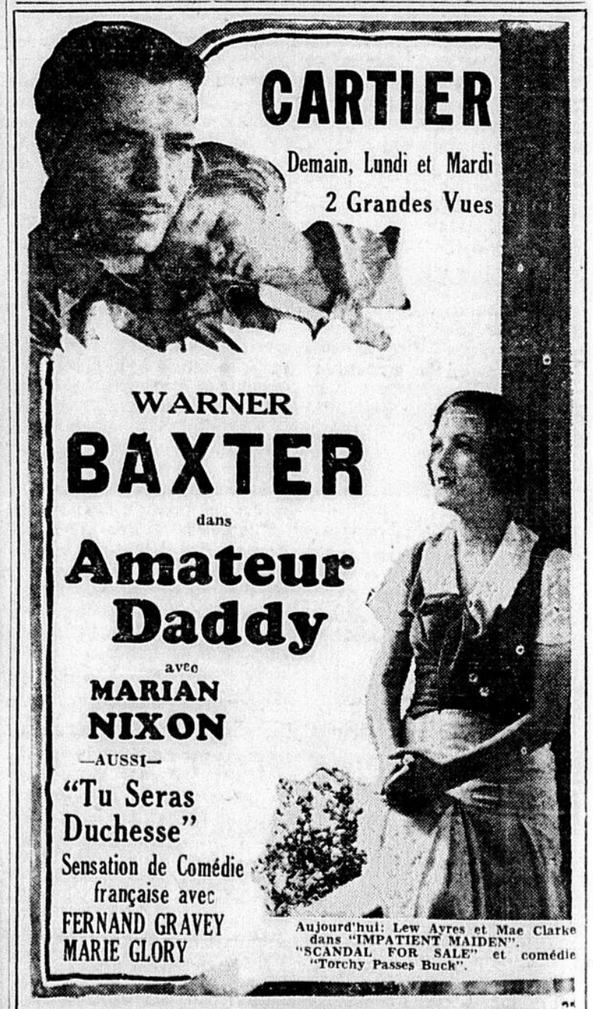
Jeunesse! Excitation! Amour!
Toute la société contre lui — et pourtant cette jeune fille allait vers lui avec joie... parce que le bonheur était plus précieux pour elle qu'une réputation.
Huddle
Lundi et Mardi
Mat. 2 h.; Huddle à 2.35
Soirs: 7 et 8.45 h. P.M.
avec
MADGE EVANS
RALPH GRAVES
UNA MERKEL
DERNIER JOUR
JOE E. BROWN dans "TENDERFOOT"
PRESSERWARE TOUS LES SAMEDIS SOIRS

VICTORIA
D'aujourd'hui à mardi, grand programme double



L'histoire d'un grand avocat qui était encore plus grand amoureux!
Les hommes étaient des "causes peu intéressantes" — les femmes de passionnants mystères.
La cour était pour lui le lieu des victoires faciles... Ainsi en était-il vis-à-vis des femmes! Il n'y avait pas pour lui de causes difficiles.... Nulle femme ne resta indifférente.... jusqu'à ce qu'ELLE vint... C'est lui qui fut pris... et le grand avocat dut lutter pour sa propre vie...
EDMUND LOWE
dans
"ATTORNEY FOR THE DEFENSE"
avec EVELYN BRENT
CONSTANCE CUMMINGS
DOROTHY PETERSON
BRADLEY PAGE
Attraction supplémentaire spéciale
"THE LADY REFUSES"
Une captivante histoire d'amour avec
BETTY COMPSON et autres favoris

CARTIER
Demain, Lundi et Mardi
2 Grandes Vues



WARNER BAXTER
dans
Amateur Daddy
avec
MARIAN NIXON
—AUSSI—
"Tu Seras Duchesse"
Sensation de Comédie française avec
FERNAND GRAVEY
MARIE GLORY
Aujourd'hui: Lew Ayres et Mae Clarke dans "IMPATIENT MAIDEN". "SCANDAL FOR SALE" et comédie "Torchy Passes Buck".

L'EVENEMENT vous offre chaque semaine 60 Billets Gratis pour les représentations au
Théâtre Canadien
VOICI COMMENT:...
"L'Evénement" publie chaque jour les noms de cinq lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.
DES MAINTENANT:...
Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.
QUAND VOUS VOUS AUREZ TROUVE VOTRE NOM:...
Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Théâtre Canadien.
Le lundi soir (soirée d'argenterie) ces billets ne seront pas acceptés.
REGARDEZ DE SUITE:...
LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE

"VACANCES"
avec
Lucien Galas, Georges Charlia, et Pierre Juvenet.

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
Commençant Demain
Un grand drame de la société:
Si l'Empereur Savait Ca
avec
André Luguet et Talia Fédar
et autres sujets courts

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
4 jours commençant AUJOURD'HUI
Voyez vos artistes américains favoris
Joan CRAWFORD et Clark GABLE dans une vue parlante en français.
"LA PENTE"
Plusieurs autres sujets
Commençant mercredi prochain.
Le Chanteur Inconnu"

Théâtre PRINCESS
Demain, Lundi, Mar., Mer.
3 actes de Vaudeville 3
aussi
"TARZAN" et
Buck Jones dans "Range Feud".
Episode 4 "Danger Island".
LUNDI, MARDI
Buck Jones dans 'Range Feud'
et
"CONTINENTAL HOTEL"
Mercredi: "Arrowsmith"
Ronald Colman
HOLLYWOOD LUCK
aussi: Vues du Combat SHARKEY-SCHMELLING

Théâtre ARLEQUIN
Pour une semaine, commençant demain.
"QUAND ON REVIENT"
Comédie par Caroline, avec CAROLINE et BALLOUNE
"VENGEANCE"
Drame par Julien D'Aouest

THEATRE RIALTO
Avec les compliments de L'Evénement
Découpez ce coupon. Il admettra gratuitement une personne si accompagnée d'une autre ayant payé son admission.
Valide Ce Soir et Demain Soir, les 9 et 10 Juillet
Programme Aujourd'hui et Demain
"LA PENTE"
et SUJETS COURTS

La construction

M. ALBERT LAPOINTE

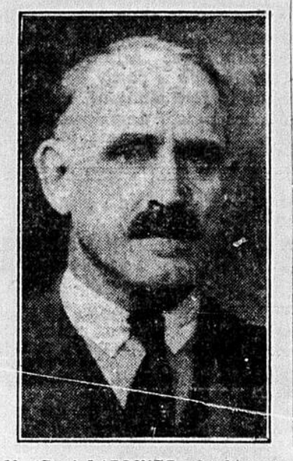
Un plombier d'expérience, d'une compétence remarquable.

BIOGRAPHIE

Un établissement qui grandit et devient populaire.

TRAVAUX

Au nombre des grandes industries de notre époque, il convient de placer la plomberie qui est l'un des principales et des plus importantes au rang de celles qui sont le plus pratiques. Québec compte plusieurs ateliers de plombier dont l'un des



M. Albert LAPOINTE, plombier expert.

plus remarquable et des plus prospère est certainement celui de M. Albert Lapointe, un homme d'affaires renseigné et expérimenté.

Notre distingué concitoyen est né à Québec, où il pratique depuis une trentaine d'années. Il fit ses débuts à Limoilou. C'est d'ailleurs l'un des pionniers de ce quartier Au temps où quelques maisons seulement étaient sur les bords verdoyants de la rivière Saint-Charles M. Lapointe était déjà installé à Limoilou. Il y a 23 ans, il avait le contrôle de l'aqueduc.

C'est à cette époque que remonte un accident fort grave, périlleux même puisqu'il aurait pu y perdre la vie. M. Albert Lapointe fut enterré vivant. A la suite de cet accident, il dut passer deux ans au lit sous les soins des médecins. Au bout de deux ans, grâce à sa courageuse énergie, M. Lapointe était sur pied et s'établissait plombier. Des débuts modestes, il ne tarda pas à acquérir une excellente renommée et à se créer une fort belle clientèle. Les contrats vinrent. Mentionnons ceux de l'église de Limoilou, du collège de Matane, de l'Annexe du Parlement, la résidence du notaire Labelle, à Matane, la halle Montcalm, plomberie et chauffage ainsi que la piscine, ventilation, filtres, etc.

Le fait que M. Albert Lapointe ait obtenu ces gros contrats indiquent qu'il est très estimé de tous et que sa compétence est maintenant reconnue. Technicien averti, expérimenté, ouvrier probe et consciencieux, M. Lapointe sait donner satisfaction à tout le monde. Les travaux qu'il exécute sont durables, solides, résistants. Ses prix sont raisonnables et proportionnés à la valeur et à la qualité du travail

UN PEINTRE REMARQUABLE

M. Télesphore Aubin possède une vaste expérience en ce domaine.

BIOGRAPHIE

M. Télesphore Aubin, peintre bien connu de Québec a fait son apprentissage chez Leonard Bros, il y a déjà nombre d'années, quarante aux environ. Après s'être initié et perfectionné dans ce métier, M. Aubin a fait un long stage chez Marier-Tremblay. Pour le compte de ce puissant établissement, il a dirigé des travaux de maintes importantes construction. M. Aubin était contremaître au Château Frontenac pour Marier-Tremblay, à l'aile du Mont-Carmel, l'église de l'Avenir, le comté de Drummond, le Collège de Saint-Ferdinand d'Halifax, la maison A. Smith, sur la Grande Allée; ce sont là quelques uns des travaux



M. TELESPHORE AUBIN, peintre capable et expérimenté.

que M. Aubin a surveillé en qualité de contremaître.

En 1916, notre estimé concitoyen a ouvert un établissement à son compte. Son premier contrat fut celui de l'armurerie Ross. Ensuite vinrent tour à tour le mess de la Citadelle, Spencer-Wood, North American Arms, la maison de M. Armand Bastien, Sainte-Foy, la résidence de M. John-T. Ross, chemin St-Louis, etc.

M. Télesphore Aubin s'occupe de décorations de tous genres, de "fini intérieur", de tapisseries, d'imitation des bois précieux: acajou, ébène, grafites, etc. Il est également spécialisé en intérieur d'église, chapelles, etc, polissage de meubles, planchers, etc.

M. Aubin a à son service des ouriers experts qui connaissent fort bien leur métier qui sont en mesure de remplir les contrats à la plus grande satisfaction des clients.

UN EXCELLENT ENTREPRENEUR

C'est M. Valère Côté, tailleur de pierre et de granit.

TRAVAUX

Si vous avez besoin d'un excellent entrepreneur, demandez M. Valère Côté, tailleur de pierre et de granit, 187, Première Avenue, Saint-François d'Assise, tel: bureau 4-4491 et résidence 4-4417.

M. Valère Côté a à son service des ouvriers d'expérience qui sont susceptibles de lui donner pleine et entière satisfaction et qui sont à la disposition de tous ceux qui veulent donner des contrats à la maison Valère Côté.

Tous ceux qui ont confié leurs travaux à cet établissement en ont été satisfaits. Il convient donc que vous confiez quelques uns de vos contrats à la maison.

Style d'architecture

Le mot style, suivant son etymologie, sert à déterminer un instrument, ou poinçon en métal qui était employé par les anciens pour graver sur des tablettes enduites de cire. De l'instrument le nom passa d'abord aux signes tracés sur ces tablettes, puis aux idées qu'ils exprimaient et "style" devint synonyme de langage.

Plus tard cette signification elle-même se dedoubla en s'appliquant aux oeuvres artistiques: le style, en matière d'art; fut une sorte de langage qui, au lieu de mots, utilise des formes particulières et typiques, les agences suivant une méthode ou une grammaire personnelle donne à ces oeuvres une expression ou "caractère" qui lui appartient en propre.

(Suite à la page 9)

LA BEAUTE DES PLANCHERS

Le constructeur d'une maison fera bien de déterminer, lorsque l'architecte fait les premiers plans de sa maison, quelle sorte de fini il désire pour ses planchers. Ce choix dépend du genre de la maison ou de la pièce où se trouve le plancher à finir.

Une pièce d'apparat demande un plancher verni ou ciré. Le cottage et le solarium, la salle à déjeuner ou la chambre à coucher, dans une plus grande maison peuvent avantageusement avoir un plancher peint d'une couleur gaie. Les planchers teints sont aussi un heureux choix. Ce ne sont là que des exemples, car un plancher verni est approprié à n'importe quelle maison, les teintures sont d'usage général et les planchers peints peuvent être trouvés même dans les plus grands vivoirs, s'ils sont meublés du genre colonial.

Naturellement, les bois à être peints et teints sont moins dispendieux que ceux qu'on vernit, ce qui est une importante considération, quand le budget est limité, le coût de la boiserie finie, y compris les planchers, représente environ un cinquième du coût total de la maison.

Le vernis protège

Quel que soit le fini, il est préférable d'appliquer du vernis. Il ajoute de la durabilité à la surface peinte ou teinte, formant une surface dure, élastique, imperméable à l'eau et résistante qui protégera le plancher presque indéfiniment. Bien que ces qualités soient partiellement renfermées dans la peinture, il vaut toujours mieux y ajouter la protection supplémentaire de deux couches de vernis—trois couches sur de la teinture. Une autre raison en faveur du vernis c'est qu'il n'y a pas de surface plus facile à nettoyer.

La surface vernie peut être d'un fini mat ou luisant. Dans l'un ou l'autre cas, le choix du vernis et son application seront les mêmes, parce que n'importe quel vernis de bonne qualité est luisant. Pour obtenir un finit mat, il faut frotter le vernis avec de la pierre ponce en poudre et le huiler après. On peut obtenir des vernis mats, mais ils ne sont pas aussi durables que les luisants rendus mats par le frottage.

Un choix approprié de bois et de fini pour les planchers est essentiel pour qu'une maison soit attrayante. Le constructeur d'une maison doit s'assurer que les peintures, teintures et vernis employés soient des produits de bonne réputation, et employés aux usages auxquels ils sont destinés. Le vernis à plancher ne revrait être employé que pour les planchers. Un peintre compétent économisera de l'argent au propriétaire, car la peinture et le vernis correctement appliqués paraissent toujours mieux et durent plus longtemps.

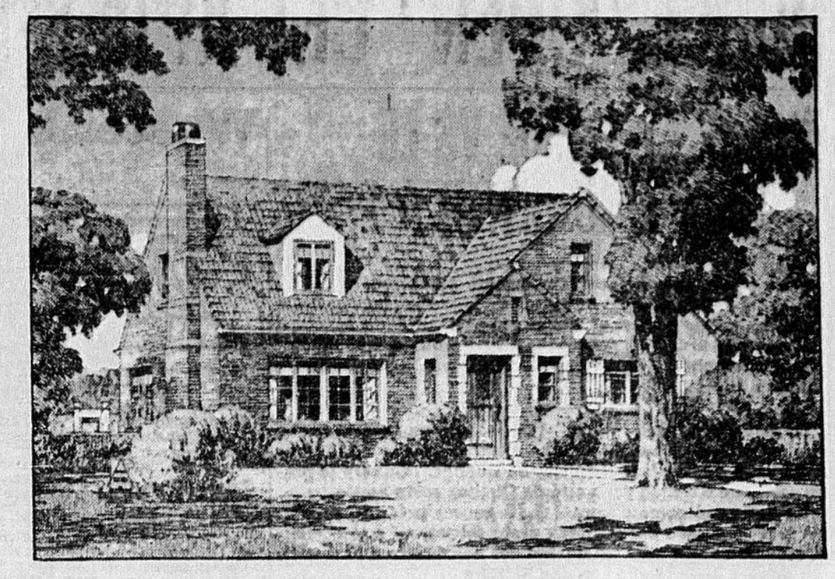
Importancee dee l'ouvrage bien fait.

L'ouvrage ne devrait jamais être fait à la hâte, car il faut laisser suffisamment de temps à chaque couche pour sécher, avant d'en appliquer une autre. Chaque chose doit êttre faite avec soin pour obtenir de parfaits résultats. Le plancher neuf doit d'abord avoir tous ses interstices remplis avec une composition spéciale, et quand c'est sec, le plancher doit être frotté au papier sablé et rendu absolument propre et uni pour recevoir le fini. Les planchers de bois au grain ouvert, s'ils ne sont pas peints, doivent aussi être recouverts d'une couche d'une composition à remplir le bois. Dans le cas d'une teinture, une teinture à l'huile devrait être employée pour le bois mou, et une teinture plus pénétrante pour le bois dur.

Si le plancher doit être peint, une composition à remplir les interstices du bois et la surface doit être rendue très uniforme, tel que déjà décrit. On applique ensuite une première couche de base, avec beaucoup d'huile de lin, si le bois est poreux, et beaucoup de térébenthine, si le bois est de grain serré. Quand on met du vernis, il en faut au moins trois couches pour obtenir un bon résultat.

Les planchers sont l'un des plus importants item, dans la construction d'une maison, pour l'apparence, le coût initial et l'entretien. Du bois bien choisi— ce qui ne veut pas dire qu'il soit nécessairement dispendieux— et un fini expert seront un bon placement.— Copyright 1932 —The Architects' Small House Service Bureau, Inc.

MAISON D'UN ETAGE ET DEMI POUR FAMILLE NOMBREUSE

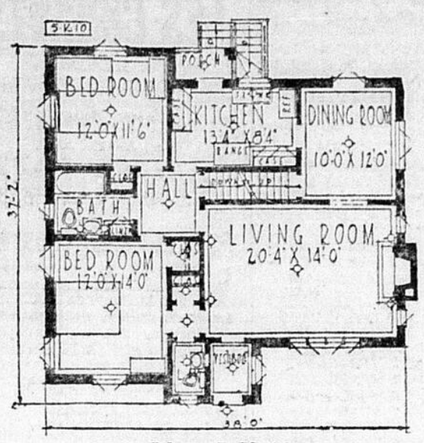


Le plan permet de louer facilement une chambre

Particularités extérieures du plan 5-K-10 : Murs de brique ; garniture de pierre ; châssis métalliques ; murs bas et larges pignons.

Particularités intérieures : Vestibule; armoire à manteaux et lavabo dans le corridor adjacent ; cheminée. Portes françaises dans la salle à manger, en arrière ; salle de bain avec plancher et boiserie de tuile ; chambre à coucher de devant directement accessible au vestibule; espace pour autre chambre à coucher dans le grenier.

Des spécifications détaillées des plans de maison illustrées dans cette page pourront être obtenues pour un prix modique par l'intermédiaire de L'Evénement. Ce service est fourni à nos lecteurs avec la coopération de l'Architects' Small House Service Bureau, lequel a l'approbation de l'American Institute of Architects et le département du Commerce des Etats-Unis.



Plan 5-K-10

Si l'on veut augmenter le revenu familial, au moins pendant le temps qu'on fait des payements sur la maison, la chambre à coucher de devant, à cause de la place qu'elle occupe, peut être louée sans inconvénient pour la famille.

Copyright 1932. The Architect's Small House Service Bureau, Inc.

Détails Intéressants

La beauté extérieure et la commodité sont les principales caractéristiques de ce plan. Comme bungalow à cinq pièces, il offre d'amples accommodations pour une petite famille, mais il y a de l'espace au second étage pour y faire une autre chambre à coucher.

Le vivoir est de bonnes proportions et offre assez de superficie murale pour y placer de gros meubles. La cheminée de brique, avec son manteau de forme gracieuse, est illustrée à droite. A travers une grande ouverture, on obtient une vue agréable de la salle à manger, et, par les portes françaises donnant sur le jardin, en arrière.

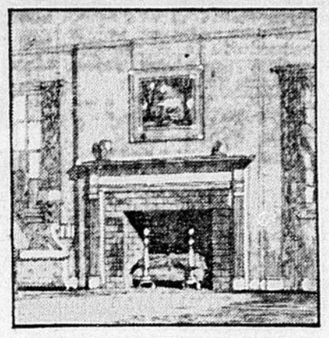
A l'extérieur, une garniture de pierre pâle forme un joli contraste avec les murs de brique.

On pourra se procurer gratuitement une description détaillée sur la manière de meubler et décorer le vivoir. Ecrire au : Rédacteur de la page de construction, L'Evénement.

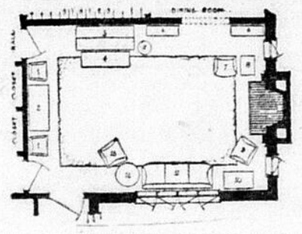
Construction : Murs de brique, toit d'ardoise, de tuile ou de bardeau.

Façade : Au sud ou à l'ouest.

Grandeur de l'emplacement: Environ 50 pieds.



Le Vivoir



E.A. ROUSSEAU
Tourneur, Modeleur, Meublier.
158, d uRoi — Tél. : 4-4366
SPECIALITE
Tournage pour véranda, escalier, porte, arche.
Meuble fait sur ordre. Modèle pour machineries.
Meubles de qualité pour étalage de vitrine.

Carrière Giffard Ltée
GIFFARD, P. Q.
Marchand de pierre et de sable. Pierre concassée toute dimension. Spécialité : Pierre à maçonne et plate, gravois pour parterre.
JOS. BEGIN
Gérant
Tels. 2-6001; Rés. 4-0989

AUTELS, BANCS D'EGLISE, Etc.
par des Ouvriers Experts
O. Chalifour Inc.
Bois et Menuiserie de Qualité
Québec

"QUALITE D'ABORD" — "A VOTRE SERVICE"
Planche de Plâtre "SHEETROCK"
ROCKWALL "Marteau" d'Erable"
Tuyaux de cheminée
CHAUX en barils
Briques
Terre à feu
et
Blanc de Plomb
Vernis
etc.
COUVERTURE LE VAINQUEUR
Distributeurs exclusifs 'CIMENT NATIONAL'
Planche isolatrice "TEN-TEST"
Chaux Hydratée "Ivoire"
Plâtre "Marteau"
Etc.
Matériaux de Construction.
Tél: 3-0647, 226 Rue de la COURONNE et 10me AVENUE

Tél. : 3-1394
G. VALLERAND
ARCHITECTE
Bureau, 229, Boulevard des Fossés — Québec

Tél. Bureau : 2-4462 Tél. Rés. : 2-0942 s. 15
E.-HENRI TALBOT
ARCHITECTE
Diplômé Ecole des Beaux-Arts
A.A.P.Q. R.A.I.C.
39, Rue St-Jean :-: :-: :-: Québec

Tél. Bureau : 2-1909 Tél. Résidence : 7039
CHAS. A. JEAN
ARCHITECTE DIPLOME
37, Rue ST-JEAN :-: :-: QUEBEC

ALBERT LAPOINTE
FERBLANTIER-PLOMBIER-COUVREUR et ELECTRICIEN
Installation de Chauffage de toutes sortes.
Poseur du système "BUCKWHEAT" avec éventails en aluminium, les plus économiques.
Atelier : 299, rue Dorchester,
Rés. : 216, DE LA RONDE. Téléphone : 4-1591

LA COMPAGNIE DE MACHINERIES MERCIER
Mécaniciens et Constructeurs de Chaudières et Réservoirs.
Manufacturiers de Scies et Couteaux de Planeurs
SPECIALITE : REPARATION ET SOUDURE A L'ELECTRICITE ET A L'OXYGENE
17, rue St-Laurent, Lévis, Tél. 201

Tél. : 2-1801 267, ST-PAUL.
J. C. DePocas
Agent :
The McArthur Chemical Reg'd

BILODEAU Limitée
Tuile, Terrazzo, Marbre
Ardoise, Pavages, Trottoirs, Etc., Etc.
TEL. : 2-1143 :-: 82, Rue RICHELIEU

C.-E. Morissette, président J.-D.-A. Gagnon, Sec.-Trésorier
C. EMILE MORISSETTE, Limitée
Constructeurs d'églises, presbytères, couvents, etc.
232 à 236 RUE LATOURELLE
Représentants généraux pour l'Amérique du Nord des célèbres fonderies de cloches françaises "Paccard" d'Annecy-le-Vieux, Haute Savoie, et "Havard", de Ville-Dieu-les-Poêles, Manche. Spécialité : Erections de clochers et installations de cloches (d'après système usité). Téléphones : Atelier 5023; Résidence 6971.

TEL. : 4-3714
MAURICE MARCOUX
REPARATIONS DE TOUTES SORTES EN
Système Electrique d'Automobile.
Moteurs et Accumulateurs (Batteries)
Poli spécial pour autos.
33, Rue DU PONT :-: :-: QUEBEC

Telesphore Aubin
PEINTRE-DECORATEUR
31½ CLAIRE-FONTAINE et COTE SILLERY
QUEBEC TEL. : 5660

J.-C. POULIOT
ENTREPRENEUR-GENERAL MENUISIER
Tout ouvrage tel que : Portes, Châssis, Escaliers.
Spécialité : Réparation de Canots de toile.
Atelier : 53 rue Laviolette
Résidence : 449½, Rue ST-FRANCOIS Téléphone : 8763

Entrepôt : 80, Richardson
Tél. : 4-4451
Bureau : 45, Dumont Rés. : 3, Bourlamaque
Tél. : 4-4781 Tél. : 4-4804
QUEBEC, P. Q.
JOSEPH PICHETTE, Limitée
Ferblantiers, Plombiers et Electriciens
Poseurs d'appareils à Eau Chaude et à Vapeur
Spécialité : Couverture et corniches de tous genres.

EUGENE FALARDEAU, ltée
ENTREPRENEURS - COUVREURS
ATELIERS : 308-318, Rue de la Reine. Québec
BUREAU : 141, Rue Dorchester Téléphone : 9677

J.-A. MICHAUD Gérant Tél. : 4-0692
LA COMPAGNIE DE SABLE LTEE
Sable "Saint-Charles"
10, 3e Avenue, Limoilou. TEL. : 4-2232

Bureau : 267, rue St-Paul Tél. : 2-0583
Chantier : 205, rue Du Pont Tél. : 4-1975
La CIE de BETON de QUEBEC
LIMITEE
Vous pourrez toujours vous procurer du Béton de tous les mélanges demandés, composés des agrégats exigés, tels que sable de rivière ou autre, gravier, pierre de toute grosseur et qualité.

Michel LATULIPPE
INGENIEUR-MECANICIEN
303, RUE DORCHESTER, QUEBEC.
Fabricants de Bouilloires, Réservoirs et Tuyaux, Appareils de Bouilloire stationnaires. Forge générale.
Spécialité : Soudure Autogène de tous les métaux, et Machine à couper le fer.
TEL. 3-3761

Jules DORION 331½, 2ème Avenue Tél. 4-2219
TEL. 2-4821
Paul ROBITAILLE 205, rue St-Olivier Tél. 3-2854
DORION & ROBITAILLE, Enrg.
Plombiers, Couvreurs, Electriciens.
SPECIALITE:- Appareils de chauffage de tous genres
373, ST-VALIER. :-: :-: QUEBEC

J. C. PELLETIER
Tél. : 4-4491
Rés. 4-4417.
VALERE COTE
ENTREPRENEUR
TAILLEUR DE PIERRE ET GRANIT
187, 1ère Avenue. St-François d'Assise, QUEBEC

J.-B. DUGAS
Ferblantier - Plombier - Electricien
Poseur d'appareils à eau chaude. — Installation de Brûleur à l'huile "KLEEN-HEET".
Ainsi que Système Buck Wheat
76-78 COTE D'ABRAHAM TEL. : 2-7495
QUEBEC

TEL. : 4-1221 et 4-0931 Carrière : 2-5565
Elzéar Verreault Limitée
Marchand de pierre et de sable.
Pierre concassée, artificielle et de taille.
194, DU PONT

ADELARD MARCHAND
TEL. : 2-2370
MANUFACTURIER D'ESCALIERS EN PER
Escaliers Intérieurs avec marches en Ardoise ou en marbre
Escaliers Extérieurs, Etc. Barrières et Grillages de tous genres.
FORGE GENERALE
1, DES BAINS, (Coin St-Valier) QUEBEC

Tél. : Bureau 4-4491
" Rés. 4-4417.
VALERE COTE
ENTREPRENEUR
TAILLEUR DE PIERRE ET GRANIT
187, 1ère Avenue. St-François d'Assise, QUEBEC

Membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec.
Membre de l'American Concrete Institute
Boite Postale 27, Haute-Ville.
ZACHEE LANGLAIS, B.Sc. A., I.C.
Ingénieur conseil
Construction, finance, expertise, Charpentes de béton armé et d'acier, usines hydro-électriques. Usines de filtration, égoûts, aquedues.
105, COTE DE LA MONTAGNE QUEBEC. TEL. : 2-6203

TEL. : Bureau 2-6187 J.-A. GRENIER, Géran
Téléphone : 2-4915
Vous serez assuré d'une grande satisfaction et d'une prompte livraison en achetant v bois de construction de toutes sortes
JOSEPH GRENIER
531, Avenue Royale. Vill
Tél. : Soir : 2-4915s22

SEMI-FINALES ET FINALE DU DOUBLE "OPEN" CET APRES-MIDI AU J.-CARTIER

La finale du simple entre Rainville et Longtin sera disputé demain seulement

Les averses d'hier ont forcé les organisateurs du tournoi "open" de tennis qui se tient au Jacques-Cartier, d'annuler toute la cédule du jour et de modifier l'ordre des finales. On expédiera les semi-finales et la finale du double cet après-midi.—Marcel Rainville et Roland Longtin se rencontreront à 2 heures demain après-midi. — Rainville et Demers contre Raper et Wayland, puis Longtin et Emard avec Cloghesy et Schuler, et les gagnants joueront immédiatement après en finale.

La pluie d'hier a nécessité un chambardement général dans l'ordre des dernières parties du tournoi open de tennis qui prendra fin demain après-midi, puisque le Jacques-Cartier a commandé du beau temps pour la fin de semaine!

Il se donnera quelques coups de raquette cet après-midi, puisque les semi-finale et la finale du double seront expédiées.

Tout d'abord, à 1 heure 30, Marcel Rainville et Jacques Demers joueront contre G. H. Raper et J. G. Wayland. Immédiatement après, Henri-Paul Emard et Roland Longtin, champions provinciaux en double, auront affaire à forte partie en John Cloghesy et John Schuler qui forment une equipe redoutable.

Quand cete seconde partie sera terminée, il y aura un repos d'une dizaine de minutes, puis la finale entre les vainqueurs des deux matchs commencera.

Ces rencontres sont de trois dans cinq. Le prix d'admission à l'estrade pour cet après-midi sera de 50 cts.

La finale du simple entre Marcel Rainville et Roland Longtin, promet de fournir du tennis exceptionnellement brillant. On s'attend généralement à un match qui durera les cinq sets.

La partie est cédulée pour demain après-midi, à 2 heures, afin de permetre à Longtin de prendre le train à 5 heures qui le conduira à Toronto ou il doit prendre part à un tournoi qui commencera lundi.

Le prix d'admission sera de 25cts pour ce match.

On prétend que Cloghesy et Schuler feront tout probablement jouer cinq sets à Longtin et Emard cet après-midi.

Emard, détenteur du championnat double, l'an dernier, avec Jacques Demers, défendra donc son dernier titre avec Roland Longtin. Si les champions provinciaux disposent de Cloghesy et Schuler, ils auront encore un dur match à jouer contre Rainville et Demers, à quelques minutes d'intervalle.

AL WATROUS EN TETE DANS LE TOURNOI OPEN CANADIEN

Ottawa Hunt Club, 9. — (Par A.-E. Fulford, de la Presse Canadienne) Dix ans après avoir gagné son dernier championnat, Al Watrous, le brillant technicien du golf de Détroit faisait hier soir un sensationnel essai pour remporter l'"open" canadien avec un score de 142 pour les deux premières rondes de 18 trous.

Watrous a cependant sur ses talons tout une phalange de brillants joueurs du continent. Harry Cooper, qui remporta les honneurs de la première journée avec un sensationnel 69, prit 75 coups hier pour faire le tour. Il se classe donc en deuxième place avec un total de 142. Walter Hagen a 145, et dix autres golfeurs n'ont que cinq strokes en arrière du leader qui s'est enregistré comme venant du Oakland Golf Club, de Birmingham, Michigan.

Olin Dutra, Macdonald Smith, Tom Kerrigan et Leo Diegal ont 146. Avec un coup de plus que ce quatuor on trouve Mortie Dutra, Ed Dudley, Wiffy Cox, Horton Smith et Andy Kay.

Johnny Farrell a 150, Jos. Kirkwood 151, Jose Jurado 152, Billy Burke 153, et Jules Huot 153. Tous ont une chance de gagner.

LE ST-PAMPHILE VA JOUER A ST-PHILIPPE DE NERI DEMAIN

(De notre correspondant)

Le club "A. C. F.", de St-Philippe de Néri, recevra demain la visite de l'équipe de baseball de St-Pamphile, à 2 heures.

Comme on le sait, le club de St-Pamphile fait partie de la ligue de L'Islet et se dispute, avec le Tourville et le St-Jean Port Joli, la "coupe" si gracieusement offerte par l'honorable Ad. Godbout, ministre de l'Agriculture de la Province de Québec. C'est dire que l'exhibition de baseball qui sera donnée à St-Philippe de Néri demain promet d'être sensationnelle, car le St-Pamphile ne voudra certainement pas subir une défaite aux mains du petit club de St-Philippe; mais celui-ci ne se contentera pas d'annuler, cette année, et anticipe une victoire sur son redoutable rival qu'est le St-Pamphile. La partie sera donc très intéressante.

"TU SERAS DUCHESSE" AU CARTIER



FERNAND GRAVEY et MARIE GLORY dans "Tu Seras Duchesse" au Cartier de demain à mardi. L'autre attraction à ce programme s'intitule "Bachelor Daddy", avec Warner Baxter.

Confiez vos Vêtements
— CHEZ —
Mathieu
NETTOYEUR - CLEANER-DYER - TEINTURIER
4-1600
140, de la Couronne Quebec
Robes, Manteaux, Habits, Paletots, etc. sont en sûreté sous ses soins. Confiez à des mains expertes le soin de remettre à neuf ces vêtements défraîchis.

UNE OFFRE FAITE A M. HENRY FORD

Nous apprenons de source officieuse mais certaine qu'un Québecois vient d'écrire à Henry Ford pour lui proposer de mettre à l'épreuve son nouveau huit cylindres. Ce citoyen se mettra à l'épreuve lui-même puisqu'il propose à Ford de faire une course d'une quarantaine de mille milles avec une de ses machines. Le citoyen en question se ferait enchainer dans son Ford, de maniere tout fois à pouvoir en descendre et marcher dans un rayon d'une dizaine de pieds. Il parcourrait ainsi l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, en faisant environ deux cents milles par jour. Le voyage durerait à peu près six mois. Le candidat parait être sérieux. Qu'en pensera Ford ?

LE BIG SIX

	G	AB	R	H	Pc
P. Waner	71	300	56	133	.377
Fox, Athletics	78	292	79	110	.377
Hurst, Phil.	77	295	57	109	.369
Lombardi, R.	60	217	34	78	.360
Walker, Dét.	60	221	34	77	.349
Averill, Ind.	76	313	56	104	.332

ds .roit..r.e ttt. .llesn

U. F. A. P.

Dimanche aura lieu à St-Fidèle l'ouverture officielle de la ligue U. F. A. P. de Limoilou.

A cette occasion de nombreuses invitations ont été lancées et la direction de la ligue a établi le programme suivant :

Le matin tous les membres de la ligue assisteront à la grand'messe paroissiale de St-Fidèle, des places spéciales leur ayant été réservées et M. le curé Thurinel souhaitera la bienvenue aux jeunes sportifs. Tous les membres sont priés de se rassembler sur le terrain de jeu du St-Fidèle à 9 heures 45. Chacun portera à sa boutonnière des rubans aux couleurs de son club.

Dans l'après-midi deux joutes ont été organisées. Dans la première qui commencera à 2 heures, le St-Fidèle sera aux prises avec le Club Lapointe et dans la deuxième, L'Union Libérale rencontrera le St-Pascal.

ST-BRUNO, KAM.

La St-Jean-Baptiste. — La St-Jean-Baptiste fut célébrée avec joie dans notre paroisse. Le programme fut organisé par notre président, M. Joseph Paradis, sous le distingué patronage de M. le curé. Il y eut messe solennelle à 8 heures et sermon de circonstance par M. le curé.

Dans l'après-midi, parade de la St-Jean-Baptiste et divertissements.

A 7 h., chant, déclamations, discours. Après cette petite soirée, tous se séparèrent emportant un doux souvenir de cette belle fête.

Nouveau président. —M. L. Tavesque, ancien cordonnier, de Notre-Dame du Mont-Carmel, vient d'ouvrir une nouvelle boutique dans notre paroisse. Nous lui souhaitons plein succès.

Naissances. — M. et madame Louis Thériault font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Blanche, Alice, Pauline. Parrain, M. Joseph Dionne, oncle de l'enfant; marraine, mademoiselle Adèle Dionne, tante de l'enfant. Porteuse, madame veuve Zéphir Dionne.

—M. et madame Pierre Landry font part à leurs parents et amis de la naissance d'un bébé. Parrain et marraine, M. et madame Edouard Blondeau, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient. — M. le notaire LeBrun, de St-Pacôme, était en voyage d'affaires à St-Bruno, cette semaine.

M. Ovide Bonenfant et ses fils sont allés à Québec ces jours derniers.

—Madame Lucien Hudon est revenue de l'hôpital où elle a subi une grave opération. Nous lui souhaitons une heureuse convalescence.

—Madame Wilfrid Bernier a été transportée d'urgence à l'hôpital St-Sacrement. On espère que son état n'inspire pas de craintes sérieuses.

Vacances. — Les collégiens et les couvent nes sont venus passer les vacances dans leurs familles. M. Jules Bonenfant, mesdemoiselles Simone Mignault, Léonie Beaulieu, Simone Bonenfant et Simone Roy. Bonnes vacances, nous leur souhaitons ainsi qu'aux jeunes écoliers.

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 9. — Il a été formé un comité général de défense pour protéger les intérêts des détenteurs de trois milliards de dollars d'obligations immobilières qui sont en souffrance actuellement, dans les Etats Unis. Samuel Seabury est l'aviseur en chef de ce comité.

LEBOEUF ET HOUDE VS LE ROYAL AU C. N. R. A 2 HRS

Une seule partie aura lieu cet après-midi au terrain du C. N. R. A., à St-Malo, où le Leboeuf et Houde jouera contre le Royal Québec qui est en deuxième position.—Le National ira rendre visite à l'Atkinson, à St-Romuald, qui détient présentement la première place dans la ligue Intermédiaire.

Le club de baseball "Royal" (Qué), recevra demain la visite du Leboeuf et Houde dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire de baseball de la cité de Québec. Ce sera la première partie de baseball de la cité de Québec cette année.

La joute qui commencera à 2.30 heures précises, promet d'être très contestée car les deux clubs aligneront leurs meilleurs joueurs et l'on est bien décidé des deux côtés à tout mettre en oeuvre pour remporter une victoire.

Les prix d'admission sur le terrain ont été fixés comme suit vu qu'il n'y a qu'une partie qui sera jouée: 15 cts pour les hommes, 10cts les dames et 5cts les enfants. L'on anticipe une très forte assistance.

RECORD DES JOUEURS DU ATKINSON

Voici un tableau qui indique le travail de chacun des joueurs du club Atkinson, de St-Romuald, qui détient la première position dans la ligue Intermédiaire de baseball. Ces statistiques compilées par le secrétaire Gerard Roy, ont été préparées après six parties:

	AB	H	R	E	Po.	A	Moy	Moy
W. Belleau	23	13	5	1	2	8	.563	.909
T. Cadoret	18	9	3	1	4	1	.500	.833
A. Lalliberté	8	4	1	0	1	4	.500	.1000
C. Martel	25	12	9	2	8	4	.480	.857
G. Frenette	23	11	3	7	75	11	.478	.925
L. Demers	21	10	4	0	3	1	.476	.1000
R. Roberge	9	4	1	1	2	1	.444	.750
A. Cantin	14	6	2	1	5	7	.428	.923
A. Berrigan	26	9	4	6	35	6	.373	.872
B. Roberge	13	4	3	1	9	7	.308	.941
C. Belleau	15	4	4	6	7	6	.267	.722
D. St-Hilaire	14	2	0	4	2	0	.143	.333
B. Bilodeau	13	1	1	4	8	8	.077	.800
G. Berrigan	2	0	1	0	1	0	0000	1000
Moy. gén.	224	89	41	34	162	64	.397	.870

Deux-buts: A. Berrigan 6, C. Belleau 2, C. Martel, T. Cadoret, L. Demers, W. Belleau, C. Frenette.

Trois-buts: C. Martel.

Etrikes-out par Bel'eau— 71 contre 43.

Buts sur balles Belleau— 16 contre 10.

Hits de Belleau, 62 des lanceurs adversaires: 69.

Points scorés par "Atkinson": 41 contre 36.

Points sur les buts "Atkinson" 65 contre 43.

Belleau 4 parties de gagnées et 2 de perdues.

LA LIGUE DE BASEBALL DE MONTMAGNY EST ORGANISEE

(De notre correspondant)

Montmagny, 8. — Il y a quelques jours nous annoncions la formation probable d'une ligue de baseball dans Montmagny. La chose est maintenant réalisée, et le nouveau circuit portera le nom de "Ligue de baseball Belmont". Une assemblée des prilncipaux intéressés a eu lieu à la fin de la semaine dernière ,e le bureau de direction suivant a été élu:

Président: M. Alphonse Bérubé, St-Valier.

Vice-prés.: M. Irénée Emond, Berthier.

Sec.-trés.: M. J.-Louis Taschereau, Montmagny.

Directeur: M. Paul Morency, St-Pierre.

M. Alfred Renaud, de Montmagny, a été nommé publiciste officiel de la Ligue.

Comme déjà dit, la ligue comprendra les clubs suivants : St-Valier, St-Pierre, Berthier et le club "Blais et Taschereau", de Montmagny.

Une cédule de huit parties- doubles a été préparée.

La Ligue a ouvert sa saison dimanche dernier alors que le St-Pierre visitait le "Blais et Taschereau" à Montmagny. Le St-Pierre remportait la victoire par 20 à 9. De son côté, le St-Vallier visitait le Berthier chez lui et y perdait par un score de 16 à 6 en faveur du Berthier.

A Montmagnly, l'ouverture officielle se fit avec tout le décorum voulu. M. J.-Ad. Fortier, échevin du quartier sud de la ville de Montmagny, président du club "Blais et Taschereau", un sportsman dans toute l'acceptation du mot, lançait la première balle alors que M. Paul Morency, président du St-Pierre et directeur de la ligue la recevait.

Il y avait foule nombreuse et les joueurs qui ont fourni du beau jeu au cours de la première partie, ont reçu de nombreux applaudissements.

A Berthier, il y avait également une bonne assistance, et la partie a été très intéressante.

Nous donnons ci-après les scores par manches des deux parties:

St-Pierre	102	173	105—20
Blais et Taschereal	013	010	004— 9
Berthier	603	114	10x—16
St-Valier	000	000	060— 6

Tout laisse prévoir que la Ligue aura beaucoup de succès au cours de la saison. Il existe une ambition de bon aloi entre les joueurs des différentes équipes et il n'y a aucun doute que les supporteurs de la ligue auront l'occasion de voir de belles parties de baseball au cours de la présente saison.

STE-AURELIE

—MM. Elie, Henri, Paul Giguère et Joachim Allen étaient en voyage lundi le 19 à St-Raphael, Armagh.

—M. le curé Léon Fortier et MM. François, George, et Aurèle Giguère, étaient de passage à St-Prosper ces jours derniers.

—M. Napoléon Gagné est revenu du Séminaire de Lévis mardi le 20.

—Mlles Jeannette et Antoinette Gagné, travaillant au Pensionnat, sont de retour dans leur famille pour les vacances.

—M. et Mme Adrien Paquin et M. Antonio Breton, de St-Raphael, étaient par ici en partie de pêche chez M. Jean Giguère.

—Mlle Alma Therreau de Ste-Rose, est revenue dans sa famille.

—M. Jean Giguère était de passage à Québec par affaires.

—M. et Mme Urbain Caouette, M. et Mme Prudent Caouette, M. Edmond Caouette, Mlle Marie-Ange Caouette et M. Rosaire Caouette, tous de Skowhegan, Maine, étaient de passage par ici chez des parents dernièrement.

—Mlles Hélène et Rachelle Giguère se rendaient à Québec vendredi le 1 juillet.

—Etaient en vsite chez M. F.-X. Demers dimanche, le 3 juillet, M. et Mme Achille Giguère et M. et Mme Roméo Giguère, de Lewiston Maine, et M. et Mme Arthur Giguère, de Massachusettes.

Westenberg aura du fil à retordre avec Hansen

Marven Westenberg, l'un des grands favoris des amateurs de lutte de Québec, se mesurera à Charlie Hansen, mercredi soir, à l'Arena, dans la rencontre principale de la séance du promoteur Jos. Asselin.

Westenberg est rapide, scientifique et pesant, mais devra compter avec l'expérience de son adversaire qui annula avec Frank Judson et Al Morelli dans la même soirée, il y a tout près de trois semaines, alors que Reginald Tiger Siki manquait au programme. Hansen est un rude gaillard qui fera la vie dure à Westenberg.

En semi-finale on verra Louis Alarie, le populaire gladiateur franco-américain, mesurer son adresse avec celle du "considérable" Raoul Simon, compatriote du champion Henri Deglane. Le match vaudra la peine d'être vu.

Les deux autres rencontres mettront en présence Al Beveridge et Frank Judson, dans un assaut de 30 minutes, et Yvon Robert contre John Spellman, dans la première bataille de la soirée.

Les billets ont été mis dans les dépôts chez Edgar Langlois, rue St-Jean, et à l'hôtel Montcalm, hier soir, par Georges Montambault. Le promoteur Asselin nous prie d'annoncer qu'aucune passe d'Employé ne sera valide à partir de la séance de mercredi soir, étant donné le fort montant qu'il est obligé de payer en taxes. Seules les passes de saison seront acceptées.

DÉFIS

Le club de Lauzon lance un défi à tout club de Québec et des environs.

Communiquer avec M. P. E. Ruel, 550 rue Commerciale, Lauzon, après 7 heures du soir. Tél. : 755-M.

Le club de softball Citadel Brick lance un défi à tout club de Québec et des environs pour jouer dimanche à Boischatel ou sur le terrain de celui qui acceptera.

Communiquer avec M. Huot, tél. 2-4209 s 13.

LES CIRCUITS

Foxx, Athletics, 30; Klein, Phillies, 26; Ruth, Yankees, 23; Gehrig, Yankees, 10; Simons, Athletics, 15; Wilson, Dodgers, 16; Terry, Giants, 15; Averill, Indians, 15.

SOFTBALL A LA VOIRIE

Dans une partie chaudement disputée et remarquable par le nombre de circuits le club de softball Comptabilité a défait le Service Intérieur par le score de 9 à 6.

Le point saillant de la partie fut un triple-jeu fait au cours de la troisième manche par le Service Intérieur.

LE LAROCHE

Le club de softball A. Laroche, de St-Romuald, a eu une semaine fertile en victoires, puisqu'il a gagné deux doubles-headers. Tout d'abord, il disposa du Ste-Foy, dimanche dernier, par 6 à 3 et 25 à 0, puis du St-David, mercredi, par 6 à 4 et 13 à 8.

LE E. THORN

Le club de softball E. Thorn a défait le Elz. Verreault par 6 à 4 hier soir, et jouera demain après-midi contre le Auto Part Sales.

Demain matin, sur son terrain, le Salon Tailleur jouera contre les Vieux de la Vieille.

LE D. W. CARETTE

Le club de softball D.-W. Carette lance un défi au F.-A. Fluet pour jouer demain après-midi. Communiquer avec Tél. 2-2609.

L'ACTUALITE ECONOMIQUE

SOMMAIRE

Juin-juillet 1932.

Nos relations commerciales avec la Pologne, Henry Laureys, directeur de l'école des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Le protectionnisme et la crise — Jean Proulx, directeur du Comité d'Action économique et douanière de France.

Les problèmes de la distribution— Pierre Clerget, directeur de l'Ecole Supérieure de commerce de Lyon.

Unité des problèmes de l'or et du désarmement —Ernest Teilhac, professeur à l'Université de Poitiers.

La crise et le commerce de détail — Lucien Ladouceur, licencié en sciences commerciales.

La conjoncture économique du Canada— Valmore Gratton, licencié en sciences commerciales.

Faits et nouvelles : La conférence impériale — le tourisme au Canada en 1931 — Les cartels internationaux en 1931.

A travers les revues : l'assurance-chômage — Les lois économiques — le problème du blé.

Les livres.

MARGERY KIRKHAM CONSERVE LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL

Montréal, 9. — (Presse Canadienne) L'expérience a joué un rôle important dans la finale du tournoi pour le championnat féminin du golf de la Province de Québec, hier, et Mlle Margery Kirkham, de Forest Hills, a conservé le championnat. Elle a défait Mlle Doris Taylor, de Kanawaki, par 5 et 3, dans la finale de 18 trous, qui a été jouée sur le course du Islemere Golf Club.

Au quatrième trou, Mlle Kirkham menait par 3 en avant. Les trois trois suivants furent égalisés, et Mlle Taylor gagna le huitième et le neuvième pour réduire à un l'avantage de la championne.

Elle ne put faire plus, car Mlle Kirkham gagna les dixième, onzième, quatorzième et quinzième trous. Doris Taylor ne put qu'égaliser sur les douzième et treizième.

LIGUE INTERMEDIAIRE DE BASEBALL

La ligue intermédiaire de baseball est en train de donner un peu de vie à ce sport qui meurt et renait plus souvent qu'à son tour dans la Vieille Capitale.

Dimanche dernier, une foule d'un nombre vraiment surprenant, a assisté aux parties du circuit Rathel, au parc du C. N. R. A., aux Usines de St-Malo.

Si les officiers de la ligue continuent de veiller avec autant de soin sur leurs quatre clubs et que ceux-ci donnent toujours une qualité égale de baseball, le succès complet sera assuré. La ligue Intermédiaire a certainement fait preuve de courage en reprenant un nouvelle saison, et ses officiers méritent à juste titre l'encouragement des amateurs.

LIONEL LeBEL.

BEAU PROGRAMME DOUBLE AU VICTORIA



Scène de "Attordey for the Defence" avec Edmund Lowe, Evelyn Brent et Constance Cummings qui sera présenté au Victoria, à partir d'aujourd'hui avec "The Lady Refuses" où joue Betty Compson.

LES CAVALIERS DE LA PLAINE

Par ZANE GREY

Episode No 117



Louise et Lassiter atteignirent l'entrée secrète de la vallée de Bern Venters, alors que les hommes de Tull n'étaient plus qu'à un mille d'eux. "Je crois que ce sentier ne sera plus secret pour ces bandits derrière nous, mais si nous pouvons monter cette falaise pendant un certain temps, nous allons les arrêter".

La petite Fay reposait sur l'épaule de Louise les yeux grands ouverts— des yeux qui exprimaient la douleur, mais encore plus la terreur. Les cheveux dorés couvraient partiellement la figure de Louise ; les petits bras s'attachaient faiblement à son cou; un pâle sourire s'esquissait sur ses lèvres. Louise Withersteen sentit en elle l'instinct maternel d'une lionne.

Lassiter conduisait le cheval à travers les rochers, derrière une énorme roche qui pour le moment leur cachait la vue de leurs poursuivants. "Louise donnez-moi la petite fille et descendez."

Lassiter prit Fay dans ses bras et à ce moment, le cheval blanc de Tull apparut derrière eux sur un monticule de pierre. Plusieurs autres chevaux suivaient. Lassiter posa doucement Fay près de Louise.

Comme s'il lui en coûtait, Lassiter déboucla sa ceinture et sortit les revolvers avec un air de désespoir contenu. "Je me demande ce que pensera Tull quand il verra ces revolvers vides", dit-il, calme malgré tout bien qu'il entendit nettement les cris d'hommes furieux derrière eux.

"Louise, suivez-moi".

LE NATIONAL DEFAIT LE C.N.R. 7 A 1 ET LE Y.M.C.A. BLANCHIT L'ARSENAL 5 A 0

LE LEBOEUF ET HOUDE ET LE NATIONAL VONT ESSAYER DE TRIOMPHER

Demain après-midi deux grandes parties seront jouées dans la ligue Intermédiaire de baseball. Le club National qui vient de faire un come-back dans la ligue en gagnant ses deux dernières parties, essaiera de faire baisser pavillon à l'Atkinson qui est en tête. Le départ du National se fera à 12 heures 45 au coin des rues St-Vallier et St-Germain. Ceux qui ont des machines à mettre à la disposition du National sont priés de se mettre en communication avec Marcel Pouliot, 814 rue St-Vallier, tél. : 3-3919.

Le National aura son équipe au complet et sera accompagné de ses fameux lanceurs tels que : Charley Gagnon, Réné Giguère et Jules Paquet, et des infatigables receveurs Conrad Parent et Aurélien Carpentier.

Tout le monde de la rive sud devrait se rendre à cette partie qui sera l'une des plus belles jouées à date à St-Romuald.

A Québec le club Leboeuf & Houde rendra visite au Royal-Québec sur le terrain du C. N. R. A. à St-Malo. L'admission à cette partie sera de .15 pour les hommes de .10 pour les dames et .05 pour les enfants. Le Leboeuf & Houde aura son équipe au grand complet car le gérant Amboise Whittom c'est promis de faire une dure lutte au Royal-Québec.

De son côté le Royal-Québec qui est en deuxième position essaiera de conserver son rang en sortant vainqueur de la partie avec Leboeuf & Houde.

Les arbitres qui sont maintenant nommés par la ligue seront tout probablement : Willie Tremblay et Paul Joncas, à Québec ; Pouliot et Alphonse Desjardins, à St-Romuald.

Voici le classement des clubs dans la ligue :

	PJ	G	P	Pts
Atkinson	6	4	2	8
Royal-Québec	6	3	3	6
National	5	2	3	4
Leboeuf & Houde	5	2	3	4

Communiqué.

EN MARGE DE L'ACTUALITE

TENNIS - - YACHTING

(Par LIONEL LeBEL).

S'il faut en juger par les performances de nos joueurs dans le tournoi "open" du district, les tournois Rondeau et Château, qui se tiendront au cours de la prochaine saison, fourniront une compétition encore plus dure que par les années passées, et des parties plus intéressantes.

Il y a aussi le tournoi Bourget, emblème du championnat simple de Lévis (invitation), qui commencera vers le quinze du présent mois, et qui sert généralement de "test case" aux tournois subséquents.

Le Quebec Tennis Club fournira un contingent qui sera tout probablement difficile à éliminer dans ces tournois.

Le présent tournoi "open" est un succès évident. Quant y annexera-t-on le simple et le double des dames, ainsi que le double mixte? Le tournoi serait alors absolument complet.

Il est évident que Marcel Rainville fera tout son possible pour décrocher le championnat "open" local. Ce titre lui vaudra tout de même quelque chose, puisque le championnat est officiellement reconnu par la Canadian Lawn Tennis Association et par la Provinciale Lawn Tennis Association.

Chaque année, on fait le classement des joueurs canadiens suivant leur performance dans les tournois de la saison précédente. Marcel se consolera d'avoir perdu le tournoi provincial en prenant celui de Québec qui est appelé à devenir un concours très recherché dans quelques années.

Mais au fait, on a oublié de classer les joueurs québecois avant la présente saison!

Québec est à peu près la seule ville importante du Canada qui n'ait pas ses courses de canots-automobiles du type "outboards".

Si encore nous n'avions pas ce genre d'embarcation ultra-rapide ici. Mais, nous savons de bonne source qu'il y en a une bonne douzaine, et que les propriétaires seraient tout probablement heureux de prendre part à des courses qui attireraient des foules aux abords du fleuve.

Il y a de ces canots qui peuvent filer à la vitesse de 40 ou 45 milles à l'heure. Quelques-uns atteignent même le 50 à l'heure. Comme la mode est à la vitesse, un peu partout, il nous semble que des courses de ce genre jouiraient rapidement d'une popularité considérable.

QUATRE CLUBS DE L'INTERMEDIAIRE AU SOFTBALL EN LICE DEMAIN A 2.00 P. M.

Pour la seconde fois demain après-midi les quatre clubs de la ligue intermédiaire de softball se rencontreront sur le terrain St-Patrice, avenue Maisonneuve, à l'endroit où se rencontrent habituellement les clubs de la ligue senior.

La première joute mettra en lice le club Garage Berthelot qui occupe la première position de la ligue contre le Tavern Capitol qui aligne de solides joueurs. Ce dernier club est bien décidé à améliorer sa position et se promet de faire le jeu dur à son adversaire de demain.

D'autre part le Garage Berthelot n'a pas l'intention de baisser dans l'estime de ses admirateurs et fera les efforts nécessaires pour conserver une place qui lui attire les admirations des amateurs.

Lors de sa dernière joute, le Canadien Français a prouvé qu'il était un adversaire dangereux et ce n'est pas sans appréhension que son antagoniste de demain voit venir le moment de mesurer ses forces avec un club qui a su déjouer le leader de la ligue dimanche dernier. Le Canadien français n'a qu'un point de différence avec le Jeune Voltigeur qui est en seconde position dans la ligue et cette rencontre vaudra à elle seule le prix d'admission qui sera de 0.15 comme à l'habitude.

Tel que nous l'avons déjà annoncé, il y a quelques jours la direction de la ligue a conclu un arrangement avec les autorités du terrain St-Patrice, et donnera des joutes régulières de ligue à tous les dimanches de la saison.

AU CINEMA IMPERIAL



LILY DAMITA tient le premier rôle de "Quand on est belle", un drame d'une grande puissance que le cinéma Impérial met à l'affiche commençant aujourd'hui.

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALISTE :
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
24.. COTE DU PALAIS, Tél. 2-1003, Québec

La partie "Y" Arsenal a fourni plusieurs mêlées et une bataille générale

Plusieurs joueurs ont été blessés au cours de cette partie. — L'arbitre Adolphe Chevalier a reçu un coup de crosse qui lui fait une entaille à l'oeil droit. — Jos.-D. Savard, du Y. M. C. A. a décroché deux majeures et un "match foul". — Tardif a reçu deux majeures et Hodgson un "match foul". — Un spectateur enjamba la clôture vers la fin de la troisième période, et ce fut le signal d'une poussée générale vers l'entrée sur le terrain. — La première partie a été pratiquement dénuée de toute rudesse. —Le National a affirmé son emprise en première position en disposant du C. N. R. par 7 à 1. — Adolphe Chevalier démissionne.

Le National et le Y. M. C. A. sont sortis victorieux des parties d'hier soir dans la ligue de crosse. Le National s'est affirmé en première position en disposant du C. N. R. par 7 à 1, cependant que le Y. M. C. A. a blanchi l'Arsenal par 5 à 0 pour occuper seul la deuxième place.

La première partie a été presque totalement exempte de toute brutalité. Henri Marcoux compta le premier point de la partie, pour le C. N. R., après 2.30 minutes de jeu, dans la première période. Ce fut aussi le dernier point de la vaillante équipe du C. N. R. Moisan et Alderic Morissette comptèrent à moins de deux minutes d'intervalle pour porter le score à 2-1 en faveur du National.

C'est dans la deuxième période que Basile Gingras fit des siennes. Il compta trois fois sur des assists de Pierre Gingras.

Dans la troisième période, J. Morissette prit le gardien de buts du C. N. R. en défaut sur une passe de John Miller, puis le "père" Miller mit fin à la série des points avec un exploit individuel.

x x x

La seconde partie a été dégoûtante de rudesse, en dépit de la vigilance des arbitres Chevalier et Murphy. Il est vrai que Jos.-D. Savard commença les hostilités. De concert avec Tardif, de l'Arsenal, il reçut deux majeures pour des batailles dans la seule première période. Mais l'Arsenal, à notre avis, déploya par trop de rudesse. Nous ne voulons pas dire que tous les joueurs sont responsables de ce qui s'est passé, hier soir, mais trois ou quatre, entre autres, que nous n'avons pas besoin de nommer. Il nous semble que les officiers de ce club auraient dû prendre les moyens de tempérer la verve par trop belliqueuse de ces joueurs en les gardant pendant quelques minutes sur le banc et en les avertissant en conséquence. Notre but n'est pas d'exonérer le "Y" dans cette affaire, car nous imputons au joueur Savard la responsabilité d'avoir donné le ton à la partie, mais point n'était nécessaire de continuer.

La cloche mit fin aux hostilités quelques minutes après une mêlée générale qui suivit un abattage en règle du joueur McGowan, du "Y". Berthiaume, qui le frappa bel et bien sur la tête avec son bâton, et à deux mains, n'a pourtant pas un mauvais record. Il a déclaré tout de suite qu'il n'avait pas porté le coup intentionnellement. Le coup a été fait quand même. C'est à la suite de ce "K. O." qu'un spectateur sauta sur le terrain, tentant de faire un mauvais parti à Berthiaume. Ce spectateur imprudent en fut quitte pour quelques taloches seulement. Il aurait pu recevoir pis encore. Pendant ce temps, la foule ameutée se pressait vers l'entrée de l'arène pour se mêler à la bataille. Après deux ou trois minutes le calme fut rétabli.

Adolphe Chevalier, en voulant séparer Savard et Tardif qui se battaient, dans la première période, reçut de Tardif un violent coup de crosse à la figure. Il se fit faire une entaille à l'oeil droit qui nécessita un pansement. A l'issue de la partie, Chevalier donna sa démission comme arbitre au président de la ligue.

x x x

Le Y. M. C. A. compta deux fois dans les première et seconde périodes, et une fois dans la dernière. Ready a fourni un point et deux assists à son club, cependant que P. Gorman, Frawley, Scott et Charlotte comptaient les autres points. Lambert fournissant deux assists et McFawl un.

National. — P. Gingras, O'Neil, Martineau, John Miller, Robitaille, Dion, Moisan, J. Gingras, B. Gingras, Morissette, L. Miller jr, L. Lachance, Donnelly et L. Miller sr.

C.N.R. — Fiset, Watters, Robitaille, Marcoux, Turgeon, Gingras, Brousseau, A. Fortin, E. Fortin, Bilodeau.

Première période

1—C.N.R., Marcoux 2.30
2—National, Moisan (Dion) . . 11.00
3—National, Morissette 12.45
Aucune punition.

Deuxième période

4—National, B. Gingras (P. Gingras) 0.50
5—National, B. Gingras (P. Gingras) 2.40
6—National, B. Gingras (P. Gingras 9.00
Punitions: P. Gingras, Morissette.

Troisième période

7—National, J. Morissette (J. Miller) 0.20
8—National, L. Miller sr. . . . 15.00
Punitoins: P. Gingras, Dion, Donnelly, mineures; L. Miller jr et Watters, majeures.

Y.M.C.A.—Doddridge, Fong, Charlotte, Frawley, McFawl, Webster, Savard, P. Gorman, Scott, G. Gorman, Lambert, Ready, Bilodeau et McOwen.

Arsenal.—Gamache, Bérubé, Rouleau, Tardif, Béchette, Ad. Morissette, Miller, Berthiaume, J. Gingras, Hodgson, Vallée, Fortin et J.-L. Gingras.

Première période

1—Y.M.C.A., Ready (Lambert) 0.55
2—Y.M.C.A., P Gorman (Ready) 9.10
Punitions: Jos.-D. Savard et Tardif, deux majeures; Josaphat Gingras, Tardif, Berthiaume et Doddridge ,mineures.

Deuxième période

3—Y.M.C.A., Frawley (Ready). 8.30
4—Y.M.C.A., Scott (McFawl). 17.35
Punitions: Tardif, Jos.-D. Savard et Hodgson, match fouls.

Troisième période

5.—Y.M.C.A., Charlotte (Lambert) 2.35
Punitions: Ant. Morissette, Webster, McGowan, Berthiaume, Vallée et Ready.

LE BASEBALL

AMERICAINE

St-Louis	9
Boston	4
Cleveland	6
Washington	5
Détroit	2
New-York	3
Chicago	4
Phi'adelphie	6
Chicago	2
Philadelphie	11

NATIONALE

Boston	6
St-Louis	1
Philadelphie	4
Chicago	6
New-York	7
Pittsburg	8
Brooklyn	15
Cincinnati	5

INTERNATIONALE

Jersey City	7
Buffalo	12
Baltimore	7
Rochester	2
Baltimore	4
Rochester	2
Reading	8
Toronto	3
Reading	1
Toronto	0

ASSOC. AMERICAINE

Toledo, 3; Minneapolis, 8,
Columbus, 5; St-Paul, 9,
Louisville, 7; Milwaukee, 1.

VICTOIRE DU JEUNE SAINT-BERNARD

Le Jeune St-Bernard a enregistré sa 19e victoire avant-hier soir en battant le Restaurant Luce. La partie fut l'une des plus intéressantes au score de 3 à 2.

Ce club aimerait à rencontrer le Jeune St-Jean, le Jeune Soleil, le Jeune Madden Limitée, etc., etc.

LES DAMES

Dimanche à 2 heures aura lieu, au kiosque de M. Nap. Pelletier, 26 rue DuPlessis, Bienville, la rencontre des joueurs de dames de Québec et Lévis. Les Québecois auront MM. J. Loiselle, champion de Québec, M.-A. Bédard et M. Toussaint tandis que les Lévisiens aligneront MM. René Brulotte, champion de la Rive-Sud, M.-A. Langlois et N. Drouin. Plusieurs autres joueurs de Québec et Lévis figureront aussi au programme. Les amateurs de ce sport et tout le public en général sont invités. Le Dr Jos. LeBlond, maire de Lévis et joueur de dames reconnu de la toute la province, présidera fort probablement cette rencontre de nos damistes.

N.-D. DU CHEMIN

Le "Our Gang" jouera, demain après-midi, à 2 heures, sur le terrain de Notre-Dame du Chemin, contre un club composé de Gens Mariés qui essaieront de prouver qu'ils sont encore capables de jouer une bonne partie de softball.

AU CAPITOL
BIENTOT



Deux des trente nains qui viendront au Capitol, en personne, au commencement du mois d'août. Surveillez L'Evénement pour la date exacte.

LA LIGUE BOISSEAU

Demain après-midi, le club de tennis des Employés Civils ira jouer à Château d'Eau tandis que le Loyola visitera le St-Georges sur son terrain dans des joutes régulières de la ligue.

L'ANCIENNE LORETTE

Le Notre-Dame, qui a subi deux défaites aux mains de l'Etoile, dimanche dernier, recevra demain après-midi la visite du Elzéar Verreault.

Immédiatement après cette partie, le Voltigeur jouera contre un club formé de joueurs de 15 à 18 ans, et venant de Québec.

Le Voltigeur jouera à une heure, et le Notre-Dame vers deux heures.

ST-ANTOINE DE TILLY

Dimanche dernier a eu lieu une partie de balle peu ordinaire à St-Antoine de Tilly, entre les Jeunes et les Vieux. Les Vieux gagnèrent la première, cependant que les Jeunes remportèrent la deuxième.

M. Alidor Bergeron, maire de St-Antoine, lança la première balle. M. le notaire J. H. Boisvert agissait comme arbitre avec M. le Dr Jos. Devarennes.

L'équipe des Vieux était composée des joueurs suivants... imaginez un peu ! Jacques Dumoulin, avocat, J. E. Grégoire, avocat, René Boisvert, avocat, H. Lafleur, A. Gaumont, A. Talbot, I. C., Alexandre Bergeron et Auguste Bergeron, cependant que les Jeunes alignaient : Roger Lortie, Alex. Boisvert, Jean Boucher, Jean Boisvert, V. Lafleur, J. Lortie, Gaston Lortie et Jules Donohue.

CHEZ LES MANUFACTURIERS DEMAIN A 1.30 AU C. N. R. A.

Plusieurs joutes régulières de la ligue de softball des Manufacturiers de Chaussures auront lieu demain après-midi sur le terrain du C. N. R. A. et la première joute commencera à 1.30 heure précises.

Voici dans quel ordre les parties seront jouées:

Ga'e Bros vs Quebec Stitchdown,
J. Ritchie vs Ludger Duchaine,
Lachance et Tanguay vs Saillant et Lessard.

Les arbitres seront les suivants: W. Mercier au marbre et J. Beaupré sur les buts.

PARTIE NULLE

Le Cantin & Fils a annulé au score de 1 à 1 avec l'Eclair. Ce club prétend que le score aurait dû être de 2-0, mais qu'une décision de l'arbitre aurait contribué à modifier ce résultat.

L'ECOLE ST-CHARLES

Le club de softball Ecole St-Charles lance un défi à un bon club pour jouer un doubleheader, dimanche après-midi, sur son terrain.

Pour informations, adressez-vous à Paul Morin, tél.: 3-1187.

AUTO PART SALES

Demain après-midi à 2 heures, le club de softball Auto Part Sales rencontrera le club Thorn au parc Fontaine pour jouer un doubleheader.

Tous les amateurs sont cordialement invités.

A BEAUPORT DEMAIN

Demain après-midi, à Beauport, le club de softball Restaurant Fortin de Beauport recevra sur son terrain qui est la cour du collège, le club Pirate de Québec.

En cette occasion, qui est celle de l'ouverture officielle, les deux clubs joueront un doubleheader.

AU PARC VICTORIA

Demain après-midi, à 2 heures, le club de softball l'Eclair recevra le Laroche, de St-Romuald, dans un doubleheader qui aura lieu au Parc Victoria. L'Eclair invite tous ses partisans à se rendre à ces parties.

LE CLUB IDEAL DEMAIN

Demain après-midi sur l'Esplana-

LE ST-LOUIS

Le St-Louis de France a gagné par défaut hier soir, contre le Eagle, mais a joué une partie contre un "All Stars" de l'Esplanade, qu'il a gagnée par 3 à 2.

Une foule nombreuse a été témoin de cette partie. John Adams et Buck Stevenson ont cogné des circuits dans la sixième manche pour le St-Louis, dont le lanceur, Paquet, a retiré 14 hommes au bâton.

LA LIGUE DE BASEBALL QUEBEC SPORTING GOODS FERA SES DEBUTS DEMAIN

Les huit clubs de la nouvelle ligue de baseball Quebec Sporting Goods entreront pour la première fois en action demain après-midi, alors que seront jouées les parties d'ouverture de la saison.

Voici le programme du jour :

Aiglon vs Maroons. M. Antonio Robitaille, gérant du Quebec Sporting Goods, et vice-président de la ligue, lancera la première balle.

Canadien vs St-Jean, sur le terrain de l'Anglo Pulp. M. G.-H. Pouliot, président de la ligue, lancera la première balle.

Beauport à St-Grégoire. S. H. le maire de St-Grégoire officiera à l'ouverture.

Notre-Dame de la Recouvrance à Lajemmerais. M. le Dr J.-C. Miller, directeur de l'Ecole Lajemmerais, lancera la première balle.

LE FRONTENAC DE GRAND'MERE VS LE TAVERN CAPITOL DEMAIN SOIR A 7.30

Les amateurs de softball auront l'occasio nde voir une intéressante joute demain soir sur le terrain St-Patrice, avenue Maisonneuve, alors que le club Frontenac de Grand'Mère qui fait partie de la ligue St-Maurice viendra rendre visite aux joueurs du Tavern Capitol.

Lors de sa récente visite à Grand'Mère, le Capitol avait annulé avec le Frontenac, et celui-ci revient à la charge dans la tentative d'établir une suprématie.

La rencontre qui comportera un double-header se fera à 7.30 précises. Dans le but d'égaliser les chances, il a été convenu de jouer la première partie d'après les règlements de softball de Québec, tandis que la seconde le sera d'après les règlements de Montréal. L'on sait que ceux-ci diffèrent un peu des nôtres. D'après ceux de Montréal, les buts sont éloignés de 45 pieds du marbre tandis que ceux du Québec le sont de 60. De plus, les visiteurs peuvent chez eux arrêter la balle (bunter) avec le bâton.

Il sera donc intéressant de voir comment se comportera chaque club avec les règlements qui lui sont nouveaux.

A sa visite à Grand'Mère, le Tavern Capitol a perdu la partie jouée d'après les règlements de Montréal tandis qu'il a vaincu son adversaire dans celle jouée d'après les tactiques de Québec.

Cette joute qui n'a aucun rapport avec la ligeu permettra au club Tavern Capitol d'avoir des joueurs qui renforcieront son équipe. En effet, pour la circonstance, Jack O'Connel sera sur le premier but, tandis que Jerry Hogan aura la charge de lanceur.

Les amateurs seront admis au privmodique de 0.25 par personne, ce qui est raisonnable, si l'on considère les frais qu'ont dû encourir les organisateurs de la rencontre qui ne manquera pas d'attrait.

Tous les amateurs de softball sont cordialement invités à y assister.

LE TOURNOI JUVENILE DE TENNIS DU DISTRICT DE BEAUPORT LUNDI LE 11

Le tournoi annuel pour le championnat juvénil du district de Beauportville en double commencera lundi soir sur les courts du club de tennis Canadien de Beauport.

Ce tournoi qui est le seul pour le championnat de l'Association de la Canadian Tennis Association pour le district de Québec et des environs remportera cette année un succès sans précédent si on peut se baser sur le nombre des entrées. Des invitations sont lancées à tous joueurs et clubs de la ville et des environs.

Il faut qu'il y ait un grand nombre de solides joueurs dans ce tournoi, car c'est dans un tournoi comme celui-là qu'un joueur de tennis prend de l'expérience. Nous engageons les jeunes à y prendre part. Ils auront peut-être l'occasion de rencontrer les vedettes de la métropole, chose qu'ils ne pourraient faire sans prendre part à un concours.

Les entrées fermeront dimanche soir à 6 heures au chalet du club Canadien, avenue Martel, Beauportville. On pourra s'enregistrer en communiquant avec R. Turcotte, 50, avenue Martel, Beauportville, ou au club de tennis du Canadien.

Le prix des entrées est modique.

Le défi est lancé aux fameux joueurs juvénils de Québec et des environs.

R. Gingras, Paul Gingras, R. Côté, Pichet, Adrien Demers, R. Garneau, Laliberté, qui viendront peut-être participer au tournoi et tous les clubs de la province sont invités à venir jouer sur le terrain du Canadien de Beauportville.

A L'ANCIENNE LORETTE

Contrairement à ce qui a été annoncé, c'est le Jeune Soleil qui ira jouer à l'Ancienne Lorette, demain, et non pas le Jeune Voltigeur.

de (en bas) le club Ldéal jouera contre le Restaurant Juneau un double header.

Tous les joueurs sont priés d'être présents pour l'heure convenue à l'endroit habituel.

MADGE EVANS ET RAMON NOVARRO



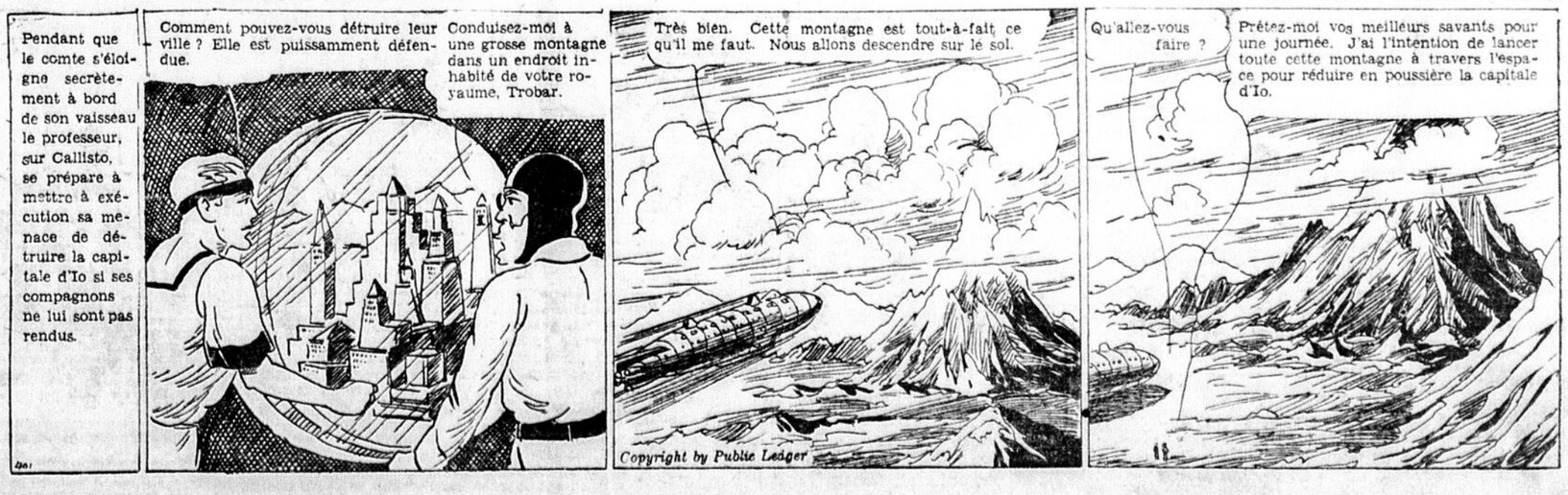
MADGE EVANS et RAMON NOVARRO dans une scène de "Huddle" que le Capitol présentera demain, lundi et mardi, alors que la matinée commencera à 2 heures. Lundi et mardi après-midi "Huddle" ne sera montré qu'une seule fois à 2 h. 35 alors qu'il sera encore temps de voir le programme entier.

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Episode No 401

Copyright Public Ledger.



Une agence capable de faire des miracles est aussi près de vous que votre téléphone

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . . Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . . Tél. 2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier . . Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . Tél. 3-0032
RENE DION, 786 rue St-Vallier . . . . . Tél. 4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier. . . . Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean... Tél. 2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier 4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean. . . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. . . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade. . . . . Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph. . . Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. . . . . Tél. 4-0431
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph. . . . Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . . Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 175, 3e Avenue . . . . . Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. . . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél. 2-6412

PERDU

BAGUE EN OR avec diamants forme Marguerite, 7 pierres perdue jeudi le 7 juillet. Bonne récompense à qui rapportera à 181 rue ST-PAUL, tél.: 2-2731 ou 531, 1ère avenue, tél.: 4-0963. 37-1—1

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES pour vendre des portraits. Ecrivez pour catalogue. UNITED ART LIMITED, 162 John St., Toronto. 22-36—5

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas. Tél. 2-7490. 24-26—11

Miss ALLEN. Conversation anglaise. 16 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou un petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Profitez des avantages d'un cours d'été. App. 32, No 196, RUE ST-JEAN, Tél. 2-3331. 20-1—11

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité : avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, Tél. 9571.

EMPLOIS DEMANDES

TAILLEUR demande ouvrage dans le taillage à machine électrique ou à main, ayant douze années d'expérience. Pourra fournir bonnes références. Pour toute informations, s'adresser No 8, Ste-Catherine, Québec. Tél.: 3-0165. 24—16

FEMMES DEMANDEES

TRAVAIL par correspondance, intéressant et facile, chez soi, sans quitter son emploi. Ecrire à E. THIERRY, Soulaines (Aube), France. 8—12

HOMMES DEMANDES

AGENTS. — Une vieille compagnie d'assurance-vie, solidement établie demande quelques agents capables de gagner $2,000.00 à $5,000.00 par année. Un contrat libéral sera accordé aux vendeurs compétents. Faire application en écrivant à Casier No 204, L'Evénement, Québec. 17-26—13

MECANICIEN avec clientèle demandé pour louer ou opérer garage à base de commission. S'adresser 130 de la COURONNE, Québec. 37-2—13

ON DEMANDE (DIVERS)

AVEZ-VOUS des vieux sous et du vieil argent à vendre? Si oui, adressez-vous à G. MERCIER, No 36, Côte de la Montagne, Québec. Toute correspondance est confidentielle. 12-26—16

ON DEMANDE à acheter automobiles usagés, modèles récents, au plus haut prix payé en ville. S'adresser à QUEBEC USED CARS CO. LTD, No 226 rue de la Couronne, Tél. 3-1915. 24—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS MEUBLES, frigidaire comprenant de 4, 3, 2, 1 pièces plus chambre de bain, situé aux Appartements Lincoln, 14, Avenue St-Denis. Pour prix et informations, s'adresser à ALEXANDRE RENAUD, Tel. 2-6403 ou le soir: 4-2557 29-26—17

APPARTEMENTS DUFFERIN. — Petit appartement meublé à louer. Possession immédiate. Aussi grande chambre à louer. S'adresser au No 13, RUE HALDIMAND, ou appeler Tél. 2-2512. 29-6—1

Mlle Marguerite Bernier, 67 Claire-Fontaine, Québec.

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou suites 2, 3 et 4, meublées, à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 50, 3ème AVENUE, Tél. 4-4350. 12—17

APPARTEMENT, trois pièces, plus cuisinette et bain, meublé ou non chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge. APPARTEMENTS COLINETTE, No 6, rue Collins. Tél. 2-4879-J. 31-6—17

LOGEMENTS A LOUER, de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés, eau chaude à l'année, à "Elizabeth", No 50, rue Fraser; "Beaumanoir", No 208, Avenue des Erables. S'adresser au concierge, sur les lieux. Tél.: 2-1475; le soir: 3-4498. 36-26—17

BUREAUX A LOUER

A LA SUCCURSALE de la Caisse d'économie Notre-Dame de Québec, coin rues St-Joseph et du Pont, 3ème étage, bâtisse à l'épreuve du feu, chauffé. S'adresser au GERANT, succursale, rues du Pont et St-Joseph. 13-26—18

QUELQUES BUREAUX de différentes grandeurs à louer, dans l'édifice Lambert, No 37, rue de la Couronne. S'adresser à J.-A.-T. LAMBERT, No 33, rue de la Couronne. 20-26—18

CHAMBRES ET PENSION

AVIS: BONNE PENSION, chambre double ou simple, très propre, confortable, eau courante, usage de bain et téléphone. Près du Parlement. S'adresser à Mme J. EMOND, No 30, rue Conroy. 36-6—20

STE-LUCE-SUR-MER Rimouski. — L'Hôtel des Peupliers, près de l'église et la plage; véritable confort moderne, tranquillité parfaite et beaucoup d'amusements, tels que tennis, golf miniature, etc. Prix très modérés. FERDINAND DESROSIERS, propriétaire. 6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, améliorations modernes et pension si désiré. S'adresser 117 1-2 avenue CARTIER, tél.: 3-2942. 37-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE double. Conviendrait pour 2 messieurs distingués, couple marié ou 2 jeunes filles; ainsi que deux chambres simples, usage du bain et téléphone, avec ou sans pension. S'adresser au No 23, RUE CHARLEVOIX, Tel. 2-5560. 33-6—20

GRANDE ET PETITE CHAMBRE, avec pension, améliorations modernes. S'adresser Tél.: 3-4473 33-6—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour maisons privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse Mère directrice. No 642, CHEMIN STE-FOY, Québec. Tél. 7067. 17-26—20

SI QUELQU'UN désire passer quelques semaines à la campagne pourra s'adresser à l'HOTEL LORETTEVILLE. Bonnes chambres et bonne pension. Prix modérés. ALFRED MARTEL, Lorette ville, tél.: 814 35-6—20

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, grande chambre avec accommodations modernes. S'adresser au No 253, RUE ST-CYRILLE, Tel. 3-2640.

APPARTEMENT MEUBLE à louer, grande chambre claire et bien aérée, comprenant chambre de bain et cuisinette. S'adresser 8 DE LA FABRIQUE, tél.: 2-5742-J. 35-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE, 2 fenêtres sur la rue St-Jean, eau chaude, pour 2 personnes tranquilles, $4.00 par semaine. S'adresser à Mme PERREAULT, App. 3, No 18, rue d'Youville, coin St-Jean, 3ème étage. Tél. 2-8080-W. 36-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer dans famille privée. S'adresser au No 12 rue Laval. 33-6—20

CHAMBRE SPACIEUSE à louer, étage du bain, place centrale, dans famille privée, conviendrait pour deux personnes. S'adresser tél.: 2-4261. 37-6—20

CHAMBRE boudoir, donnant sur rue, maison neuve, gaz, eau courante, dépense froide, garde-robe, véranda, $3.25 et $3.50 par semaine. S'adresser au No 1 1-2 RUE SHERBROOKE, tél.: 3-3563. 32-6—20

CHAMBRES (2) à louer, 17 1-2 rue Couillard, avec chambre de bain, eau courante. S'adresser sur les lieux. Tél.: 2-8410. 33-6—20

CHAMBRES DOUBLES, deux chassis sur la rue, bien ensoleillées. Grande garde-robe, bain et téléphone, sur le même plancher. Conviendrait pour couple. S'adresser No 1 1-2 RUE TURNBULL, tél.: 3-3159—3-1674 35-6—20

CHAMBRES PROPRES, pour passants ou permanents, dans maison tranquille. Améliorations modernes. Usage du téléphone. S'adresser au No 7, rue Ste-Famille. 14-26—20

CHAMBRE A LOUER, avec améliorations modernes, dans famille privée. S'adresser au No 7, RUE ST-JEAN

CHAMBRE avec bain et cuisinette, située au No 28, Avenue Ste-Geneviève. Pour prix et informations, s'adresser à ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403 ou, le soir, 4-2557. 29-26—17

RUE STE-ANNE, No 139, chambres doubles et simples, $12 et $15 par mois, usage du bain et téléphone. Place tranquille. S'adresser sur les lieux. Tél.: 2-2661. 6—20

RUE HALDIMAND, No 15, chambre double et simple usage du bain, place tranquille. Près du Château Frontenac. S'adresser sur les lieux. Tél. 2-4243 6—20

LE TOURISTE

RUE ST-PAUL, No 297, chambres doubles et simples, confort parfait, place tranquille. Prix modéré. J.-E. GOSSELIN, prop. Tél.: 2-0262. 33-6—20

GARAGES A LOUER

DEUX GARAGES A LOUER, No 4 rue St-Flavien, près Remparts. S'adresser à 17 RUE RAMEL, et deux autres à 336 rue de la Reine. S'adresser sur place, tél.: 3-3870 et 2-1645 pour les deux endroits 33-6—24

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

A LOUER POUR UN COUPLE trois chambres plus chambre de bain très propres, chauffées et clair de neige. S'adresser à GEORGES PERRIN, avenue Salaberry, tél.: 3-1327 37-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE BELVEDERE, logements en construction, de 4 et 5 pièces plus chambre de bain, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, garage si désiré. Avenue Marguerite-Bourgeois, No 32, maison seule de 8 chambres plus chambre de bain, avec garage. Prix raisonnable. S'adresser à CHRYSANTHE JORIN, No 182, rue Latourelle, Tél. 5358 ou 6965, le soir. 31-26—23

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 7, 11, 13, 17, 23, 36, 41, 55, 65, logements de 5 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés eau chaude, très modernes, garage. S'adresser à EMILE FRENETTE, No 53, Avenue Brown. Tél 6953, 3-4840, 2-0329 s. 3 24-23

COTE D'ABRAHAM, plain-pied, 6 pièces, plus chambre de bain, fini à neuf, chauffé, plancher bois dur. S'adresser 24 COTE DU PALAIS, Dr DION, tél.: 2-2153. 6—23

Rue Lockwell, Nos 115-119

LOGEMENTS de 7 et 6 chambres plus chambre de bain, chauffés, garage si désiré. Rue Latourelle, 8 chambres, moderne, réparé à neuf. S'adresser à ALEX. NADEAU, No 18, rue Ste-Claire. Tél. 4-0023. 19-26—23

LOGEMENT MEUBLE OU NON. Boudoir, chambre à coucher, salle à diner, cuisine, chambre de bain, eau chaude à l'année, clair de vidanges et de neige. 41 D'AUTEUIL. 36-6—23

LOGEMENT CHAUFFE à louer à 28 rue Lockwell, moderne, plancher bois dur. Possession immédiate si désiré. S'adresser 38 rue LOCKWELL, tél.: 6632. 37-6—23

RUE FRASER, 5 chambres plus bain, pas chauffé. Rue Aberdeen, 3 chambres, chauffé. Rue St-Cyrille, 12 chambres, pas chauffé. S'adresser au No 420, RUE ST-CYRILLE, Tél. 2-4213, 7334, 3-4489. 24—23

RUE ST-CYRILLE, No 362, magnifique logement (1er étage), de neuf chambres plus chambre de bain, deux toilettes, chauffé eau chaude, à l'année, et garage. S'adresser à Tél.: 3-4050. 4—23

RUE DELIGNY, No 20, coin St-Olivier, logement réparé à neuf et moderne, 6 chambres et chambre de bain, chauffé, planchers bois dur. S'adresser à A. CHARLAND, No 20, rue Deligny, Tél. 5255. 6—23

RUE MONTMORENCY, No 87, logement neuf, 5 pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, garde-cave cimentée, entrée privée, chauffé, près des chars et église. Tél. 7504. 6—23

BAS DE LA VILLE

A LOUER, 1 plain-pied, 2ème étage, 7 bureaux, endroit idéal pour professionnels. No 111, rue St-Joseph. Aussi très beau poste de commerce situé au No 457, rue St-Joseph. Ces logements sont chauffés et clairs de neige. S'adresser à JOS. COTE LIMITEE. 24-26—23

RUE ST-JOSEPH

BON POSTE pour professionnel, No 259, rue St-Joseph, logement chauffé, 7 pièces plus bain, bonnes conditions. S'adresser à LAURIER DROUIN, Rock City, Tél. 6171, ou No 216, rue St-Francois Tél. 9146. 6—23

LOGEMENTS non chauffés, de 5 et 6 pièces, situés aux Nos 252 et 256, rue Prince-Edouard. S'adresser à ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403 ou le soir, 4-2557 28-26—23

LOGEMENT dans maison seule, 4 chambres, bien fini, possession immédiate situé 112, 3e rue. Pour visiter, s'adresser à SECURITY MFG Co., 100, 3e avenue, tél.: 4-4321 27-12—23

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, rue St-François, près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 6—23

LOGEMENT A LOUER, 6 chambres plus chambre de bain, plain-pied cause de départ. Possession immédiate. S'adresser à EMILE PARENT, 99, 3e rue Limoilou. Tél.: 4-1138 6—23

LOGEMENT CHAUFFE à louer, 4 pièces plus chambre de bain, situé au Nos 13, rue d'Argenson. S'adresser à ALEXANDRE RENAUD, Tél. 2-6403, ou le soir, 4-2557 28-26—23

PRES HOPITAL ST-FRANCOIS D'ASSISE, No 33, Carignan-Salière, 7 chambres, chauffé; Nos 24, 28, rue Robertval et No 7, rue Pontgravé, 6 chambres, clairs de neige. Prix réduits. OMER TURGEON, No 23, rue Montmagny. Tél. 6301. 24—23

LOGEMENTS A LOUER

RUE STE-THERESE, logement, 2ème étage, 5 appartements, passage, bain, près église. Rue St-Bernard, 3ème étage, 3 appartements, passage, bain, en face de l'église, maison neuve, galerie, plancher bois dur, cave ciment. S'adresser au No 44, RUE FLEURIE, le jour. Tél. 4-1391; le soir, EMILE COTE, No 229, Avenue des Oblats. Tél. 3-3641. 24—23

MAISONS A LOUER

A LOUER, maison No 10, rue Haldimand, 12 chambres, 2 chambres de bain. Excellente situation pour touristes. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre Tél. 2-1390. 6—24

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER, avec glacière, cave pour legumes, installation et accessoires complets pour état de boucher ou autre commerce, hangar, rue St-Paul. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre. Tél. 2-1390 6—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville, par montants de $500., $1,000., $5,000. à $15,000. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, Tél. 9479. 18-26—27

DIVERS

COMMERCE

MENAGERES ECONOMIQUES

AVIS. — La poudre JAVELLE MERVEILLEUSE remplace l'eau de Javelle. 1 boite de cette merveilleuse poudre équivaut à trois bouteilles d'eau de Javelle ordinaire. En vente chez tous les épiciers 24—29

ASBESTOLINE

AVEZ-VOUS DES ENNUIS avec votre toit? L'Asbestoline est une couverture à toiture semi-plastique, faite d'un matériel d'une haute qualité mélangé avec les meilleurs ingrédients à l'amiante canadienne pure. Elle réduit vos dépenses, facile à appliquer, résiste à l'eau, fumée et acide. Coûte peu, se vend en canistre de 1 gallon ou en baril de différentes grandeurs. ARTHUR AUDET, ENRG., distributeur, 96 de la Reine tél.: 4-3255 34-26—29

A BON MARCHE

DURANT L'ETE, vous pourrez, à des prix très bas, chausser toute la famille; souliers pour hommes, femmes, enfants; aussi "running shoes" pour enfants durant les vacances. S'adresser à T.-D. DUBUC, Nos 214-218, rue St-Jean. 31-26—23

PLOMBIERS ELECTRICIENS

GODBOUT & CHABOT, licenciés. Spécialité: brûleurs à l'huile et Buckwat. S'adresser à 40 3-4 rue Richardson Tél.: bureau 3-4297. Résidence, 8093. 24—29

J.-A. DEBONVILLE, No 154, rue des Commissaires, Tél. 3-2380. Rés. 8582. Dès maintenant envoyez vos matelas confortables coussins à la réparation. Travail soigné et prix défiant toute concurrence. Allons chercher à domicile ce dont vous avez à reparer. 24—29

STUDIO ST-JOSEPH

P.-A. CHANTAL, artiste verrier, 219 rue St-Luc, tél.: 3-3187. Vitraux d'art, décoration, vitreaux peints, mosaique, vitreaux mis à plomb et cuivre, bisaux, miroirs, écaillage avec couleur. 24—29

TYPEWRITERS neufs et reconstruits, toutes les marques courantes, comptant et paiements faciles. Vente, achat, échange, location et réparation. Ecrivez pour catalogue. QUEBEC TYPEWRITER EXCHANGE ENR. J.-E. Vézina, propriétaire, No 44, Côte de la Montagne, Québec. Tél. 2-3551. 31-26—25

L'ELEGANCE ENRG.

187 RUE ST-JEAN, Tél. 2-5332. — Choix de costumes de tweed, manteaux, costumes de laine. Aussi assortiment complet de robes de toilette, chapeaux, lingeries, chandails, écharpes, gants et bas. Une visite à notre nouveau magasin vous convaincra du grand choix de nouveautés à des prix les plus bas. 24—29

HEMSTITCH

Mlle J. BOULET hemstitch point picot, 5c la verge. Autrefois du No 422, rue St-Jean, désire informer sa clientèle qu'elle est déménagée au No 77 RUE D'AIGUILLON 24—34

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrure, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484 31-26—35

PROFESSIONNELS

DENTISTE Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery de Boston, E. U., bureau et résidence: 207, 3e avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers, extractions. 24—36

REPARATIONS DE RADIOS

INNOVATION A QUEBEC

IL VA DE VOTRE INTERET de faire partie du club de Radio. Lampes réparation, prix spéciaux. Tél.: 3-6486, Radio Service Club Reg'd., 130 de la Couronne. 36-26—36

REPARATION DE RADIOS de toutes marques, par ingénieur d'expérience. Lampes testées gratis. Posons antennes. Service jour et soir. Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON, No 47, Côte d'Abraham. Tél.: 2-6393 27-26—36

REPARATIONS

AVIS. — La meilleure maison à Quebec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans. Tél. 3-0733.

AVIS ! MATELAS ! — Envoyez vos vieux matelas pour les faire réparer. Aussi manufacturons matelas neufs par des experts. Ouvrage garanti. JOS. BERROUARD, No 141½, rue St-Benoit. Tél. 3-4055. 33-26—37

Johnny Blais, 13, St-Michel, Québec.

AIME LACROIX, rembourreur de meubles, poseur de prélarts, réparation de tapis de tout genre. Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modérés. No 74, RUE SIGNAL. Tél. 3-3347

RATTE, ST-HILAIRE

FAITES REPARER vos pneus crevés pour 35c. Pneus usagés, toutes grandeurs, parties d'autos neuves, usagées. Chars usagés à vendre. Réparation générale. No 3, RUE ST-FRANCOIS, coin St-Roch, Tél. 2-4837. 24—37

HENRI ST-MICHEL, cordonnier. Confiez-nous vos réparations de chaussures. Ouvrage garanti et prix modérés. Livraison à domicile. Une visite est sollicitée. Aussi réparation de fourrures de toutes sortes. ALB. ST-MICHEL, No 521-A, rue St-Jean, Tél. 7248. 24—37

DIVERS

REPARATIONS

REPARATIONS DE MEUBLES

MATELAS, SOMMIERS, rembourrage de tout genre. Matelas neufs. Prix modéré. MAURICE TRUDEL, No 38, rue Ste-Thérèse. Tél.: résidence: 3-3684 ou 1325, rue St-Vallier, atelier: 7314. 24—35

SALONS DE COIFFURE

AU SALON LAPOINTE, ondulation permanente Komol et Marcel. Traitement du cuir chevelu, massage, shampoo, manicure, salon privé, coupe de cheveux pour dames, etc. No 316, RUE ST-JEAN, Tél. 2-7842. 12-26—37

AU SALON NANETTE, No 421, rue St-Jean, pour un temps limité nous donnerons le permanent Croquignol pour $4.00, 2 pour $7.50, 3 pour $10.50. Téléphonez à l'avance 2-1400. 12—37

AU SALON TALBOT, No 193, rue St-Jean. Permanent Shelton, Croquignol. Méthode sûre donnée par coiffeuse experte. Aussi permanent à l'huile. Ouvrage garanti. Pour appointements, téléphoner à 2-8625. 34-26—37

AU SALON DE BEAUTE VIEL, No 110 rue Artillerie, coin Lachevrotière. Ondulation Marcel, Komol, à l'eau, shampoo, massage, etc. Cours de coiffure. Mlle MADELEINE GARNEAU. Pour appointement, Tél. 2-0183. 12—37

LE SALON LUCINE, No 187, rue St-Jean, transporte son salon au No 329, rue St-Vallier. Tél.: 3-5457. Permanents à $3.00 et $7.00. Machine combinée Croquignol spéciale. Toute perruque exécutée avec soin. 26-26—39

LE DEBUT vous offre les meilleures ondulations permanentes. Méthode Croquignol au prix de $5.00. Aussi à l'huile, à $6.00. Ouvrage garanti. No 586 RUE ST-JEAN, Tél. 3-4581. 17-26—35

AVIS IMPORTANT

MLLE BLANCHE ROY, du Salon Lafiamme, 60, avenue Cartier, avise sa nombreuse clientèle qu'elle commencera à coiffer lundi, le 11 juillet, au salon Salaberry, 617 1-2 St-Jean (coin Salaberry et St-Jean). Tél.: 3-4780. 33-6—39

MLLE L.-A. TANGUAY, du Salon Clodette, Ondulation permanente: $4, $5, 3 pour $10.50, aussi $5, $6, $7. Coiffures de tous genres. No 322 rue St-Jean, (en haut du Steel). Tél.: 2-7717. 33-26—39

ONDULATION PERMANENTE, $4.00; à l'huile, $5.00; régulier, $7.00, garanti 6 mois. Ondulation Marcel Komol, à l'eau, shampoo. Pour appointements appelez Mlle FLORENCE RACINE, No 238, rue Arago, Tél. 9274. 24—35

ONDULATION PERMANENTE perfectionnée, Croquignol, $4.00, $5.00 et $6.00. Ondulation Marcel, Komol et à l'eau. Massage, manicure, etc. Pour appointements, demandez Mlle LACHANCE, Manoir Montmorency, No 410, rue St-Jean, tél.: 2-8164 32-26—35

ONDULATION PERMANENTE. Nous donnons seulement que des permanents; 8 années d'expérience. MLLE R. CHARRIER, ex-démonstratrice New-York, seule à Québec employant la méthode française Bonnat. Nos permanents sont garantis. 25, rue St-Joseph, chambre 104, édifice Bédard, tél. 3-0884. 25-26—39

SALON BEAUTE TURNBULL

PERMANENT Croquignol, à l'huile, $5.00. Marcel, Komol, au papier et à l'eau. Massage, shampoo, articles de toilette. Aussi cours de coiffure. Conditions faciles. Pour appointement, téléphoner à 3-3159. No 1½, RUE TURNBULL. 24—37

PERMANENT. — Notre experte graduée, Mme GOSSELIN, 7 années d'expérience, vous offre, pour la saison d'été, les meilleurs permanents qu'on puisse désirer, au prix de $4.00, $5.00 et $6.00. A l'eau, SALON DE BEAUTE MONTCALMVILLE, No 48, rue Aberdeen. Tél. 3-4544, 2-5929. 26-26—37

SALON KOMOL, No 196, rue St-Jean. Permanent Croquignol, 3 pour $10.50, 2 pour $7.50; autre à l'huile, $5.00 et $6.00. A l'eau, 50c. Appointements Tél. 2-2375. Mme MICHAUD, propriétaire, app. 14. 12—37

SALON PAULETTE. Permanent, croquignole sur machine perfectionnée Shelton $3 et $4 à l'huile. Ondulation à l'eau $0.50 Marcel $0.35, Komol, $0.50 Shampoo. Deux coiffeuses d'expérience à votre disposition. MLLE BEGIN, 764 St-Vallier, tél.: 4-2754 24—39

SALON ALMA. — Ondulation permanente à l'huile, garantie indéfrisable. Aussi Marcel, Komol, au papier. Cours de coiffure à prix modéré. 4 coiffeuses à votre disposition. Tél. 4-3013. No 74, RUE ST-JOSEPH (Edifice St-Cyr). 21-26—37

PERMANENT $4.00

VOUS PROCURENT un permanent à l'huile, garanti de 6 mois. Aussi tout autre genre de coiffure exécuté par Mlle GEORGETTE GAGNON, ayant deux années d'étude à Paris. Satisfaction garantie. Téléphonez d'avance pour vous assurer d'un appointement. S'adresser au SALON DE BEAUTE "SECURITY", No 102, 3ème Avenue, Limoilou. Tél.: 4-4511 29-26—37

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

AVIS. ACHETONS A DOMICILE tout article usagé à vendre, set de boudoir, divanette, deux chaises Kroehler à l'état de neuf, gramophone, machine à tricoter Auto, couchettes, bureaux, buffet, radio, armoire de cuisine, garde-robe poêle à gaz, miroir, vaisselle, cafetière, etc. S'adresser à ALBERT BOUCHARD, 24 St-Nicholas, tél.: 3-0409. 32-26—41

J'ACHETE A DOMICILE meubles, lingeries. Aussi à vendre, set de salon, set de chambre, commodes, bureaux, fauteuil de boudoir, set de boudoir, miroir de 5 pieds, poêle à l'huile, vitrine d'argenterie, radio, poêle à gaz électrique. S'adresser à I. BOUCHARD, No 46, St-Nicolas, tél.: 3-8666 13-26—41

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

J'ACHETE A DOMICILE meubles, lingerie. Aussi à vendre, divanette, set de salon, set de salle, poêle, tournaise, bureau, lit, commode, matelas, sommiers. S'adresser à J.-E. TURGEON & CIE, No 162, rue du Pont. 24—41

PAUL-EMILE CHENARD, No 129, rue St-François. Tél. 3-2222. J'achète et vends tous meubles usagés. Spécialité lingeries pour hommes et dames garde-robe. A vendre, poêle tortue, buffet, lits, matelas, sommiers, lit d'enfant. 24—41

H. Lockwell, 165, Lafayette, Québec.

POELE A L'HUILE "Perfection", avec réchaud (2 feux), à vendre. S'adresser au No 60 106ème AVENUE, Québec-Ouest. Tél. 7415. 12—48

VENTE DE DEBARRAS de meubles à bas prix: set de salle à diner $50 pour $28, poêle fournaise $90 pour $44.50, buffet $3.00, vitrine neuve $32 pour $14.50, magnifique piano automatique "Wagner" en bon ordre avec banc et 50 records, valant $825 pour $162.50. Vraie occasion 188 DU PONT. 34-6—41

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE. — Plymouth sedan à 4 portes, modèle 1930, en très bonne condition. S'adresser chez M. Alphonse Legare, 97, Côte d'Abraham, tél. : 2-2690 30-6—42

AUTO STAR $50 en parfaite condition avec licence, 5 pneus presque neufs. Aussi brique et lorrey à sacrifier. S'adresser C.-R. FLAMAND, 227, St-Paul. Tél.: 2-6610. 36-6—42

CHARS USAGES, occasion spéciale, Chevrolet 1932, modèle à votre choix Ford Coach 1931, pièces de rechange pour Starr, Durant. DONNACONA AUTO SALES, 491, St-Vallier, tél.: 6928. 22-26—42

CHARS USAGES

CHEVROLET SPORT SEDAN 1931, 6 roues de broches à vendre pour du comptant pour prompt acheteur, cause: décision des affaires, tél.: 5365 entre 6 1-2 et 7 1-2 heures p.m. 19-26—42

NOUS AVONS plusieurs bons chars usagés de toutes les marques et de tous les modèles nouveaux. $50.00 à $500.00. S'adresser à QUEBEC USED CARS LTD, No 228, rue de la Couronne. Tél. 3-1915. 24—42

NASH 28-29, ayant coûté $2,300, en parfait ordre, sacrifié à très bas prix pour cause de mortalité. Garage à louer, $3.00 par mois. S'adresser à 19 1-2, 6e rue. 33-6—42

PONTIAC COACH, 2 ans, peinture et pneus neufs, Oldsmobile Sedan landeau avec valise, $300. Whippet Sedan, 1928, très propre. Conditions faciles. GARAGE LEVESQUE, No 77, 1ère avenue, Limoilou. Tél.: 4-4561. 23-26—42

PACKARD LIMOUSINE

UN PACKARD LIMOUSINE, 5 passagers, modèle 1926, n'a que 20,000 milles d'usage, fait 19 à 20 au gallon, 6 pneus en bon ordre. Peinture Duco, nickelage neuf de l'an dernier, n'a servi que pour usage personnel. Prix raisonnable, à vendre pour cause de mortalité; visible de 9 à 6 heures, a.s. de M. GEO. COUILLARD, Brasserie Champlain rue de la Couronne ou 109 St-Joseph, ou écrire directement à Mlle ALICE GUILLEMETTE, St-Antoine de Tilly, Lotbinière. 6—42

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES & EXCHANGE, No 65, 1ère Avenue. Tél. 4-2200. Accessoires d'automobiles neufs et usagés pour toutes marques de chars à vendre. 29-26—42

CHROME NICKEL.—Si vous avez des parties d'auto à faire nickeler, chroer ou argenter, adressez-vous à GARANT SERVICE ENR., No 612, rue St-Valier, Québec. Tél. 9351. 25-26—42

JOS. BOULANGER

RUE DORCHESTER, No 305, Tél 3-1261. Spécialité pneus, tubes à vendre à bas prix. Réparez votre char à bon marché. Accessoires, parties d'autos, radiateurs, batteries. Ouvert le soir jusqu'à 10 heures. 24—42

REPAREZ VOTRE CHAR bon marché en achetant vos pièces usagées, toute marque char, pneus, batteries, tubes, etc. Achetons et vendons tous chars usagés. NATIONAL AUTO PARTS, 1264, St-Vallier. Tél.: 4-1006 24—41

LUDGER FERLAND

SPECIALITE parties d'autos de tous genres; aussi pneus usagés et chars usagés à vendre, en bon ordre de marche. Carrosserie Pontiac 1929, Ford 1926, Essex 1926, McLaughlin 1926, 7 passagers, McLaughlin 5 passagers, Chandler 1928. Achetons vieux chars No 105, 1ère AVENUE, Tél. 4-2920. 24—42

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX, chez CYRILLE BUSSIERES, No 49 rue St-Bernard. Tél. 6827. Délignures bois, 25c, 5 poches pour $1.00. Bois franc d'été, $2.50, bon voyage; croûtes érable, merisier, $3.00. Bois franc scié, fendu, $2.75. Erable 2, 2½ pieds, scié, fendu. Charbon de toutes sortes. 24—43

F. Parent, 53, St-Bernard, Québec.

ATTENTION — LA COUR A BOIS SECURITY offre en vente quantité de bois de chauffage. Meilleur marché en ville. Bois franc, bois mou, merisier, slabs. Aussi charbon. S'adresser au No 112, 3ème RUE, Tél. 4-1561. 24—46

BON MARCHE, grosse poche de Stove Chestnut, 75c. Coke 4 poches pour $1.00. Bois de chauffage, le voyage, $2.25; bois franc, $3.50; croûtes, $3.00 le voyage. JOS. RACINE, No 299, de la Canardière, Tél. 4-4026. 24—46

A VENDRE

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE voitures d'été, en parfait ordre. A louer écuries de sept places, ainsi que grande remise pour voiture. S'adressez à JOS. COTE LIMITEE, No 183, St-Paul, Tél.: 2-1272. 36-6—46

HARNAIS, voitures, express, lorrey, boghee, à vendre, aussi automobile, plusieurs petits chars à louer à l'heure ou à la journée. Cadresser cour de louage OD. CLOUTIER, 99 Bvld Langelier, tél.: 9653. 18—46

COMMERCE A VENDRE

EPICERIE - RESTAURANT, Ste-Anne de Beaupré, très bon poste d'affaires, stock frais, valeur $650 à $700, place d'avenir. Vendons pour cause de maladie. E. NORMAND, 351, rue ST-Joseph. 12—48

WILFRID CAFE à vendre. Cause de vente: autre position. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser à 289 RUE ST-PAUL. Tél.:



IMMEUBLE

OCCASIONS

5 p.c. comptant, balance payable comme loyers:
112-114, 10e rue: 2 logements.
39-41, 4e avenue, 3 logements.
179, St-Bernard, 2 logements.
61-63, Marie-Louise, 3 logements.
153, Morin, 2 logements.
99, rue d'Assise, Cottage.
HOTEL, épiceries licenciées, restaurants, et ameublements de maisons de chambres.
TERRAINS, choix très intéressant, payable mensuellement.
AUSSI AUTRES PROPRIETES et terrains situés dans les différentes parties de la ville.

H.-P. CIMON
Immeuble et Assurance en général
EDIFICE CIMON
6, Côte d'Abraham Tél. 5169

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC
21, RUE STE-ANGELE
W.-F.-V. ATKINSON
Gérant
RENSEIGNEMENTS sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél. Bureau 2-6605; Tél. Rés. 2-6239.
32-6—I

AUBAINE

4,800 PIEDS DE TERRAIN. Propriété avec revenu. Site idéal pour garage ou entreprise commerciale. S'adresser au No 80, RUE ST-FRANCOIS, Tél. 4-4521.
24—I

NON CLASSIFIEES

A LOUER. — A louer, possession immédiate, cause de départ, un logement de 7 pièces y compris chambre de bain, améliorations modernes, grande cour, situé à 152 Bd des Fossés.

LE MERITE AGRICOLE ET LES JEUNES

(Suite de la page 3)

partir de cette année, des médailles d'or, d'argent et de bronze en plus grand nombre, ainsi que des cours d'Agriculture d'un an gratuits, et des prix en argent jusqu'à concurrence d'un total de $435.00.

Trois grandes classes ont été établies comme suit:

Classe A. — Médailles d'or, avec diplôme, et 4 cours d'Agriculture d'un an.

Classe B. — 13 Médailles d'Argent, avec un diplôme, et prix de $10.00 à chaque lauréat.

Classe C. — 61 Médailles de Bronze, avec un diplôme et prix de 15.00 à chaque lauréat.

Ce concours, qui est ouvert à tous les membres des cercles des jeunes agriculteurs de la province, porte sur quatre genres de cultures spécialement encouragées par le ministère de l'Agriculture : culture potagère, culture fruitière, céréales, pommes de terre. Pour chacune de ces catégories, il y aura une médaille de bronze par cercle de jeunes, une médaille d'argent par chaque district d'inspecteur d'agronomes, et une médaille d'or qui sera décernée au membre qui se classera premier dans la province dans chacune des quatre cultures mentionnées.

Le concours se terminera le premier août. Il est placé sous la direction de M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture, qui en fut le promoteur dans le passé. La partie administrative du concours est confiée à M. Jean-Charles Magnan, chef de la Section des Jeunes, assisté de MM. Desautels et Michaud, attitrés à la même section.

Nous publions ci-après les nouveaux reglements du Mérite Agricole Juvénile:

Art. I. — Tout membre actif d'un cercle de jeunes agriculteurs peut participer au concours du Mérite Agricole Juvénile.

Art. II. — Cette année, le Mérite Agricole Juvénile est divisé en autant de concours qu'il y a de genres de cultures encouragées par le Ministère. Ex : — Un concours en culture potagère, un en culture fruitière, un en céréales, un en pommes de terre.

Art. III. — Dans chaque concours il y aura les médailles de bronze, argent et or avec diplômes correspondants. Ces médailles et diplômes seront attribués comme suit : médailles de bronze, une par cercle, décernée au meilleur membre qui aura conservé au moins les quatre cinquièmes (4-5) des points ; médailles d'argent, une par district d'inspecteur d'agronomes, décernée au membre classé premier dans ce district; médaille d'or, décernée au membre classé premier dans la province (soit quatre médailles d'or : une pour le plus méritant de chacune des quatre cultures ci-haut mentionnées).

Art. IV. — Le ministre de l'Agriculture accordera, à part des décorations et diplômes, les prix spéciaux suivants:

Aux lauréats de la médaille d'or, un cours moyen d'agriculture d'un an;

A chacun des lauréats de la médaille d'argent un prix de dix piastres ($10.00);

A chacun des lauréats de la médaille de bronze, un montant de cinq piastres ($5.00).

Art. V. — Chaque instructeur devra transmettre à la section des jeunes, Service de l'horticulture, pour le 1er août, le rapport de ses jugements sur les cultures de chacun des membres des cercles sous sa surveillance.

Art. VI. — Les chefs de section verront à faire parvenir à la section des jeunes, Service de l'horticulture, avant le 15 août, le rapport de leurs jugements, au sujet des lauréats de la médaille d'argent et de la médaille d'or.



The Business Week.

Le premier semestre de l'année courante a pris fin alors que les marchés mobiliers et la plupart des indicateurs des affaires s'étaient préparés à une longue sieste estivale que les pièces pyrotechniques politiques de Chicago et les discours du 4 juillet ne réussiront pas à interrompre. C'est ainsi que s'exprime The Business Week dans son édition du 6 juillet 1932. La revue ajoute ensuite : "On nous promet pour d'ici quelque temps, chose assez paradoxale, le spectacle renversant d'entreprises qui ferment en attendant qu'elles ouvrent. Ce sera là l'un des tours de passe-passe les plus intéressants de l'année. La conférence de Lausanne paraît bien avoir le résultat de toutes les conférences du genre. La production métallurgique a encore décliné vers les pourcentages ultra - microscopiques de rendement ou les suspensions totales que l'on nous promet pour cet été. Les contrats de construction sont moins élevés même pour les travaux publics et l'amélioration récente que l'on notait dans la production de l'énergie électrique semble ne pas devoir faire long feu. La production de la houille et les paiements par chèques ont reculé à de nouveaux bas. Les obligations languissent dans un marché faible et les indices des titres mobiliers hésitent au palier minimum du marché. L'augmentation prononcée et hors de saison dans les chargements de wagons est encourageante bien que l'on croit qu'elle provienne en partie de l'anticipation des taxes. En dépit de ce spectacle de stagnation peu prometteur, on doit constater que le niveau général de l'activité des affaires tel que mesuré par notre indicateur n'a pas beaucoup changé durant le deuxième trimestre de 1932, que les prix des marchandises ont été plutôt stables durant les dernières semaines que les marchés mobiliers n'ont pas subi de reculs nets durant le mois de juin et que le volume du crédit bancaire sur les grandes places monétaires s'est maintenu relativement stable depuis le mois de mars. Il se peut que la tempête soit finie à cause de l'épuisement des forces naturelles et que ce soit le temps de songer à reconstruire". Le baromètre des affaires de The Business Week touchait 54.6 pour cent de la normale le 6 juillet 1932 au lieu de 55.8 la semaine précédente et de 75.5 à la date correspondante de 1931.

Dr Emile Beaulieu
CHIRURGIEN-DENTISTE
1, RUE ST-JEAN QUEBEC
Tél. 2-7862

Dr René Plamondon
Spécialité :
Maladies vénériennes,
15, rue Lacroix. Tél : 2-3052

ALLEZ AU PEKING CAFE
L'endroit populaire, où l'on nous sert de bons repas à prix modéré.
99, RUE ST-JEAN
Tél. 2-6240

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
173, 3ème Avenue, Tél. 4-1252
(Au-dessus Pharmacie Marquis)
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. 9 h. a.m. à midi; 2 à 5 h. p.m.; 7 à 9 h. p.m.; soir: lundi, mercredi et vendredi.

COUTURIERE
On trouvera une bonne couturière pouvant aller à domicile pour couture générale, à prix raisonnable. Pour détails, appelez 3-0653.

Pension Privée
Quelques Chambres à louer
Prix modérés.
CHATEAU ST-LOUIS
305 Grande-Allée
TELEPHONE : 6745

A VENDRE
Grandes tables hautes et basses, machines à additionner, machines à poster, machines à factures, chaises, vitrines, valises de voyageur, télescopes en fibre, filières, armoires, comptoirs, tablettes, etc., etc.
provenant de la maison McCall, Shehyn & Son Ltd.
Pour toute information, s'adresser à
R. Ernest Lefaivre
Liquidateur.
Bureaux :
Lefaivre, Marmette & Lefaivre
147, Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

NAISSANCES

DELAGRAVE. — M. Gérard De lagrave et madame Delagrave (Marie-Jeanne Proulx) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 5 courant et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Gérard-Fernand. Parrain et marraine, M. et madame Jos. Delagrave, grands-parents de l'enfant.

MARIAGES

ROY. — Madame Joseph-Pierre Roy et 18 juillet, à la paroisse St-Joseph, le mariage de mademoiselle Marie-Blanche Bouret, fille de M. et madame Jean-Baptiste Bouret, avec M. Charles Roy, fils de M. et madame Charles Roy. Pas de faire-part.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

CINQ-MARS. — A Charlesbourg, jeudi, le 7 juillet 1932, à l'âge de 71 ans et 4 mois, est décédé sieur Charles Cinq-Mars, époux de feu dame Marie Bédard.
Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures, heure solaire.
Départ de la maison mortuaire, à 8.45 heures, heure solaire pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de la paroisse.
Il était le frère du Dr Jos. Cinq-Mars, du Lac St-Jean, et de dame veuve J.-O. Paré, née Alice Cinq-Mars. Il laisse deux fils, Joseph et Lucien, et une fille, Mlle Yvonne Cinq-Mars.

CARTIER. — A Bergerville, le 8 juillet 1932, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Emile Cartier, époux de Dame Elodie Joyal.
Départ de la maison mortuaire, lundi, le 11 juillet, pour le train à Levis, 1 h. 15 (heure solaire), pour St-François du Lac, lieu de la sépulture.

MERCIER. — A St-Grégoire, le 7 juillet 1932, est décédé à l'âge de 78 ans et 2 mois, M. Philéas-Elie Mercier, époux de dame Aurélie Tessier, dit Laplante.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire à 9 heures 45, pour l'église paroissiale et de là au cimetière de St-Grégoire.
Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.

TOUCHETTE. — A l'hôpital Ste-Anne, le 7 juillet 1932, à l'âge de 30 ans, est décédée mademoiselle Constance Touchette, fille de M. Z.-H. Touchette.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la chambre mortuaire, chez M. Charles Cloutier, No 46 rue Ste-Claire, à 8.45 heures pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

REMERCIEMENTS

DELISLE. — M. Jos.-S. Delisle et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de madame J.-S. Delisle; soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

ROY. — Madame Joseph-Pierre Roy et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Joseph-Pierre Roy, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS à saint Joseph et à sainte Thérèse pour faveurs obtenues et en demander de nouvelles.
Madame J.-L. R.

Service Anniversaire

CARON. — Jeudi, le 14 courant, à 9 heures (heure solaire), sera chanté à Kamouraska le service anniversaire de feu Pierre Caron, époux de Dame Jeanne Lapointe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE. — Le 11 courant, sera chanté en l'église de l'Ancienne Lorette le service anniversaire de feu Eugène Robitaille, époux de Dame Marie-Louise Béchard, à 8 heures (heure solaire).
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE. — Lundi, le 11 juillet, à 7 heures, en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de M. Joseph Robitaille, ancien marchand de fourrure. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Tél. 3-0931 Soir 9561
G.-SYLVIO MARCEAU
Pompes Funèbres — Embaumeur
Diplômé
801, RUE ST-VALIER
Spécialité : Expédition des corps à l'étranger.

QUAND LA MORT SURVIENT
Appelez le tel-6070
ARTHUR CLOUTIER
Directeur de Funérailles
252 d'Aiguillon, Québec

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean Tél. 2-6368

SI VOUS ETES EN DEUIL
Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Valier. Tél. 7730

Avez-vous Besoin
d'un bel appartement chauffé et meublé. Visitez les appartements Lincoln, 14 St-Denis. Pour informations, s'adresser à Alexandre Renaud. Tél. : 2-6403 ou le soir : 4-2557.

LES QUINZE NOUVEAUX AVOCATS DE QUEBEC

(Suite de la page 3)

belle réputation d'orateur. M. Ferland ne s'intéresse pas qu'à l'art oratoire: il est aussi un ami des belles-lettres. Il a été pendant un an rédacteur en chef du Béret et les articles qu'il donnait toutes les semaines sont des plus intéressants qu'ait publiés ce journal.

Itre Philippe Ferland est le fils de M. François Ferland, de Ste-Marie de Beauce. Il a fait ses études classiques au Collège de Lévis et au Séminaire de Québec. Bachelier ès-arts, M. Ferland est aussi licencié en loi.

M. GEORGES-RENE FOURNIER

Mtre Fournier entre dans la pratique de sa profession avec les plus belles perspectives d'avenir. Son bureau l'attend déjà: après avoir pris quelques semaines de repos, il deviendra l'associé de M. Fernand Choquette, C.R., dans l'étude Deschênes et Choquette, qui portera alors le nom de Deschênes, Choquette et Fournier.

Ce nouvel avocat est le fils de M. Georges-E. Fournier, de Montmagny. Il a fait ses études classiques au Collège Ste-Anne de la Pocatière. A l'Université, René Fournier a toujours joui d'une belle popularité. Ses confrères ont toujours compté sur lui pour organiser les séances du Parlement Modèle. Il y a été premier ministre et chef de l'opposition. Aux examens de fin d'année, M. Fournier s'est classé premier en procédure civile et il a obtenu ainsi le prix donné par M. Elzéar Baillargeon, C.R. Il a passé aussi avec succès sa licence en loi.

M. LEVI GAGNON

Mtre Lévi Gagnon a fait ses études au Séminaire de Rimouski, où il a toujours brillé. A l'Université, il a aussi obtenu de beaux succès et il a été admiré pour son application au travail et son assiduité. Il n'a rien négligé de ce qui pouvait le mieux préparer à la pratique de sa profession et il a employé ses loisirs à faire de la cléricature, sous l'habile direction de M. Laetare Roy, C.R.

Mtre Lévi Gagnon est le fils de M. Clovis Gagnon, de St-Arsène de Témiscouata. Il est bachelier ès-arts et licencié en loi.

M. PAUL LEBEL

On peut dire sans offenser ses confrères que Paul LeBel fut toujours le plus travaillant de sa classe partout où il étudia. Il entra au Séminaire de Québec en 1923, après avoir fait son cours commercial à l'Académie St-Sauveur. Ce travail fut couronné de succès. En 1927, en Rhétorique, M. LeBel gagna la médaille du Gouverneur-Général. La même année, il obtenait le prix Pierre-Georges Roy et le prix donné par la Société St-Jean-Baptiste dans un grand concours intercollégial sur la Confédération. En 1928, il décrochait un autre prix important, le prix Glasson de philosophie. Entre autres honneurs, M. LeBel, à l'Université, obtint la médaille du Gouverneur, le prix Tessier et le prix Taschereau. Il prit part au débat interuniversitaire tenu à Ottawa, l'hiver dernier, où il représenta ses confrères avec honneur. Il est B.A. et L.L.L. summa cum laude.

Mtre Paul LeBel est le frère de notre confrère, M. Lionel LeBel, rédacteur sportif à L'Evénement. Lui-même, il a fait déjà du journalisme, ayant été rédacteur d'un hebdomadaire de cette ville, l'Eclair.

M. CHS-EDOUARD LECLERC

Mtre Charles-Edouard Leclerc est le fils de M. le Dr L.-N. Leclerc, de Loretteville. Il a fait ses études de lettres au Collège St-Alexandre d'Ironside et ses études de philosophie au Séminaire de Québec. En 1926, lors du septième centenaire de saint François d'Assise, M. Leclerc gagnait la médaille accordée pour le grand concours intercollégial organisé par les Pères Franciscains. Il se classa premier de son collège et le quatrième sur l'ensemble. Mtre Leclerc est bachelier ès-arts et licencié en loi. Il a toujours eu une grande popularité auprès de ses confrères, qui l'ont élu président de leur classe. Ce nouvel avocat a fait sa cléricature au bureau de Mtre Joseph Bilodeau.

M. PIERRE LETARTE

Fils de M. François Letarte, courtier de cette ville, Mtre Pierre Letarte est né à Chicoutimi, en 1909, où demeurait alors sa famille. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec où il a de nombreux succès à son crédit. Avec son frère, François Letarte, il fut toujours l'un des premiers de sa classe. Bachelier ès-arts, M. Letarte est licencié en loi cum laude. A l'Université, il s'est intéressé particulièrement au Parlement Modèle et au Cercle des Etudes Juridiques, dont il a été l'un des membres les plus actifs. C'est un studieux à qui un bel avenir est réservé.

M. FERNAND MORIN

Fernand Morin est le plus jeune de sa promotion. C'est le seul terrain, cependant, sur lequel ses confrères le dépassent. Tous s'accordent à dire qu'il est le plus brillant orateur de sa faculté. Il l'a bien prouvé une fois de plus, cet hiver, alors qu'il a pris part au grand débat interuniversitaire et qu'il a obtenu un si beau succès.

Mtre Fernand Morin est le fils de M. Louis Morin, C.R., de St-Joseph de Beauce. Il a fait ses études classiques au Collège Ste-Anne de la Pocatière, où il a laissé le meilleur souvenir. En 1927, il se classa le deuxième de tous les collèges de la province, lors du concours littéraire sur saint François d'Assise. A l'Université, en plus de son cours de droit, Fernand Morin suivit assidument ceux de littérature française et de latin à l'Ecole Normale Supérieure. Il consacra aussi une partie de ses loisirs aux Muses, comme en témoignent bien les nombreuses poésies qu'il a publiées dans le Béret. Le jeune avocat est membre de la Société des Poètes, où il a toujours reçu de chaleureux encouragements.

Mtre Morin est bachelier ès-arts et licencié en loi.

M. GUSTAVE POISSON

Malgré ses succès, Mtre Gustave Poisson a toujours été un homme modeste. Il n'aima pas à se produire en public, mais tous connaissent ses talents. Au Collège de Chicoutimi, où il a fait ses études clasiques, il a obtenu son titre de B.A. summa cum laude. Il a décroché aussi sa licence en loi summa cum laude, ayant en plus remporté les prix Gagné, Desrivières et Baillargeon. Ces succès sont le gage d'autres plus grands au Barreau et nous n'avons aucun doute que M. Poisson les réalisera.

Le jeune avocat est le fils de M. le Dr L. Poisson, de Nicolet.

M. ABRAHAM ROSENSTEIN

Mtre Rosenstein est le fils de M. Max Rosenstein, marchand de cette ville. Il a fait ses études secondaires au Bishop College de Lennoxville et il a commencé son droit à l'Université de Montréal pour le terminer à l'Université Laval. Abraham Rosenstein a toujours été estimé de ses confrères d'Université et il le sera certainement au Barreau. Mtre Rosenstein est B.A. et licencié en loi. Il a fait sa cléricature au bureau de M. Paul Drouin, C.R.

M. PAUL TALBOT

Mtre Paul Talbot est le fils de M. René Talbot, négociant de cette ville. Il a fait ses études commerciales et classiques au Collège de Lévis. Bachelier ès-arts, Mtre Talbot est licencié en loi cum laude. Il a obtenu, cette année, le prix donné par M. Robert Taschereau, C.R., pour le droit criminel.

Paul Talbot est un organisateur de première force. Ses confrères l'ont élu vice-président de leur faculté et président de leur comité sportif, charges qu'il a remplies à la satisfaction de tous. Mtre Talbot a fait sa cléricature au bureau Savard et Savard.

M. ROGER VEZINA

Mtre Roger Vézina appartient à une famille de musiciens. Il est le petit-fils de feu Joseph Vézina et le fils de M. Raoul Vézina. Doué lui-même pour la musique, Roger Vézina n'a cependant pas fait de cet art sa spécialité, mais un agréable passe-temps dont bénéficient ses proches et ses amis. Il aime également l'éloquence. C'est dans cet art qu'il se distinguera surtout. A l'Université, ses succès ont été nombreux et parfois éclatants. Il est certaines séances du Parlement Modèle que tous se rappelleront et dont il fut le principal acteur.

Mtre Vézina a fait ses études au Séminaire de Québec. Il est bachelier ès-arts et licencié en loi. Il a fait sa cléricature au bureau de M. Louis St-Laurent, C.R.

Nous sommes heureux de saluer en ce nouvel avocat un ancien confrère. M. Vézina a passé quelques mois à la rédaction de notre journal, où il a prouvé qu'il aurait pu faire un excellent journaliste.

M. MURRAY WARREN

Mtre Warren est un ancien élève de l'Université Laval. Il s'est présenté au Barreau sous le système de quatre ans, après avoir fait sa cléricature à la Malbaie, au bureau de M. Henri D'Auteuil.

M. Warren a fait ses études classiques au Séminaire de Sherbrooke. Il est le fils de M. Charles Warren, de Pointe-au-Pic. C'est un travailleur et une belle carrière lui est ouverte.

Telles sont, brièvement esquissées, les figures des quinze nouveaux avocats de Québec. Tous ont leurs mérites, leurs qualités, leurs gages de succès. Il ne nous reste plus que la tâche agréable de les féliciter et de leur souhaiter un brillant avenir. Ils arrivent à la pratique de leur profession dans des temps particulièrement difficiles, mais ils sont armés pour triompher. Ils ont fait honneur à leurs collèges, à leur Université, ils feront honneur au Barreau.

Bruno LAFLEUR

MONT-CARMEL

Déplacements. — M. et madame Patrick Drapeau et leur fils, des Etats-Unis, ont passé quinze jours chez leurs parents, M. et madame Louis Drapeau et M. et madame Alfred Moreau.

—Mademoiselle Liliane Thibeault, de St-Philippe, est chez mademoiselle Marie Santerre.

—M. et madame Laurent Drapeau, de St-Pascal, étaient, ces jours derniers, de passage ici.

—Nos institutrices nous ont quittés pour leurs familles respectives.

—Les fils de nos concitoyens qui étudient à Ste-Anne de Beaupré sont en vacances ici.

Mademoiselle Cécile Lévesque, de St-Pacôme, est en visite chez mademoiselle Cécile Raymond.

—M. l'abbé A. Drapeau est de passage au presbytère.

—M. et madame Joseph Bérubé sont allés à Montréal ces jours derniers.

—M. le curé s'est absenté cette semaine.

—De jolies fêtes de famille ont eu lieu récemment dans notre village.

Triduum. — Un triduum avait lieu ici la semaine dernière.

Succès. — Mademoiselle Clara Saint-Onge, institutrice à Ste-Anne de la Pocatière, a obtenu pour la troisième fois une prime du gouvernement pour son mérite dans l'enseignement.

—Mademoiselle Carmel Anctil a obtenu avec succès et distinction son certificat d'études.

—Mesdemoiselles M. Desjardins, Alice Beaulieu, Simone Plourde se sont présentées aux examens de diplôme.

Décès. — On annonce la mort de M. Pierre Lavoie, décédé ces jours derniers, à l'âge de 68 ans. Son service et ses funérailles ont eu lieu il y a quelques jours au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient ses fils et ses gendres, MM. Edouard, Thomas et Joseph Lavoie, Louis Barbeau et Joseph Plourde.

—Madame Michel Jean, née Caroline Lavoie, est décédée à l'âge de 67 ans, et 10 jours plus tard décédait M. Michel Jean, son époux, âgé de 68 ans. Le R. P. Maillard, supérieur des PP. du Sacré-Coeur, de Québec, chanta les deux services à quelques jours d'intervalle. Assistaient aux funérailles les fils des défunts: le R. P. Lucien, des RR. PP. du Sacré-Coeur, et MM. Adélard, Michel, Thomas, Alfred; leurs filles, madame Louis Lebrun (Léda), de Nashua, madame Auguste Béchard (Marie-Anne), madame Zéphirin Lafrance (Olivia), madame Thomas Lévesque (Adélia), madame Auguste Deschesnes (Aurore). Une foule d'autres parents et amis avaient pris place dans le cortège qui était des plus imposants.

L'Evénement prie la famille si cruellement éprouvée en ces derniers jours, d'agréer l'expression cordiale de ses vives condoléances.

Température. — Belle saison, mais la récolte souffre un peu de la sécheresse.

Pensée. — Le mois de sainte Anne est célébré par la Pieuse Union au Précieux-Sang.

"O mon Jésus, que mon coeur s'abreuve du Sang Divin. Enflammez-nous de l'amour de Jésus".

DANS LEVIS

LE FORT NO 3 DEVIENDRA MONUMENT HISTORIQUE

L'un des trois forts qui servirent autrefois à la défense de Québec passera maintenant dans la catégorie des monuments historiques. Le Département de la défense Nationale a donné ce fort au département qui s'occupe des choses historiques.

Lorsque les temps seront meilleurs, on restaurera ce fort qui deviendra un monument qui rappelera la valeur militaire de notre pays.

CELEBRATION DU 240e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA PAROISSE DE BEAUMONT

De grandes fêtes auront lieu prochainement à Beaumont pour marquer le 240e anniversaire de la fondation de la paroisse de Beaumont, et le 2e centenaire de sa vieille église historique.

Beaumont est l'une des plus vieilles paroisses de la rive-sud.

Ces fêtes seront présidées par M. l'abbé F. X. Lefebvre, curé de la paroisse. De nombreux fidèles s'empresseront d'y prendre part, et ne laisseront pas passer inaperçus ces deux anniversaires.

ORDONNES PRETRES DEMAIN A ROME

Trois religieux des Pères St-Vincent de Paul seront ordonnés prêtres demain à Rome, où ils ont fait leur études théologiques. Ce sont le Rév. Père Paul-Emile Blais, fils de M. et Mme Albert Blais, de Lévis, le Rév. Père Gaston Pontbriand, fils de M. Pontbriand, de Lévis, et le Rév. Père Paul-Emile Blanchet, de Québec. Les Rév. Pères Blais et Pontbriand ont fait leurs études au Collège de Lévis et fréquentèrent longtemps le Patronage.

AUTOMOBILISTES QUI VOIENT LA MORT DE PRES

Une machine américaine filait à une vitesse d'environ 40 milles à l'heure sur la route de Beaumont, lorsqu'en voulant passer une voiture, le conducteur vit une autre machine qui s'en venait vers Lévis ; il mit les freins un peu brusquement, et la machine tourna presque à angle droit pour s'engager dans un camp et filer à peu près 200 pieds.

On comprend facilement cet accident puisque le chemin était mouillé, que de plus les freins n'étaient pas bien ajustés et que la roue droite arréta plus vite que l'autre.

Les occupants durent pousser sur la machine pour sortir du champ qui était assez détrempé.

L'auto, un Pontiac modèle 1931, portait une licence de New York 1N-78-87.

Ces américains peuvent se compter chanceux de s'en être tirés à si bon compte, car n'eut été le champ qui s'offrait à eux, les résultats n'auraient pas été les mêmes, et l'on aurait peut-être enregistré quelques victimes de plus par l'automobile.

M. L'ABBE LECOURS FETE PAR SES AMIS

M. l'abbé Arthur Lecours, professeur au Collège de Lévis, récemment ordonné dans son église paroissiale à Christ-Roi a été l'objet d'une belle fête mercredi soir dernier, à la résidence de ses parents à Villemay.

Cette fête avait été organisée par ses amis à l'occasion de son ordination sacerdotale. Un magnifique porte-Dieu lui a été offert à cette occasion en témoignage d'estime.

M. HENRI MARANDA CHAMPION DU CLUB DE TENNIS

Jeudi dernier avait lieu sur le court No. 1 du club de tennis de Lévis, la rencontre pour le championnat simple du club. Deux rudes adversaires se rencontrèrent devant de nombreux spectateurs. Ce sont MM. Henri Maranda et Louis Beaulieu.

Le championnat fut fortement disputé, M. Maranda dut jouer 5 sets pour disposer de M. Beaulieu. Les résultats furent les suivants : 6-4, 4-6, 3-6, 6-1, 6-4.

Nos félicitations à M. Henri Maranda.

ENTREES POUR LE TOURNOI DE LA COUPE BOURGET

Le tournoi de tennis pour la coupe Bourget, organisé chaque année à Lévis, commencera samedi prochain le 16 juillet, sur les courts du club de tennis de Lévis.

Les entrées seront fermées le 15 juillet à 7 heures du soir. On peut donner son entrée à M. Georges Lepage, tél. : 613, ou M. Paul Dumont, tél. : 883.

NOTES PERSONNELLES

M. l'abbé Joseph-Eugène Lachance professeur au Collège de Lévis visite M. le curé J.-Edmond Pelletier de Notre-Dame du Portage.

M. Charles Roy, de Lauzon est en visite chez des parents à Burlington, Vermont. Il visitera à son retour New York, tout le lac Champlain, et Montréal.

M. Télesphore Bégin, de Lévis, qui a subi une délicate opération chirurgicale à l'hôpital de Lévis est retourné dans sa famille compléter sa convalescence.

M. et Mme Alexandre Labrecque, de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme J.-A. Royer à St-Charles de Bellechasse.

FEU MME BENJAMIN POIRIER

Hier matin, à 9 heures, ont eu lieu, en l'église de Lauzon, les funérailles de Dame Adélaide Samson, épouse de feu M. Benjamin Poirier, et mère de M. l'échevin P.-E. Poirier, de Lauzon.

Après le service funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph, où ils furent inhumés.

Nous réitérons à M. Poirier et aux membres de la famille nos plus vives sympathies.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Rachel Guimond, de Lévis, vient d'obtenir avec la note grande distinction, son diplôme d'études commerciales ainsi que son diplôme de sténographie anglaise et de dactylographie. Nos félicitations à cette jeune fille.

Nos félicitations à Mlle Clemine Bourgault et à M. Claude Couture, élèves de Mlles Turcotte qui viennent d'obtenir avec la note distinction leur diplôme d'études commerciales, de sténographie, et de dactylographie, françaises et anglaises.

CONCOURS DE L'ASSOCIATION DE TIR DE LAUZON

Demain après-midi, au champ de tir, à Lauzon, un grand concours sera ouvert aux membres des différents unités militaires de Lauzon.

Ce concours promet d'être très intéressant et de rassembler un grand nombre de membres, surtout avec les nouvelles améliorations apportées par le Département de la Défense Nationale.

L'Association de tir de Lauzon a fait de distinguées invitations qui auront pour effet de rehausser l'éclat de ce concours.

BENEDICTION D'UN CANOT-AUTOMOBILE

M. l'abbé Emile Hébert, vicaire dans la paroisse de Bienville, a présidé hier soir vers 7 heures à la bénédiction d'un joli canot-automobile. Ce canot a été construit par un amateur, le jeune Pelletier, fils de M. N. Pelletier de la rue Wolfe.

Le yacht mesure une vingtaine de pieds de long par six pieds de large. Il est muni d'un bon moteur à essence.

Ce canot a été très bien réussi. Il sera probablement lancé ce matin vers 7 heures à Lauzon.

Nous sommes heureux de féliciter le jeune homme pour son habileté.

LES TOURNOIS SE CONTINUENT A LEVIS

Vu la mauvaise température, aucune partie n'a été jouée hier.

Voici la cédule pour samedi.

Court No. 1 à midi :
Mlle R. Michaud et R. Thibaudeau vs Mlle F. Belleau et R. Baribeau.
Court No. 1 à 1 heure (semi-finale)
Mlle M. Guay vs Mlle M. Beaulieu.
Court No. 2 à 1 heure :
Mlles T. Bolduc et A. Lepage vs Mlles M. Lemieux et M. Lepage.
Court No. 1 à 2 heures (semi-finale)
M. Bourget et R. Dumont vs P.-E. Gosselin et P. Bélanger.
Court No. 2 à 2 heures :
Mlle G. Fortin et P. E. Beaudet vs Mlle M. Carbonneau et R. Roy.
Court No. 1 à 5 heures :
Mlle M. Carbonneau vs Mlle R. Brodie.
Court No. 2 à 5 heures :
Mlles M. Carrier et G. Fortin vs Mlles M. Guay et J. Paquet.
Court No. 1 à 6 heures :
Mlles M. Lepage et A. Lecours vs Mlle L. Labrie et P. Dion.
Court No. 2 à 6 heures :
Mlle M. P. Lepage et R. Fortin vs Mlle M. Roy et Eug. Laflamme.
En cas de pluie la cédule de samedi sera remise à dimanche.

Cédule pour dimanche

Court No. 1 à 1 heure (semi-finale)
Mlle P. Hallé vs gagnante de Mlle R. Brodie et Mlle M. Carbonneau.
Court No. 2 à 1 heure :
Mlles R. Michaud et Laure Belleau vs Mlles J. Boucher et L. Michaud.
Court No. 1 à 2 heures (Finale double pour hommes) :
Jacques Bourget et R. Thibaudeau vs les gagnants de P. E. Gosselin et P. Bélanger vs P. Dumont et M. Bourget.
Court No. 2 à 2 heures :
Mlle P. Hallé et A. Hallé vs les gagnants de Mlle M. Roy et Eug. Laflamme vs Mlle M. P. Lepage et R. Fortin.
Court No. 1 à 4 heures 30 (finale simple dames) :
La gagnante de la semi-finale M. Beaulieu et M. Guay vs la gagnante de l'autre semi-finale.
Court No. 2 à 4 heures :
Mlles F. Guay et G. Lemieux vs les gagnantes de Mlles R. Michaud et Laure Belleau vs Mlles J. Boucher et L. Michaud.
Court No. 1 à 6 heures :
Mlle P. Fournier et A. Carrier vs les gagnants de Mlle L. Labrie et R. Dion vs Mlle M. Lepage et A. Lecours.
Court No 1 à 7 heures :
Mlle R. Brodie et G. Lepage vs les gagnants de Mlle G. Fortin et P. Beaudet vs Mlle M. Carbonneau et R. Roy.
Court No. 2 à 7 heures :
Mlle Laure Belleau et J. Bourget vs Mlle J. Boucher et D. Cogges.
Les parties de dimanche seront très intéressantes.

LA TURQUIE ACCEPTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Istamboul, Turquie, 9. — Une invitation à se joindre à la Société des Nations a été acceptée par la Turquie, hier, à une réunion spéciale de l'Assemblée Nationale.

Cette invitation a été accueillie avec enthousiasme par le gouvernement turc, qui n'a mis aucune condition à son entrée.

LE SUCRE BRUT

(Serv. de la Presse Canadienne)

New York, 9. — Le sucre brut a haussé de 1-32 de cent à New York. Le sucre granulé se vendra à 4 cents la livre aujourd'hui.

Le nombre des chômeurs a diminué de 93,000 personnes en Allemagne durant la dernière partie de juin au total de 5,476,000 personnes.

Les ventes de People's Drug Stores ont diminué de 8-12 pour cent durant le mois de juin 1932.

Téléphone 595 Lévis
Dr ROMEO BARIBEAU
Chirurgien-Dentiste
Dentiers divers, ponts, couronnes, extraction, rayon X, gaz, orthodontie.
Edifice Banque de Montréal

Crème à la Glace
Avec toute sa saveur, sa pureté et son bon goût.
Rafraîchissez-vous pendant les chaudes journées d'été.
Bénéficiez de notre système "Dry Ice", qui ne fond pas mais s'évapore.
Donnez votre commande aujourd'hui même.
Laiterie Fortier
45 Ave Bégin. Tél. 57
LEVIS

ALFRED HUOT
CORDONNIER
Réparation de toutes sortes de cuir et caoutchouc. Ouvrage exécuté pendant que vous attendez.
Téléphonez-nous et nous enverrons chercher les chaussures que vous désirez faire réparer. Service courtois et rapide.
33, rue ST-LOUIS
Tél. 793 Lévis

Profitez de Ces Spéciaux
--- CHEZ ---
E.-E. LEMIEUX, Ltée

ROBES en Crêpe
Pour D

RAPPORT DE L'HON. M. C.-J. ARCAND

Le ministre provincial du Travail vient de soumettre son rapport sur la conférence à laquelle il a pris part à Genève.

VIF INTERET

L'hon. M. C.-J. Arcand, ministre du Travail dans le cabinet provincial, vient de soumettre au premier ministre un rapport très intéressant sur la conférence internationale du Travail qui a été tenue à Genève, et où l'honorable ministre a représenté notre province. Ce rapport, assez volumineux, donne une excellente idée du travail qui s'est accompli au cours des grandes assises du monde ouvrier. Nous en publions les conclusions personnelles de l'hon. M. Arcand. Les voici:

"Comme on peut le constater à la lecture de la relation des conclusions de la conférence et à celle des résolutions, la conférence annuelle et internationale du Travail, greffée sur le bureau international du Travail, s'occupe non seulement des problèmes que présente en tout temps la situation parfois pénible des travailleurs, mais elle les étudie en fonction de la corélation existante entre tous les problèmes économiques.

"Il a paru évident à votre représentant que l'entente cordiale manifestée lors de la dernière conférence chez tous les délégués tant ouvriers que patronaux ou gouvernementaux, guidée par les études impartiales et concluantes du bureau, ne peut pas ne pas porter ses fruits. L'on construit moins pour le présent que pour l'avenir. Le problème social ne peut pas se résoudre en un jour même avec le concours des plus brillants esprits. Les lois édictées en vue d'améliorer la situation de l'ouvrier et partant celle de toute la communauté, ne peuvent extirper tous les maux dont souffre l'humanité du seul fait qu'elles sont inscrites dans les statuts. Il faut leur donner, comme à tout autre remède d'ailleurs, le temps de s'infiltrer dans les diverses couches de la société et leur effet se fera sentir à l'occasion quand elles fonctionneront toutes harmonieusement.

"On est, en certains milieux, porté à douter de la valeur et de l'efficacité des parlements annuels du Travail à Genève. C'est peut-être parce qu'on est aujourd'hhui moins en mesure de se prononcer sur les résultats qu'auraient pu avoir les maux prévenus, que sur la généralisation du bien accompli. Il faut reconnaitre aux labeurs des conférences et du bureau le mérite d'être orientés dans la bonne direction et d'avoir influé probablement plus qu'il n'est facile de l'estimer à l'heure actuelle sur les législations ouvrières de tous les pays, d'un pôle à l'autre, depuis dix ans. Chaque jour le bureau international se rapproche du but dans lequel il a été fondé: "établir la paix et l'harmonie universelle sur une base de justice sociale". Ce but n'est pas encore atteint car le chemi qui y mène est ardu et malaisé.

"Sans doute, votre représentant croit que l'Univers y gagne à s'inspirer des travaux de Genève. Il s'estime heureux et fortuné d'avoir eu l'avantage de participer aux délibérations de 1932 et il ne peut qu'encourager le gouvernement de la province de Québec de continuer à s'y faire représenter."

FEU M. ERNEST BOIVIN

A Montréal le 1er juillet dernier est décédé M. Ernest Boivin, rentier, âgé de 82 ans et cinq mois. M. Boivin était bien connu dans le monde industriel de la chaussure. Il laisse pour pleurer sa perte une épouse née Alexina Gauthier et une fillette Thérèse. Il était le frère de feu MM. Isai et Alfred Boivin qui comme lui avaient fait leur marque dans l'industrie de la chaussure. Ses soeurs, mesdames Joseph Lessard, de Grandes Bergeronnes, et Michel Gauthier de Sacré-Coeur de Jésus, Tadoussac, lui survivent. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Jacques. Le service fut chanté par M. l'abbé Delglanque, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Ouellet et de M. l'abbé Desortie, comme diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par les neveux du défunt, M. Alex-A. Boivin et M. Henri Philippe Boivin de Québec, M. A Rochon, son beau-frère, M. Donat Gauthier, ses oncles, MM. A. Larivée, F. Charbonneau, L. Myrand, notaire, Auger, échevin, Mathieu, avocat, Labrecque, Gurchotte Brozeau, Rochon, Paré, Guirard, Delforge, Frudeau, Rousseau, notaire, Provost, Chartrand Guertin, Bérubé, Pagé, Déry, Lauzon, etc., etc.

REMERCIEMENTS

Le Comité d'organisation de la Semaine contre le Blasphème (de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada) remercie bien sincèrement tous ceux qui ont contribué de quelque manière que ce soit au grand succès qu'a remporté cette campagne; aussi à la grande démonstration qui a eu lieu à Jésus-Ouvrier, clôturant cette semaine.

LE COMITE

LA STRUCTURE S'ECROULE

Un accident s'est produit entre Gaspé village et Gaspé Bassin, alors qu'une partie de la structure d'un pont en construction s'est effondrée. Personne n'a été blessé heureusement.

Bières de Québec
BOSWELL ou CHAMPLAIN
Barils de 1 douz. **$11.25**
DE GROSSES BOUTEILLES
J.-W. LEMAY
Epiceries et Viande de la meilleure qualité
146, Ave. Cartier. Québec.

PRIERE ET REPARATION

La Semaine Religieuse de Québec publie les recommandations tirées de la dernière lettre pastorale de nos archevêques et évêques.

LES PRESCRIPTIONS

La Semaine Religieuse de Québec publie la dernière partie de la lettre pastorale et mandement des Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa à leurs diocésains.

Pour que de tous Nos diocèses s'élève vers le Seigneur une supplication collective et officielle, Nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1.—Jusqu'à nouvel ordre, les prêtres diront, à la messe, l'oraison **pro quacumque tribulatione**, et cette oraison sera **tanquam pro re gravi**, c'est-à-dire qu'ils ne l'omettront qu'aux fêtes de 1ère classe, aux vigiles de Noel et de Pentecôte, au dimanche des Rameaux.

2.—Chaque dimanche, après la messe principale, on chantera les Litanies de la Sainte Vierge, pour implorer le secours de la divine Mère.

3.—Les 29 et 30 octobre prochain, veille et jour de la fête du Christ-Roi, seront des jours particulièrement consacrés à la prière et à la réparation.

Nous invitons les fidèles à s'imposer un jeûne rigoureux le samedi 29 octobre. Que tous ceux qui le pourront sans grave inconvénient, jeûnent le matin au pain sec. Les enfants et les vieillards eux-mêmes devraient, suivant leurs forces, se priver, ce jour-là, de quelque nourriture, ou tout au moins s'interdire les gâteaux et autres friandises. Tous feraient bien de s'y abstenir des voyages inutiles, du théâtre, du cinéma, des auditions radiophoniques, et de tout autre amusement.

Le lendemain, fête du Christ-Roi, le Très Saint Sacrement sera exposé depuis la messe principale jusqu'au soir, et les fidèles s'empresseront d'aller en foule présenter au Divin Maître leurs hommages d'adoration réparatrice. Au cours du salut de reposition, on chantera le psaume **Miserere.**

* * *

Nous vous engageons à prier d'une manière spéciale pour obtenir du Seigneur qu'Il inspire les délibérations et décisions de la prochaine Conférence impériale, à Ottawa, afin qu'elles produisent les meilleurs résultats. Les prêtres voudront bien ajouter cette intention à celles qu'a déjà en vue l'oraison commandée.

TRIBUNE LIBRE

A propos du tourisme

Québec juillet 1932

Monsieur le Rédacteur,
L'Evénement,
Québec

Cher Monsieur,

Je crois d'avance que vous publierez cette lettre dans votre journal L'Evénement, car il est de l'intérêt de tous que de réels abus disparaissent, et je vous en remercie beaucoup.

Il est réellement regrettable que de graves abus soient faits, tous les jours, au détriment du touriste qui visite notre vieille et historique ville de Québec, durant la belle saison.

Tous les jours, nous en avons des exemples frappants, qui au lieu de laisser aux touristes l'impression que les gens de chez-nous sont polis et bien éduqués, prouvent le contraire.

Il y a d'abord plusieurs bambins ou jeunes gens qui sollicitent les touristes d'une manière grossière, et s'il arrive qu'ils ne peuvent avoir ce parti d'américains pour les guider, c'est avec des jurons qu'on les remercie, et si au contraire on les engage, les touristes sont induits en erreur du commencement à la fin, après avoir payé cher pour être bien renseignés.

Je ne veux pas parler des Guides Historiques de Québec ni les attaquer, car eux sont licenciés après avoir suivi des cours et subi des examens minutieux.

Il y a aussi des chauffeurs de taxis qui sollicitent les touristes d'une manière assez rude, lorsqu'ils ne vont pas jusqu'à les insulter ou les interpeller de l'autre côté de la rue. Il y a plus que cela : quelqu'uns d'entre eux vont jusqu'à se servir de leurs Taxis-mètres lorsqu'ils sont engagés pour montrer aux touristes les différents points historiques de notre ville au lieu de se servir de leurs taux à tant de l'heure.

Un autre point qui ne devrait pas manquer de surveillance : la petite rue Sous-le-Cap, rue où chaque jour, des centaines de touristes passent soit à pied, soit en auto. L'accident survenu il y a quelques jours où un jeune enfant fut frappé par une machine américaine, heureusement sans contusion grave, devrait éveiller l'attention des résidents de cette historique rue et surtout celle des autorités municipales.

Aussitôt que les touristes sont dans cette rue, vous voyez les enfants, pour ne pas dire des bébés qui se cramponnent à l'auto ou encerclent les touristes s'il sont à pied, leur sollicitent de l'argent et ne les quittent qu'à la sortie. Un exemple formellement frappant arrivera mais il sera trop tard ; c'est alors que l'on verra la gravité de ce manque de surveillance.

Nous demandons, une fois de plus, aux autorités municipales de voir à ce que ces graves abus cessent afin de laisser aux touristes l'impression que Québec est une ville bien administrée et bien surveillée.

Je demeure, Monsieur le Rédacteur,
Lucien Paguy.

RETRAITE FERMEE

Une retraite fermée commencera à la Villa Manrèse jeudi à 8 h. 30 du soir, le 14 pour Voyageurs de Commerce, le 21 pour Professionnels le 28 pour Voyageurs.

On s'inscrit à l'une ou l'autre de ces retraites en s'adressant au R. P. Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. (Téléphone: 5052).

DELEGUE FRANCAIS



LE DR ANTONIN CLERC

(Spécial à L'Evénement)

Ottawa, 9 — Le ministre de France au Canada, M. Charles-Arsène Henry, vient de confirmer la nomination officielle du docteur Antonin Clerc, comme délégué de la Faculté de médecine de Paris et représentant spécial du gouvernement français au Congrès médical d'Ottawa.

Le docteur Clerc n'est pas un inconnu au Canada, car il a participé au Congrès des médecins de langue française de 1926. Les médecins canadiens-français qui ont fait sa connaissance alors le reverront avec plaisir ; sa personnalité est de celles qui s'imposent par leur charme et leur distinction.

Depuis 1929, il occupe avec la plus grande dignité la chaire de pathologie médicale à la Faculté de médecine de Paris et son enseignement sobre et vivant est suivi assidûment et très recherché.

Le docteur Clerc s'est spécialement intéressé aux questions concernant l'hématologie et la pathologie cardio-vasculaire et ses travaux sur les affections cardiaques font autorité. Pendant la guerre, il a consacré son savoir et ses recherches à l'étude des effets nocifs des gaz de combat et a dirigé une clinique spécialement affectée aux gazés. Ses travaux et son mérite lui ont valu la décoration d'Officier de la Légion d'Honneur.

Au congrès d'Ottawa, le docteur Clerc présentera deux communications intitulées "Formes cliniques de l'infarctus myocardique" et "Diagnostic et sémiologie des tachycardies". Il donnera aussi une démonstration clinique aux hôpitaux avec interprétation des indications fournies par les électro-cardiogrammes et les orthodiagrammes.

Ce sera là une occasion unique pour nos médecins de profiter de l'enseignement théorique et pratique d'un maître comme le professeur Clerc et l'Association des médecins de langue française invite tous ceux qui n'ont pas encore donné leur adhésion au congrès des 6, 7 et 8 septembre prochain à se mettre en communication avec son secrétaire général, Casier postal 833, Ottawa.

MESSAGE DU PAPE

Son Excellence le cardinal Pacelli vient d'adresser de Rome à Son Excellence Mgr Gagnon, évêque de Sherbrooke, un message du Saint-Père aux congressistes de l'A.C.J.C. qui se sont réunis à Sherbrooke.

Voici le texte du message apostolique:

Vatican, Rome.

A Son Exc. Mgr A.-O. Gagnon, évêque de Sherbrooke.

Paternellement sensible hommages, jeunesse catholique canadienne réunie en congrès. Sa Sainteté remercie de coeur, félicitant jeunes de zèle en faveur action catholique, assure membres présents, bénédiction apostolique implorée.

(Signé) Cardinal Pacelli.

PELERINAGE A PIED

Un pèlerinage à pied quittera la rue de l'Alverne (Calvaire), pour Ste-Anne de Beaupré à 9 heures 30 ce matin. Dix heures au Pont Douin.

Invitation particulière aux chômeurs.

Pour renseignements s'adresser à 32 rue de l'Alverne, téléphone 3-4803.

AU POSTE CKCV

12.00—Varietés du midi.
1.00—Rex Battle.
1.30—En magasinant.
6.30—Musique du soir.
7.00—Les brûleurs Electrol.

LUNDI

8.00—Programme de luxe Frigidaire : Théâtre chez soi.

LA TOUR MARTELLO

Québec possède maints trésors historiques et plusieurs monuments du temps jadis. Passant hier devant la tour Martello, sise à l'extrémité de l'avenue Taché, la porte était ouverte, et nous sommes entré. Le gardien, notre aimable concitoyen, M. Emile Huot, nous a reçus avec courtoisie et nous a fait visiter la vieille tour surmontée de quelques canons. Dans le sous-sol nous avons vu de vieux boulets qui datent du temps du général Brock, le fameux héros anglais. On sait que des tours Martello existent en différents autres endroits de Québec et à Kingston. C'était des fortins destinés à recevoir les provisions. Monuments historiques, ils attirent l'attention des touristes.

—Il est malheureux, nous disait M. Huot, que quelques guides historiques omettent la visite des tours Martello. Oh ! la plupart y pensent, mais quelques-uns semblent totalement en ignorer la valeur historique.

Les tours Martello sont parmi les monuments les plus caractéristiques des travaux de défense d'autrefois. On se souvient encore sans doute de ce que M. Côté, notre collaborateur, a publié ici il y a quelques années.

EXCURSION DE L'ASSOCIATION DES ZOUAVES

A Valleyfield, samedi le 16 juillet

A l'occasion de la Convention annuelle qui aura lieu à Valleyfield, le 17 et 18 juillet prochain, les officiers de l'association des Zouaves de Québec ont obtenu du chemin de fer Pacifique Canadien, un tarif d'excursion spécialement réduit de $5.40 pour adulte et $2.70 pour enfant de Québec à Valleyfield et retour. C'est une réduction très substantielle du tarif ordinaire et l'Association escompte qu'un grand nombre voudront profiter de l'aubaine pour visiter les parents et amis de Valleyfield et de Montréal.

Les excursionnistes partiront sur le train régulier du Pacifique Canadien quittant la Gare du Palais de Québec pour Montréal à 11.30 (heure solaire) samedi soir le 16 juillet, arrivant à Valleyfield à 8.30 dimanche matin le 17, sans avoir à changer de voitures en route. Les voyageurs désirant occuper le wagon-lits jusqu'à Montréal pourront le faire sur paiement du supplément ordinaire.

Au retour, un train spécial quittera Valleyfield à 2.45 lundi après-midi 18 juillet, faisant raccordement immédiat à l'Avenue du Parc de Montréal pour arriver à Québec à 8.30 le même soir. Cependant les billets de retour seront valables pour revenir sur tous les trains réguliers partant de Valleyfield pour Montréal et de Montréal pour Québec jusqu'à mardi soir le 19 juillet.

Pour renseignement supplémentaires s'adresser au Capt. Intendant du 1er Bataillon M. J. E. Dion, tél. 22208, ou au trésorier de l'Association des Zouaves de Québec M. Lachance, 273 Avenue des Oblats, tél. 5718.

CHARLAND, BERNARD & COMPAGNIE

Grand établissement de soudure au gaz et à l'électricité.

A LIMOILOU

On soude toutes les pièces de machinerie et radiateurs.

REPARATIONS

MM. Charland et Bernard, surnommés les vulgarisateurs de la soudure autogène, ont répandu cette méthode de réparation non seulement à Québec mais dans tout le district et jusque dans le lac Saint-Jean, la Gaspésie et l'Abitibi. Ils ont inauguré dans notre ville il y a seize ans le premier établissement de soudure autogène de l'est de Montréal. Le succès de leurs travaux et l'excellence de leurs réparations ont convaincu tout le monde de l'efficacté absolue de ce procédé de réparations.

Le nombre considérable de réparations et de fabrications effectuées par cette puissante maison à Québec et dans les régions mentionnées ci-dessus a démontré d'une manière péremptoire, l'utilité, l'indispensabilité de ce procédé sans pareil. Les manufacturiers et les industriels sont aujourd'hui persuadés de la valeur de la soudure autogène. Elle permet une foule d'économies non seulement au strict point de vue argent, mais encore du point de vue temps. Avec la soudure autogène, vous pouvez réparer une foule de choses que vous seriez autrement obligé de remplacer par du neuf. Souvent vous brisez un morceau de machinerie et vous devez attendre des jours et des jours pour vous en procurer un autre tandis qu'avec la soudure autogène qui permet de souder tous les métaux vous ne perdez que quelques heures.

L'acier, la fonte réputée insoudable, le cuivre, l'aluminium, le bronze, le plomb, etc, etc, se soudent au moyen de la soudure autogène. On voit par là qu'il est impossible de trouver quelque chose qui ne se puisse réparer au moyen de ce procédé. Vous pouvez redresser les essieux des automobiles et des camions, remettre à neuf les radiateurs d'automobiles les plus endommagés. Chez Charland & Bernard ont fait subir au radiateur en mauvais état une série d'épreuves qui permettent d'en trouver les défauts et d'en vérifier la valeur. Après le démontage, par exemple, on le plonge dans un bassin pour localiser les fuites. On le soumet à la même expérience que le pneu avarié.

La soudure se fait au chalumeau de préférence parce que la pénétration est plus grande et plus complète. Le radiateur ensuite est à nouveau plongé dans le bassin d'eau pour une dernière vérification. S'il arrive que les cellule d'un radiateur sont trop endommagées, on les remplace par des neuves. La maison Charland & Bernard finit par fabriquer ainsi un radiateur pratiquement neuf et cela pour un prix de cinquante pour cent meilleur marché. Inutile d'ajouter qu'il est aussi bon qu'un neuf.

Les têtes de cylindres et de moteurs cassées soit par le gelée soit pour toute autre cause peuvent souvent être soudees en place sur le char même sans démontage. Il suffit de se servir de l'électricité, ce qui n'occasionne absolument rien de dommageable pour le moteur. On sait en effet que l'électricité ne chauffe que l'endroit qui lui est soumis de sorte que tout le reste du moteur demeure aussi froid et ne subit donc aucune déformation.

La maison Charland et Bernard peut également souder les machines agricoles dont des morceaux seraient en mauvais état, tous les appareils détériorés, toutes les pièces de machineries imaginables. Ajoutons que la maison peut réparer les machines les plus importantes comme les machines à coudre, les machines à laver, les presses à journal, les lynotipes, les moulins à papier, les presses d'imprimerie et les plus petits instruments et même les ustensiles de cuisine.

Enfin, si des pièces de machinerie s'usent et nécessitent quelques réparations, les ouvriers de la maison Charland & Bernard sont en mesure d'ajouter du métal sur les pièces usées. On refait aussi les dents des roues d'engrenage, couronnes, etc. Dans le cas d'une couronne durcie ce travail se fait nécessairement sans que la trempe ne subisse aucune altération. Que les propriétaires d'automobile n'oublient pas qu'il y a économie à faire souder les garde-boue, les jantes, les silencieux (mufflers), les tuyaux d'échappement, les réservoirs pour l'essence, les supports de pneus, les pare-chocs, etc., etc.

Les réservoirs à l'huile, à l'eau, à gazoline, à vapeur, à acide, à saumure, et les récipients de toutes espèces et toutes capacités peuvent être fabriqués ou réparés par cet établissement dont les propriétaires MM. Charland et Bernard sont des experts consommés en soudure.

Enfin, les travaux en tôle d'acier, les accouplement (headers) de fournaise, ou autres, les tuyaux, les malaxeurs à béton, les fours à asphalte et à goudron, les encadrements de portes et de chassis, les supports de bancs, d'établis, la réparation et la fabrication des lits d'hôpitaux, de chaises d'hôpitaux, etc, tout cela peut se faire chez Charland & Bernard. Cette maison s'occupe aussi d'ouvrir et de réparer les coffre-fort et les voûtes.

Ce travail est fait par des experts. Tous les employés de l'établissement sont des hommes absolument renseignés dans la soudure autogène. Ils ont acquis leurs connaissances dans différents ateliers des provinces de Québec et d'Ontario. Voici seize ans qu'ils pratiquent à Québec. Depuis lors, ils n'ont cessé de perfectionner leur outillage, d'acquérir de l'expérience. Ils ont formé un personnel de premier ordre et peuvent aujourd'hui entreprendre et exécuter les travaux les plus difficiles. Il convient donc d'encourager ces pionniers d'une industrie et d'une méthode si utile à l'industrie générale de cette ville.

OBSEQUES DE M. DAVID BILODEAU

M. David Bilodeau, employé au département de la Marine a eu d'imposantes funérailles hier matin en l'église St-Roch.

BEL HOMMAGE

M. David Bilodeau, employé au Département de la Marine, époux de Dame Herméline Boulay, décédé le 5 juillet dernier, à l'âge de 69 ans a eu d'imposantes obsèques, hier matin, en l'église St-Roch. Une foule nombreuse de parents et d'amis sont accourus rendre un dernier hommage au défunt.

A l'église, la cérémonie funèbre fut très solennelle. C'est Mgr Robert Lagueux, P. D., curé de la paroisse qui a présidé la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Léon Bernier, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés G.-E. Chapleau et Théophile Turgeon, du Collège de Lévis.

Aux autels latéraux, des messes basses ont été célébrées par MM. les abbés Jean Belleau et J. Pelchat.

A la tribune de l'orgue, la chorale de la paroisse et la petite maitrise sous la direction de M. l'abbé Deschênes a exécuté une messe en grégorien. "Vierge Sainte" a été rendu par M. J.-E.-A. Cloutier, Pie Jesu par M. Pierre Faguy, Misereremini par M. F.-E. Côté, MM. Cloutier et Faguy ont aussi chanté le Crucifix de Faure.

Le cortège funèbre laissa la résidence mortuaire, rue Richardson, à 8 heures et 45 suivi d'un imposant défilé. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. David, Georges-Henri et Léopold; son gendre, M. Paul Parent; ses beaux-frères, MM. Cyrille Têtu, de la Rivière du Loup, Hercule Boulay, de Montréal; ses petits-fils, MM. Alfred, Lucien, Jean-Paul et Georges Parent et André Bilodeau; ses neveux, MM. Robert Têtu, de la Rivière du Loup, Hector et Louis Guay, de Montréal; ses cousins, MM. D. Boivin, Edgar Boulay, de Montmagny, G. Boulay, de Montmagny.

Venaient ensuite, MM. J.-O. Auger, G.-H. Turcotte, Antoine Giguère, E. E. M., M. Plante, J.-R. Paquet, de Beauport, L. Dion, E. Boutet, E. Godbout, A. Thivierge, L. St-Cyr, J.-A. Parent, C.-A. Alain, A. Caron, A. Vézina, Louis Boutet, J.-B. Roberge, Arthur Côté, Robert Prémont, François Langlais, F. Bélanger, N. Harvé, Edouard Côté, Antonio Huot, C. Robitaille, J.-A. Dubé, E. Turgeon, R. Lepage, de Lévis, A. Lépine, Louis Villeneuve, Alexandre Beaulé, E. Roberge, M. Goupil, S. Poullot, C. Robitaille, J.-S. Tondreau, Jos. Fréchette, E. Toupin, U. Rousseau, E. Racine, C. Giguère, A. Bolduc, Alphonse Bolduc, Jos. Girard, G. Bureau, Charles Levallée, Ernest Lapointe, E. Thibaudeau, J.-A. Eagan, J.-B. Perreault, Henri Lemieux, Edmond Conway, Napoléon Garneau, Paul, Arthur et Albert Garneau, Gérard Goulet, Fernand Godbout et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

L'Evénement prie la famille en deuil de bien vouloir accepter l'expression de ses plus sincères condoléances dans ce grand deuil.

VENTE CHEZ CARMICHAEL

(Suite de la page 3)

vous pourrez vous procurer quantité de vêtements de toutes espèces à des conditions excessivement avantageuses. Le service de la maison est des plus courtois. Quand vous vous présentez dans cet établissement, vous pouvez être certain que vous allez obtenir pour le maximum de votre argent et le maximum de qualité. Vous pouvez également avoir la certitude d'être traité poliment par le personnel. La maison est administrée comme bien peu le sont. Tout est ordonné en vue de donner pleine et entière satisfaction aux clients, si difficiles qu'ils soient.

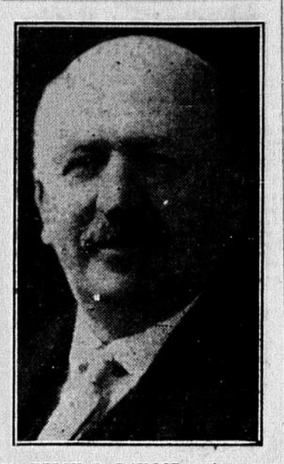
Que dire maintenant des superbes valeurs que vous trouverez dans le magasin au cours de cette grande vente de juillet ! Le nom de M. E. Carmichael est synonyme de qualité. Vous le savez. Vous pouvez donc être absolument certain que ce que vous achèterez à cet établissement sera parfait sous tous rapports et vous conviendra tout à fait bien.

AUTO PART SALES

Demain après-midi à 2 heures, le club de softball Auto Part Sales rencontrera le club Thorn au parc Fontaine pour jouer un doubleheader.

Tous les amateurs sont cordialement invités.

COMMANDEUR



M. FELIX-E. LAVOIE, qui a reçu, jeudi soir, à l'Archevêché, des mains de Son Excellence Mgr Villeneuve, les insignes de sa dignité de Commandeur de l'Ordre Equestre du Saint Sépulcre.

FEU MME W. ROBERTS

Les funérailles de madame veuve Williams Roberts, née Léda Marticotte, autrefois de Ste-Foy, décédée à l'âge de 68 ans et 5 mois ont eu lieu jeudi le 8 juillet dernier, à 9 heures, en l'église de St-Roch. L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

La défunte laisse pour pleurer sa perte cinq fils, MM. John, Willey, Albert, Robert et Normand ; trois filles, madame Georges Raymond (Ida), madame Arthur Gagnon (Catherine), mademoiselle Estelle Roberts, de Québec ; sa soeur, madame Nap. Emond ; deux frères MM. Albert et Henri Marticotte, de Québec, et plusieurs petits-enfants.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer ses plus vives sympathies.

ON LA RETROUVE

Graziella Houde, cette fillette de quttre ans qui était disparue depuis dimanche, de la résidence de ses parents, à St-Etienne des Grès, a été retrouvée jeudi après-midi, aux abords de la forêt par M. Emile Lemieux.

Bien que très fatiguée, l'enfant avait encore assez de force pour marcher. Elle semble s'être nourrie d'herbes. Ses lèvres étant tachées de vert au moment de sa découverte. Une forte équipe de citoyens rechercha la fillette sous les directives de M. l'abbé J.-C. Grenier, curé de la paroisse et cela en dépit des affirmations de deux devins, dont l'un prétendait à une noyade dans un puits et l'autre à un enlèvement par des voyageurs.

M. ROCH PINARD

M. Roch Pinard, vainqueur du concours international d'éloquence, qui vient d'être admis au Barreau de la Province de Québec, a reçu, jeudi dernier, des mains de l'honorable M. Cyrille Delâge, la bourse de $850. que lui avait méritée sa belle victoire.

Cette bourse était accordée par les provinces et M. Pinard avait demandé qu'on la lui remit seulement à la fin de ses études universitaires, voulant utiliser cette bourse pour faire un voyage en Europe.

Nous réitérons nos félicitations à M. Pinard.

UNE DECORATION

Le sergent Francis Baribeau, de Québec, autrefois du 87e régiment, recevra dans queque temps des mains du colonel Thomas Grenier, commandant du Régiment de Québec, une médaille pour ses longs services dans les forces auxiliaires coloniales.

Cette décoration lui est accordée par les autorités fédérales.

LA VENTE DE A. MARCOUX

Au numéro 300 de la rue Saint-Jean se trouve un grand magasin de hardes faites bien connu. C'est celui de M. Ant. Marcoux. A l'occasion du mois de juillet, on y commence ce matin une grande vente de robes, costumes, manteaux, ensembles et lingerie. Il est certain qu'il y a là des valeurs à nulles autres pareilles et que toutes celles qui se rendront ce matin et durant les jours qui vont suivre chez Ant. Marcoux obtiendront des vêtements d'une qualité incomparable.

La maison Ant. Marcoux est renommée pour la qualité supérieure de ses effets et marchandises et l'exceptionnelle courtoisie de ses commis. La politesse compte pour beaucoup quand on achète. Or, si vous achetez chez Ant. Marcoux, vous pouvez être assuré de n'avoir affaire qu'à des employés de premier ordre qui seront empressés et aimables.

Les valeurs que vous offre la maison Marcoux sont toutes de premier choix. Si vous vous y rendez dès ce matin, vous serez surpris de l'énorme stock de marchandises que possède l'établissement, et vous serez certainement intéressé par la modicité des prix. Vous devez donc vous rendre sans faute dès aujourd'hui chez Ant. Marcoux, 300, rue Saint-Jean. Vous y trouverez assurément des vêtements qui vous conviendront.

CONDOLEANCES

A une assemblée des directeurs de la Ligue des Citoyens de St-François d'Assise, Québec, la résolution suivante a été adoptée sur proposition de M. C. Bernatchez:

"Que notre Ligue ayant appris avec regret la mort prématurée de M. J.-B. Lapointe, président de la Ligue des Citoyens de St-Pascal de Baylon, et un ami dévoué de notre Ligue, prie madame Lapointe et sa famille de bien vouloir accepter nos sincères sympathies dans cette cruelle épreupe. Et que copie de cette résolutions soit envoyé à la famille et aux journaux.

Vraie copie,

G.-E. RUEL, secr.

COURRIERS EUROPEENS

Les courriers européens seront fermés comme suit, dans le cours de la semaine finissant le 16 juillet 1932: 14 juillet, 9 heures p.m.—Lettres, portant adresse spéciale, par le vapeur Aquitania, via New-York; 15 juillet, 3 heures p.m.—Malle générale par le vapeur Duchess of York, via Québec.

NOUVEAU CARILLON

La Maison C.-Emile Morissette vient de recevoir de la célèbre maison Paccard, de France, les cinq cloches destinées à la paroisse de Stadacona.

Ces cloches donneront les notes Si, Mi, Fa dieze, Sol dieze et Si.

Elles représenteront un poids total de 1,500 livres.

DEUX NOMINATIONS

Deux nominations importantes viennent d'être faites par le cabinet provincial, celle du Dr Rosaire Fontaine, qui succédera à feu le Dr Derome, comme médecin-autopsiste, et celle de M. Paul Lambert, nommé délégué de la Commission municipale auprès des municipalités en défaut.

UN NOUVEL INSECTE

M. Baribeau, de Ste-Anne de la Pocatière, inspecteur fédéral, vient de faire la découverte d'une nouvelle bête à patates. Il s'agit d'une espèce de punaise qui suce les feuilles des plantes de pommes de terre. Les employés provinciaux et fédéraux se sont mis immédiatement à l'oeuvre pour exterminer le nouvel insecte.

M. LUCIEN LORTIE

En annonçant, il y a quelques jours, que M. Lucien Lortie, avocat, venait d'entrer en société avec MM. LaVergne, nous avons dit que ce jeune avocat était le fils de M. P.-L. Lortie. Le nouvel associé de MM. LaVergne est le fils de M. Jos.-L. Lortie, voyageur de commerce, de la rue des Franciscains.

ALLONS AU CAP!

Allons au Cap le 17 juillet 1932. Faisons de ce pèlerinage le plus beau et le plus fructueux de notre vie. Pour atteindre ce noble but, répondons généreusement, pour la plus grande gloire de la Très Sainte Vierge, à tous les appels qui nous sont faits par ses organisateurs: Les RR. PP. Oblats.

Allons-y de préférence en char par le convoi du C. P. R. qui laissera la gare du Palais à 7 h. 15 (heure avancée). Le prix des billets a été fixé après bien des pourparlers à $2.40 pour les adultes, et $1.20 pour les enfants. Un magnifique souvenir sera distribué gratuitement sur le convoi des pèlerins. Si pour de multiples et bonnes raisons, l'on préfère se rendre au Cap en automobile que l'on ne manque pas toutefois d'envoyer à temps son nom etc., au R. P. J. O. Pelletier, O. M. I., église Saint-Sauveur et de l'accompagner si possible, d'une offrande quelconque. La même recommandation est faite à ceux qui, ne peuvant venir au pèlerinage, veulent cependant participer aux mérites, prières, messes comme tous les autres pèlerins et contribuer au paiement des frais extraordinaires de cette vaste organisation. Tous les noms transmis au Père ci-dessus nommé seront inscrits dans un riche ex-voto qui sera déposé au nom de tous, aux pieds de Notre-Dame du Rosaire.

Grâce à tous ces actes de piété, de confiance, de générosité, la Très Sainte Vierge ne manquera pas, nous en avons l'espoir, de dispenser à tous et à chacun de ses plus bienfaiteurs des grâces nombreuses qu'elle aura obtenues de son Divin Fils.

Donc prenons part à ce grand et pieux pèlerinage au Cap, le 17 juillet prochain, ou au moins contribuons à son succès par les moyens qui nous ont été suggérés.

J. SERAI

CHEZ LES PHARMACIENS

Le nouveau conseil de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec, à sa première réunion tenue le 6 du courant, a procédé à l'élection des officiers.

Président, MM. Henri Groulx; 1er vice-président, J.-A. Marquis; 2e vice-président, J.-W. Elcomo; trésorier, Rod. Dagenais.

Conseillers: MM. A.-F. Larose, Paul Leduc, G.-A. Lapointe, F.-C. Allard, O-J. Lefebvre, Geo. Mailhot, Eugène Martin, Omer Frigon.

A cette assemblée, il a été considéré opportun de nommer des délégués au Congrès de l'Association Pharmaceutique Canadienne, qui se tiendra à Toronto le 22 août prochain, à cet effet MM. Henri Groulx et Alfred - F. Larose ont été nommés.

La date des prochains examens final et primaire, a été fixée au 1er septembre prochain et auront lieu à l'Université Laval, Québec.

PROCES PEU BANAL

Il y a quelques jours, un citoyen subissait son procès sur une accusation de vente illégale de liqueurs alcooliques. Deux inspecteurs de la Commission jurèrent que l'homme leur avait vendu de la boisson, mais ce dernier fit entendre trois témoins, pour établir que le jour de la prétendue offense, il était à Montréal. Le même citoyen subissait encore un procès, hier, sur une accusation semblable. Cette fois-ci, un agent jura que le prévenu avait vendu de la boisson. Un autre inspecteur attendait le premier sur la galerie et il dàclara qu'il a vu sortir son confrère avec un paquet. L'accusé fit encore entendre plusieurs témoins: sept cette fois. Tous jurent qu'en effet, un homme est venu pour avoir de la boisson mais que l'accusé ne lui en a pas vendu. Cette dernière cause a été prise en délibéré.

FEU A CHAMBORD JCT

Mardi, le 5 juillet, vers 10 heures de l'après-midi, un incendie détruit de fond en comble lagrange de M. Edouard Laforêt, de Chamord Jonction. Cette bâtisse se trouvait à proximité des habitations de toute une rue, le feu n'a pas été sans causer un émoi général. Une cinquantaine de pompiers volontaires étaient sur les lieux.

Les Filatures de Woodstock, Travaillent pour FORD



Une phase importante, de la reprise des activités commerciales au Canada, est illustrée ici. On y voit les immenses filatures de La France Plushes Limited, à Woodstock, Ont., travaillant pour la compagnie Ford, à la fabrication du mohair, tissu qui couvre l'intérieur des nouveaux Ford, 8 cylindres en V. Le tissage de ces tissus progresse de façon satisfaisante. Chacun des métiers illustrés file deux pièces d'étoffe à la fois. Une fine lame coupe ensuite les fils qui retiennent ces deux pièces. En plus des ouvriers employés dans la filature proprement dite, il y a ceux qui d'encourager ces pionniers d'une industrie et d'une méthode si utile à l'industrie générale de cette ville. préparent le fil propre au tissage, ceux préposés à la teinture des étoffes et ceux qui ont charge de l'inspection des étoffes expédiées.